

May
2017. 18H2

1. 200F
(2001)



MÉMOIRES

DE M^{GR} DE BEAUREGARD.



Lith. Gauvin Poitiers.

Jo. Rivonnaux.

Jean Evêque D'Orléans

MÉMOIRES

DE

M^{GR} J. BRUMAUD DE BEAUREGARD,

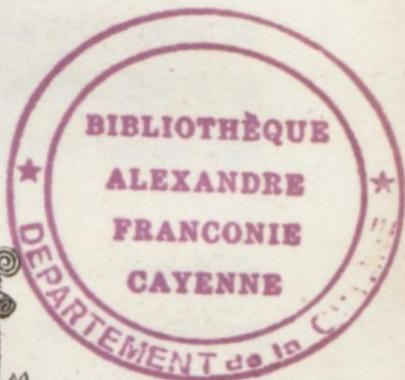
ÉVÊQUE D'ORLÉANS,

CHANOINE DU PREMIER ORDRE AU CHAPITRE ROYAL DE ST-DENIS,

Précédés de sa vie,

ÉCRITE SUR DES NOTES ET DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

—
TOME I.
—



DEPARTEMENT de la GUYANE
BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE

~~PAG 403~~

POITIERS,

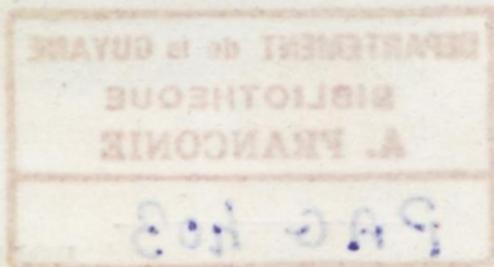
12046

IMPRIMERIE DE SAURIN FRÈRES.

—
1842.

MEMOIRES

NO. 1. BUREAU DE RESEARCH



AVERTISSEMENT.

Dans la vie de Mgr de Beauregard, nous dirons quelques mots de ses manuscrits, qui, pour la plupart, ont été perdus. Nous devons donner ici quelques éclaircissements sur ceux que nous sommes heureux de pouvoir offrir au public, et dire comment ils ont échappé à la destruction ou à la dispersion qui nous ont privé des autres.

Lorsqu'il était encore à Poitiers, curé de la cathédrale, l'auteur fit part de la relation de sa déportation à quelques-uns de ses amis les plus intimes : toutefois ceux qui eurent ce privilège furent peu nombreux, car nous n'avons encore trouvé personne qui se soit positivement rappelé avoir lu ce manuscrit tel que nous le possédons aujourd'hui. Il est vrai que beaucoup de ceux qu'il aima le plus l'avaient précédé dans

la tombe. Ses notes sur la Vendée, sur son exil en Angleterre, étaient tout à fait ignorées.

Ces manuscrits avaient suivi leur auteur à Orléans. Il n'en parla jamais depuis; nous ne sachons pas qu'il les ait communiqués à personne; mais nous avons lieu de croire qu'il écrivit encore et sur le même sujet des notes assez étendues. Quand il se démit de son évêché, ce furent les seuls trésors qu'il rapporta dans sa ville natale; mais ils ne furent entre ses mains que les complices de sa modestie.

Cependant il se laissait aller quelquefois à raconter à ses petits-neveux les cruautés qu'avait exercées sur lui l'adversité. Quelquefois il leur disait comment la main de Dieu l'avait guidé à travers les périls de la mer et des guerres; comment ses frères avaient généreusement donné leur vie pour des principes qui furent les siens et qu'il voulait voir aussi les nôtres.

Ces narrations arrivèrent à M. de Curzon comme des réminiscences ; il se rappela vaguement avoir vu les précieux cahiers, pria son oncle de les lui confier pour les faire connaître à sa famille ; il les obtint : ils furent ainsi sauvés.

En attendant la mort , Mgr de Beauregard faisait lui-même ses dispositions dernières : il brûla une quantité prodigieuse de ses papiers, au point qu'il n'en a laissé que des plus insignifiants. Il avait redemandé souvent ses manuscrits pour les détruire comme les autres ; on trouva toujours de nouveaux prétextes pour les garder. Bref, ils ne furent point rendus.

Il nous paraît impossible de déterminer avec quelque précision l'époque à laquelle fut écrite la relation de son exil en Angleterre et de son séjour dans la Vendée : il est positif qu'il la rédigea sur les instances de M. de Monfolon, son frère, ce qui semblerait en établir la date de 1815 à 1822 ; mais le cahier que nous avons

sous les yeux semble accuser, au moins pour une partie, une date plus récente, bien que d'autres notes, qui en sont comme détachées, paraissent remonter beaucoup plus haut. Quoi qu'il en soit, nous devons avertir que ce manuscrit ne fut très-certainement, dans la pensée de l'auteur, qu'une esquisse qu'il s'était proposé de revoir et de mettre au net, des notes qu'il se réservait de coordonner, de travailler plus tard : le temps lui ayant manqué pour cela, il n'y songea plus, et quand il s'en souvint il voulut les détruire.

Ces notes ne pouvaient être publiées dans l'état où nous les avons trouvées ; mais comme il nous a semblé qu'elles étaient précieuses et pour l'histoire de la Vendée, sur laquelle elles peuvent jeter quelque jour, puisque l'auteur a été en rapports officiels avec l'un de ses plus célèbres généraux, et pour l'histoire de l'Église, dont M. de Beauregard fut alors un des plus courageux ministres, nous nous sommes dé-

cidé à y mettre la main. Ajoutons toutefois que nous nous sommes borné à rassembler ces débris , à rattacher à l'ensemble les feuillets épars, à y introduire un certain ordre , sans nous permettre d'y mêler nos réflexions ou d'en modifier le style. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner de l'extrême simplicité de cette relation ; nous allons dire de cette narration : car ce ne sont là en effet que des récits qui n'étaient pas destinés à sortir du foyer de la famille. Aussi n'y trouvera-t-il nulle part ces couleurs qui partout ailleurs caractérisent le style de M. de Beauregard. Il devait parler avec cet abandon à ses neveux , à son frère ; devant eux il pouvait laisser tomber ses négligences et dire avec une naïveté touchante les traits qui lui faisaient honneur, aussi bien que ceux où il trouvait pour lui des motifs de reproche. Enfin , puisque nous livrons ces manuscrits au public malgré leur auteur , qui ne les avait pas voués à cet éclat ; puisque nous imprimons ces notes presque informes qu'il n'a-

vait destinées qu'à l'oubli, que ce soit à nous que s'adressent les reproches, et qu'à la mémoire de M. de Beauregard on tienne compte du bien que cette publication peut produire.

Quant au mémoire sur sa déportation à la Guyane, nous n'y avons presque point touché. Quelques répétitions à faire disparaître; des passages, dont la place était marquée ailleurs, à transposer; des notes, ajoutées plus tard en marge, à faire entrer dans le texte; voilà à quoi s'est bornée notre tâche. Ce manuscrit est daté de Moulinet le 12 juillet 1802; M. de Beauregard l'écrivit sur la sollicitation d'un ami qu'il semble respecter beaucoup, mais qu'il ne nomme pas : nous avons soupçonné que ce pouvait être M. de Brunneval, vicaire général de Poitiers, pour lequel il eut toujours la plus grande déférence. Avouons cependant que ce n'est là qu'une supposition qu'aucun document n'autorise.

Quels que soient d'ailleurs les motifs qui ont déterminé le pieux et savant prélat à écrire cette fraction de sa vie, nous avons dû croire qu'elle serait accueillie avec satisfaction, et que l'on saurait peut-être quelque gré à ceux qui ont arraché à leur destruction ces manuscrits précieux à plusieurs titres.

Il a paru dans le temps beaucoup d'écrits sur la déportation : Jean-Jacques Aimé, Ramel, Pithou, l'auteur des *Lettres de quelques déportés*, et d'autres encore, initièrent leurs contemporains aux douleurs de la Guyane. Ces ouvrages réussirent alors par leur actualité ; mais ils n'avaient point été inspirés par ces principes qui donnent des garanties d'avenir : aussi sont-ils tombés dans un oubli que plusieurs méritaient à tous égards. Ceux de ces mémoires qui furent les meilleurs étaient infectés de ces idées philosophiques et anti-religieuses qui ne sont

plus de notre âge ; ils étaient pleins de récriminations virulentes qui n'inspirent plus d'intérêt ; ils s'adressaient à des passions qui se sont usées.

Les mémoires que nous publions aujourd'hui ont été dictés par de tout autres pensées. Aussi, maintenant que les autres se taisent, ils vont parler, et nous espérons qu'ils seront entendus. Quarante années ont passé sur les malheurs qu'ils retracent ; mais les principes qui les firent naître sont encore invoqués aujourd'hui par des voix égarées ou coupables. A présent que les clameurs — justes sans doute, mais aussi passionnées — des moins innocentes victimes ont cessé, on n'entendra pas sans charme, on ne lira pas sans fruit les plaintes harmonieuses de douceur d'un de ces hommes qui n'avaient mérité leurs douleurs que par d'inébranlables vertus, par un courage au-dessus des épreuves. Aucun sentiment pénible ne viendra troubler l'attendrissement mélanco-

lique qu'elles inspirent , car l'ingénieuse charité de l'auteur a su partout faire oublier les bourreaux.

Mais en pesant dans sa conscience la résignation de celui qui souffrit ces tortures et les rigueurs de ceux qui les lui imposèrent ; en comparant les principes des persécuteurs aux principes de la victime , le lecteur se mettra peut-être à aimer les uns, à détester les autres : c'est là le fruit que nous attendons de cette publication.

VIE

DE

M^{GR} DE BEAUREGARD,

ÉVÊQUE D'ORLÉANS,

Écrite sur des notes et des documents authentiques.

AVANT-PROPOS.

« Le temps entraîne avec lui le souvenir des
» hommes et des événements ; si les uns et les
» autres sont un enseignement utile, s'ils peu-
» vent inspirer l'amour de la vertu, c'est une
» bonne action d'en recueillir l'histoire et de
» les arracher à l'oubli. »

Quand M. de Beauregard écrivait ces lignes, il ne pensait pas, sans doute, que nous nous en autoriserions pour parler de lui, et publier ce qu'il a laissé lui-même de mémoires sur sa vie. Elle a été mêlée depuis cinquante ans à trop et à de trop graves événements, qui ont agité à la

fois la religion et la politique , pour ne pas offrir un grand intérêt. On regrettera vivement qu'il n'ait pas lui-même revu ses mémoires, qu'il ne les ait pas complétés, qu'il nous ait mis dans la nécessité d'y porter une main inhabile et profane.

Mais publier seulement ces fragments de sa vie, ce n'était pas assez. Il nous a paru qu'il fallait montrer encore cette vie dans son ensemble; dire d'où elle venait, pour que l'on pût concevoir ce qu'elle fut; raconter comment elle se continua, toujours digne d'elle-même; comment elle est allée s'éteindre dans le sein de Dieu. Nous avons essayé d'arriver à ce but le plus rapidement et le moins mal qu'il nous a été possible.

Bien des motifs sont venus au devant de nous pour nous imposer ce travail.

L'évêque d'Orléans venait de mourir, quand parvint jusqu'à nous l'indigne pamphlet dans lequel un diacre apostat jetait sans pudeur la

calomnie sur cette tête vénérable. Le vieux pontife avait souri jadis à l'enfant dont sa charité soulageait le dénûment ; il avait ouvert devant lui les péristyles du sanctuaire ; mais , sa conscience lui faisant plus tard un devoir de la sévérité, il dut un jour arrêter le diacre sur les marches de l'autel : le lévite réprouvé se nourrit depuis lors du fiel que vient de vomir sa bouche.

Et nous, nous pas s'étaient dirigés vers le lieu où reposaient un moment ces froides dépouilles, qui n'avaient pas encore de tombe ; tout réveillait là nos souvenirs. Adossé à un sycomore qu'avaient autrefois planté les mains qui étaient là glacées, en face des grilles qui protègent les tombeaux des évêques de Poitiers, devenus pour quelques instants ses hôtes , nous nous inclinâmes et nous promîmes à ce cercueil de le relever debout en face de son calomniateur, et de dire à cet homme :

— Impudent ! vous en avez menti.

Bientôt nous suivîmes ces vénérables restes dans le triomphe que les Orléanais leur avaient préparé. Nous vîmes l'empressement du peuple, les larmes des amis, des enfants du vieux pasteur ; nous entendîmes exprimer de pieux désirs : « *Parlez-nous de notre bon père de Beauregard,* » nous ont dit des prêtres. Ailleurs des sanglots semblaient nous dire la même chose. On ne connaissait pas assez tout ce que venait de dérober la tombe, et l'on avait intérêt à le connaître mieux.

D'un autre côté, nous voyons tous les jours s'éclaircir les rangs de ces évêques si vénérables que leur naissance rattachait aux premiers ordres de l'État, que leur science classait avantageusement dans la république des lettres, qui tenaient aux entrailles de notre antique monarchie par une conviction qu'avaient sanctionnée de longues souffrances, par leur sang, par religion et par devoir. Sous ce rapport, l'année qui vient de s'écouler nous a été bien funeste.

Au moment où des voix perfides se penchent à l'oreille de nos prêtres et cherchent à leur faire oublier que l'indifférence en politique a toujours eu et tour à tour pour effet ou pour cause l'indifférence religieuse ; que cette indifférence c'est le protestantisme plus ou moins déguisé : au moment où l'on s'efforce de leur faire entendre que les convictions politiques ne leur sont point permises ; que leur bouche doit prophétiser pour la puissance, quelle que soit la main qui la tienne ; il ne sera peut-être pas sans intérêt de montrer à tous un de ces hommes qui ont su traverser d'un pas toujours sûr cinquante années de tempêtes furieuses ; que Dieu semble avoir marqués de son signe, et qui, au milieu de ses autels détruits, de ses prêtres égorgés, quand ils restaient presque seuls et que leur vie était en péril, n'ont pourtant pas fléchi le genou devant Baal, ni souillé leur bouche de sa louange.

Ce n'est pas que nous aimions cependant à voir traîner dans la boue la puissance ; loin de nous cette idée d'une fâcheuse immoralité. La souveraineté vient de Dieu , c'est une chose sainte et sacrée ; des mains profanes, quand elles la touchent , ne sauraient lui enlever ce caractère ; respectons-en les insignes , quel que soit celui qui s'en couvre.

Qu'on ne craigne pas d'interroger , même à cet égard , la vie de M. de Beauregard , elle témoignera toujours de son zèle , de ses regrets , de sa modération , de sa foi ; il en sortira de ces enseignements sûrs qui n'égarent pas ; elle prouvera qu'un prêtre , qu'un évêque a pu aussi graver ces mots sur sa bannière : Dieu et le Roi.

Enfin , nous donnons ici la vie de celui qui fut par son âge le doyen des Vendéens et le doyen des évêques de France. Nous la raconterons , cette vie , comme nous l'avons sentie : in-

capable et inhabile, nous n'y pourrions mettre un art que nous n'apprîmes point ; car, nous ne nous le dissimulons pas, nous étions peu propre à ce travail, et, si nous n'avions pas cru en l'abordant remplir un devoir sacré, nous nous accuserions nous-même de témérité ou de folie. Nos récits seront donc ceux d'un paysan que l'âge n'a pas encore mûri, qui dit les choses à mesure qu'il les pense et comme il les pense, qui se résigne aux critiques, mais qui ne redoute pas les reproches.

Si l'on trouve que nous n'avons pas saisi le genre, nous avouerons que nous ne connaissons pas ces genres ; si l'on nous blâme de ne pas garder toujours le ton qui convient, nous répondrons que nous ignorons ces convenances de style ; si l'on se plaint que nous sortons quelquefois du sujet, nous proclamons que nous ne sommes jamais sorti de nos convictions.

VIE

DE

M^{GR} J. BRUMAUD DE BEAUREGARD.

I.

Docuisti me, Deus, à juventute meâ,

En l'année 1749, le 2 novembre, dans une maison de modeste apparence, voisine du grand prieuré d'Aquitaine, ceux qui gravissaient à Poitiers la *Grand'rue*, purent entendre de faibles vagissements : un homme venait de naître à la douleur.



Cet événement jetait dans une honorable famille une joie qui ne fut pas sans préoccupation ni sans mélange ; car c'était le huitième des enfants d'une tendre mère, qui déjà en avait perdu cinq. Aussi, pour que ses douleurs ne fussent pas encore une fois trompées, pour que la mort ne vint pas lui en disputer le fruit, cette femme vraiment chrétienne avait voulu intéresser plus particulièrement à ses joies maternelles la Mère immaculée ; elle lui avait voué cet enfant, même avant de lui donner le jour, et ce fut sous la livrée de la plus sainte des vierges qu'il fut porté à l'église St-Savin, sa paroisse, pour y recevoir un nom et le baptême.

Cet enfant était Jean Brumauld de Beauregard.

Jean-Charles Brumauld de Beauregard, son père, était d'une ancienne famille de l'Angoumois, honorable par ses vertus privées, ses alliances, ses services militaires, et qui comptait alors parmi ses membres sept chevaliers de Saint-Louis (1). Il avait épousé, à Poitiers, le 4 mars 1737, Anne-Françoise-Renée de Lagarde. De ce mariage naquirent treize enfants, dont sept seulement vécurent.

(1) Voyez note 1, à la fin du volume.

M. de Beauregard était subdélégué général de l'intendance ; il avait des connaissances brillantes et variées, ses mœurs étaient pures et douces, sa piété profonde et vraie, et toute sa famille s'était fait comme un apanage d'une dévotion affectueuse pour la Sainte-Vierge : nous en avons trouvé des traces frappantes dans leurs testaments, dans les papiers de la famille et dans leurs donations pieuses. Mais une autre preuve touchante des vertus chrétiennes des Brumauld, c'est leur union. M. de Beauregard et M. de St-Georges, son frère, tous les deux mariés, ayant des enfants tous les deux, vécurent toujours en commun dans la plus douce paix, dans le plus parfait accord. Quand le premier eut été enlevé à ses enfants (1770), son frère en devint le père, et ce ne fut qu'à sa mort qu'il se fit un partage des biens entre les deux branches. A cette époque Emmanuel de Beauregard, l'aîné de la famille, était sur le point de contracter un mariage avantageux et qui souriait à son cœur ; il n'hésite pas, il sacrifie ses espérances, ses affections, pour devenir le soutien de sa mère, le tuteur et l'appui de ses jeunes frères. Tous les biens restèrent encore en commun dans cette maison, aucun de ses

membres n'eut jamais rien en propre, et ceux qui occupèrent des charges publiques grossirent souvent de leurs traitements la bourse où chacun venait puiser. Aimer et se dévouer fut pour tous un besoin auquel ils satisfirent noblement, et l'on pourrait ainsi résumer leur vie : « Ils aimèrent beaucoup ; » à quoi nous pourrions ajouter, sans être contredit : « Ils » furent beaucoup aimés. »

Élevé, pour ainsi dire, dans cette atmosphère, celui dont nous essayons de retracer la vie ne nous étonnera donc pas quand plus tard nous l'entendrons nous dire : « Aimer et être » aimé ce fut toujours toute mon ambition, et » j'ai souvent sacrifié à ce désir mon repos et » ma fortune. »

Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur cet heureux respect pour les liens de famille, sur cette union si douce, si nécessaire et si belle. Quand nous gémissons sur les ruines de tant de principes sociaux, le temps n'est pas éloigné, il est venu peut-être, où nous aurons à pleurer la destruction de la famille elle-même.

Madame de Beauregard était une de ces femmes d'un haut mérite qui attirent les res-

pects sur leur famille, et en font préjuger de nobles et grandes choses. Attentive près des vieillards, indulgente pour les jeunes têtes, gracieuse pour tous, elle était aimée de tous ceux qui l'approchaient ; car la supériorité de sa vertu faisait taire l'envie, et son ingénieuse bonté enhardissait la timidité, soutenait la faiblesse. Aussi la maison de M. de Beauregard voyait-elle souvent réunie une société nombreuse et choisie, au milieu de laquelle brillaient des hommes dont notre ville honore encore la mémoire. M. de Blossac, les amis ou les collègues du subdélégué de l'intendance, MM. de Coustant, de Basoges, Filleau, venaient entourer son foyer et s'y distraire de leurs honorables travaux en entamant des conversations graves et instructives, tandis que dans d'autres groupes on se livrait à des entretiens moins sérieux ou à des divertissements toujours irréprochables et de bon goût.

Telle était la famille du jeune Jean de Beauregard ; telles étaient ses mœurs, ses habitudes. Il n'eut qu'à jeter les yeux autour de lui pour trouver de beaux exemples à suivre, de grandes vertus à imiter ; et il sut si bien en profiter, ainsi que ses frères, que nous ne pourrions dire

quels d'entre eux servirent à leur tour de modèles aux autres. Heureux temps où l'on trouvait encore de ces familles patriarcales, pour conserver l'innocence et la paix, qui semblaient prêtes à quitter le monde ! On avait alors de l'honneur, parce qu'on aimait les choses honnêtes ; on était vertueux, on était dévoué, parce qu'on avait la foi. Honneur, religion, patrie, l'on vous comprendrait peut-être encore aujourd'hui si vous *rapportiez* quelque chose.

L'éducation du jeune de Beauregard fut commencée sous le toit paternel et sous les yeux de sa mère, qui façonnait son cœur à la vertu tandis que des maîtres habiles déposaient dans son esprit les germes des connaissances humaines. D'un caractère franc, ouvert et vif, il eût été facilement rebuté par des mains trop sévères ou inexpérimentées ; mais l'ingénieuse tendresse de Mme de Beauregard, qui comprenait tous ses devoirs de mère et les remplissait avec la douceur et la fermeté de la vertu, mais le dévouement éclairé d'un précepteur sage et pieux, surent captiver sa jeune imagination et son cœur. Il annonça bien vite une grande facilité pour le travail, beaucoup de goût pour les études sérieuses ; on l'encourageait dès lors à se

livrer à des compositions graves, et, dès l'âge de neuf ans, il y réussissait au point d'étonner ceux auxquels on les communiquait. Il écrivit à cette époque un petit discours en trois points, qu'il déclama un soir dans le salon de sa mère, assis sur les genoux d'un jésuite confident de ses innocentes pensées. Dans ce travail, qui ne semblait qu'un jeu d'une imagination précoce, ce Père crut voir les heureux germes du talent précieux et rare de l'éloquence sacrée; il engagea sérieusement les parents de l'enfant à en favoriser le développement : « Élevez votre fils avec soin, leur dit-il, il sera un jour un sujet distingué dans l'Eglise. » Le conseil du religieux fut suivi, ou plutôt il encouragea la sollicitude maternelle qui ne s'était point endormie; quant à la prédiction du jésuite, nous pouvons proclamer déjà qu'elle s'est heureusement accomplie.

Ainsi, dès sa plus tendre enfance, tout annonçait chez le jeune de Beauregard une vocation prononcée pour l'état ecclésiastique. Une piété tendre et affectueuse, franche et naïve; une foi vive et loyale, si l'on veut nous permettre ce terme; un dévouement sans réticence, sans ar-

rière-pensées ; des talents peu communs , une application soutenue ; telles furent les considérations qui portèrent ses parents à applaudir à ses goûts , à encourager ses désirs. On lui fit suivre les cours du collège de Poitiers , que dirigeaient alors les pieux et savants disciples de St Ignace ; il y brilla par ses succès et surtout par sa dévotion à la Vierge , sous le patronage de laquelle avait été mise son enfance. Aussi , sur les espérances qu'il donnait déjà , il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Poitiers ; il avait alors treize ans (1762). Toute sa vie a prouvé qu'on ne s'était pas trompé quand on le jugea digne d'être promu , si jeune , aux dignités ecclésiastiques ; elles ne se sont point avilies en ses mains , il en a toujours rempli les devoirs avec fidélité , reconnaissance , et parvenu au terme de sa longue carrière , il aimait à rappeler ses anciens jours et se félicitait *d'être entré au service de l'Église dès ses premières années.*

Mais ce n'était pas assez pour le jeune lévite de se livrer sérieusement et avec succès aux études que nécessitait l'état qu'il voulait embrasser ; chaque soir il entendait les graves dis-

cours , les discussions savantes , les questions profondes qu'agitaient autour du foyer de son père ces hommes d'élite qui venaient s'y asseoir. Il les écoutait avec une attention qui n'était pas de son âge ; il voulait se rendre capable de s'y associer un jour. Son imagination active et impatiente cherchait partout des connaissances nouvelles, demandait la science à tout ce que rencontraient ses yeux. Il interrogeait tout et voulait trouver toujours quelque notion satisfaisante. Un jugement sûr, sa constance dans les recherches, son caractère mûrement réfléchi, le menaient tout d'abord et au moins à des suppositions vraisemblables.

Son père avait acquis, rue des Flageoles, une maison assise sur d'anciennes constructions qui le frappèrent ; c'en fut assez pour lui faire soupçonner l'existence d'une enceinte de construction romaine, que plus tard il rechercha, découvrit, et qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans il indiquait encore de mémoire et avec précision à la Société des antiquaires de l'Ouest qui l'a retrouvée presque en entier. De là date sa vocation d'antiquaire.

Rien n'échappait aux investigations de son esprit observateur ; il avait douze ans à peine, quand, voyant un jour des ouvriers tailler

de la pierre pour des constructions que faisait exécuter son père, il devina la nature et la composition du calcaire.

C'était ainsi qu'il employait tout le temps que lui laissaient les travaux du collège ; car, bien qu'il fût d'un caractère naturellement gai, il n'aima cependant jamais les amusements inutiles et frivoles qui étaient alors de son âge. Les heures des récréations, il les employait souvent à faire à la dérobée des expériences de physique et de chimie ; les jours de délassement que l'on accorde aux enfants dans les collèges, il les passait à Moulinet, maison de campagne de son père, avec ses frères et sous les yeux de son précepteur. Là, aux heures de la promenade, dans les prairies ou sur les coteaux riants que borde l'Auzance, il se livrait avec ardeur et avec fruit à l'étude de la botanique : les mousses attirèrent surtout ses regards et ses soins ; il parvint à en former une collection remarquable.

Telles s'écoulaient, dans l'innocence et la paix, les premières années de notre jeune compatriote ; son cœur s'épanouissait aux douces émotions des vertus qu'on lui rendait familières ; il s'animait aux récits des belles pages de notre histoire nationale ; il battait plus vivement

quand il entendait formuler des sentiments d'une foi généreuse , d'un noble dévouement à son roi , à sa patrie. Aujourd'hui l'enfance elle-même a perdu cette heureuse paix ; elle partage nos préoccupations , nos passions malheureuses , et nous voyons les pères les plus dévoués occupés plutôt à la préserver de nos crimes , qu'à lui inspirer des vertus qui ne sont plus de notre âge.

Mais la licence des mœurs commençait à porter ses fruits : la cour et les parlements, dont la philosophie avait pourri le cœur, se sentaient gênés par la religion, dont la morale, qui ne peut dégénérer, planait sur toutes les têtes comme un remords vengeur. L'impiété s'était trahie par l'odeur de sa corruption ; on n'osait pourtant point encore porter sur l'arche sainte une main sacrilège. Parmi les corps religieux , il en était un surtout remarquable par sa réputation , par l'autorité dont il jouissait, par sa science et par son invariable attachement à la foi ; on sait que nous voulons parler des jésuites : ce fut sur eux que fondit d'abord l'orage. Malgré l'avis d'une réunion d'évêques convoqués par le roi (1761), malgré les protestations du pape Clément XIII,

cette société fut dissoute, et ses collèges livrés à d'autres mains (1764). La France marchait alors à grands pas vers l'abîme, d'où nous ne la voyons pas encore sortie.

Le jeune de Beauregard pleura ceux qui avaient été ses premiers maîtres ; la reconnaissance était une des vertus de son cœur, et il eut toute sa vie, pour cet ordre savant et pieux, un vif attachement, une profonde estime. « Quand nous perdîmes nos pères, disait-il à ses diocésains, la dernière année de son épiscopat, nous versâmes des larmes. Nous étions trop jeunes alors pour partager avec nos parents de sinistres pressentiments. Nous les avons vus se justifier (1). » Depuis deux siècles, les disciples de St Ignace étaient célèbres par leurs travaux et leurs succès remarquables dans l'éducation, dans les missions, et dans tout ce qui tient à la gloire de la religion et au bien de l'Etat; ils comptaient autant d'ennemis que la religion avait d'adversaires, autant que la patrie avait d'enfants ingrats ou rebelles. L'erreur et la philosophie étaient alors déchainées contre eux; ils succombèrent : cette triste victoire avait été pré-

(1) Mandement pour le carême de 1839.

parée à l'irrégion par les traits d'un *calomniateur de génie* (1), pour nous servir de l'expression de M. de Châteaubriand. Ne nous étonnons donc pas de cette constance d'affection et d'estime, chez M. de Beauregard, pour cette illustre compagnie ; chez lui comme chez elle, nous trouverons toujours la même foi, la même loi, les mêmes vertus et les mêmes adversaires. Les années s'useront sur sa tête, les ruines s'amoncelleront autour de lui, le trône et l'autel seront violemment renversés ; mais ces tempêtes n'abattront pas son courage, car il s'appuiera toujours sur cette *Pierre* à laquelle l'immuabilité a été promise par la parole qui ne trompe pas.

Deux années se passèrent encore à Poitiers : le jeune lévite y termina ses humanités d'une manière distinguée, en même temps qu'il trouvait au sein de sa famille les correctifs et le complément nécessaires aux instructions du collège : car on pouvait reprocher dès-lors à l'éducation publique de n'être pas assez nationale, et c'est là peut-être une des causes les plus sérieuses des révolutions qui ont agité notre pays. Depuis on a été plus loin encore : il a semblé à

(1) Pascal.

certains hommes que ce n'était pas assez d'éloigner du cœur et des yeux de la jeunesse la noble image de notre glorieuse patrie ; ils ont voulu la peindre à leur manière , et la défigurer au profit de leurs modernes utopies ; ils ont travesti notre histoire , dénaturé nos institutions , jeté de la boue sur nos plus grandes gloires , rouvert des blessures mal cicatrisées ; et montrant à la jeunesse ces tableaux , fruit de leur imagination parricide , ils lui disaient : « Voilà ce que fut votre patrie ! » afin que ces jeunes cœurs abusés s'écriassent : « Nous n'en voulons plus ! » Le jeune de Beauregard n'entendait point retentir à ses oreilles d'aussi désolantes doctrines , ni de ces pernicieuses récriminations ; il eut le bonheur de trouver au contraire dans sa famille de sages enseignements , de nobles exemples. Cette tendre mère qui avait appris à l'enfant à joindre ses mains innocentes , à plier les genoux et à bégayer de confiantes prières ; elle qui l'avait endormi au récit des mœurs touchantes des patriarches qui furent les amis de Dieu , aux premiers jours de notre monde ; qui avait fait aimer à son âme naïve les mystérieuses beautés de notre foi , admirer les généreuses délicatesses

de l'honneur, envier le bonheur du dévouement ; elle attendait encore le jeune homme à son retour du collège, pour lui prodiguer ses conseils et continuer ses douces leçons. C'était là, près de sa mère, près de son père, à ce foyer qu'entouraient, comme une couronne de sagesse, les hommes les plus remarquables de notre ville, qu'il puisait les règles d'une belle vie. En entendant les graves propos de ces hommes d'un autre âge, qui s'entretenaient tour à tour de la religion, des sciences, de philosophie chrétienne et des beaux faits de notre histoire, il se dégoûtait de ces fables payennes dont on repaît l'imagination si vive de nos enfants, il appréciait à leur juste valeur ces vertus républicaines dont on les fait les déplorables complices ; il apprenait à estimer ou à juger sainement les institutions de son pays ; il sentait battre son cœur au récit des gloires de sa patrie.

Nous concevons maintenant toute la vie que nous allons peindre ; nous concevons que cette famille des anciens jours ait donné à son pays des magistrats intègres, des guerriers fidèles jusqu'à mourir pour leur roi ; qu'elle ait donné à l'Église un confesseur de la foi et un martyr : mais ce que nous ne concevons pas, c'est qu'il

se soit trouvé , même dans un tribunal révolutionnaire , un homme capable d'accuser une pareille mère de n'avoir donné le jour qu'à des monstres (1).

Le jeune chanoine de Notre-Dame partit enfin pour le séminaire de St-Sulpice (1766) : il allait apprendre dans cette école si sainte et si apostolique , la science qui fait les docteurs de l'Église , les confesseurs de la foi , les martyrs. Son frère André l'y avait précédé de trois années. Déjà engagé dans les ordres sacrés , ce dernier faisait l'édification de cette sainte maison ; il s'était acquis l'admiration et l'estime de ses supérieurs et de ses confrères : aussi le nouveau séminariste fut-il reçu avec une grande faveur. « Je ne demande de vous , lui dit le célèbre abbé Couturier , que d'imiter votre frère. » Ces paroles étaient un éloge pour l'un , un encouragement pour l'autre. Jean de Beauregard ne trompa point les espérances que l'on avait conçues ; il marcha noblement sur les traces de son aîné , et s'attira bientôt l'affection et l'estime de ses condisciples et de ses maîtres. Sa vie fut

(1) Ces paroles furent prononcées par l'organe du ministère public , lors du jugement correctionnel motivé par la mission de Curzay , donnée par M. de Beauregard.

alors semblable à celle des autres élèves du séminaire ; mais il se faisait remarquer parmi les plus réguliers. Il se mit avec ardeur à l'étude de la théologie, médita l'Écriture sainte, les Pères de l'Église ; acquit rapidement une érudition précoce et profonde qui étonnait ses supérieurs eux-mêmes. Aussi fut-il admis promptement à recevoir le sous-diaconat ; il prit le grade de bachelier en Sorbonne, et fut nommé maître des conférences aux philosophes, emploi de confiance, que lui avaient valu son heureuse application, sa piété, et dont il s'acquittait avec succès et avec zèle.

Le séminaire de St-Sulpice possédait alors trois des membres de la famille de Beauregard ; Thomas, le plus jeune de leurs frères, était venu y faire sa philosophie, avant d'entrer dans les gardes du corps. On ne pensait point alors que la religion fût incompatible avec la vie militaire : ceux près desquels a combattu le jeune royaliste à Quiberon, comme ceux qui lui donnèrent ensuite la mort de sang-froid, ont pu se convaincre qu'elle n'empêche pas de se battre en brave et qu'elle apprend à mourir en héros.

Sur la présentation de M. de la Rochefou-

cauld , ami de sa famille , André de Beauregard avait été nommé chanoine de l'église cathédrale de Luçon (1762) : son évêque attendait qu'il eût terminé ses études théologiques pour lui confier un important emploi , quand il se décida à s'attacher à Messieurs de St-Sulpice. Mgr Gaultier d'Ancyse , dont la mémoire est encore en vénération dans ce diocèse , honorait de son amitié la famille de son jeune chanoine ; il fit passer son canonicat sur la tête de son frère. Ce fut à cette occasion que l'abbé Jean de Beauregard se rendit à Luçon (1772) , où il passa un an. Ce temps ne fut point perdu pour lui ; son goût pour l'étude le suivait partout , il y employait tous ses loisirs , et pendant son séjour dans sa nouvelle patrie , il sut gagner le cœur de ses vénérables confrères et l'estime de son évêque ; enfin il revint à St-Sulpice pour y terminer ses études et prendre ses grades en Sorbonne.

Déjà les jours commençaient à devenir mauvais sur notre malheureuse patrie ; la philosophie moderne ne prenait plus le soin de cacher ses complots , elle allait jeter le masque. « Les grands , les ministres des rois , s'en avouent

» les adeptes. La faction impie attaqua le clergé
» de France et les vérités de la religion. Les
» évêques la défendirent avec une noble fidé-
» lité; mais, dans les rangs inférieurs, il y
» eut de tristes et de nombreuses désertions;
» et nous-mêmes, pendant que nous finissions
» nos études, nous avons eu la douleur d'en-
» tendre un prêtre doué de talents brillants,
» mais que la secte avait séduit, oser avancer
» les propositions les plus téméraires et les
» maximes les plus répréhensibles, en présence
» de l'assemblée générale du clergé de France
» de 1775, et des étudiants de la Sorbonne. Sa
» chaire était entourée de la secte des philo-
» sophes, tous brillants d'orgueil et de joie,
» et nous eûmes la douleur de voir les anciens
» évêques du clergé verser publiquement des
» larmes (1). » Témoin de ces infernales con-
spirations et partageant les pressentiments si-
nistres des hommes sages, le jeune abbé n'en
travaillait qu'avec plus d'ardeur à s'instruire de
la science sacrée; il entra en licence.

La Sorbonne avait alors ses solennités : on
ne les lui a point rendues. Un auditoire nom-

(1) Mandement de Mgr de Beauregard pour le carême
de 1839.

breux et choisi se pressait dans la vaste salle, la foule des étudiants avait voulu assister au triomphe du jeune licencié; un grand nombre d'évêques, de vénérables cardinaux présidaient cette réunion imposante. L'attitude de l'abbé de Beauregard était calme comme son cœur; il n'ambitionnait point les honneurs bruyants d'un triomphe éclatant, mais il ne redoutait pas la honte d'une chute. Son argumentation fut brillante; il fit voir une facilité remarquable, déploya une pureté d'élocution latine qui étonna, et sa modestie ne put trahir cette érudition, prodigieuse pour son âge, qui frappa d'admiration. Il fut vivement applaudi : mais quand il s'avança pour se jeter aux pieds de son évêque, Mgr Gaultier, profondément ému et fier d'un pareil succès, lui tendit les bras, et, le pressant sur son cœur, l'embrassa en versant des larmes. Enfin, après avoir consacré encore deux années à l'étude, le jeune chanoine fut élevé au sacerdoce. Il comprenait admirablement les grandeurs du saint ministère auquel il était appelé; il s'était bien pénétré des terribles devoirs qu'il impose, et reçut l'onction sacrée avec une foi, une piété, une abnégation, dignes des premiers disciples des apôtres. Mainte-

nant il pouvait aller évangéliser le monde.

Mais le monde oublie trop généralement, ou fait semblant de ne pas connaître l'étendue des sacrifices que se sont imposés les prêtres ; laissons l'évêque d'Orléans les lui rappeler : nous voudrions pouvoir écrire toute sa vie avec sa plume.

« Vous n'avez donc jamais pensé à ce qu'il
» en coûte à ces charitables ministres pour de-
» venir les pasteurs de vos âmes, ni aux sa-
» crifices qu'ils ont faits à Dieu ? Ne pouvaient-
» ils pas , comme vous , remplir une place dans
» la société ? se livrer à la culture , à l'indus-
» trie ? Ils ont renoncé aux établissements , aux
» liens du mariage , et toute leur vie doit être
» sévère pour eux . Pendant dix ans , les plus
» doux de leur vie , ils ont aliéné leur liberté ,
» ils ont plié leur volonté à des règles qui ,
» sans être trop sévères , exigent une fidélité
» continuelle . Pendant dix ans , ils se sont ap-
» pliqués laborieusement à l'étude pénible des
» langues , des sciences ecclésiastiques , à mé-
» diter les grandes vérités de la religion , et à
» former leur âme à la vertu . Quand ils ont été
» admis à monter à l'autel de Jésus-Christ ,
» quel a été le prix de leurs vertueux travaux ?

» C'est vous qui deviez faire leur récompense,
 » c'est à eux que nous vous avons donnés, c'est
 » vous qui nous les avez demandés ; et quelle
 » a été notre peine, quand ces bons prêtres,
 » qui allaient à vous avec tant de joie, sont
 » venus nous raconter leur douloureux désap-
 » pointement ! »

..... « Que leur reprochez-vous ? leur cré-
 » dit ? Nous n'en avons aucun, nous sommes
 » étrangers à toutes les affaires. Les lois nous
 » ont mis en dehors de toutes les institutions,
 » comme si nous étions étrangers à la France,
 » et à peine jouissons-nous du droit de visiter
 » les écoles de vos enfants. Serait-ce leur for-
 » tune ? l'Eglise n'a aucune propriété. Nous
 » sommes *salariés*, notre portion est courte ;
 » vos pasteurs sont souvent moins rétribués
 » que les chefs de culture de votre riche
 » Beauce, et encore ils prennent sur leurs be-
 » soins pour décorer les saints autels. Est-ce
 » leur domination ? vous le savez, le seul pou-
 » voir qu'ils ambitionnent, c'est de gouverner
 » vos âmes et de les gagner à Dieu (1). »

Cette triste perspective ne l'avait point ef-

(1) Mandement de Mgr de Beauregard pour le carême de 1839.

frayé; il n'avait écouté que son dévouement, et jamais peut-être vocation ne fut plus évidente ni plus généreusement suivie. L'abbé de Beauregard se rendit à Luçon (1776); mais il voulut d'abord revoir Poitiers et faire une visite à sa famille, à laquelle il donna une nouvelle preuve de son désintéressement. Sa dignité ecclésiastique lui assurait un revenu honorable; M. de St-Georges, son oncle, lui suggéra l'idée d'abandonner à ses frères sa part dans l'héritage de son père. Le pieux abbé fit plus encore; il promit de ne rien prendre dans les biens de sa famille, et de l'aider au contraire de tous ses moyens. Cette promesse, il l'a fidèlement remplie; mais la révolution, qui lui enleva ses revenus, dévora bientôt aussi la fortune de ses frères.

II.

Confitear tibi quidquid invenero
in libris tuis.... considerem
mirabilia de lege tuâ.

M. de Beauregard était prêtre; il avait alors vingt-six ans. Une santé minée par le travail n'avait pas permis à son frère de rester attaché à la communauté de St-Sulpice; Mgr Gaultier l'avait rappelé près de lui et l'avait nommé chanoine théologal de sa cathédrale et grand-vicaire. Il le trouva, comme il le dit lui-même, au milieu des bonnes œuvres et jouissant de la plus grande considération : on ne le nommait plus que le *saint homme*, et c'est encore ainsi

que le désignent à Moulinet les vieillards qui l'ont connu. Les deux frères habitèrent le même toit, ne firent qu'une bourse qui leur fut commune, et vécurent de la même vie.

Là il s'établit encore entre les deux chanoines une sainte émulation pour la vertu : tous deux avaient également compris la sublimité du sacerdoce, tous deux se montraient également dignes de leur saint ministère; mais, comme s'il eût pressenti que peu de temps lui serait accordé, l'aîné se pressait d'accomplir sa part de saintes œuvres; il semblait vouloir vivre en peu de temps d'une longue vie, et son zèle brûlant effrayait les âmes les plus saintes. Son frère paraissait prévoir qu'il était réservé à de plus longs combats; on eût pu croire qu'il était averti des coups violents et divers que lui ménageait la Providence, et les loisirs que Dieu lui laissait encore, il les employait à se préparer à la lutte. Dans le calme et le silence d'une vie paisible, il étudiait toujours, il étudiait encore; les diverses branches de la science sacrée étaient constamment le sujet de ses méditations. Doué d'une mémoire étonnante, il possédait à fond l'Écriture sainte et les Pères de l'Église; il se rendit familiers les historiens ecclésiastiques, les

conciles, la liturgie, et rédigea sur le dogme et la tradition des écrits importants qui ont disparu depuis dans la tempête.

Le chapitre de Luçon possédait de riches archives, une bibliothèque précieuse, et les couvents de la province renfermaient encore à cette époque bien d'autres trésors de ce genre. Il sut explorer avec une rare sagacité ces reliques des siècles qui ne sont plus, réunit de nombreux matériaux, rédigea des notes savantes, et écrivit une histoire des évêques de ce diocèse. Ce manuscrit doit être encore entre les mains de Mgr l'évêque de Luçon.

Ce fut aussi à cette époque que se développa le goût du laborieux et savant abbé pour l'étude des antiquités. Il se mit à remuer la poussière des siècles; mais il se garda bien d'imiter ces philosophes qui ne vont fouiller les cendres de nos pères que pour chercher à leur faire avouer des torts imaginaires, et, portant une main sacrilège sur leurs tombeaux, n'articulent en présence de leurs ossements blanchis que des récriminations et des sarcasmes. Loin de lui cette déplorable pensée. S'il compulse ces vieilles archives, s'il explore ces monuments usés et consacrés par l'aile du temps, c'est dans

des vues toutes réparatrices , c'est pour y trouver quelque chose à admirer , des enseignements utiles ; c'est pour s'approprier une expérience étrangère , usurpation bien légitime et trop rare. La science de l'antiquaire doit être une espèce de culte , car il n'est pas jusqu'aux fautes de nos pères dont nous devons les remercier : ne ressemblent-elles pas à ces signaux protecteurs placés près des lieux dangereux pour avertir l'ignorance ou la légèreté ?

La famille de M. de Beauregard avait toujours eu des relations avec le Luçonnais ; elle y avait des parents et de nobles amis ; il cultiva ces anciennes liaisons. La bonté de son cœur , sa science profonde et modeste , les grâces de son esprit , le charme de sa conversation , toutes ces qualités brillantes qui attiraient vers lui et fixaient pour toujours ceux qui l'avaient une fois approché , lui firent contracter des amitiés nouvelles. Il fut fidèle à toutes ; il y avait place dans son cœur pour beaucoup d'affections. Il donna de bonne grâce au monde tout ce qu'il crut pouvoir lui donner ; mais il lui refusa toujours ce qu'il regardait comme incompatible avec la sainteté et la dignité de son caractère. Sa vertu était assez forte pour ne pas craindre le

contact des sociétés profanes ; mais la société elle-même n'était pas ce que nous la voyons aujourd'hui. La noblesse de nos provinces de l'Ouest n'avait point encore épousé les préjugés de la philosophie moderne ; elle ne repoussait pas le prêtre, car elle pensait comme lui ; elle priait avec lui : le prêtre ne la fuyait pas, car il retrouvait autour du foyer des châteaux, ou dans les riches salons de nos villes, les mêmes hommes qu'il avait vus entourer sa chaire ou prier au pied de son autel. Le monde d'alors honorait le sacerdoce, et le sacerdoce en retour répandait sur le monde un parfum de vertu.

Cependant les belles traditions commençaient à se perdre, l'ambition chatouillait tous les cœurs. Alors que les dignités et les honneurs étaient devenus presque partout le prix de la faveur ou de l'intrigue, l'abbé de Beauregard eût pu beaucoup, pour son avancement et sa fortune, par les amis nombreux et puissants de sa famille ; ses talents, qu'on ne lui contestait pas, auraient même justifié, en quelque sorte, des sollicitations de ce genre. Mais de semblables pensées furent toujours loin de son cœur, et l'on pourra voir, dans le cours de cette vie, qu'il a refusé plus d'honneurs qu'il n'eût pu en

désirer. Nous n'irons pas plus loin sans en citer un exemple ; ce trait est ici à sa date , et il dira mieux que nous combien ses intentions étaient pures et son âme généreuse.

Nous sommes en 1777 ; il était très-lié avec les fils du marquis de la Coudraye , et surtout avec le chevalier. Celui-ci était un homme très-remarquable , un des meilleurs officiers de la marine royale , capitaine en second sous M. le comte d'Orvilliers , près duquel il se trouvait au combat d'Ouessant. Il avait quitté le service après cette célèbre affaire , et s'était entièrement livré aux sciences. Cette conformité de goûts resserra encore l'amitié qui l'unissait au jeune abbé de Beauregard ; il ne dédaignait pas de le consulter quelquefois , et le chargeait même de surveiller l'impression de ses ouvrages. On disait dans le monde que le chevalier de la Coudraye était franc-maçon , et même dans les dignités de l'ordre ; mais sa conduite était des plus régulières , des plus sages ; il avait perdu sa foi au contact des philosophes , et pourtant on ne s'en était pour ainsi dire pas aperçu , car il ne parlait jamais de la religion.

Un jour il avait invité son jeune ami à dîner ;

ils étaient seuls. — « L'abbé, lui dit-il, je remets depuis longtemps à vous faire une ouverture. Je voudrais vous voir plus heureux que vous ne l'êtes ici. Que pouvez-vous faire dans cette petite ville? on y étouffe... J'ai des vues pour votre avancement, et je veux vous mettre dans une position où vous n'aurez rien à désirer. Vous n'aurez qu'à choisir; honneurs, argent, plaisirs, rien ne vous manquera; toutes les portes s'ouvriront devant vous. »

— « Je suis trop paresseux pour avoir de l'ambition, dit le chanoine; je ne désire qu'une aisance, qui, je crois, ne me manquera pas. Mon frère et moi nous jouissons d'un revenu honnête; et il est probable que notre évêque n'ira pas chercher des étrangers pour les pourvoir des dignités de notre église. »

— « Cela peut être, reprit le chevalier; mais vous pouvez prétendre à quelque chose de mieux, et si vous voulez vous abandonner à moi, je vous promets de bien grands avantages. »

— « Eh! comment m'offrez-vous de si grands avantages? Il me semble que vous devriez commencer par vous-même! »

— « Oh! moi..... je suis philosophe, et j'ai tout ce que je désire. Je possède sept mille livres

de rente ; il ne m'en faut pas tant pour être heureux... *Avec quatre mille livres , que je suis assuré de trouver partout. »*

— « Mais que faudrait-il que je fisse , pour jouir des avantages que vous me faites entrevoir ? »

— « Rien... ou presque rien... Je ne vous demande que le serment , sur votre nouveau Testament , que vous ne révélez jamais ce que je vous aurai confié. »

— « Il faudrait donc que je me vouasse à l'hypocrisie ! car j'aurais l'habit et les manières catholiques et le cœur mécréant. »

— « Eh non ! nous sommes loin d'être athées..... »

— « Mais moi , interrompit vivement l'abbé , que serais-je donc ? Ce serait un serment téméraire et sacrilège ; je violerais un des commandements de mon Dieu. »

Le chevalier insista beaucoup. — « Des gens aussi délicats que vous ont bien fait ce serment... Vous êtes un imbécile. »

— « N'en parlons plus , dit le chanoine. » Et sur ce refus positif et absolu , son interlocuteur n'insista plus.

Si l'on considère que le jeune prêtre n'avait

que vingt-sept ans à peine, et que son tentateur, jouissant en effet d'un traitement de quatre mille livres, qui lui venait d'une source inconnue, semblait en état de tenir les promesses qu'il faisait; si l'on se rappelle que la franc-maçonnerie avait malheureusement alors des adeptes jusque parmi le clergé (1), on pensera sans doute qu'il y eut quelque mérite à repousser cette offre.

Nous dirons peut-être en son lieu ce qu'il advint du chevalier de la Coudraye.

En arrivant à Luçon, à sa sortie du séminaire, l'abbé de Beauregard n'y avait plus trouvé son vénérable évêque : Mgr Gaultier d'Ancyse, qui semblait n'être allé à Paris que pour y être le témoin du triomphe théologique de son jeune chanoine, était revenu presque aussitôt dans sa ville épiscopale pour y mourir. Les deux frères le pleurèrent comme un père, car l'illustre prélat les aimait comme s'ils eussent été ses enfants : leur reconnaissance dura autant que leur vie; leurs affections ont toujours été plus fortes que la mort.

L'église de Luçon avait alors à sa tête Mgr

(1) Voyez la note II.

de Mercy : le nouvel évêque ne tarda pas à apprécier messieurs de Beauregard ; il leur donna à tous les deux des lettres de grand-vicaire. Ce fut alors que M. Jean de Beauregard commença à être initié aux travaux épineux et difficiles de l'administration ecclésiastique, dans lesquels devaient plus tard briller du plus vif éclat sa haute science, son courageux dévouement et sa prudente fermeté. A cette dignité son évêque ajouta encore celle de grand-chantre du chapitre.

Exempt d'ambition et content de son sort, le jeune grand-vicaire vivait alors des jours heureux et paisibles, entouré de l'estime et de l'affection générale. La présence de sa vertueuse mère, qui vint à plusieurs fois faire chez lui un séjour de quelques mois, et qui fut aimée et respectée à Luçon comme elle l'était à Poitiers, ne contribua pas peu, il nous le dit lui-même, à lui attirer une grande considération. Mais cette considération, ce respect, avaient aussi d'autres causes que sa modestie ne lui laissait pas voir ; c'étaient les fruits de son propre mérite et de ses œuvres.

Sa maison fut toujours ouverte à tous les membres de sa famille, qui venaient souvent le

visiter. La terre de Curzon étant voisine de la ville épiscopale, sa sœur vint faire chez lui de fréquents et longs séjours avec sa jeune famille. Ses nombreux amis trouvaient à son foyer cette hospitalité antique, si cordiale, si généreuse ; et sa table était toujours entourée de quelques hôtes qu'une froide étiquette ne glaçait pas. Il aimait surtout à attirer près de lui les ecclésiastiques : MM. les curés des campagnes que leurs affaires appelaient à Luçon ne cherchaient plus d'autre asile, et, pour qu'ils ne se reprochassent pas de lui être importuns, il les visitait lui-même souvent. Il les aidait de ses conseils, les soutenait de son courage, confirmait leur foi par la sienne : car il comprenait de leur ministère toutes les amertumes, toutes les grandeurs ; il en avait senti les difficultés et l'importance ; il en honorait les mérites peu connus. Ces rapports fréquents et multipliés avec tous les membres du clergé ne contribuèrent pas peu à lui donner cette connaissance profonde du cœur humain qui rendit dans la suite son administration fructueuse et remarquable. Il se fit ainsi connaître, c'était se faire estimer ; et l'enthousiasme qui accueillit son apparition dans la Vendée, pendant ses jours de

gloire et de malheur, prouve à quel point il s'était dès lors acquis la vénération publique.

Mais quelque honorables que fussent ses revenus, ils n'étaient pas en rapport avec les dépenses que lui occasionnaient des habitudes si généreuses. Que sera-ce donc, si nous considérons les œuvres immenses qu'avait entreprises le théologal, et auxquelles fournissait la bourse des deux frères? car nous avons dit qu'ils n'en avaient qu'une. Ce serait peut-être ici le lieu de parler de ces belles institutions dont ces frères, dignes l'un de l'autre, dotèrent le diocèse de Luçon, de rappeler cet établissement pour l'instruction des enfants pauvres, et surtout ce *pensionnat de Luçon*, destiné à donner de l'éducation aux pauvres demoiselles, aux filles bien nées, que le défaut de fortune privait d'une instruction qui fût en rapport avec les exigences et la convenance de leur position sociale. Le zèle ingénieux et hardi de MM. de Beauregard avait su se procurer pour cet objet un vaste local, sur lequel furent faites pour 45,000 liv. de constructions : ils avaient obtenu des dotations qui assuraient à cet établissement un revenu de 47,000 liv. Que de travaux, de méditations et de peines n'exigèrent pas de telles

entreprises ! les voyages seuls qu'elles nécessitèrent enlevèrent plus de dix mille francs à leur propre bourse. Tant de sacrifices furent perdus ! L'établissement prospérait déjà ; il commençait à produire d'heureux fruits, s'était attiré de nobles et puissantes sympathies ; mais la révolution passa par là, et ces belles institutions furent emportées par la tempête (1).

L'abbé Jean de Beauregard refusa toujours sa part du mérite de ces grandes œuvres ; il nous représente partout son frère comme en ayant été l'âme et la tête : de son côté, le bienheureux André déclina constamment l'honneur qui devait lui en revenir. Ne nous établissons point les juges de ce généreux combat : leur vie, à l'un et à l'autre, a été assez riche en belles pages pour que nous puissions, sans leur faire tort, en passer quelques-unes sous silence, et même de celles qui suffiraient à illustrer toute une existence. Tandis qu'ils s'efforcent ainsi de dissimuler leur mérite, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils nous laissent admirer leur modestie ; tant il est vrai que ces nobles âmes ne peuvent nous dérober un de leurs titres à notre vénération, sans nous en manifester un autre.

(1) Voyez la note III.

On concevra bien maintenant que leurs revenus ne pouvaient suffire à de pareilles dépenses : cependant leur bourse était toujours ouverte au premier qui en avait besoin , et souvent ce qui n'avait été qu'un prêt obligeant devint forcément une aumône. Ils s'étaient donc vus obligés de contracter des dettes : mais à force d'ordre , de privations et de sacrifices , ils étaient venus à bout de les payer toutes, quand la révolution vint leur enlever une fortune dont ils savaient faire un si saint usage.

La piété du jeune grand-vicaire de Luçon était douce et indulgente ; il savait plier son zèle à ces ménagements de bon ton qui le sauvaient de l'importunité et n'étaient pour lui qu'une chance de succès de plus : quand on s'était mis à aimer l'homme , il n'était plus possible de fermer l'oreille aux enseignements du prêtre, qui se faisait comprendre à son tour. C'est ainsi qu'il porta dans bien des cœurs la lumière et la paix , et qu'il justifia dès lors les honneurs ecclésiastiques dont on avait entouré sa jeunesse.

Les travaux de son ministère et son ardeur pour l'étude avaient fatigué sa santé ; elle était

chancelante : on lui conseilla d'aller prendre les eaux de Martigné; il s'y rendit. Mme la marquise de R***, femme d'esprit, qui avait déjà passé l'âge mûr et marchait à la vieillesse, s'y trouvait à cette époque : elle professait avec beaucoup d'entêtement les erreurs de la religion réformée. Ce fut pour l'abbé de Beauregard un motif de plus pour l'environner de ses attentions et de ses prévenances. Il l'accompagnait dans ses promenades, la débarrassait du soin de porter sa Bible, dont elle ne se séparait pas. « Donnez, Madame, lui disait-il, je veux peser » Rome d'une main et Genève de l'autre. » Mais il ne lui parlait point de sa religion.

La marquise s'était attendue sans doute à des discussions, à des remontrances; elle s'était peut-être préparée à résister à cette lutte, mais elle n'avait pas compté sur tant de prévenances : la prévention fit chez elle place à la bienveillance; elle ne se garda plus; elle était vaincue ou sauvée.

Un jour, le jeune apôtre avait plus particulièrement cherché les moyens de ramener cette âme égarée; sa préoccupation ne le quitta pas, même pendant le repas, qui se prenait en commun. Mme de R*** la remarqua.

— « Monsieur l'abbé, lui dit-elle au sortir de table, vous m'avez regardée trois fois pendant le dîner, avec des yeux qui voulaient dire : *« Quel dommage que cette âme soit damnée ! »*

Le pieux abbé en convint ; puis il commença à croire qu'elle pourrait bien ne l'être pas.

— « Je suis touchée, continua-t-elle, de l'intérêt que vous me témoignez, et je voudrais être mise à même de vous prouver ma reconnaissance. »

— Ah ! madame, cela vous est facile, s'écria le missionnaire ; et, saisissant l'occasion qui lui était offerte, il jeta dans cette conscience de ces paroles qui réveillent les âmes engourdies et y font naître le doute ; car il savait que le doute dans l'erreur, c'est presque la foi. Puis, laissant le trait dans la blessure, il conseilla pour la guérir une lecture que la marquise de R*** lui promit de faire.

De retour à Luçon, M. de Beauregard avait repris ses occupations et ses bonnes œuvres, lorsqu'on vint, de la part de quelqu'un qui ne voulait pas être connu, le prier de désigner un prêtre du diocèse capable d'instruire une personne de la religion réformée. Quelque temps

après , la marquise , qui avait voulu lui ménager cette surprise , lui annonça elle-même qu'elle venait de faire son abjuration.

Mais l'orage amassé sourdement sur la France par le philosophisme et les sociétés secrètes , commence à gronder dans les régions de la politique. Cette vie , si paisiblement vécue à l'ombre de l'autel , cette vie si douce va devenir amère..... Elle le fut en effet pour bien des cœurs ; mais celui que nous essayons de faire battre encore sous notre plume , sut trouver de la joie dans les larmes. On va tout lui ravir , excepté le bonheur du dévouement et la paix d'une conscience pure ; il va beaucoup souffrir , mais il ne sera pas confondu. L'abbé de Beauregard était digne de l'adversité : disons plus , elle lui eût manqué ; elle lui était due.

Né dans une de ces familles patriarcales qui dès lors commençaient à devenir rares , il avait sucé avec le lait ces belles traditions d'une société qui n'est plus. Mûri avant l'âge , il était arrivé à cette époque de la vie où l'on dit que les hommes sont mûrs. Il unissait à une piété angélique , à l'ardente charité d'un apôtre , à la supériorité d'un savant , les belles manières et

la noblesse d'âme d'un vrai gentilhomme : nous avons donc raison de dire qu'il était bien préparé pour la lutte. Des combats s'apprêtaient, dignes du temps de l'église primitive ; mais la France avait alors pour les soutenir des hommes qui semblaient être de ces anciens jours.

L'assemblée nationale avait décrété la fameuse constitution civile du clergé (1790), et l'infortuné monarque qui laissait fuir de ses mains la puissance souveraine, avait fini par apposer à ce décret une sanction extorquée. Les tribuns du peuple applaudissaient au roi, tandis qu'il jetait ses armes et qu'il minait lui-même son trône ; puis leurs lèvres vomissaient leur fiel et ricanaient le sarcasme à la face du clergé fidèle qui défendait une à une les pierres du sanctuaire. Dès les premiers mois de l'année suivante, on se hâta de demander le serment aux dignitaires ecclésiastiques (1791). On vit alors tout ce qu'il y avait de courage et de désintéressement dans ce clergé de France auquel on prodiguait, même à la tribune, les plus grossières injures. Les révolutionnaires prétendaient par cette mesure *purger* les fonctions ecclésiastiques ; ils purifièrent le clergé de ses membres indignes, et ceux qui séparèrent leur cause de

celle de l'église romaine n'eussent servi dans son sein qu'à justifier les invectives de l'impiété. L'épiscopat et l'immense majorité des prêtres français refusa le serment, sans donner un regret à sa fortune anéantie. Interpellé par le président de l'assemblée révolutionnaire, le vénérable évêque de Poitiers répondit avec dignité :
« J'ai soixante-dix ans, j'en ai passé trente-
» cinq dans l'épiscopat; accablé de travail et
» d'années, je ne veux pas déshonorer ma
» vieillesse: je ne prêterai pas un serment (1)... »
De violents murmures l'empêchèrent d'achever.

Nous nous sommes laissés aller à citer ces paroles bien connues, mais qu'on ne saurait trop rappeler, parce qu'elles honorent un de nos plus respectables évêques.

MM. de Beauregard s'associèrent à la courageuse manifestation de tout ce qu'il y avait de pur parmi le clergé de France; mais ce n'était pas assez pour eux. Leur évêque, alors à Paris, ne pouvait soutenir que de loin dans leur foi les prêtres de son diocèse; ses grands vicaires ne négligèrent rien pour les éclairer et les détourner de cet acte fatal. Ils se mirent à

(1) Séance du 4 janvier 1791.

l'œuvre, firent imprimer des dissertations, des considérations, surtout les brefs du pape, et répandirent avec profusion tous ces écrits.

Ces protestations, ces instructions, éloignèrent d'eux les caractères timides, et leur valurent des menaces de la part de quelques hommes qui étaient devenus révolutionnaires à force de lâcheté.

Un M. de la V*** était alors sénéchal de Luçon ; il devait toute sa fortune à l'église, et pourtant il se rangea parmi les persécuteurs. Deux des brochures dont nous venons de parler lui avaient été adressées ; il en fut irrité, craignant sans doute d'être compromis par cet envoi. Rencontrant un jour les deux frères, il leur dit avec colère : « Monsieur le théologal, prenez » *garde à vous ; votre tête ne tient pas bien sur* » *vos épaules* : vous, monsieur le grand chantre, » *on vous enverra à Madagascar !* » Cette menace ne s'est que trop réalisée pour l'un et pour l'autre.

La persécution commença.

On avait saisi à Ste-Hermine un pli envoyé par le théologal au curé de la Réorthe. Il contenait une lettre non signée et quelques instructions : c'était en avril 1791. Cette lettre

fut dénoncée. M. André de Beauregard fut tra-
duit devant le tribunal criminel de Fontenay ;
il y subit un interrogatoire (1). Cette affaire
semblait devoir se terminer par un acquittement,
quand arrivèrent, le jour même où le jugement
devait être rendu, les commissaires nationaux
qu'on avait envoyés dans la Vendée (juin 1791).
Ils se firent rendre compte de cette procédure,
blâmèrent le ministère public de n'avoir pas fait
arrêter *le criminel*, et soufflèrent sur le tribunal
leur rigoureux libéralisme. Mais le procureur
syndic du département fit avertir en secret le
saint théologal, qui partit aussitôt : il fut à
Paris rejoindre son évêque. L'administration
du diocèse restait donc aux mains de M. Jean
de Beauregard.

Les commissaires étaient accompagnés du
général Dumouriez, qui, donnant alors car-
rière au plus fougueux *patriotisme*, se couvrit la
tête du bonnet rouge, dansa sous les halles de
Luçon avec la populace, en même temps qu'il
cherchait à attirer toutes les rigueurs sur la ca-
tholique Vendée. L'abbé de Beauregard se pré-
senta donc devant eux, à la place de son frère.

(1) Voyez la note IV.

Gensonné, avocat du barreau de Bordeaux, fédéraliste, homme incendiaire, le reçut fort durement. Gallois, jeune encore, manifesta des intentions moins hostiles, vanta beaucoup le pensionnat de Luçon dont il avait étudié l'esprit, loua le théologal sur cet établissement et fit des vœux pour sa conservation. Mais, à leur retour à Paris, ces deux députés firent à l'assemblée nationale un rapport rempli de contradictions, d'accusations calomnieuses et d'invectives indécentes.

On ne verra peut-être pas ici sans intérêt comment le journal des décrets rend compte de ce rapport (1).

« MM. Gallois et Gensonné, commissaires
» nationaux envoyés dans le département de la
» Vendée, ont rendu compte de leur mission.
» L'époque de la prestation du serment ecclé-
» siastique a été le signal des troubles qui ont
» déchiré cette contrée. Les prêtres *réfractaires*,
» abusant de l'ignorance et de la bonne foi des
» *citoyens* des campagnes, les avaient armés
» *des poignards du fanatisme*. Ils étaient par-
» venus à persuader à ces hommes trop cré-

(1) Voyez la note v.

» dules, que le baptême, le mariage, et le via-
» tique, administrés par les prêtres constitu-
» tionnels, étaient nuls ; que le diable s'empa-
» rait soudain et du corps et de l'âme des morts
» enterrés par eux. Ces coupables inepties
» avaient tellement effrayé les malheureux
» villageois, qu'ils fuyaient les églises desservies
» par des prêtres assermentés, et couraient en
» foule à deux ou trois lieues pour entendre la
» messe d'un ecclésiastique réfractaire.

» C'est d'une communauté de missionnaires
» établis dans le bourg de St-Laurent que jail-
» lissaient tous les poisons qui ont corrompu
» l'esprit des habitants des campagnes. Ces
» ministres dangereux et coupables se sont
» coalisés avec l'ancien évêque de Luçon, le
» sieur *Beauregard*, son grand vicaire, et les
» prêtres non assermentés, pour s'opposer à
» l'exécution des décrets sur l'ordre civil du
» clergé.

» Les commissaires ont donné les mêmes dé-
» tails à l'égard du district de Châtillon, départe-
» tement des Deux-Sèvres. Ils sont parvenus
» avec beaucoup de peine, de sagesse et de
» prudence, non pas à ouvrir les yeux des ci-
» toyens aveuglés par la superstition, mais à

» les maintenir dans la soumission due aux
 » lois (1). »

De semblables rapports, rédigés dans les clubs où aimaient à pérorer les avocats de province, commentés de cette façon par des avocats de Paris, rendaient tous les jours la situation plus grave. Des hommes de sang, et parmi eux le trop fameux Fauchet, évêque intrus du Calvados, ne cessaient de faire retentir la tribune de l'assemblée législative de leurs déclamations furibondes contre les prêtres fidèles.

« Il est temps, s'écriait cet impie, d'anéantir
 » le fanatisme des émissaires de *l'évêque de*
 » *Rome*... Voyez à quelles horreurs, au nom
 » de Dieu, ces arbitres des consciences portent
 » leurs timides prosélytes; voyez avec quelle
 » audace ils *inoculent la rage* dans le cœur de
 » leurs concitoyens. Ils voudraient *nager dans*
 » *le sang* de leur patrie; c'est leur plus douce
 » espérance. En comparaison de ces prêtres,
 » les *athées sont des anges*...

» Ces mauvais prêtres n'ont qu'anathème
 » dans la bouche et que fiel dans le cœur; ils
 » professent une *religion de réprobation et de*

(1) Séance du 9 octobre 1791.

» *sang*, et s'empressent de tuer les hommes
» pour les damner plus vite... Ce sont des
» *loups enragés*, qui dévoreraient la douce
» *brebis*... Il est temps que le glaive de la loi
» s'appesantisse sur les coupables. Ce sont des
» pestiférés qu'il faut envoyer dans les lazarets
» de Rome... Ils sont aussi lâches que vindi-
» catifs ; leurs armes sont les poignards et le
» poison ! »

Ces passages, pris dans les discours de cet évêque constitutionnel, donneront une idée de l'éloquence de l'époque ; que penser de ceux qui ne rougirent pas d'applaudir à de pareilles diatribes ? Ce n'est sans doute pas un mal de rappeler ces choses à ceux qui les ont oubliées, de les apprendre à ceux qui les ignorent ; elles peuvent être un salutaire enseignement.

Cependant le peuple des campagnes commençait à s'agiter. Blessé dans ses affections, offensé dans sa conscience ; quand il vit la révolution s'en prendre à cette religion à laquelle il semble qu'il ait plus de droits que les autres classes de la société, puisqu'elle seule peut ici-bas lui faire oublier les rigueurs de sa vie ; quand il se vit enlever ses pieux consolateurs,

les confidants de ses souffrances, les promoteurs de ses espérances, il se mit à secouer violemment le joug qu'on cherchait à lui imposer. Dans les districts de la Vendée, il chassa les prêtres constitutionnels, et quand ils essayèrent d'exercer leur ministère sous la protection des baïonnettes, il déserta leurs temples et fut adorer son Dieu dans les bois. Des troubles de ce genre avaient eu lieu à Montaigu, et la municipalité de cette ville avait favorisé cette manifestation courageuse.

Dans l'impossibilité de sévir contre les masses, les révolutionnaires tournèrent alors leur vengeance contre les dignitaires du clergé. Le temps était venu où M. Jean de Beauregard allait souffrir aussi des persécutions pour la justice. Toujours fermement résolu à ne pas mentir à sa conscience, à refuser un serment qu'elle ne lui permettait pas de prêter, il se laissa jeter en prison et subit à Fontenay une détention de trois mois. Si l'on s'était flatté d'abattre son courage par cette mesure violente, on se trompa; il fut à peine rendu à la liberté, qu'il reprit les travaux, périlleux alors, de son saint ministère, et redoubla de zèle dans l'administration du diocèse confié à ses soins.

Mais on lui prépara bientôt des vexations nouvelles ; il est averti qu'on va venir le saisir encore, et que, lié sur une charrette, il sera reconduit à Fontenay. Il se vit donc forcé de fuir pour un moment une persécution si persévérante ; il pensa qu'une absence temporaire le ferait peut-être oublier. — Les passions s'usent d'autant plus vite qu'elles sont plus violentes. — Il se rend à Poitiers, dans sa famille, et bientôt il se retire à Moulinet pour y vivre caché. On était alors à Pâques de l'année 1792 ; il devint le confesseur et l'aumônier de sa mère et de son frère aîné ; l'un et l'autre parent, grâce à lui, accomplir encore cette fois un des grands devoirs imposés par l'Église. « O famille admirable ! s'écrie à cette occasion M. l'abbé Cousseau (1) ; ô temps heureux de la naissance du christianisme ! ô antique simplicité de nos pères dans la foi ! âge fortuné où, au milieu des persécutions, chaque maison était une église ! vous voilà revenus. Saint Paul repaissant sur la terre pourrait encore, dans ses divines épîtres, saluer cette famille de saints et leur église domestique, *et domesticam ecclesiam eorum.* »

(1) Oraison funèbre de Mgr de Beauregard.

M. de Beauregard avait à peine quitté Luçon quand le district de Fontenay, dont tous les membres étaient ouvertement hostiles au clergé, manda dans cette dernière ville tous les prêtres du diocèse. Il s'agissait de faire exécuter un nouveau décret de l'assemblée législative, ordonnant encore une fois aux ecclésiastiques de prêter le *serment civique*, à peine de perdre leurs émoluments et pensions, d'être réputés *suspects de révolte contre la loi et de mauvaises intentions contre la patrie*, d'être soumis à une surveillance sévère et chassés de leurs départements, *sans préjudice de la dénonciation aux tribunaux*. On avait ainsi ouvert à l'arbitraire plus de portes qu'il n'était besoin.

Avait-on, pour cette convocation, profité à dessein de l'absence du grand vicaire, dont on redoutait et l'influence et la résistance courageuse ? Nous ne pouvons l'affirmer ; mais il est constant qu'il ignora cet ordre ; il n'en fut instruit que par le zèle officieux et éclairé d'une personne d'un grand caractère.

Madame de Grimouard en avait eu connaissance ; elle sut que le clergé avait résolu d'y obtempérer ; mais tous les dignitaires s'étaient éloignés, et dans un moment si critique le dio-

cèse manquait d'un chef régulièrement constitué. On avait lieu de craindre que ce fatal abandon ne jetât tous ces prêtres dans le découragement, l'incertitude ; il pouvait être , au moins pour quelques-uns, le signal et la cause d'une chute, douloureuse pour les fidèles, fatale à l'église de France.

La pieuse M.me de Grimouard avait senti tout cela ; elle donne avis à M. de Beauregard de tout ce qui se passe, et, ne doutant pas un instant de la détermination qu'il allait prendre, elle lui prépare un logement chez elle.

Son attente ne fut pas vaine ; la résolution du grand vicaire de Luçon fut bientôt prise. — « A » Dieu ne plaise, dit-il, que j'épargne ma vie ! » Je ne vaux pas mieux que les autres ; je n'ai » été revêtu de dignités qu'afin de leur servir » d'exemple dans la foi. C'est mon devoir, et j'y » vole. » — Sa vertueuse mère ne pensa point à le retenir ; elle ne l'avait pas mis au monde pour en faire un apostat ou un lâche : il partit.

On ne s'était pas attendu à sa venue, et l'étonnement qu'elle causa serait de nature à nous confirmer dans la pensée que nous avons émise, qu'on avait voulu profiter de son absence. Le

district de Fontenay avait pour président M. P***, avocat distingué.

— Que venez-vous faire ici ? lui dit-il durement.

— J'obéis à vos ordres, et je viens présider le clergé.

— On sait assez votre entêtement, et que vous n'êtes pas disposé à vous soumettre à la loi.

— Je suis très-disposé à obéir en tout ce que me permettra ma conscience.

Comme on le pense bien, le serment ne fut pas prêté ; mais, quelques jours après, le district enjoignit à tous les prêtres qui n'étaient pas nés dans le département d'en sortir dans les vingt-quatre heures. Cet ordre atteignait M. de Beauregard, contre lequel il paraissait surtout dirigé ; il quitta donc Fontenay le 15 juin 1792.

Avant de se rendre à Poitiers, il voulut visiter une fois encore sa jeune famille du pensionnat de Luçon qui était déjà dispersée ; la plus grande partie se trouvait à la Chardière. Les ministres de la religion ne pouvaient déjà plus se montrer sans danger, ils étaient contraints de cacher

leur caractère sous des habits laïques ; cependant il parvint sans accident à cet asile. A la vue de ce pauvre troupeau désolé, de bien tristes pensées durent surgir dans son âme. C'était là cette institution précieuse, fruit de tant de méditations, de tant de travaux, de tant de sacrifices ; cette institution à laquelle semblait réservé un avenir si brillant, qui promettait de si heureux résultats pour le bien de la religion et celui de la province. Rien ne pouvait plus l'arracher à une destruction prochaine et déjà commencée. Elle fut bientôt anéantie. Mme de Ché vigné avait recueilli vingt des jeunes élèves à la Gracière, près Saint-Fulgent ; elles passèrent la Loire avec l'armée vendéenne et périrent presque toutes. La nièce du pieux fondateur de cette maison, Mlle Valérie de Curzon, qui s'y trouvait alors, fut recueillie au Mans, et renvoyée à sa famille plus d'un mois après ces désastres.

Le cœur navré, mais toujours fort, M. de Beauregard quitta la Chardière. Le moment était critique ; les chemins étaient peu sûrs. Il devait passer quelques jours au château du Paillis, chez Mme la vicomtesse de Lespinay : obligé de s'arrêter, près de Saint-Fulgent, dans une auberge, il y rencontra le général Sapi-

naud (1) de la Verrie, déguisé comme lui. Ce Vendéen fidèle, qui fut tué depuis au Pont-Charron, lui apprend que l'on commençait à faire *la chasse* aux prêtres, et que ce jour-là même on était à la recherche du curé du canton. Ils usèrent d'une grande réserve; ni l'un ni l'autre ne furent reconnus; et, comme M. de Sapinaud venait de partir, il arrive un gendarme qui demande à déjeuner.

« Que de nouveau? dit l'hôtesse.

— Ne m'en parlez pas! voilà trois heures que nous sommes à la chasse d'un prêtre, et le maire m'a posté dans un passage où j'ai entendu les balles siffler à mes oreilles.

— Qu'a donc fait ce prêtre? demande l'abbé de Beauregard en affectant un air indifférent.

— Je n'en sais rien, fit le limier des révolutionnaires, honteux du rôle qu'on lui faisait jouer; c'est une folie qui leur passe par la tête: quant à moi, je n'y retourne plus. »

Ce colloque venait confirmer l'avertissement que M. de Sapinaud avait donné à l'abbé de Beauregard: celui-ci se hâta de quitter l'hôtel-lerie; il remonta à cheval, suivi de son valet

(1) M. Sapinaud de la Verrie était oncle de M. Sapinaud de la Rairie qui commanda l'armée du centre en Vendée.

de chambre. Arrivé devant la gendarmerie de Saint-Fulgent, un jeune homme bien mis l'aborde :

« Monsieur, on dit qu'il y a un prêtre dans le canton ; ne l'auriez-vous point vu ? »

— Eh ! par quel ordre, monsieur, poursuit-on ainsi les prêtres ? Vous me faites une question bien inconvenante ! » — Puis il mit son cheval au galop et gagna au plus vite le Paillis.

Il espérait pouvoir prendre quelque repos dans cet asile. Mme la vicomtesse de Lespinay avait fait ses arrangements avec les gendarmes, qui souvent ne demandaient pas mieux que de fermer les yeux ; elle espérait n'être pas inquiétée, on le lui avait promis, elle en avait reçu et donné l'assurance. Soins inutiles ! le domestique du grand vicaire de Luçon avait été reconnu tandis qu'il faisait mettre un fer à l'un de ses chevaux : il fallut partir le soir même ; il arrive à Fontenay, qu'il quitta dès le lendemain pour regagner Poitiers.

Caché à Moulinet, M. de Beauregard y vécut dans le silence de la proscription, avec son frère aîné et le jeune Amable de Curzon, fils de sa sœur. Sa retraite fut bientôt troublée par les vociférations et les hurlements des *patriotes* de

Poitiers, qui se firent un plaisir cruel d'aller enlever, dans le jardin de la maison de campagne de madame de Beauregard, un pin superbe qu'elle-même avait planté dans sa jeunesse. Ils en voulaient faire un *arbre de la liberté*. Amère ironie!.... Et le fils de cette femme était là, cherchant à dérober sa tête à la hache dont il entendit les coups retentir au pied de l'arbre! Il ne fut point découvert.

Blessé dans ses affections les plus chères ; gémissant à la fois sur les outrages lancés à la face de son roi , sur les blasphèmes vomis contre son Dieu , sur les maux de sa patrie , et sur les désastres de sa famille ; son cœur était resté calme et paisible comme la vertu. Il avait conservé une étonnante tranquillité d'esprit ; et même, il nous l'a dit depuis, son âme alors était fort active.

Il enseignait le latin à son jeune neveu , qui lui servait la messe dans la chapelle domestique, où ils se rendaient en passant par une fenêtre intérieure ; mais surtout il employait une grande partie de son temps à écrire sur divers sujets. Pourquoi faut-il que la tendresse craintive de sa mère ait détruit ces ouvrages , bien intéressants sans doute ! Mais ne la blâmons pas de

nous les avoir fait perdre ; on était alors au temps de la terreur.

Trois mois s'étaient ainsi passés dans la réclusion la plus absolue ; car le lieu de sa retraite étant dominé de toutes parts par des coteaux qui permettent de tout y voir, la prudence lui défendait de prendre l'air, même dans un parc entièrement clos. Le danger devenait tous les jours plus imminent, et les conséquences d'une arrestation plus graves. On demandait aux ecclésiastiques un nouveau serment dit *d'égalité et de liberté* : la déportation fut bientôt décrétée contre tous les prêtres qui ne l'auraient pas prêté ; M. de Beauregard était résolu à la souffrir plutôt que de forfaire.

Mais ce n'était pas assez pour lui : il veut encore faire parvenir la lumière jusqu'à ses frères. Le séminaire de Poitiers est rempli d'ecclésiastiques détenus ; on doit leur demander le serment le lendemain même, et aucun d'eux, peut-être, n'a pu éclaircir ses doutes, aucun ne connaît la décision et les motifs des sages de l'épiscopat, qui se sont prononcés.

Nous avons vu naguère le grand vicaire de

Luçon quitter sa retraite pour aller confesser sa foi à la tête du clergé de son diocèse. C'était un acte de courage, mais c'était un devoir : le gouvernement de cette église lui avait été confié, il devait tracer par son exemple une ligne de conduite à ses prêtres qui n'avaient qu'à suivre l'empreinte de ses pas. Mais qui le force aujourd'hui à exposer sa vie? — Car la déportation, c'était la mort. — Qui l'oblige à sortir de sa retraite pour aller éclairer la conscience de prêtres qui n'ont point été mis sous sa garde, dans un diocèse qui n'est plus le sien, dans lequel il n'a pas de pouvoirs, nous allions dire pas de devoirs?

Il pénètre dans le lieu de la détention, montre des lettres de son évêque, expose clairement les invariables règles de l'Église, appelle à son secours le témoignage des Pères et la parole divine; Il avoue la grandeur du sacrifice, mais il en démontre avec chaleur la nécessité et les mérites. Les prisonniers encouragés persistent dans leur résignation au martyre; ils restèrent dans leur cachot. Heureux d'avoir gagné sa cause, l'avocat de la foi se retire et rentre dans sa retraite : Dieu ne permit pas qu'il fût pour lors inquiet.

Echappé comme par miracle aux massacres de septembre , le théologal de Luçon avait pu s'évader de Paris vers le milieu d'octobre ; il vint à Moulinet rejoindre son frère. Cette réunion fut douce ; l'interruption de sa correspondance , les tristes nouvelles qui arrivaient de la capitale , avaient jeté de grandes inquiétudes dans la famille ; son retour y ramenait la joie , du moins une de ces joies douloureuses et préoccupées , telles qu'on en pouvait avoir à cette époque ; encore ne fut-elle pas de longue durée.

Par un de ces jours tristes et froids de la fin de décembre , un officier de volontaires frappait à la porte de la maison de Moulinet. Il dit porter le nom de ses hôtes , être allié à leur famille , et demande l'hospitalité ; elle lui fut généreusement accordée. On le reçoit avec amitié , il dîne avec MM. de Beauregard , et , après avoir mangé de leur pain , après s'être chauffé à leur foyer , peut-être après avoir approché ses lèvres de leur front , il court à Poitiers pour les vendre. C'est assez dire qu'ils furent condamnés à la déportation.

Le 1^{er} janvier 1793 , leur mère elle-même vint leur apprendre cette fatale nouvelle ; ils la reçurent avec calme : depuis longtemps ils avaient

fait le sacrifice de leur repos et même celui de leur vie. Ils dirent leur messe avec la même paix qu'ils eussent pu le faire autrefois à l'autel de leur chapitre; puis ils se rendirent à Poitiers.

Le théologal était malade; Mme de Beauregard, qui voulait au moins sauver un de ses enfants, obtint, à force de sollicitations et eu égard à l'état de sa santé, qu'on lui laissât celui-là. On le lui laissa donc *en prison* à la Visitation, d'où plus tard il fut transféré à Paris pour y recevoir le martyre. Quant à son frère, on lui permit de choisir le lieu de son exil. Il désigna l'Angleterre; c'était alors le point que les prêtres pouvaient atteindre le plus vite et avec le moins de dangers.

III.

Migravit Judas propter afflictionem et multitudinem servitutis.

Avant d'aller plus loin , jetons un regard sur la situation dans laquelle se trouvait alors la famille de M. de Beauregard ; ce sera dire en même temps qu'elles étaient les douleurs de son âme.

La France était en feu ; le trône et l'autel s'éroulaient avec fracas, et le monde était dans la stupeur à l'aspect de ces ruines. Les amis, les défenseurs du roi venaient de fuir leur déplorable patrie; les ministres de Dieu, dont la tête

était mise à prix, attendaient qu'on vînt la leur prendre ; l'infortuné Louis XVI, prisonnier au Temple, voyait se dresser l'échafaud par lequel il allait monter au ciel.

M. de Beauregard père n'avait pas à gémir sur de si terribles désastres ; il avait été enlevé à sa famille dès 1770.

Dépouillé de ses pensions et de ses places, Emmanuel, l'aîné de ses enfants, succombant sous les ruines de sa maison dont il était devenu le chef, consumait sa vie en s'efforçant d'amortir les coups de la révolution et de réunir les restes de sa fortune pour nourrir les débris de sa famille.

André, en prison à Poitiers, était déjà sur les marches de l'échafaud.

Capitaine au régiment d'Angoumois, Charles, d'après les ordres des princes, avait émigré en Espagne avec les autres officiers de son régiment.

Mme de Curzon venait de perdre son mari, mort à Verdun en allant rejoindre ses parents émigrés ; elle restait chargée d'une famille encore bien jeune et déjà nombreuse.

Vincent, directeur des fermes du roi, avait vu les fermiers généraux égorgés, et attendait à

Paris son frère André pour l'y voir mourir.

Thomas, garde du corps, avait accueilli avec transport la pensée chevaleresque de l'émigration ; sans autre fortune que sa fidélité et son épée, il parcourait avec les défenseurs du roi les champs de bataille de la Belgique et de la Hollande ; il allait combattre encore dans ces plaines de Nerwinde où, cent ans plus tôt, son aïeul avait été blessé dans une sanglante et mémorable victoire.

Enfin Mme de Beauregard, veuve, portant la couronne de soixante-quatorze années de vertus, venait d'être condamnée à la prison comme *suspecte et dangereuse pour la république*. Cette mère infortunée autant que courageuse présenta une requête au comité de surveillance ; elle y disait que ses enfants étant emprisonnés, il devenait urgent qu'elle eût la liberté de pourvoir à leur subsistance ; elle demandait encore cette *grâce* en considération de ses infirmités et de son grand âge. On ne lira pas ici sans intérêt la réponse qui fut faite à cette requête ; c'est un monument curieux, à joindre à tous ceux que nous avons déjà sur cette époque grotesquement tragique.

« Vu la pétition, voulant concilier, autant

» qu'il est possible, *la sûreté publique avec*
» l'humanité ; attendu l'âge de l'exposante ; at-
» tendu encore qu'elle a deux enfants en dé-
» tention, qu'elle a des petits-enfants dont la
» mère sera aussi en détention, que lesdits en-
» fants sont très-jeunes : le comité arrête que
» l'exposante *demeurera en détention chez elle,*
» lui fait défense de vaquer au dehors, à la
» charge qu'elle *restera sous la surveillance du*
» *garde-scellés.* »

Telles étaient les faveurs que la révolution distribuait alors à la famille de l'abbé de Beauregard ; et cependant il ne trouvait lui-même, pour qualifier de pareils actes, que des paroles pleines d'indulgence. « Il est juste d'excuser le » style et la logique bizarre du comité de sur- » veillance, et de lui pardonner les résultats de » ses dispositions ; elles étaient prescrites par » les lois du *gouvernement révolutionnaire.* » Mais un pareil gouvernement peut-il faire ce que la raison et la justice nomment *des lois!*

IV.

Omnis qui zelum habet legis
exeat post me.

Ceux qui ont connu l'âme de M. de Beauregard n'auront pas de peine à comprendre combien fut douloureuse la blessure que reçut alors son cœur. Il fallait quitter cette mère si pieuse, si dévouée, si tendrement aimée; il fallait se séparer d'elle au moment où son grand âge, les persécutions dont elle était l'objet, les émotions cruelles qui se succédaient sans interruption et torturaient son âme sensible, semblaient devoir abrégér encore le temps, si court déjà, qui lui

restait à vivre. Il ne la verrait pas mourir !

Tous ces frères , nourris sous le même toit , guidés ensemble et par la même main vers les sentiers de la vertu et de l'honneur, le vent des persécutions les avait poussés vers des points éloignés du monde ; et ceux que des chaînes pesantes n'avaient pas gardés à la fureur des bourreaux , se cherchaient parmi les nations étrangères. Se réuniraient-ils un jour ?

Mais le prêtre fidèle trouvait dans sa foi , dans cette foi vive qui transporte les montagnes , des consolations pures et efficaces. « Que lui faisait » ce qu'on appelait son exil ; la terre n'est-elle » pas tout entière à ce Dieu de ses pères qui » la tient dans sa main ? Ne sommes-nous pas » tous étrangers et voyageurs ? Ne tendons-nous » pas vers notre commune et véritable patrie à » travers les épreuves diverses de ce qu'on » nomme la vie ? Il ne la perdra jamais de vue, » cette patrie ; il y retrouvera et son Dieu , et » son roi , et sa mère. »

M. de Beauregard quitta Poitiers le 14 janvier 1795 ; il était à Paris lorsque fut consommé le grand forfait de la révolte : il entendit le roulement des tambours qui tâchaient de couvrir la voix du fils de saint Louis , alors que , près de

monier au ciel, il offrait à son peuple un généreux pardon. Ce bruit lugubre impressionna douloureusement son cœur; il était toujours présent à sa mémoire; il nous disait, dans ses derniers jours, qu'il lui semblait encore l'entendre.

La capitale était alors plongée dans une de ces sinistres paix qui épouvantent; le peuple se taisait dans l'horreur, puisqu'il n'avait plus le courage de l'indignation; et les régicides eux-mêmes, effrayés d'avoir pu ce qu'ils avaient fait, d'avoir fait ce qu'ils avaient pu, laissaient un moment respirer leur fureur. Ce déchirant spectacle consola presque le proscrit de son exil: il ne reconnaissait plus sa patrie, il ne pouvait plus la regretter; il quitta Paris, emportant le testament sublime de son malheureux roi.

C'est un cruel châtement que l'exil, surtout quand la confiscation l'a précédé, que l'indifférence le suit. Transporté loin de toutes ses affections au milieu d'un peuple dont il ignore les usages et même la langue, quelque part qu'il tourne ses regards, l'exilé ne trouve rien sur quoi il puisse les reposer avec intérêt, ni personne qui les comprenne et qui leur réponde. Privé de toute ressource, livré à tous ses be-

soins, il en coûte pourtant à sa main qui fit autrefois l'aumône de s'ouvrir pour la recevoir. Son extérieur avoue-t-il sa misère? on l'évite, on en a honte; s'il la dissimule sous des dehors propres et décents, on les lui reproche et l'on cesse de le secourir, sans penser à ce qu'il lui en a coûté de privations et de veilles pour conserver cette trompeuse apparence, faible satisfaction accordée à nos préjugés et à sa dignité personnelle. On conteste son mérite qui a peine à se faire jour et que sa position paralyse; on lui dispute jusqu'à son bonheur passé qu'on met en doute, jusqu'à sa position sociale à laquelle on se résout difficilement à croire; et ce n'est qu'en hésitant et comme à regret qu'on lui accorde quelque sympathie. Ah! pitié, pitié pour les exilés politiques! Nos pères ont souffert comme eux, près d'eux peut-être!

En partant de Poitiers, M. de Beauregard avait partagé avec son frère, le théologal de Luçon, la bourse commune: ce qui lui en revint, joint à une somme à peu près pareille que lui prêta l'abbé de Tersans, son ami, dut suffire aux besoins de son exil en Angleterre et de son séjour dans la Vendée. Il trouva à Londres les

vicaires généraux du diocèse de Poitiers, ses amis, et devint le confident des prélats français qui s'étaient réfugiés dans la Grande-Bretagne : c'étaient Mgr le comte de la Marche, évêque de St-Paul-de-Léon ; Mgr de Hercé, évêque de Dol ; Mgr de Talaru, évêque de Coutances, qui se montrèrent toujours les protecteurs des émigrés et les fermes soutiens de la noble cause de nos rois. Les recommandations de l'abbé de Torsans le firent admettre chez sir Charles Townley, riche catholique, savant antiquaire, propriétaire d'une collection remarquable et précieuse, que l'exilé visitait souvent, et qui ne contribua pas peu à développer chez lui ce goût prononcé pour l'étude des antiquités. Il ne tarda pas à se créer lui-même des amis parmi les notabilités de la science : il nous suffira de citer sir Bank, qui le reçut à son foyer et lui fit ouvrir les trésors scientifiques de la capitale de l'Angleterre.

Une circonstance remarquable — on la lira dans ses mémoires —, et qui prouve qu'il y avait dès lors en lui quelque chose de cet indéfinissable *fascination* qui nous étonnera toujours, mit M. de Beauregard en rapport avec le célèbre Pitt. Ce ministre lui fit offrir sa protection

et de l'argent ; l'abbé remercia beaucoup et n'accepta rien.

Il se lia encore avec les émigrés notables qui se trouvaient à Londres, s'acquit leur estime, et mérita les prévenances et les égards dont ils l'entourèrent. Son opinion ferme et bien connue, les services qu'il rendit à la légitimité, tant en Angleterre qu'en Vendée, étendirent encore ou fortifièrent ces amitiés, qui furent constantes. Il avait rencontré parmi les gentilshommes ses compatriotes le chevalier de la Coudraie, son ami : — « Et vos quatre mille francs ? » lui demanda-t-il. — Je les reçois, dit le chevalier, et je suis assuré de les trouver aussi en Danemarck, car je vais m'y rendre. » Il y reçut en effet cette somme, qui le suivait partout, et le grand vicaire de Luçon en acquit la certitude, étant encore en correspondance avec lui à cette époque.

Au mois d'avril 1793, M. de Beauregard quitta Londres pour aller rejoindre à Reading son frère Charles, qui, fatigué de son inaction, avait quitté le poste qu'il occupait en Espagne. Quand l'ouragan des révolutions est venu fondre sur une famille et qu'il en a dispersé les mem-

bres, il est doux pour des frères de se rencontrer et de s'embrasser sur la terre d'exil. Ils eurent encore un autre moment de bonheur ; ils reçurent des nouvelles de leur plus jeune frère, qui était alors en Hollande et allait se faire incorporer dans la légion de Béon. « Voici tout » mon calcul, écrivait-il de Nimègue à cette » occasion, je n'ai émigré que pour porter les » armes.... Mon intention est pure ; être utile » aux honnêtes gens qui sont en France, voilà » mon but ; l'intérêt n'est sûrement pas ce qui » me détermine, je me trouve trop heureux » d'avoir au moins où reposer ma tête. » L'ancien garde-du-corps devint bientôt simple brigadier, aux appointements de dix sous par jour. Tels étaient les honneurs et les gratifications qu'ambitionnaient alors les émigrés.

Mais bientôt une fatale nouvelle vint jeter la consternation dans les cœurs des royalistes réfugiés à Reading : leur belle et noble reine, l'infortunée Marie-Antoinette, venait d'être immolée à son tour par le tribunal révolutionnaire, auquel les crimes ne coûtaient plus. Les pieux exilés voulurent payer à leur souveraine un éclatant tribut de larmes et de regrets : ils

décidèrent qu'un service solennel serait célébré, et que l'abbé de Beauregard prononcerait l'oraison funèbre. Bien des difficultés s'opposaient à cette généreuse résolution : le culte catholique, toujours proscrit dans la Grande-Bretagne, n'avait point alors de temple ouvert dans cette ville ; la chapelle du château elle-même était restée fermée et inaccessible aux prières du petit nombre d'Anglais qui restaient unis à la communion romaine. On manquait des objets nécessaires à la célébration du saint sacrifice ; et pour composer un discours qui pût satisfaire l'amour-propre de l'orateur, il eût fallu plus de temps qu'on ne pouvait en accorder.

Mais toutes ces difficultés furent bientôt levées. Mettant de côté les murmures de la vaine gloire pour n'écouter que la voix du dévouement, n'envisageant que les intérêts de sa foi, le prêtre exilé comprit qu'il serait beau de donner ce témoignage public de son attachement à la cause de ses princes, et surtout que la religion avait un immense intérêt à profiter de cette occasion pour montrer sa bannière et prendre, en présence des hérétiques, possession de son temple depuis longtemps désert. Les difficultés

matérielles furent levées par le zèle ardent d'une bonne catholique anglaise, Mme Smarth, et tout fut disposé pour la cérémonie funèbre, à laquelle furent invités tous ceux qui entendaient le français.

La réunion fut nombreuse, et le service fut célébré avec plus d'éclat que n'eût semblé le permettre la position de ceux qui l'avaient ordonné. En présence de ces nobles victimes de la fidélité, à la vue de ces prêtres confesseurs de la foi, tous les assistants étaient vivement émus. Mais, quand dans un discours improvisé presque en entier l'orateur sacré peignit, avec cette énergie et cette vérité d'expression qui lui étaient propres, les malheurs et les crimes de sa patrie; quand il manifesta, avec cette chaleur de style qu'il trouvait toujours dans son cœur, les vertus de la famille de ses rois; quand, donnant carrière à son érudition théologique, il développa cette magnificence de textes sacrés sur lesquels s'appuient nos dogmes, tous les assistants parurent frappés d'admiration et de respect. Les protestants se retirèrent édifiés et pensifs, et la petite colonie catholique emporta dans son cœur quelques consolations

et plus d'amour pour celui qui les donne. Leur reconnaissance attendait M. de Beauregard au foyer hospitalier de la bonne Mme Smarth , lieu ordinaire de leurs réunions ; mais lui s'en tint éloigné ce soir-là par modestie , et il fallut plusieurs invitations pressantes et impérieuses pour le décider à venir subir les remerciements qui lui étaient dus.

Ainsi , à un prêtre proscrit était réservé le bonheur et la gloire de restaurer la religion romaine sur une terre d'où elle avait été bannie.

« Ainsi est déposé chez plusieurs ce germe de
» la vraie foi qui depuis a fructifié bien au-delà
» du centuple ; de sorte qu'aujourd'hui , tandis
» que chez nous , dans les rangs inférieurs ,
» s'étend de plus en plus une incrédulité bru-
» tale , et que , dans une région plus haute , de
» frivoles esprits admirent les beautés de la
» religion sans lui soumettre leur cœur , l'An-
» gleterre , réunie à la loi catholique par la
» raison et l'expérience , accueille les saintes
» vérités avec amour , et leur prépare un règne
» digne de l'ancienne *Ile des Saints*. Cette
» grâce date pour elle de nos malheurs ; comme
» si cette nation rivale ne pouvait , même dans

» les biens spirituels, s'enrichir que par notre
» appauvrissement (1). Quoi qu'il en soit des
» conseils de Dieu sur ces deux grands peu-
» ples, qu'il soit béni de tout ce qu'il a fait,
» de ce qu'il fait chaque jour dans cette île
» fameuse; qu'il consolide, qu'il perfectionne,
» qu'il achève l'œuvre commencée par sa grâce!
» Peut-être est-ce dans l'unité d'une même foi,
» dans les bras de notre mère commune, que
» d'anciennes dissensions doivent s'éteindre,
» pour ne laisser entre des frères d'autre ému-
» lation que celle du zèle, d'autre rivalité que
» celle d'étendre plus loin le règne de Jésus-
» Christ.

» C'est le vœu ardent de quiconque aime
» l'Eglise. C'était le vôtre, ô saint Pontife! sou-
» vent nous l'avons entendu sortir du fond de
» votre âme avec tous les élans de la charité
» et de la reconnaissance. Vous l'avez porté
» jusqu'au trône de Dieu en union avec tant
» de saints prêtres, tant de saints évêques qui
» furent jadis les compagnons de votre exil (2). »

Ce fut à cette époque que M. de Beauregard

(1) *Diminutio eorum divitiarum gentium.* Rom. XI, 12.

(2) M. Cousseau, oraison funèbre de Mgr de Beauregard.

apprit l'insurrection de la Vendée , que le gouvernement anglais avait essayé d'abord de tenir secrète. Combien il regretta de n'avoir pu rester caché dans le bocage ! Il chercha , mais en vain , toutes les occasions de s'y rendre ; le ministère britannique s'opposait toujours au départ des émigrés et ménageait la révolution triomphante. Cependant il se crut bientôt à la veille d'atteindre le but que lui faisait désirer son zèle.

L'armée vendéenne avait trouvé à Thouars un abbé de Folleville , qui se fit reconnaître de quelques officiers , et déclara qu'il était évêque d'Agra , qu'il avait été sacré en secret à St-Germain par des prélats non assermentés , et qu'il avait été nommé par le pape vicaire apostolique des diocèses de l'Ouest. La présence d'un tel personnage devait produire un grand effet et contribuer puissamment au succès de leur cause ; les généraux royalistes l'engagèrent à les suivre , et le *pontife* se rendit à leurs vœux ; il suivit donc l'armée , se conduisait avec décence et officiait pontificalement. Cet homme n'était pourtant qu'un imposteur de peu de talent et sans mérite.

Vicaire à Dol , il avait prêté le serment , le rétracta ensuite , et vint se réfugier à Poitiers ,

où il vécut d'abord d'une manière régulière et se fit des amis qui le produisirent. Ses belles manières, sa douceur, sa piété apparente en imposèrent et le firent recevoir avec empressement dans la société. Personne ne songeait à révoquer en doute son caractère épiscopal; les bonnes âmes courbaient la tête sous ses bénédictions; des ecclésiastiques éclairés et pieux sollicitaient ses conseils et faisaient appel à ses lumières. Mais un jour M. l'abbé Coudrin étant allé pour consulter Mgr d'Agra, le surprit au milieu de divertissements tout mondains. *Sa Grandeur dansait!* Elle alléguait la nécessité de cacher son caractère; le moyen était sans doute bien choisi. Ce ne fut pas tout; encore tout échauffé de l'exercice qu'il venait de prendre et ayant sans doute un peu perdu la tête, l'évêque se laissa surprendre en flagrant délit de mensonge. — « Ah! monseigneur, s'écria l'abbé Coudrin qui commençait à ouvrir les yeux, » ce ne sont pas là les actions ni le langage d'un véritable évêque! » L'abbé de Folleville quitta Poitiers dès le lendemain.

Cet homme n'était en réalité ni vicaire apostolique ni évêque, et tous ces titres n'étaient qu'une fable inventée à plaisir. Les motifs qui



purent le déterminer à cet odieux mensonge resteront toujours un problème. L'ambition ni la cupidité ne purent y avoir part, les royalistes n'avaient ni les moyens ni l'envie de créer des emplois lucratifs dans leur armée; ce n'était point un espion ni un traître, il n'a jamais cherché à nuire aux Vendéens, et il a péri au milieu d'eux et pour leur cause. Était-ce une ridicule et sotte vanité qui l'avait poussé? Mais il devait bien penser qu'au bout de tout cela l'attendaient la confusion et les censures.

On a essayé de faire croire que les chefs vendéens avaient été les inventeurs ou au moins les complices de cette fourberie sacrilège. Outre que le caractère de ces héros chrétiens les rendait incapables de se jouer aussi impudemment des choses saintes, ceux-là n'ont pas pensé sans doute aux innombrables difficultés qui seraient venues s'opposer à la réalisation de ce complot imposteur; et pourquoi d'ailleurs auraient-ils été chercher ce faussaire, tandis que tant de saints prélats, de prêtres capables et fidèles, n'attendaient, ne cherchaient que les moyens de se réunir aux défenseurs de l'autel et du trône?

Quoi qu'il en soit, le souverain pontife fut instruit de ce qui se passait; il adressa un bref



aux chefs de l'armée catholique pour leur dénoncer cet intrus et faire cesser ces sacrilèges. Il s'agissait donc à Londres de faire parvenir à sa destination la lettre du saint Père : cette mission était difficile et délicate ; elle demandait un homme courageux à la fois et prudent, un homme qui, bien connu des généraux vendéens, ne pût donner lieu à aucune défiance : l'abbé de Beauregard fut choisi.

Il disposa tout pour son départ ; Mgr de Merci lui renouvela ses pouvoirs de vicaire général, et lui confia des ordonnances pour le clergé de son diocèse. Le ministre anglais promit de le laisser partir ; mais ce bon vouloir officiel cachait, de la part du gouvernement britannique, une opposition occulte ; il mit à cette mission tant d'entraves sourdes et invincibles, que le chargé de pouvoir ne put quitter l'Angleterre ; ce ne fut que par une voie indirecte et officieuse que le bref parvint aux chefs de la grande armée vendéenne.

Le zélé missionnaire, le royaliste dévoué vit ainsi s'évanouir l'espoir qui avait d'abord séduit son cœur. Ce fut pour lui une peine amère. Au milieu des excitations et des malheurs d'une

guerre civile, quand la révolution, appelant tous les crimes à son aide, faisait précéder ses armées par des empoisonneurs, éclairait leur marche par les incendies et plaçait à l'arrière-garde ses bourreaux, il sentait de quelle importance il était que la religion vînt soutenir le courage et la foi de ceux qui combattaient pour une cause légitime et sainte, qu'elle vînt adoucir leurs cœurs provoqués et blessés dans tout ce que l'homme a de cher, et calmer ces mouvements d'une vengeance que tant de motifs venaient exciter.

Des ouvriers qui travaillaient alors à la vigne du Seigneur en proie à la dévastation, les uns découragés ou fatigués s'étaient retirés, abandonnant une tâche devenue si difficile; d'autres avaient été violemment arrachés à leurs saints travaux; quelques-uns même avaient tourné contre elle les armes dont ils avaient été revêtus pour sa défense, et s'étaient faits les plus ardents parmi les persécuteurs. L'abbé de Beauregard chercha donc encore, chercha donc partout les moyens de se rendre à ce qu'il appelait *son poste*.

Sa position cependant était assez honorable, assez douce pour un exilé: sa vertu, sa science, les grâces de son esprit, le charme de sa conversa-

tion , lui avaient attiré les respects et l'estime de tout ce que Londres renfermait alors d'hommes d'élite ; la famille royale d'Angleterre et surtout la reine et le prince de Galles l'honoraient de leurs bontés ; ses talents, sa capacité, désormais bien connus, l'avaient fait admettre dans les conseils des émigrés influents et des évêques bannis, son avis y avait du poids. Mais son dévouement ne pouvait se contenter de cette inaction, de ces discussions presque toujours stériles et souvent préjudiciables ; il sentait qu'en de semblables circonstances chacun doit agir pour sa part.

Quand , avec l'autorisation du gouvernement, lord Moira rassembla les forces destinées à aller seconder la grande armée vendéenne et qui devaient débarquer à Granville , il offrit au vicaire général de Luçon la charge d'aumônier de l'état-major. Cette offre fut acceptée , car c'était encore un moyen de s'ouvrir un passage vers son diocèse ; mais cet espoir fut encore trompé. On sait comment le ministère anglais abusa les royalistes et les hommes généreux qui s'étaient levés pour voler à leur secours , comment cette expédition fut rendue inutile et funeste.

Il fallut donc que M. de Beauregard se rési-

gnât encore à souffrir sa vie d'exilé , se contentât de chercher à rendre de loin quelques services à la cause de son pays et de son roi. Son cœur reçut bientôt une blessure cruelle : il apprit que la révolution venait de faire une nouvelle victime dans sa famille ; et, comme si, devinant son dessein, elle eût voulu l'intimider , lui en faire abandonner l'exécution , elle lui jetait comme une menace la tête de son frère.

Au mois de mars 1794 , André de Beauregard avait été transféré à Paris sur une charrette , et renfermé à la Conciergerie. Là , sa vie fut toujours la même , celle d'un saint. Il offrait aux malheureux compagnons de sa captivité les consolations de sa piété , les secours de son ministère ; il convertit entre autres l'évêque de Viviers , qui avait adopté les erreurs de la constitution , et qui les rétracta dans sa prison : on croit qu'il ne fut pas étranger au retour à la vérité de M. Montault , alors évêque constitutionnel de Poitiers. Enfin , le 27 juillet 1794 , il fut , par le tribunal révolutionnaire (1) , condamné à perdre la tête , et exécuté le jour même.

(1) Voyez la note VI.

Le saint théologal marcha à la mort, ou plutôt à la gloire, avec cette résignation sublime qui ne l'avait jamais quitté. Il était accompagné de son frère, M. de Monfolon, que la révolution ne semblait avoir épargné que pour le rendre témoin de ses terribles vengeances sur les membres de sa famille. En sortant de sa prison pour aller à l'échafaud, il trouva à la porte une troupe de ces hideuses femmes qui attendaient les victimes au passage pour profiter de leurs dépouilles : c'était un droit qu'on ne leur disputait pas ; la république se réservant la fortune et le sang des martyrs, leur abandonnait le reste. On jeta à ces mégères le peu d'effets qu'on avait laissés au condamné ; elles s'arrachèrent avec des cris cette misérable proie. Le bienheureux André revint sur ses pas : — « Ah ! je » vous en prie, mes bonnes femmes, leur dit-il » avec une douceur angélique, ne vous disputez » pas. » Alors il se mit lui-même à leur partager ses dépouilles, en s'efforçant de calmer leur dégoûtante avidité, puis il se mit en marche, disant à son frère, comme pour le consoler par ce rapprochement capable d'inspirer une résignation toute chrétienne : « *Diviserunt sibi vestimenta mea...!* »

La veille de sa mort, le confesseur de la foi écrivit à sa mère cette lettre touchante qui fut imprimée dans le temps, et dont on a souvent cité des passages; elle peint d'une manière admirable son amour pour sa mère et pour sa famille, sa soumission douce et paisible aux décrets de la Providence. « Cette lettre précieuse, écrivait M. Jean de Beauregard, semble tachée d'une larme. Hélas! peut-être la donna-t-il à la nature: ou bien elle serait une marque de la tendresse de notre vénérable mère (1). »

Le saint théologal de Luçon fut une des dernières victimes de *M. de Robespierre*, comme diraient nos républicains de *bonne compagnie*.

L'abbé de Beauregard commençait à désespérer de pouvoir jamais atteindre au but qu'envisageaient ses désirs, lorsqu'une nouvelle occasion lui est tout d'un coup offerte. En avril 1795, il était revenu à Londres dans une retraite modeste et conforme en tout à sa fortune; il était souffrant d'une attaque de sciatique, et fatigué d'une longue excursion qu'il venait

(1) Voyez la note VII.

de faire pour adoucir le sort des prisonniers français. Monseigneur de Hercé, évêque de Dol, un des prélats qui ont servi avec le plus de dévouement la cause des Bourbons, le fait prier de se rendre près de lui. L'exilé se doutant bien qu'il s'agissait de quelque service important à rendre à la religion, à la patrie, de quelque grande preuve de fidélité à donner encore, vole à la demeure de l'évêque émigré.

— « Craignez-vous la mort, monsieur l'abbé? » lui demande le prélat dès qu'il le vit entrer. »

— « Monseigneur, je la crains comme tous »
» les hommes; mais s'il faut exposer ma vie »
» pour l'accomplissement d'un devoir, j'espère »
» avoir le courage de le faire. »

Il le fit en effet.

On demande qu'il aille remplir près du général de Charette une mission délicate et périlleuse qui se rattachait à l'expédition qu'on préparait alors pour Quiberon. Il n'hésite pas un moment : refusant de faire ni pour ses intérêts actuels, ni pour son avenir, aucune condition, comme on l'y engageait, il accepte ce mandat honorable mais dangereux ; il ne savait pas qu'il y a des dévouements productifs que

certaines gens comptent parmi leurs revenus. Après avoir reçu les instructions de M. Pitt lui-même, il est conduit à une mystérieuse entrevue, dans laquelle lui sont dévoilés les projets et les vœux des chefs de la Bretagne fidèle ; puis, ayant distribué à des prêtres émigrés, ses confrères et ses amis, les objets qui composaient alors sa fortune, il va s'embarquer à Falmouth, accompagné d'un prêtre de son diocèse, pieux et dévoué comme lui. Ils étaient confiés à la loyauté de sir Edward Pellew, depuis lord Exmouth.

Mais il ne devait pas toucher cette fois encore la terre classique de la fidélité. Le navire qui le portait reçoit une autre destination, et tandis que pour s'y rendre il s'éloigne de celle qui lui avait d'abord été donnée, il est violemment poussé sur un écueil et à la veille de couler bas. On fut obligé d'aller relâcher à Lisbonne, d'où l'on renvoya M. de Beauregard en Angleterre sur une frégate.

Comment se fait-il que les Anglais, qui encourageaient, qui préparaient une expédition en Bretagne, qui savaient de quelle importance il était qu'une diversion fût faite par la Vendée, aient mis tant de négligence à faire parvenir

jusqu'à Charette celui qu'eux-mêmes avaient député pour le prévenir ? Et déjà une semblable tentative avait échoué ! et les moments étaient comptés !.... Cet événement eut sans doute une grande et fâcheuse influence sur l'issue désastreuse de l'expédition de Quiberon ; une triste fatalité pesait sur cette malheureuse affaire : il ne faut pas s'en étonner ; l'Angleterre, qui a servi et trahi tour à tour, ou même à la fois, tous les partis en France, l'Angleterre veillait sur elle.

Enfin le vicaire général de Luçon quitta la Grande-Bretagne, et, cette fois, pour n'y plus revenir. On était alors au 16 juin 1795, et le navire qui le portait convoyait la première division des troupes destinées à être débarquées à Quiberon, où elles arrivèrent le 25. Le capitaine qui était chargé de le déposer en Vendée, refuse de le conduire plus loin ; et pour remplir sa mission, dont le but est désormais manqué, il est contraint de se contenter d'une frêle embarcation dans laquelle on le jette avec cinq personnes qui l'accompagnaient. La mer devint grosse et périlleuse, la nuit obscure ; la tempête grondait dans les nues ; elle faisait mugir

les flots violemment agités; ils demandaient une proie que tout semblait leur promettre. Mais les voix de la tempête rugissaient en vain leurs menaces de mort; elles parlaient à des hommes qui avaient au cœur trop de dévouement pour que la crainte y trouvât place : conduite avec sang-froid au travers des périls de la côte, la nacelle toucha enfin cette terre devenue à jamais célèbre pour avoir été le théâtre des héroïques efforts des défenseurs du trône et de l'autel.

Alors s'offrirent aux voyageurs des périls nouveaux et plus redoutables encore peut-être. Les séides de la république sillonnaient cette terre qu'ils venaient d'aborder, et ils savaient qu'en cas qu'ils fussent pris on ne leur pardonnerait pas. Il fallut voyager la nuit par des sentiers détournés, tantôt escarpés, tantôt fangeux; il fallut se cacher le jour au milieu des marais, parmi les blés, dans des cabanes écartées, destinées au logement des animaux ou à la conservation des récoltes; il fallut se nourrir d'aliments grossiers, dormir sur la terre ou bien au milieu des meules de foin ou de paille. Enfin, après avoir longtemps marché, on arriva aux lieux que les royalistes appelaient

alors leur territoire , et, son havresac sur le dos , l'ambassadeur des émigrés français près le général commandant l'armée du roi en Vendée parvint à sa destination. Ce fut le 11 juillet 1795 que M. de Beauregard remit ses dépêches à Charette. Cette entrevue , belle de simplicité antique , a quelque chose de touchant que nous craindrions de gâter en essayant d'en rapporter les détails ; on les lira sans doute avec intérêt dans ses mémoires.

Sa mission une fois remplie , le vicaire général abjura sa qualité d'ambassadeur pour prendre celle de missionnaire. Pour lui cette députation avait été plutôt un prétexte , une occasion qu'un but ; ce qu'il venait surtout faire dans la Vendée , ce qu'il voulait avant tout , c'était y maintenir la religion , y prêcher l'évangile. Aussi refuse-t-il les offres de Charette , qui essaie de le retenir près de lui. Seul , un bâton à la main , il s'éloigne du quartier général , et , sans savoir s'il trouvera un abri pour reposer sa tête , il se met à la recherche des membres dispersés de son clergé , parcourt les paroisses royalistes afin de choisir pour s'y fixer celle où il y aurait le plus de bien à faire , ce qui veut

aussi dire celle où il serait le plus misérable. Il ne tarda pas à la trouver.

Il y avait à Beaufou un curé fort royaliste, mais vieux et infirme; l'église avait été brûlée, il n'en restait plus qu'une chapelle assez grande. On fit espérer à M. de Beauregard qu'il trouverait là de quoi travailler; on lui offrit un réduit, un mauvais lit et une table; c'en fut assez pour le décider à se fixer parmi ces ruines. Celui qui avait en ses mains des pouvoirs pour l'administration de plusieurs diocèses, qui avait été le confident et le conseil des membres les plus remarquables de l'épiscopat, s'en fut prier le vieux curé de l'agréer pour son vicaire. Son offre fut acceptée.

A peine M. de Beauregard se fut-il acquitté du message dont on l'avait chargé au nom du roi, qu'il songea à mettre à exécution les prescriptions de son évêque. Avant de prendre possession de son humble vicariat, il avait parcouru la Vendée jusqu'à St-Laurent, où il avait à remplir une mission au nom de Mgr de Coucy, évêque de la Rochelle. Ce voyage dut lui être bien doux, car il recueillit alors la preuve que ses affections d'autrefois n'avaient pas été oubliées. La nouvelle de son arrivée s'était rapide-

ment répandue partout, et tous, prêtres et fidèles, pleins du souvenir des bontés qu'il avait eues pour eux dans les jours de sa bonne fortune, des grandes œuvres qu'il avait alors entreprises ; pleins d'admiration pour le courage qui lui faisait affronter des dangers malheureusement trop sérieux, s'empressaient partout sur son passage. Une fois même on voulut lui ménager une réception plus solennelle : une nuit (le soleil ne luisait pas alors pour tout le monde), des prêtres s'étaient réunis en silence pour se porter à la rencontre du représentant de leur évêque ; des Vendéens fidèles étaient venus se joindre au pieux cortège qui, par des sentiers peu battus, parmi les champs, au travers des taillis ou des bruyères, conduisit mystérieusement le vicaire général à une église écartée. Là, loin de l'oreille des bleus et sous les yeux de Dieu, on entonna le *Benedictus*, et l'on prolongea les chants d'allégresse et de reconnaissance ; puis, comme si le jour n'eût pu voir sans la trahir une bonne action, chacun regagna secrètement son asile comme un malfaiteur qui craint d'être surpris, ou plutôt comme la vertu qui se cache à ceux qui ne sont pas dignes d'en jouir.

Une autre fois c'était par un repas rustique que l'on célébrait la bienvenue du pieux envoyé. Alors se réunissaient les habitants des métairies voisines ; chacun apportait son contingent de pain de seigle frais , d'un lait épais et gras ; le prêtre bénissait ces mets offerts par des cœurs purs , et tous , assis sur des gerbes autour du grand hangar , ou quelquefois sur des bruyères dans une clairière de la forêt , prenaient part avec une joie naïve à cette champêtre agape. Si par bonne fortune quelqu'un des convives avait pu apporter une bouteille d'un vieux vin , c'était à la santé du roi de France qu'elle était vidée.

Après ces courses pénibles , mais consolantes , le nouveau vicaire de Beaufou revint prendre , près de son vieux curé , les modestes fonctions qu'il avait choisies. Bientôt , quand il eut rétabli l'ordre autour de lui , que ses relations avec son clergé se furent étendues et autant que possible régularisées , il songea à faire publier les ordonnances de monseigneur de Merci. Et voilà ici un des faits les plus remarquables de l'histoire de la catholique Vendée ; généralement inconnu , ou du moins oublié , il est certainement

l'unique de ce genre dans les fastes de l'Église, pendant la sauglante période que la révolution leur a faite. Il s'agit d'un des actes les plus graves, les plus solennels de la juridiction épiscopale; d'une mesure à laquelle on doit peut-être la conservation de la religion, la persévérance de cette province dans la grande unité romaine. Persécutés, emprisonnés, bannis de leur patrie, les premiers pasteurs des diocèses avaient vu briser les liens qui les unissaient à leur troupeau; celui-ci, violemment dispersé, paissait à l'aventure, restait catholique par instinct ou par opposition peut-être. Cette situation était périlleuse pour la foi et pour la discipline : l'une et l'autre n'y ont que trop perdu. Le vicaire général veut sauver de ce danger les contrées confiées à sa sollicitude. La Vendée était restée soumise à son roi, elle combattait pour lui; elle était restée catholique, mais il était intéressant de rétablir devant elle les chaînons brisés de la hiérarchie religieuse, afin qu'elle ne les perdît plus de vue. M. de Beauregard résolut de tenir un synode.

Bravant tous les périls, quittant leurs retraites ignorées, sans craindre d'exposer encore cette fois leurs têtes vouées au martyre,

soixante prêtres accoururent à sa voix. L'église du Poiré vit alors une de ces solennités belles et sublimes de simplicité et de courage, une de ces solennités qui retrempent la foi d'un peuple en lui faisant toucher du doigt le berceau de sa religion, en la lui faisant recommencer, si l'on veut nous passer ce terme. Nous avons vu depuis cinquante ans, grâce au vertige qui a frappé les peuples, et ceux même qui les gouvernent, nous avons vu assez de congrès de toutes les sortes; beaucoup ont été entourés de tout l'éclat que les hommes peuvent donner, ont réuni des noms, des fortunes et des talents qu'ils envient; demandez à votre cœur s'ils lui ont dit les choses que lui fait sentir cette assemblée de prêtres proscrits, réunis au vieux château désert de Pont-de-Vie, agitant dans la belle basilique du Poiré, sous la présidence de leur Dieu, des questions d'où pouvait dépendre l'avenir de la religion dans leur province. Ils savaient bien cependant, ces plénipotentiaires du Christ, que cette démarche hardie les rapprochait des échafauds ou des balles de leurs adversaires, car bientôt Charette allait tomber sur ses armes brisées, et, pour les protéger, les rustiques héros de la Vendée allaient manquer

de vie avant de voir faillir leur courageuse fidélité. Nous n'occuperons point ici nos lecteurs des détails de ce synode ; ils les liront sans doute avec intérêt dans la relation de celui qui le convoqua. Mais ce fait nous a paru trop remarquable pour le laisser passer inaperçu dans notre récit.

Les désastres de Quiberon venaient de s'accomplir : le mauvais vouloir, pourquoi ne dirions-nous pas la trahison des Anglais, avait empêché le comte d'Artois, au cœur chevaleresque, de descendre dans la Vendée. Cette noble terre avait versé presque tout son sang, elle était épuisée. Charette, qui ne voulait pas céder, qui ne céda jamais, voyait chaque jour et sans presque combattre diminuer le nombre de ses soldats ; il ne possédait plus guère que l'espace bien rétréci qu'occupait sa petite armée ; et les bleus, commandés par le général Hoche, resserraient de plus en plus le cercle dans lequel ils avaient enfermé le chef vendéen.

Tandis que l'armée du Roi, toujours harcelée par l'ennemi, promène ses derniers combats, le sénat d'apôtres, destiné à des luttes d'un autre genre, se disperse et cherche quelques retraites ignorées. Couvert d'habits de paysan, des sa-

bots aux pieds, un bâton à la main, et portant lui-même les objets nécessaires à l'exercice de son ministère, ainsi que le petit nombre de ceux indispensables à ses propres besoins, l'abbé de Beauregard erre d'un lieu à un autre, cherchant un abri pour sa tête et d'utiles travaux pour son zèle. Il porte tour à tour les consolations dernières au soldat vendéen qui va mourir après le combat, des avis aux chefs, des paroles de paix aux généraux aigris par les derniers désastres : il est le confident des ordres du roi et des vœux de son auguste frère pour le rétablissement de la bonne harmonie entre Charette et Stofflet, les derniers commandants des dernières armées de la Vendée.

Mais les bleus gagnaient toujours du terrain, ils avaient envahi le territoire des royalistes. Jusque-là les courses du grand vicaire de Luçon n'avaient été que pénibles, elles devinrent dangereuses ; nul repos ne lui fut permis, il vivait en fuyant. Il fallut passer la nuit sur la neige, ou dormir au milieu des marais, étendu sur les branches des arbres. Enfin il se réfugie dans la forêt de la Chaise-le-Vicomte : là un asile lui est offert dans un réduit en partie creusé dans la terre et recouvert de planches ; et vous eussiez

pu voir ces hommes persécutés comme aux premiers siècles de l'Eglise, pauvres et noblement résignés comme ceux des anciens jours, misérablement vêtus, n'ayant pour se nourrir que des mets grossiers qui souvent même devinrent rares, mal protégés contre les rigueurs de l'hiver, errer dans le taillis ou bien sous les chênes séculaires pour ramasser les rameaux desséchés que les tempêtes avaient séparés de leurs tiges : le jour, ils en faisaient des feux pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid, et c'était à la lueur de ces ramées flamboyantes qu'ils pouvaient, durant les longues veillées, lire les prières imposées à leur ministère. Une autre fois, assis à l'écart sur le tronc pourri d'un vieil arbre, le prêtre entendait ceux que la foi avait conduits vers lui au travers de tant de périls, et qui étaient venus demander à un proscrit la paix et la joie d'une bonne conscience. Le dimanche c'était une autre solennité : la table du sacrifice était mystérieusement dressée dans ce lieu sauvage ; des sentinelles vigilantes étaient placées aux extrémités de la lande déserte ; quelquefois même, pour plus de sûreté, un homme gravissait au sommet du plus élevé des arbres voisins et observait les entours : agenouillés çà

et là dans les hautes bruyères, les fidèles priaient, et, silencieux, gardaient le secret de la solitude. Alors, vêtu des ornements les plus déplorablement pauvres, le prêtre venait célébrer l'éternel sacrifice, et, quittant ses sabots pour ne pas profaner le rustique sanctuaire, c'était les pieds nus ou garantis par des lambeaux de nous ne savons quoi, qu'il se tenait devant la divine victime. Puis, sortant un à un des broussailles, les Vendéens s'avançaient pour recevoir leur Dieu, et s'en allaient ensuite mourir pour leur roi. Il faut bien dire, de peur qu'on ne s'y méprenne, que ceci se passait en France et en l'année 1795. Les premiers chrétiens avaient leurs cavernes et leurs catacombes; les Vendéens eurent leurs autels abrités par des toits de chaume, assis sur les rochers, adossés aux vieux chênes des forêts ou posés sur les bruyères. On priait bien alors à la face du ciel, au bruit lointain de la mousqueterie; l'antique foi de ces contrées avait reçu des persécutions une nouvelle vie, et c'est cette foi qui fit la Vendée si glorieuse : il peut être important de ne pas l'oublier.

Telle était la vie de M. de Beauregard depuis

près de deux mois, quand sa retraite fut découverte : il fut fait prisonnier par les soldats du général Spithal, qui le relâcha bientôt. Repris ensuite, dévalisé, relâché encore, sa résignation et son courage ne l'abandonnèrent jamais ; habitué à ne plus calculer sa vie, il se tenait en présence de la mort, qui le menaçait souvent, comme s'il l'eût depuis longtemps attendue. Il supportait avec douceur les outrages des bleus, et se laissait dépouiller sans se plaindre ; mais ceux qui l'entouraient devenaient-ils victimes de persécutions semblables, sa voix s'élevait courageusement pour les défendre ; sa fermeté commandait le respect, et c'était d'un ton d'autorité qu'il demandait justice alors pour eux : elle leur était presque toujours rendue.

Le vicaire de Beaufou tombe une dernière fois entre les mains de Spithal.

— « Je vous retrouve toujours ! » lui dit ce général.

— « Oui, et assez misérable, » dit l'abbé.

Le chef républicain lui adressant alors quelques paroles d'intérêt, lui apprit la glorieuse mort de Thomas, son plus jeune frère. Il marchait à Quiberon sous les ordres de M. de Sombreuil ; compris dans la capitulation qui fut si

cruellement violée, il fut fusillé immédiatement après son général. « Il était, dit l'historien de » cette malheureuse expédition, le plus beau et » le plus brave de sa compagnie (1). »

M. de Beauregard comptait alors deux martyrs parmi les enfants de sa mère. Il était convaincu qu'un sort pareil lui était réservé. Il se trompait; de plus longues douleurs l'attendaient : mais il devait voir cesser enfin les malheurs de sa patrie. Royaliste et chrétien *quand même!* il verra rentrer dans ses droits le Roi qu'il a si bien servi, et sa religion qu'il a soutenue avec tant de courage reprendre enfin possession de ses temples. Au milieu des honneurs qui viendront le chercher, il n'aura pas de plus douce joie que le souvenir de ses souffrances d'aujourd'hui; il vivra de longs jours, entouré d'estime et de vénération.

Pourquoi faut-il qu'il ait encore emporté dans la tombe la douleur amère de voir de nouveau notre malheureuse et coupable patrie privée de l'auguste et sainte famille de ses rois!

Le mois de mars 1796 avait vu tomber Charette, le dernier des généraux de la grande

(1) Voyez la note VIII.

guerre : alors la Vendée ne fit plus que d'impuissants efforts ; elle se pacifia ; c'était la soumission d'un homme à qui l'on met le pied sur la gorge.

Le vicaire de Beaufou était revenu dans sa paroisse ; il exerçait courageusement son ministère , inspirait aux vaincus une sage prudence , les engageait à cacher leur énergie désormais inutile , à la garder pour des temps meilleurs ; il prêchait aux vainqueurs la modération , la tolérance , et , résistant avec une noble fermeté à leurs injustes exigences, il commandait autour de lui le respect. Les généraux républicains le trouvaient partout sous leurs pas. Ce caractère loyal et ferme devait être compris par des militaires ; il le fut en effet de tous les officiers qui n'étaient ni avocats clubistes , ni renégats. Il s'attira leur estime , leur bienveillance même ; ils le laissèrent exercer paisiblement et publiquement son culte , et les bleus eux-mêmes venaient alors quelquefois se mêler à la foule des fidèles et assister à ses prônes.

Dans la déplorable situation où se trouvait alors la Vendée , cette sorte de trêve était un bienfait : malgré les excès auxquels se livraient encore quelques-uns de ces hommes indignes

de porter l'habit militaire, et qui méritaient le nom de *bouchers* ou de *bourreaux* des Vendéens, ce régime de guerre ne fut pas sans tolérance ; les prêtres cessèrent d'être persécutés, et, en reprenant le premier l'exercice de ses saintes fonctions, M. de Beauregard ne contribua pas peu à conserver la religion dans ces contrées.

Mais cet état de choses ne fut pas de longue durée : à la fin de juin 1796, les généraux de la république vinrent eux-mêmes avertir le vicaire de Beaufou qu'il était temps qu'il songeât à sa sûreté personnelle. On lui avait de nouveau demandé des serments qu'il avait repoussés ; les généraux avaient fermé les yeux et même refusé de sévir contre lui ; mais leur protection était sur le point de lui manquer : ils allaient quitter le pays pour le remettre à l'administration du *département*.

Ce gouvernement civil fit regretter le militaire : presque partout des prêtres intrus étaient à la tête des administrations, et la révolution n'a jamais eu de plus terribles adeptes, la Vendée de *bourreaux* plus atroces que ces apostats qui avaient sur tous les autres l'avantage d'un remords de plus. Nul ne sut mieux qu'eux faire *la chasse* aux ministres restés purs

du *ci-devant Christ* (1), aux royalistes fidèles qui avaient pu cacher leur tête : on les déchaina sur la Vendée pour dévorer les restes de la guerre. La révolution de juillet, à laquelle ces auxiliaires ont manqué, a su dresser des chiens pour remplir ces fonctions.

Le trop fameux Dillon, curé du vieux Pouzauges, s'était fait l'ennemi personnel de M. de Beauregard ; il cherchait toutes les occasions de le perdre, et il n'avait pas eu honte de demander plusieurs fois sa tête aux généraux républicains : la loyauté militaire avait repoussé avec horreur une telle proposition. Mais cet homme allait rester désormais le seul arbitre de la vie du saint prêtre ; il n'y avait plus à hésiter, il fallait fuir, au moins pour quelque temps.

Le proscrit se retira à Nantes : là, il parvint à trouver un refuge chez de pauvres dames qui vivaient misérablement. Obligé de se tenir soigneusement caché, entouré qu'il était de voisins dangereux et qui pouvaient le trahir, il vécut trois mois dans ce réduit, n'ayant pour toute compagnie qu'une petite paysanne de trois ans à laquelle il apprenait à souffrir la vie. Il

(1) Expression dont se servait Fauchet, évêque intrus du Calvados.

avait au moins la consolation d'offrir le saint sacrifice, et, entouré des livres de son état, il s'était remis à étudier encore les magnificences de la loi de son Dieu. Cette étude enflammait son zèle, redoublait son courage, consolait ses souffrances. Une occasion de combattre encore lui fut bientôt offerte.

Un saint prêtre, son protégé, son confesseur et son ami, vint un jour l'avertir que les ecclésiastiques renfermés au Bouffai, ce péristyle de la mort ou de l'apostasie, paraissaient déterminés à prêter serment. Pénétrer dans cette prison, comme il l'avait fait à Poitiers dans une circonstance semblable, pour relever lui-même par sa parole et par sa présence le courage de ses frères, c'était chose impossible. Il prend la plume, et dans un écrit plein de logique, de science et de chaleur, il expose encore une fois quelle est à ce sujet la doctrine invariable de l'Église. Copié à plusieurs exemplaires, ce petit ouvrage, dont l'auteur resta ignoré, fut répandu dans la prison et au dehors ; il ranima le courage des prisonniers et de ceux qui allaient le devenir peut-être : le serment ne fut point prêté. Certes, l'Église est redevable à cet athlète infatigable de bien des généreux con-

fesseurs de la foi, que sa voix et sa main ont retenus sur les bords de l'abîme.

Cependant commençait à peser au vicaire général de Luçon l'inutilité de sa vie cachée : ambitieux d'aller reprendre à Beaufou le cours de ses travaux apostoliques, il fait solliciter près du *département* l'autorisation de s'y rendre. Les autorités de Fontenay-le-Comte accueillirent cette demande avec un empressement qui aurait dû surprendre. Elles s'informèrent avec un intérêt hypocrite de l'époque de son retour ; elle leur est indiquée. Ces hommes en manifestèrent de la joie, joie féroce et lâche ! Tandis que le prêtre quitte sa retraite et se hâte vers sa paroisse, cinquante hommes armés sont envoyés à Beaufou pour l'attendre et le saisir.

Mais cette perfidie n'eut pas le succès qu'on s'en était promis. Averti du sort qui l'attend, M. de Beauregard change de direction. Abandonnant l'administration du diocèse à M. Charette de la Colinière, qui était aussi vicaire général, il se décide à s'éloigner enfin de son troupeau et à fuir une persécution qui ne doit plus s'endormir. Travesti, reçu avec empressement et mystère, caché avec soin dans les châ-

teaux et dans les chaumières, conduit de nuit d'une retraite dans une autre, il échappe à toutes les recherches, trompe tous les calculs, et arrive heureusement à Moulinet, chez sa mère, le 29 septembre 1796.

V.

Domine , prophetas tuos occiderunt , altaria tua suffoderunt : et ego relictus sum solus , et quæerunt animam meam .

M. de Beauregard avait donc encore revu cette mère courageuse qu'à son départ il avait laissée prisonnière ; elle ne l'était plus, les révolutionnaires s'étaient relâchés, elle n'était plus que *suspecte*. Près d'elle il oublia les persécutions passées ; il ne songea plus à celles qui pouvaient encore lui venir. Les fatigues de son exil, les privations, les souffrances qui l'avaient assailli pendant son séjour dans la Vendée, avaient tellement ruiné sa santé, que tous ceux

qui l'entouraient regardaient comme prochain le terme de sa vie ; lui ne s'en inquiétait pas. Après quelques semaines de séjour à Moulinet , il revint à Poitiers avec sa famille.

On était alors sous le directoire : le conseil des *Anciens* et celui des *Cinq-cents* s'efforçaient de disputer aux directeurs une partie de l'autorité qu'ils voulaient avoir sans partage. Occupés de ces intrigues intestines , les gouvernants avaient oublié pour un instant la fureur des persécutions , et l'on jouissait alors d'une certaine tolérance. Le pieux missionnaire voulut en profiter.

Sur divers points de la ville des oratoires secrets avaient été préparés : c'était là que se rassemblaient les hommes restés fidèles à toutes leurs convictions d'autrefois ; c'était là que M. de Beauregard et quelques autres ministres de Dieu , qui avaient pu rester cachés , venaient les encourager , les consoler , les instruire. Bien des personnes se rappellent encore les chaleureuses exhortations qu'il adressait alors à son auditoire ; il appliquait à la France les terribles prophéties des livres saints ; il peignait les malheurs de la patrie , les souffrances des nouveaux martyrs , toutes ces tortures enfin dont il avait

eu à subir une si grande part. Ces improvisations laissaient dans tous les cœurs des traces qui ne se sont point encore effacées.

Peu à peu ces réunions devinrent moins secrètes : la tolérance des administrateurs enhardit le zèle ; on s'assembla plus souvent, dans des lieux moins rétrécis, en plus grand nombre, et des hommes publics vinrent quelquefois assister à ces cérémonies pieuses, entendre les instructions du prêtre vendéen.

Ce fut encore à cette époque que M. de Beauregard se lia plus particulièrement avec M. Coudrin ; ils travaillèrent ensemble à fonder la société des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, connue à Poitiers sous le nom de *la Grand'maison*. Le vicaire général de Luçon songea même à vouer sa vie à cette institution naissante ; mais les événements le poussèrent dans une autre direction.

Les travaux du missionnaire sont toujours pénibles ; ils l'étaient encore plus alors que les malheurs du temps obligeaient les prêtres à une vie dure, à des mesures de prudence difficiles ; ils l'étaient surtout pour l'abbé de Beauregard, dont la santé s'était usée par un long exil. Vers la fin du carême de 1797, il vit qu'il allait suc-

comber à la peine ; le besoin de quelque repos se fit impérieusement sentir ; on le décida à aller en prendre pendant quelques jours à la campagne. Une grande intimité régnait depuis longtemps entre sa famille et celle de M. de Chassenon ; la communauté des persécutions l'avait encore resserrée , s'il est possible : ce fut donc au château de Curzay que le pieux abbé fut chercher une hospitalité amicale et affectueuse.

Là, aucuns soins ne devaient le préoccuper , si ce n'était de faire faire les pâques aux serviteurs et aux fermiers de M. de Chassenon. Mais on vint en foule pour assister à sa messe ; la chapelle du château devint bientôt trop petite. Cet empressement de ce bon peuple , que personne ne songeait à éloigner , enhardit M. de Beau regard à faire quelques instructions ; la foule redoubla , et il se vit ainsi , sans y avoir pensé , amené à commencer une mission. Tel fut le signal et le prétexte des persécutions nouvelles et des terribles vengeances dont le pieux missionnaire fut encore une fois victime.

Traduit ainsi que M. de Chassenon devant le tribunal correctionnel, on vint lui conseiller de se soustraire par la fuite à toutes ces vexations ; il le pouvait encore, les moyens lui en eussent

été facilement ménagés, et l'autorité elle-même eût sans doute fermé les yeux. Mais son coaccusé ne pouvait pas fuir ; il était déjà avancé en âge ; possesseur d'une grande fortune territoriale, père de famille, son départ n'eût été ni facile, ni même raisonnable : loin de vouloir courir le risque d'aggraver en s'éloignant le sort de son ami, l'abbé de Beauregard repoussa les propositions qui lui furent faites, et résolut de confesser encore sa foi avec courage. Ils furent condamnés l'un et l'autre ; mais le ministère public trouva la peine trop légère, et appela sur leur tête une condamnation plus sévère. Saisi de cet appel, le tribunal criminel de la Vienne le reconnut coupable d'avoir exercé, en présence de plus de dix personnes, les fonctions de son culte sans avoir fait la déclaration de soumission et obéissance aux lois, et le condamna à six mois de prison et à cinq cents livres d'amende (1). Pour avoir souffert et même aidé à commettre ce délit, M. de Chassenon fut frappé de la même amende et condamné à un mois de prison.

Ils entrèrent en détention à l'ancienne maison de la Visitation à Poitiers, le 29 septembre

(1) Voyez la note IX.

1797. M. de Curzay vint y partager le cachot de son père : c'est là , ce fut près de ces nobles confesseurs de leur foi qu'il dut puiser les germes de ce courage trop rare et si remarquable dont nous lui avons vu donner une preuve si éclatante , quand il sut résister à l'émeute, alors que tous les fonctionnaires publics, oubliant et leurs serments et leur dignité, se hâtèrent de fuir ou de plier devant elle.

En entrant à la Visitation , l'abbé de Beauregard ne put se défendre de pressentiments sinistres : c'était de cette prison que son frère André était parti pour l'échafaud ; c'était là encore que se reposaient en passant ceux qu'on envoyait à la Guyane : car le sinistre cortège des déportés commençait à traverser la France; et le directoire, vainqueur au 18 fructidor, en attendant qu'il fût renversé à son tour, venait d'essayer, même sur ceux qui avaient partagé avec lui la puissance, ce nouveau genre de supplice. L'échafaud d'un côté, la déportation de l'autre, telle était la triste alternative qui venait s'offrir aux méditations du prisonnier.

Ses pressentiments ne l'avaient point trompé : sans motifs même supposés, sans jugement préalable, sur une simple dénonciation partie

de Poitiers, et provoquée par un de ses concitoyens, le directoire *arrête* qu'il sera déporté sur-le-champ : « Considérant, est-il dit dans » cet arrêté, qu'il a toujours suivi les rebelles » de la Vendée, suscité des ennemis à la cause » de la liberté, qu'il est généralement connu » pour un homme dangereux et capable de » semer le trouble et la division parmi les ci- » toyens (1). »

(1) Voyez la note x.

VI.

Zelus domûs tuæ comedit me ;
et opprobria exprobrantium
tibi ceciderunt super me.

C'était donc pour aller mourir à Cayenne qu'il avait échappé aux tempêtes de la mer, aux fureurs de la guerre, à la vengeance des apostats, ce prêtre qui, fuyant un exil aussi honoré qu'il était honorable, était revenu pour consoler et bénir les tristes enfants de sa patrie !

La philosophie révolutionnaire triomphait ; elle avait dévoré les plus fidèles défenseurs du trône, les ministres des autels, comme un homme affamé fait son pain. Les fossoyeurs

avaient assez remué le sol de la patrie, le sang des victimes avait assez coulé; elle était lasse de rire aux bourreaux, et, rassemblant les restes de la persécution, elle les envoyait agoniser sur les mers et mourir dans les déserts infects de la Guyane.

Le Dieu de Clovis n'avait plus en France ni temple, ni autel; « l'abîme s'était ouvert, et » l'Église y avait disparu avec un éclat brillant » qui enrichira l'histoire (1). » Plus de trente mille prêtres avaient été bannis de leur patrie.

Serait-il donc vrai que la civilisation la plus avancée n'est qu'un masque jeté sur la nature sauvage? Nous avons vu celle-ci se réveiller à cette époque avec ses instincts d'une féroce barbarie; nos neveux n'y voudront pas croire: ils admireront comme des récits fabuleux l'histoire de ces vertus héroïquement naïves sur lesquelles on aime à reposer ses regards et son cœur. « Où » sont les méchants? » se demande l'apologiste de la révolution, au milieu des plus sombres récits. Nous lui demanderons s'il n'y eut donc pas de sacrificateurs pour tant de victimes immolées?

(1) M. de Beauregard.

Certes ! nous ne souhaitons pas mieux que de voir les partis effacés, les haines oubliées ; nous ne souhaitons pas mieux que de voir finir ces déplorables dissensions qui commencent par une persécution enthousiaste, pour finir par une cruauté réfléchie : comme ces peuplades errantes qui rassemblent un amas de pierres pour en faire un *haut lieu* sur lequel elles viennent contracter leurs alliances, nous voudrions voir nos concitoyens abjurer tant de cruels souvenirs sur les ossements blanchis de nos pères. Mais pouvons-nous laisser passer sans les flétrir les désolantes doctrines qui tourmentent notre patrie ? pouvons-nous dire, pouvons-nous faire que ce soit une même chose que d'avoir violé ou d'avoir gardé ses serments ?

Le 7 janvier 1798, M. de Beauregard, conduit sur une charrette par des gendarmes, s'acheminait vers Rochefort. Toujours le même, toujours calme et gai, il avait, nous dit-il, l'air d'un homme qui se rend à sa maison de campagne. Ici commençait pourtant cette longue suite d'anxiétés, de vexations et de douleurs, mais en même temps ces preuves de foi, de résignation et de courage, qui devaient le con-

duire et le suivre dans les déserts de la Guyane.

Quels combats n'a pas dû soutenir cette âme noble et fière au milieu des humiliations, des calomnies, des outrages, dont elle fut alors abreuvée? Quelle charité le martyr ne montra-t-il pas pour ses frères, ses adversaires et ses bourreaux! La philosophie humaine a pu apprendre à quelques hommes d'une trempe au dessus de l'ordinaire à vaincre l'adversité, à se vaincre eux-mêmes dans certains moments critiques; mais ces vertus de tous les instants qui échappent aux calculs de l'amour-propre et qui souvent le révoltent, cette habitude de charité dont on a peine à apprécier les actes, cette humilité sans prétention, sans arrière-pensée, c'est le chef-d'œuvre de la religion chrétienne.

Nous ne nous étendrons pas sur cette partie de la vie de M. de Beauregard; le manuscrit qu'il nous a laissé sur sa déportation, manuscrit que nous donnons ici au public, est aussi complet, aussi suivi que possible. Nous n'entrerons donc pas dans le détail des faits que nous offre cette période d'une existence si pleine, si riche; période qu'il résumait lui-même en ces touchantes paroles: « *J'ai plus souffert que je n'ai observé.* » Mais nous devons en dire assez pour lier

notre récit et lui donner une allure suivie.

Avant d'être embarqué pour Cayenne, le vicaire général de Luçon fut détenu pendant sept mois à Rochefort, à l'ancien hôpital de la marine : ces préliminaires de la déportation furent aussi cruels que la peine elle-même. La malpropreté et l'insalubrité de la prison, l'exiguïté et la mauvaise qualité de la nourriture, l'agglomération dans un espace resserré de tant d'hommes tellement entassés qu'il fallut qu'un lit servît pour deux, c'était là bien des causes de souffrances physiques et de maladies. Les tortures morales ne manquaient pas davantage aux malheureux condamnés : la réclusion était composée d'éléments si divers, qu'il était bien difficile que le calme et la paix y régnassent toujours. Des prêtres apostats, et même mariés ; d'autres rétractés, mais encore suspects ; des laïques, dont quelques-uns édifiants et d'autres qui étaient loin de l'être ; des femmes même ; mais surtout des prêtres fidèles et vierges dans leur foi, tels étaient les membres souffrants de cette triste réunion.

Pour veiller à l'exécution du règlement qu'ils s'étaient imposé, les prisonniers avaient choisi

parmi eux un président : M. de Beauregard fut appelé à ce poste de confiance ; son mérite l'en rendait digne , et sa position ecclésiastique lui en donnait le droit en même temps qu'elle lui en faisait un devoir. Depuis 1794 il était grand vicaire de Mgr l'évêque de la Rochelle , qui lui avait donné ses pouvoirs en Angleterre , à l'époque où il devait passer dans la Vendée , et qui les lui avait renouvelés lors de son retour à Poitiers en 1796.

La fermeté que le pieux abbé fut obligé de déployer dans cette mission délicate et difficile, lui attira la haine et les persécutions des prêtres assermentés, dont le caractère, dégradé par leur faute, était encore aigri par les souffrances et par la gêne d'une détention longue et cruelle : il eut sur ses confrères le privilège de ce genre de tortures. Les prêtres jureurs lui enviaient sa supériorité et son mérite ; ses vertus , qui devenaient une censure continuelle de leur conduite déréglée, n'étaient qu'un titre de plus à leurs sarcasmes insultants. Il étouffait ses douleurs dans son âme ; mais il ne se laissa point abattre , et n'en continua pas moins sa pénible surveillance.

Son courage n'avait point cette aigreur des

vertus humaines quand elles se raidissent contre l'adversité, ni cette arrogance d'une âme qui ne comptant que sur ses propres forces cherche à les doubler par l'irritation : il était calme et paisible parce qu'il était plein de résignation et de confiance. Aussi, quelque grands que fussent ses regrets, quelque sombre que se montrât à lui l'avenir, bien qu'on lui eût souvent donné des espérances aussitôt déçues, il aimait ses souffrances, et repoussa toujours noblement les ouvertures qui lui furent faites pour l'engager à s'y soustraire par une évasion dont plusieurs de ses confrères surent profiter.

Enfin le moment du départ arriva : dire que l'abbé de Beauregard ne fut pas sensible à ce dernier arrêt de la Providence, ce serait calomnier son cœur ; il y renfermait tant d'amour et pour tant de choses ! Jusqu'à ce jour ses affections n'avaient été blessées qu'en détail et successivement : il avait d'abord perdu sa fortune ; bientôt il fut jeté loin de ses amis et de sa famille, mais l'espoir d'un retour prochain lui avait été laissé ; il perdit enfin sa liberté : il lui était au moins resté l'espérance et la patrie, à laquelle on aime tant à rester uni, même quand on n'y tient que par une affreuse prison. On lui

enlevait encore ces dernières consolations : et il lui fallait ramasser une à une toutes ses affections brisées, les serrer une dernière fois contre son cœur, et les jeter ensuite, pour porter à leur place l'accablant faisceau de toutes les douleurs que ce sacrifice allait faire naître.

C'est alors que ces tristes pensées opprimaient son âme, qu'il se faisait l'application de ces paroles du psalmiste : « *Extraneus factus sum fratribus meis et peregrinus filiiis matris meæ... opprobria.... ceciderunt super me!* » Il avait prononcé ces paroles avec amertume, elles lui ramenèrent le courage, la paix ; ce sont ces sentiments qui lui dictèrent sa dernière lettre dont nous admirerons ici les dernières paroles.

« J'aime mon exil, j'aime ces régions inconnues, j'y vole avec joie puisque c'est la volonté de mon maître.... Adieu.... oui, adieu ! je le dis sans peine, sans un soupir... L'ancre se lève, le vaisseau agité trouble ma main, mais mon cœur est calme... Adieu, nous nous reverrons au ciel. »

Tels étaient les sentiments dont vivait le cœur du déporté, quand, le 7 août 1798, la corvette la Bayonnaise mettait à la voile et l'emportait vers ce qu'il croyait devoir être son tombeau.

Nous n'aurons pas le triste courage de transcrire ici les détails de cette douloureuse traversée, de cette longue agonie au bout de laquelle étaient Sinnamary, Conanama et les déserts de la Guyane. Que l'on se représente cent vingt proscrits entassés dans les flancs homicides d'une corvette ; n'ayant pour se couvrir que des lambeaux de vêtements ; nourris d'aliments grossiers, qui leur étaient servis, comme aux animaux immondes, dans des baquets infects qu'on ne nettoyait jamais ; brûlés par la soif, dévorés par la fièvre, et se voyant, même avant leur mort, en proie aux vers du sépulcre ! On leur permettait de respirer quelques heures sur le pont, tandis qu'on enfumait leur triste repaire ; puis quand il plaisait à leurs geôliers de faire cesser ce faible soulagement à leur peine, une voix dure faisait entendre le cri : « *A bas les déportés !* »

Les malheureux regagnaient en gémissant leur tombeau.

Si quelque navigateur, venu de contrées lointaines, ignorant les désastres de la politique et les fureurs des révolutions, eût rencontré parmi les mers ce funèbre convoi ; s'il eût aperçu errer à travers les agrès ces ossements vi-

vants, ces hommes demi-nus, aux dents noircies, à la face livide ; si les plaintes arrachées par les souffrances, par les dernières souffrances de la vie, fussent parvenues jusqu'à lui, mêlées aux imprécations de l'équipage, il se fût cru en présence de ce lugubre navire des trépassés, création d'une crédulité pieuse et naïve, qui porte sur les mers les âmes qui cherchent du soulagement à leurs peines.

Et quand le jour se faisait autour du bâtiment, quand il en avait pénétré dans leur fosse le peu qu'on ne leur refusait pas, leurs regards presque éteints erraient péniblement sur les couches immobiles ; épiant les gémissements qui devenaient tous les jours plus rares, ils cherchaient ce qu'il restait encore de victimes, et combien, pendant cette nuit, la mort avait achevé de cadavres.

Quand la putréfaction gênait l'équipage, on se décidait à jeter à la mer ces restes d'hommes, que le canon ne comptait pas : la république ne devait pas cet honneur à ses victimes.

La religion soutenait le courage de l'abbé de Beauregard ; il trouvait des consolations dans la prière ; sa résignation édifiait ses confrères et touchait même les hommes de l'équipage : sa

foi lassait les soaffrances. Estimé de ceux-là mêmes que leur malheureuse conduite avait faits ses ennemis par remords, il fut encore prié par les déportés d'exercer sur eux la présidence. C'était ouvrir la carrière à sa charité brûlante et courageuse ; il en profita pour maintenir la paix parmi ses frères, pour les encourager, prendre leur défense, les environner des plus tendres soins, et assumer sur lui, autant qu'il le put, la meilleure part de leurs peines. Il présidait aux prières qui se faisaient en commun avec la plus grande régularité ; elles se terminaient toujours par une généreuse intercession en faveur de leurs ennemis.

Deux mois durèrent ces tortures : mais, le 29 septembre 1798, on mouillait en vue de Cayenne.

Les déportés allaient donc prendre possession de cette terre dévorante qui rendit si peu de ceux qui lui furent confiés. Avant de se séparer de ses frères, M. de Beauregard, qui allait être mis à terre avant eux, voulut leur adresser un dernier adieu. Il prononça en latin un discours touchant dans lequel, après leur avoir donné les instructions que rendait nécessaires leur

position si imprévue , il les exhortait à la résignation et les préparait à une mort inévitable et prochaine. Toutes palpitantes d'onction et de charité , ses paroles durent aller à tous les cœurs ; ce moment était solennel et grave , on était sur le bord d'un tombeau.

Enfin , le cœur brisé de douleur , il s'éloigna de la corvette , et prit possession de cette terre où il croyait trouver au moins la paix dans les souffrances. Hélas ! ce dernier espoir devait encore être trompé. Les *contradictions* des hommes le poursuivirent jusque sur ces plages éloignées , il fut toujours en butte aux dénominations et aux calomnies , les humiliations et les outrages lui furent encore prodigués ; et , relégué dans un désert , il ne put obtenir que du travail de ses mains un misérable abri , une chétive nourriture.

Ainsi il avait tout perdu ; tout , même l'espérance ! Il n'attendait plus d'autre bienfait que la mort ; il avait choisi sa couche pour dormir son dernier sommeil , le sommeil que rien ne vient plus troubler ; on la lui avait promise. C'est qu'il succombait alors sous le poids accablant des peines de l'âme , près desquelles toutes ses souffrances physiques n'étaient rien. Il se

voyait seul au monde; car son amitié elle-même avait été trompée, méconnue, par les compagnons de son exil qu'il avait le plus aimés. Nous savons bien que le malheur ne fait pas d'amis; mais ne devrait-il donc pas être un lien de plus pour ceux qui, après avoir été unis dans leur prospérité, gémissent ensemble sous les mêmes douleurs? Non : au milieu des instincts égoïstes de notre époque, dans ces temps fertiles en dissensions publiques, cette douce passion des âmes généreuses n'est qu'un malheur de plus, un otage livré à la mauvaise fortune.

Ce cœur, dont personne ne voulait plus, fut se reposer sur un tombeau. Sur le bord d'une de ces forêts primitives qui révèlent la majesté des œuvres de Dieu, un tertre modeste s'élevait que la végétation envahissait déjà; la végétation de ce climat est aussi rapide que l'oubli des hommes : là reposaient les restes du jeune Agaisse, qui n'avait pas pu vivre, parce qu'il n'avait pas pu travailler. C'était là, près de celui qui fut son enfant et son ami; c'était dans ce nouveau *bocage de la mort*, que l'abbé de Beauregard venait s'asseoir pour tromper ses malheurs. Cette effrayante solitude, cette création gigantesque, cette nature majestueuse et gran-

diose, et ce tertre funéraire qui y tenait si peu de place, tout semblait l'avertir que l'homme est trop peu de chose pour compter avec la douleur. Captivée par cet imposant spectacle, l'imagination du proscrit se perdait alors dans son admiration et oubliait un moment les souffrances de sa vie.

Souvent pourtant le souvenir de sa mère.... Mais n'essayons pas de peindre cette affection si profonde de son cœur ; qui ne sentira battre le sien en lisant ce passage de ses mémoires ?

« Oh ! que le nom de mère est puissant sur le
 » cœur d'un malheureux déporté à la Guyane !...
 » De tous les sacrifices que j'ai faits, c'était le
 » plus douloureux ; et quand j'étais réduit à
 » ces tristes moments où l'âme succombe sous
 » sa peine, je m'écriais : *Dieu de ma mère, je*
 » *vous la donne !* Je croyais que cette offrande
 » désarmait le ciel. »

Cependant une révolution nouvelle avait modifié encore une fois le gouvernement en France ; la république touchait à sa fin, et le despotisme militaire allait recueillir la succession de l'anarchie.

« La sagesse de Dieu va parler à un soldat

» étranger qui se repose de ses victoires au pied
» des pyramides d'Égypte. Voyez ce nouveau
» Cyrus à qui Dieu révèle les secrets de sa puis-
» sante volonté : L'on te connaît peu , dit le
» Seigneur , marche devant moi ; j'ai fortifié
» ton bras pour les victoires , va soumettre et
» punir les nations et les rois ; j'humilierai de-
» vant toi leur orgueil , je te livrerai leurs états
» et leurs trésors : *ego ante te ibo.* (Isaïe, 45-2.)
» Mais sache bien que je suis ton Seigneur , et
» ce que je fais c'est pour l'amour de mon
» peuple (1). »

La journée du 9 novembre 1799 vit naître le consulat , ou plutôt la dictature du général Buonaparte.

Mais les forêts de la Guyane n'avaient point d'échos qui écoutassent , pour en répéter les bruits retentissants , les bouleversements des empires. Cette secousse qui modifiait les destinées de sa patrie n'arriva point à l'humble case du prêtre déporté. Peut-être fut-ce un bonheur pour lui que d'avoir perdu l'espérance de jamais revoir la France ; rien ne lui faisant pressentir la fin de son exil , il ne songeait plus à la pré-

(1) Mgr de Beauregard , mandement pour le carême de 1839.

voir, et, repoussant au contraire toutes les pensées de retour, tous les rêves d'avenir, il s'arrangeait pour moins souffrir, parce qu'il ne voyait pas de terme à ses souffrances.

La tendresse de sa mère veillait toujours pour lui ; elle épiait toutes les occasions, s'accrochait à toutes les espérances, frappait à tous les cœurs ; sa persévérante sollicitude devait être couronnée du succès. Les changements que venait de recevoir la constitution, ceux plus grands peut-être qui s'étaient faits dans les hommes, les nouvelles allures de l'esprit public l'enhardirent à solliciter le rappel de son fils ; elle retrouva des protecteurs, des amis, et fut surtout secondée par M. Laffont-Ladébat, qui, déporté lui-même, mais déjà rendu à sa patrie, avait connu M. de Beauregard à Cayenne (1) : des ordres furent donnés pour le retour du proscrit.

L'abbé de Beauregard avait passé vingt-trois mois à la Guyane quand, le 25 août de l'année 1800, il fut embarqué à bord du brik le Victorieux qui devait le ramener en France. Il avait rendu des services à la religion dans cette colo-

(1) Voyez la note xi.

nie ; il y avait combattu les erreurs des prêtres constitutionnels , aidé de ses conseils et de ses lumières les supérieurs ecclésiastiques. Il eut le bonheur de ramener quelques âmes à Dieu , de contribuer à rendre précieuse à ses yeux la mort de quelques-unes des victimes de nos dissensions publiques. Ses vertus ont laissé d'heureuses impressions dans ces contrées lointaines ; il s'y était fait beaucoup d'amis , et emporta les regrets de tous ceux qui avaient eu quelques rapports avec lui. Il n'est pas jusqu'aux employés de la république qui , malgré les vexations dont ils le rendirent quelquefois la victime , ne lui aient souvent donné des marques d'estime. Au moment où nous écrivons ces lignes , nous avons sous les yeux des lettres de Cayenne qui prouvent que le souvenir du pieux confesseur de la foi ne s'est point encore effacé dans la colonie.

La traversée ne fut pas heureuse : on approchait de Bordeaux quand le brik fut capturé par une frégate anglaise. Assez maltraité d'abord , M. de Beauregard se vit bientôt entouré d'égards quand les officiers du bord eurent pu l'apprécier et que l'on connut son caractère. Les Anglais conduisirent leur prise à Lisbonne ; il

y fut débarqué, et devint l'objet des prévenances et des soins des bons pères capucins de cette ville, qui le recueillirent dans leur couvent. Tout ce qu'il y avait de Français honorables dans la capitale du Portugal s'empessa de venir offrir au généreux confesseur de la foi ses félicitations et l'assurance de la plus vive sympathie. Il y fut l'objet des attentions les plus délicates, reçut les offres de service les plus étendues et les plus affectueuses. L'accident survenu pendant la traversée ne servit donc qu'à lui ménager cette sorte de triomphe.

Cependant il fallait rejoindre la France et gagner Poitiers ; il avait à traverser le Portugal et l'Espagne ; il se trouvait dans le plus grand dénûment. Sa délicatesse lui avait fait refuser bien des offres, elle ne lui permettait pas d'user des crédits qu'il n'avait pu s'empêcher d'accepter. D'un autre côté ce voyage n'était pas sans périls ; les routes étaient infestées de voleurs qui venaient assassiner et piller jusqu'aux portes des villes, et les mesures sanitaires qu'on avait prises rendaient les autorités locales scrupuleusement sévères, comme elles faisaient l'hospitalité défiante. Bravant tous les obstacles, il se mit pourtant en route ; et, comme dédomma-

gement à ses peines , il eut la satisfaction de revoir à Guadalajara Mgr de Coucy , évêque de la Rochelle. Ce vénérable prélat le reçut avec la plus grande cordialité ; il lui renouvela pour la quatrième fois les pouvoirs de vicaire général de son diocèse.

L'abbé de Beauregard foula enfin , non sans émotion , le sol de sa patrie ; il arriva à Bordeaux , où un reste de persécution l'attendait encore ; il y fut jeté en prison , eut à subir de nouveaux interrogatoires ; mais on le relâcha bientôt en lui remettant un passe-port qui portait qu'il s'était soumis à la constitution civile du clergé ainsi qu'aux serments ; il s'en aperçut , et fut indigné à la pensée que ce pût être là le fruit malheureux de tant de souffrances ; au risque d'en voir recommencer le cours , il refuse de se servir d'une pareille sauvegarde , et proteste de nouveau de la constance inébranlable de ses refus si souvent renouvelés. Cette fois on comprit ce scrupule honorable de sa conscience , et sur la feuille qui lui fut alors remise il ne fut question ni de soumission ni de serment.

Comme si la Providence eût voulu que la joie de son retour fût sanctifiée par l'amertume d'une grande douleur , elle avait fixé pour sa rentrée à

Poitiers le 21 janvier 1801. Il était amer, en effet, le souvenir de ce jour à jamais funeste ; le fidèle Vendéen n'eut garde de comprimer ses larmes à ce triste anniversaire, et quelque longue qu'ait été sa vie, elle n'a point vu s'affaiblir son horreur pour ce crime dont il fut presque le témoin, et dont la déplorable mémoire survivra à la postérité des régicides. Mais, ce devoir d'un pieux royaliste une fois rempli, il lui fut bien permis de se livrer à la joie de revoir cette tendre mère dont la révolution avait si cruellement décimé la famille. Elle put se réjouir aussi cette femme forte et chrétienne, elle était fière et des enfants qui lui restaient encore et de ceux qui lui avaient été ravis ; ceux-ci étaient morts martyrs, et ceux-là vivaient sans reproche.

Ainsi M. de Beauregard revit le toit paternel et la ville qui l'avait vu naître, après dix ans de persécutions et de douleurs. Ici se termine la première moitié de sa vie ; elle fut signalée par beaucoup d'orages, promenée par des contrées lointaines, et bien des peuples avaient vu passer sa constance et son martyre. Cependant ne le plaignons pas : les plus malheureux ne sont pas ceux qui souffrent pour la justice, mais plutôt ceux qui l'ont trahie. Nous venons de vous

montrer la pompe de ses adversités ; désormais nous le verrons sur un théâtre plus tranquille déployer de nouvelles vertus , car les années qu'il doit encore vivre seront toujours dignes et de sa vie passée , et des enseignements de sa mère , et des grâces de son Dieu.

VII.

Cognosco meas et cognoscunt
me mee.

Quand nous avons parlé de joie, nous nous sommes trop hâtés. Il y eut sans doute un moment de bonheur dans cette famille, quand l'exilé vint élargir le cercle autour de son foyer ; mais ce bonheur s'évanouit bien vite, comme font tous ceux de ce monde ; ce ne fut qu'une décevante apparition, et le confesseur de la foi put dire lui aussi à cette joie de son retour sous le toit paternel : « Pourquoi m'avez-vous trompé ! »

Sa mère fléchissait sous le poids de ses longues années, dont les dernières avaient été bien amères, et la vieillesse n'avait pas creusé toute seule les rides de son front : elle succombait, la nouvelle mère des douleurs, sous les ruines de sa maison, et la révolution n'avait épargné ni le sang, ni la fortune de sa famille. Quand l'abbé de Beauregard arriva à Poitiers, il ne put se dissimuler cette perspective d'honorable misère ; mais la foi, le dévouement, l'honneur, étaient saufs ; c'était la meilleure part de l'héritage de ses pères, elle avait résisté aux orages. Dieu manquerait-il à ceux qui ne lui avaient pas manqué ? Ce fut toujours en lui que son courageux martyr mit son espoir.

Dans notre ville, où la religion avait jadis élevé tant d'autels, aucun asile n'était alors ouvert à la prière : la dévastation avait encore le pied sur nos temples saints, et la profanation en désolait les sanctuaires. Le pieux abbé voulut surtout intéresser en sa faveur la Vierge, qui ne fut jamais invoquée en vain, celle qu'il regarda toujours comme sa protectrice et sa mère : mais où trouverait-il une image qui inspirât son cœur et qu'il pût honorer de son culte ? Il chercha sur les places, aux angles des carrefours,

une de ces statues qu'on avait exposées à la piété des passants, et devant lesquelles autrefois il s'était souvent incliné lui-même ; il ne les trouve plus : la révolution les avait brisées. Cependant, après bien des recherches, il apprend qu'une de ces images vénérées a été sauvée comme par miracle.

Ces statuettes, placées dans des niches, étaient défendues par des grillages que l'on ouvrait tous les samedis pour y déposer des cierges allumés, tandis que des âmes pieuses priaient agenouillées sur le pavé. Un jour, c'était en 1791, on oublia de fermer le grillage. Quand la foule se fut écoulée, croyant n'être pas vu, un soldat impie, qui vint à passer, tira son sabre pour briser la statue. Mais, au moment de frapper, son bras fut retenu par une pensée secrète, il remit son sabre dans le fourreau et se retira la tête basse et tout pensif.

Raconté à M. de Beauregard, ce trait lui inspira le désir d'aller prier la Vierge-Mère au pied de cette sainte image, « de lui demander » de venir à son secours et de consoler sa vénérable mère. » Il trouva la pieuse statue chez un pauvre tailleur de la rue de la Bretonnerie, et sollicita la faveur de venir pendant neuf jours

prier ici la mère de Dieu. Il fut d'abord repoussé ; cette famille avait dès lors adopté un système de dissidence qui devint bientôt le schisme auquel on a donné le nom de *petite église*. « Ne » vénérez-vous pas Marie comme moi ? s'écrie- » t-il alors avec cet accent auquel on ne résis- » tait plus. Voudriez-vous empêcher un mal- » heureux de venir invoquer la mère de ceux » qui souffrent ? Ah ! laissez-moi, j'ornerai sa » chapelle d'un brillant luminaire. » Le tailleur se laissa toucher, sa demande fut enfin accueillie. Le pieux abbé fit une neuvaine, offrit à Dieu sa vie pour qu'il lui plût d'arracher sa famille à une ruine imminente et certaine, pour ne pas dire déjà consommée. Admirable dévouement, mais qui ne doit plus nous étonner. Le saint prêtre nous en a déjà donné bien des preuves, nous en aurons à signaler bien d'autres avant de dire comment il s'en est enfin rendu la victime.

Une telle prière devait désarmer le ciel ; elle fut exaucée : M. de Beauregard n'en douta jamais, il ne se lassait pas de le publier. « Sans » les soins amers, laborieux et pénibles, écri- » vait-il en 1827, qu'A*** de C*** a donnés, » pendant les années désastreuses de la famille,

» à ses affaires, elle courait les risques d'une
» ruine totale. Ces temps m'ont coûté bien des
» inquiétudes, souvent des larmes; et Dieu
» sait que je n'étais pas affligé pour moi-même.
» Notre modeste restauration a été un miracle
» de la bonté de Dieu, et je lui ai souvent
» offert ma vie pour l'obtenir. »

Arrivé au terme d'une carrière sainte et brillante il se rappelait encore cette circonstance de sa vie et tout ce qu'il devait à sa puissante protectrice.

« Marie eut pitié de mes douleurs, s'écriait-il :
» elle rendit à ma famille les moyens d'une mo-
» deste existence; et encore que je lui deman-
» dasse de devenir la victime pour ces enfants
» innocents, elle a mis, après de grands tra-
» vaux, une croix d'or sur ma poitrine; elle a
» rendu ma culture douce et facile, elle a mul-
» tiplié mes années, et j'attends une douce mort
» de sa miséricorde. »

La statue dont nous parlons ici fut toujours depuis en grande vénération dans la famille; elle reçut bien des actions de grâces, fut la confidente de bien des douleurs, jusqu'au moment où la pauvre maison qui la possédait fut réunie à l'enceinte du quartier de cavalerie et démolie. On

n'a pu savoir ce que devint alors la sainte image.

On n'aura pas de peine à concevoir que tant de fatigues , tant de persécutions essuyées eussent gravement compromis la santé de M. de Beauregard , au point que l'on craignit alors pour ses jours ; mais Dieu n'en avait point encore marqué le terme.

A peine eut-il secoué la poussière amassée dans les pénibles courses de l'exil, qu'il se remit encore à ses travaux évangéliques. Il n'était plus vicaire général de Luçon : cette dignité — on aura peine à le croire, après avoir vu sa conduite dans la Vendée —, cette dignité lui avait été retirée. Une âme ambitieuse et perfide s'était placée entre Mgr de Mercy et son courageux vicaire : tandis qu'elle retenait les lettres que ce dernier écrivait à son évêque , elle cherchait à faire croire au prélat qu'il était indignement trahi , et qu'on voulait rendre désormais impossible son retour dans son diocèse. L'évêque de Luçon fut trompé ; il retira ses pouvoirs à M. de Beauregard ainsi qu'à ses dignes confrères , et resta pendant trois ans la dupe d'un intrigant. Le pieux abbé fut sensible à ce procédé d'une injuste défiance ; il eut quelque dou-

leur de se voir ainsi repoussé d'un diocèse dans lequel il s'était naturalisé et où il avait fait quelque bien ; il se soumit pourtant à cette nouvelle humiliation. Plus tard Mgr de Mercy fut détrompé ; il regretta vivement de s'être laissé aller à cette mesure injuste et acerbe, et il en témoigna son déplaisir à celui qui en fut la victime. Dieu, sans doute, aura fait paix à l'homme qui ourdit alors cette perfidie ; nous la ferons aussi à sa mémoire, et son nom ne sera pas ici révélé par nous.

Libre désormais et n'ayant plus charge d'âmes, l'abbé de Beauregard chercha autour de lui à satisfaire l'ambition de son zèle. Une chapelle fut disposée dans la maison de sa mère ; il y confessait, y célébrait les saints mystères, et prêchait les fidèles qui accouraient à ces cérémonies furtives. Bientôt l'empressement fut si grand, que la modeste chapelle devint trop petite ; et la maison elle-même ne suffisait plus à contenir la foule restée fidèle aux traditions de la foi. On vit souvent assister à ses instructions plus de trois cents personnes. Mais il ne bornait pas là ses travaux : il allait porter les secours spirituels jusque dans les campagnes, administrer les malades, baptiser les enfants, bénir les mariages civils.

La persécution ralentie n'était cependant pas éteinte : l'impiété ne lâche pas si facilement sa proie. Le substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel séant à Poitiers , le même homme qui l'avait poursuivi et obtenu sa condamnation à propos de la mission de Curzay , lui adressa par écrit de nouvelles menaces , l'accusant de porter le trouble et la désolation dans les campagnes , d'alarmer les consciences et de diviser les familles : et tout cela , parce qu'un pauvre jeune homme , écrasé à Migné par l'éboulement d'une carrière , avait reçu les secours de la religion (1)!

Il fallut aller apaiser la colère du ministre des vengeances d'un gouvernement intolérant et tyrannique. En présence de cet homme qui , quatre ans plus tôt , avait appelé sur sa tête toutes les rigueurs d'une loi impie et sacrilège ; de cet homme qui l'avait poussé dans les déserts infects de la Guyane ; de cet homme enfin qui avait blasphémé le nom de son Dieu et outragé sa mère , le prêtre ne trouve que des paroles de pardon et d'oubli. « J'ai fait mon devoir de » vous pardonner , lui dit-il , et je vous par-

(1) Voyez la note XII.

» donne encore ! » Cette violence sainte que la religion fait au cœur de l'homme, ce sentiment sublime qu'elle seule peut lui inspirer et lui faire trouver doux, étonnèrent cet homme, qui ne sut pas les comprendre.—« *Vous êtes, monsieur, un homme bien singulier !* » dit-il à son généreux adversaire.—Désolantes paroles qui trahissent la sécheresse de l'âme qui n'en sut pas trouver d'autres en présence d'un si noble sacrifice ; elles expriment plus de pitié que d'admiration. Et quand le prêtre fut chercher sa main pour la presser en signe de charité et de réconciliation, lui, le persécuteur, crut peut-être s'être laissé désarmer par un pauvre maniaque ! Il n'avait pas compris la divine folie de la Croix.

Quoi qu'il en soit, M. G... ne l'inquiéta plus ; il put exercer presque publiquement son saint ministère, et ce genre de persécution cessa : la haine finit par tomber devant une charité si persévérante. Mais il fut alors menacé de poursuites d'une autre sorte.

On aura peut-être oublié que M. de Beauregard avait été condamné à 500 fr. d'amende : les collecteurs de la république avaient la mémoire plus fidèle.

Lorsqu'il était encore en prison , le receveur des actes judiciaires lui fit sommation de payer , en le menaçant , en cas de refus ou d'impuissance , de *poursuites désagréables*. — « Citoyen, » répondit le prisonnier que la gaité d'une » conscience tranquille n'avait point trahi , » vous connaissez le *ci-devant* proverbe : *Où il » n'y a rien le roi perd ses droits*. La nation a » tout pris, tout vendu, et je n'ai rien au monde, » ni fonds, ni meubles ; je suis en prison et » presque au secret : le *désagrément* des poursuites dont vous me menacez n'est donc pas » très-redoutable. »

A l'époque où nous en sommes , ceux qui avaient tout pris au pauvre déporté vinrent encore réclamer cette amende , lui offrant toutefois de l'en décharger s'il voulait faire les actes de soumission prescrits par les lois républicaines. Il ne pouvait pas payer ; sa conscience ne lui permettait pas de satisfaire aux exigences révolutionnaires ; il était donc menacé de subir une détention nouvelle , quand le ministre des finances décida qu'il y avait lieu d'abandonner les poursuites pour le recouvrement des amendes prononcées contre les prêtres ren-

trés. On pensa sans doute que la déportation avait tout payé.

Le cœur de M. de Beauregard allait être bientôt frappé de blessures plus douloureuses. Dieu, qui l'avait ramené près de sa mère, ne semblait l'avoir été chercher au fond de son exil que pour qu'il vint lui fermer les yeux et remplir sur elle les devoirs de son ministère. Cette femme patriarche termina par une sainte mort une vie pleine de vertus. Elle quitta cette terre arrosée de ses larmes, le 21 avril 1802, dans sa 83^e année. Sa jeunesse avait été dotée des vertus et de la sagesse des vieillards ; elle conserva jusque dans ses derniers jours les qualités aimables des jeunes années ; son cœur et son esprit n'avaient point vieilli. Elle fut le bonheur et l'orgueil de sa famille, et toute la vie de ses enfants est un témoignage éclatant de ses mérites et l'un de ses plus beaux titres de gloire.

Le pieux abbé reçut ce coup avec toute la sensibilité d'un bon fils et tout le courage d'un homme de foi : il reporta sur son frère aîné la vénération et le respect qu'il avait toujours eus pour les auteurs de ses jours. « Recevez, mon frère,

» lui disait-il, la confirmation de mon invariable
» confiance, de ma juste reconnaissance et de ma
» profonde estime. Je vois en vous le chef de
» notre pauvre famille, mon père et ma mère ;
» vos conseils auront désormais encore plus de
» poids à mes yeux ; vous êtes, comme aîné,
» la voix de Dieu dans notre maison. » Emmanuel de Beauregard était bien digne des sentiments que lui avait voués son frère : magistrat intègre et capable ; aimant l'étude et sachant en profiter ; d'une politesse, d'une urbanité antique ; d'une modestie peu commune ; non pas religieux seulement, mais encore pieux, il aimait par dessus tout à rendre des services et à soulager la vie pénible du peuple.

Or, quand l'abbé de Beauregard eut appuyé tout son cœur sur ce frère, qu'il chérissait « *comme une des meilleures créatures de Dieu,* » la Providence le lui retira. Victime des soins auxquels il se livra pour les intérêts d'une famille émigrée, Emmanuel de Beauregard mourut à Moulinet le 25 septembre 1802, dans les bras de son frère, qui, oubliant sa douleur, lui montrait du doigt le ciel, dont, comme prêtre, il lui ouvrait les portes.

Il y a dans ces actes de la vie du prêtre,

mêlés à ceux de la vie de l'homme , quelque chose de grand à la fois et de touchant qui nous rappelle les anciens jours et les anciens hommes. Cette circonstance fit alors assez de sensation pour que l'abbé de Luzine , ancien sous-précepteur des enfants de France , en fit le sujet d'une élogie religieuse qui fut imprimée.

Et cependant on vit bientôt se renouveler ce trait de foi et d'un douloureux courage au lit de mort de Charles de Beauregard. Les fatigues et les souffrances de l'émigration avaient avancé le terme de sa vie ; il s'endormit en homme d'honneur et en chrétien , toujours dans les bras de ce frère , qui s'écriait en lui fermant les yeux : « Ah ! je suis jaloux d'une mort si douce ! » Ainsi la révolution , qui n'avait pu laisser vivre l'abbé de Beauregard près de sa famille , l'y ramena pour qu'il aidât sa mère et ses frères à mourir.

Cependant les martyrs avaient lassé les bourreaux , et la constance des confesseurs de la foi avait vaincu celle des impies. Il fut enfin permis à la religion de relever sa tête auguste , et , séchant ses larmes , elle put rappeler dans notre patrie les vénérables débris du clergé français.

A sa voix, quittant leurs retraites, fuyant les plages lointaines de l'exil où ils pleuraient au souvenir des malheurs de la France, les prêtres fidèles accoururent sur cette terre engraisnée du sang de leurs frères, sanctifiée et sauvée peut-être par leurs généreux et nobles combats. Fatiguée de pousser inutilement contre les écueils la barque mystérieuse de Pierre, la révolution venait de signer une trêve avec son successeur; le concordat permit à Dieu de rentrer dans ses temples, à la charge par lui d'en purifier les souillures et de se loger parmi leurs ruines.

Les hommes qui sont de cette époque nous ont dit avec quel étonnement la foule assistait à ces solennités, que beaucoup avaient oubliées, que tant d'autres n'avaient jamais connues, et au rétablissement desquelles un petit nombre de maudits s'efforçaient de ne pas croire. Cette restauration de la religion nationale fut certes accueillie avec joie; mais par quelle amertume le cœur ne dut-il pas être oppressé en voyant brisées les portes des tabernacles, les autels dépouillés, les saints parvis encombrés par leurs ruines, et tant de peuples sans pasteurs? Il n'y avait personne pour distribuer le pain mystérieux à tous ceux qui s'en montraient af-

famés : les deux tiers de la France étaient sans prêtres et sans autels.

L'abbé de Beauregard gémissait à ce désolant spectacle ; il comprenait le danger de cette situation déplorable , et , pénétré de l'impérieuse nécessité de refaire l'éducation religieuse des fidèles , trompés par l'ignorance , égarés par l'erreur , il résolut de se livrer à la prédication , et de consacrer à l'instruction du peuple les restes de son martyre : il reprit donc sa vie d'apôtre. Avant sa déportation nous l'avons vu , conjointement avec le vénérable abbé Coudrin , jeter les fondements d'un ordre religieux qu'ils destinaient aux missions : leurs disciples annoncent aujourd'hui *la bonne nouvelle* aux nations sauvages perdues dans les immensités de l'océan. Il voulut alors embrasser parmi eux la vie religieuse et s'immoler sur le même autel. D'un autre côté, Mgr Bailly, évêque de Poitiers, qui lui avait donné des lettres de vicaire général (1803), l'appelait à la cure de sa cathédrale. Plein de zèle et d'abnégation , le pieux missionnaire résista tant qu'il le put et repoussa de toutes ses forces cet honneur ; son humilité l'éloignait des dignités , et son désintéressement le portait à refuser un bénéfice dont il avait alors

d'autant plus de besoin que , ne possédant rien lui-même , sa famille était à peu près ruinée. Enfin il dut céder aux sollicitations , aux instances de son évêque. Un jour , Mgr Bailly le conjurait en pleurant d'accepter cette charge importante et honorable ; les larmes du prélat , que désolaient ses refus , lui firent violence, il se jeta à ses pieds : — « Faites donc de moi , Monseigneur , tout ce qu'il vous plaira, s'écria-t-il. » Le pontife attendri le pressa sur son cœur , et le 12 janvier 1804 il était installé dans sa cure et nommé chanoine honoraire.

Ainsi s'ouvrit pour M. de Beauregard un nouveau théâtre sur lequel il fit briller un nouveau genre de mérite et de nouvelles vertus que sa vie passée pouvait faire soupçonner , mais qu'elle ne supposait pas. Les quinze années qui venaient de s'écouler l'avaient vu parmi les dangers des guerres , les peines de l'exil , les douleurs des prisons , ballotté sur les mers, battu par les tempêtes , livré enfin aux horreurs de la déportation. Il avait confessé la foi au péril de sa vie , et toutes les preuves de dévouement que son Dieu ne lui demanda pas , il les avait données à son roi. Admis dans les conseils des grands , il

avait partagé les services, les tribulations et les douleurs de l'aristocratie vendéenne ; recherché par les hommes marquants partout où il s'en était trouvé sur son passage, il avait été honoré par de nobles amitiés et s'était assis à des foyers illustres. Maintenant sa vie va se mêler à la vie du peuple, il va s'initier à de nouvelles douleurs, et celui qui fut le confident des puissants de la terre va devenir l'ami du pauvre, son consolateur et son père. Pour que le peuple vînt à lui, il fut lui-même au devant du peuple ; nous oserions presque dire qu'il se fit peuple, comme son maître et son modèle s'était fait homme.

Dans cette nouvelle position la popularité du curé de la cathédrale devint immense. Affable pour tous, il savait les noms des plus petits, les arrêtait sur la rue, leur parlait de leurs intérêts comme s'ils eussent été les siens. Y a-t-il eu des misères dont il n'ait connu la demeure et essayé de tarir la source ? A-t-on vu si pauvre foyer où il ne se soit assis en y faisant rayonner quelque bonheur ? Aussi eût-ce été avec la plus grande vérité qu'il eût pu dire : Je connais mes brebis, et elles aussi me connaissent. Et comment tous ne seraient-ils pas allés à lui ? Il s'était fait si petit qu'il ne pouvait effrayer personne.

Si, à l'époque dont nous parlons, vous eussiez parcouru Poitiers en curieux ; en faisant extérieurement le tour de sa belle cathédrale pour en admirer la masse imposante, vous eussiez été conduit à une petite rue étroite, déserte, et rendue encore plus triste par l'ombre immense que projette toujours sur elle la majestueuse basilique. Là, vis-à-vis la cour de la sacristie, vous eussiez pu remarquer une maison de chétive apparence et composée d'un seul étage : — car il est impossible de donner un nom aux réduits obscurs et écrasés qui se trouvent au-dessous ; sa triste façade est percée de deux demi-fenêtres, longues, étroites, en partie garnies de petits vitraux d'un verre opaque et d'une couleur douteuse, enchâssés dans du plomb. Au milieu se trouve une porte étroite, basse et toujours entr'ouverte ; quelques mendiants sont accroupis auprès, ce qui vous prouve que le maître est absent. Vous êtes monté sur l'escalier, ou plutôt par l'échelle de pierres presque brutes que vous aviez devant vous ; elle vous a conduit à un appartement dans lequel une ouverture petite, à peu près carrée, établie à la hauteur du toit voisin, ne laisse arriver qu'une clarté triste et jamais un rayon de

soleil. Les murs sont nus , les moellons dont ils sont construits percent en plusieurs endroits le crépi dont les enduisit la main d'un manoeuvre inhabile. Dans les angles , çà et là , sur le pavé de briques , on aperçoit quelques débris de vases antiques , des fractions de statues , des fragments d'inscriptions dérobées aux ruines des anciens tombeaux. Sur deux ou trois meubles faits d'un bois grossier et déjà vieillis , sont déposés , près des livres saints , quelques manuscrits , des émaux , des ivoires : du reste tout est pauvre et annonce le dénûment. A droite , une porte ouverte vous laisse voir un autre réduit semblable au premier et meublé de la même sorte ; seulement vous distinguez en outre au fond une misérable couche.

Vous êtes sorti le cœur attristé de la détresse que tout cela suppose ; mais la pitié aura bientôt fait dans votre âme place à l'admiration si vous avez interrogé quelqu'un des rares passants que leurs affaires peuvent conduire quelquefois vers ce quartier désert ; car il vous aura répondu sans doute en vous montrant du doigt la superbe basilique : « C'est ici la demeure du ministre du Dieu auquel on a élevé ce temple. »

Et nous aussi nous sommes allés récemment

encore nous ébahir devant cette maison qui, extérieurement du moins, est restée la même ; mais tout a changé d'aspect autour d'elle ; l'officier préposé à la sacristie occupe maintenant l'humble demeure où nous allions visiter jadis le curé de la cathédrale.

C'était là qu'il vivait dans le travail et les mortifications ; c'était là que venaient le trouver et le riche auquel la voix de la charité s'était fait entendre, et l'indigent que la misère chassait devant elle : l'un, conduit par la foi, le faisait le distributeur de ses aumônes ; l'autre, amené par la confiance, venait chercher chez lui le pain de chaque jour. Il faisait ainsi beaucoup de bien et recevait pour ses pauvres des sommes souvent considérables : car sa position ne lui permettait guère de faire des aumônes personnelles de quelque importance. Il se privait cependant des choses les plus nécessaires pour secourir les plus indigents ; et voici à ce sujet un trait qui vient de nous être révélé depuis sa mort.

Un jour, il était seul, occupé à écrire ; on vint à heurter à la porte de son humble demeure. Il quitte son travail et se montre à une fenêtre ;

c'était un mendiant : le pauvre prêtre était aussi sans argent dans ce moment-là. — « Monsieur » le curé, je suis nu-pieds ; si vous aviez quelque..... — Attendez, pécheur, interrompit » le saint curé. » Puis il ôte de ses pieds son unique chaussure, et la jette par la fenêtre qu'il referme aussitôt, comme s'il venait de faire une mauvaise action. Il se remit à l'étude ; et quand, plusieurs heures après, sa vieille gouvernante rentra, il fallut aller acheter à crédit une nouvelle chaussure, pour que le curé de la cathédrale pût sortir de chez lui.

On apprendra sans doute bien d'autres traits de ce genre, qui sont restés inconnus jusqu'ici ; car on le vit toujours aussi ingénieux à cacher sa charité qu'il l'était pour l'inspirer ou pour la faire, et ses plus belles œuvres sont en général ignorées ou mal connues.

Il semble qu'il ait toujours été dans la destinée de Mgr de Beauregard de s'attacher de préférence à tout ce qui était ou malheureux, ou faible : après les pauvres, ce qu'il aimait le plus, c'était les enfants. Il s'arrêtait pour leur parler, quand il les rencontrait sur son passage ; il les caressait, provoquait leur babil naïf, épiait

dans leurs propos les émanations de la pureté de leur cœur, et respectait en eux cette innocence qui lui rappelait l'état dans lequel fut créé le premier homme. Il ne redoutait point leurs jeux bruyants ; on le voyait même s'y intéresser quelquefois ; et quand il offrait à l'autel la victime sainte, il aimait à entendre gazouiller autour de lui ces innocentes créatures ; sa piété en était redoublée, il lui semblait qu'il était alors plus près du cœur de celui qui avait dit : *Laissez venir à moi les petits enfants* ; de celui qui avait voulu mettre sa louange dans leur bouche. Il se croyait enveloppé d'une atmosphère de pureté capable d'attirer sur lui les grâces de Dieu et pouvant lui servir d'une égide efficace contre sa colère.

Mais ce qu'il y eut surtout de remarquable dans la vie du curé de la cathédrale de Poitiers, ce fut la manière dont il annonçait l'Évangile au peuple. Là, il ne pouvait plus dissimuler ni son talent ni son zèle ; c'était pour lui au contraire un devoir impérieux de donner à l'un et à l'autre une libre carrière, puisqu'il y allait de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Aussi n'est-il point effacé, après vingt-cinq ans, le souvenir de ses

prônes ; et la génération qui s'en va cherche encore à le transmettre à la génération naissante comme un héritage de famille. Assis dans la tribune sacrée, le curé de St-Pierre était véritablement un père au milieu de ses enfants. Ses instructions et même ses discours d'apparat furent toujours improvisés ; il n'y avait de différence que dans le plus ou moins long temps qu'il employait à des méditations préparatoires. Le plus souvent il arrêtait le plan de son prône en se rendant à l'église , et alors le moindre incident survenu pendant le trajet en devenait le motif. Dès son entrée en matière , il savait s'emparer de son auditoire, auquel il faisait partager toutes les impressions de son âme. Tantôt il l'intéressait par une gracieuse allégorie ; tantôt il piquait sa curiosité par une anecdote dont il savait admirablement tirer parti : quelquefois il entrait brusquement dans le sujet, le quittait tout à coup pour en faire des applications individuelles et pratiques , y rentrait encore par une narration attrayante et imprévue. Il savait tirer parti des habitudes les plus vulgaires de la vie , et personne n'a su trouver comme lui le style propre à ces instructions familières dans lesquelles il sut mettre la parole de Dieu tout

près de l'oreille du peuple ; personne n'a su mieux que lui faire surgir des tempêtes du cœur un remords salubre, pour l'étouffer ensuite sous la paix d'une conscience réconciliée. Quand l'imagination captivée par la nouveauté des tableaux qu'il déroulait devant elle, laissait à l'âme toute sa liberté, il y pénétrait brusquement pour y graver quelque vérité précieuse, ou pour y surprendre quelque travers caché. C'est alors qu'on pouvait voir errer sur les lèvres de ses auditeurs, instruits et guéris sans s'en être doutés, un sourire d'étonnement et d'approbation, semblable à la rougeur qui monte au front d'un enfant qui s'avoue ignorant ou coupable, et qui promet de se corriger et de s'instruire.

Ce n'est pas que tous approuvassent également la manière de l'évangéliste : il eut aussi ses critiques. Un prédicateur qui fut célèbre à Poitiers lui reprochait un jour de ne pas mettre assez de gravité dans ses instructions. — « Je » les fais rire, répondit M. de Beauregard, » mais je les fais se confesser. On monte sur » nos confessionnaux pour vous entendre ; moi » j'aime mieux les y voir entrer après mes » prônes. » Cette observation très-juste carac-

térise le genre et les résultats des prédications de ces deux hommes remarquables ; elle est en même temps la justification de l'un et la critique de l'autre.

« Instruire et catéchiser, visiter les malades, entendre les pénitents ; aller au devant de ce pécheur, accueillir avec bonté cet autre qui vient de lui-même ; encourager toutes les bonnes œuvres, consoler toutes les douleurs ; éclairer en même temps l'administration du diocèse par la lumière de ses conseils ; puis aller de là dans un cloître, pour donner aux épouses de Jésus-Christ des leçons de vie spirituelle et les conduire jusqu'à la plus haute perfection : voilà les travaux de jour et de nuit qui ont rempli quinze années de la vie de cet infatigable pasteur (1). »

Ces devoirs remplis, s'il restait quelques loisirs au curé de la cathédrale, il les employait à l'étude ; mais des occupations si multipliées ne lui permettaient que bien rarement de consacrer quelques instants à la science ; d'autant plus qu'il se priva longtemps d'un vicaire, afin de

(1) M. Cousseau dans son oraison funèbre.

pouvoir donner aux sœurs de la Sagesse de la Cueille, qui vivaient misérablement, les fonds qui eussent été affectés à son traitement. Et cependant, grâce à son zèle, ses paroissiens ne s'aperçurent jamais qu'il eût pu manquer quelque chose aux soins qui leur étaient dus ; tant il savait se multiplier pour satisfaire à des devoirs tous pénibles, et dont souvent quelques-uns révoltent la nature. Ainsi, on le voyait auprès des malades se livrer aux soins les plus abjects et les plus repoussants. Une fois entre autres, il se chargea seul de consoler et de servir un homme atteint d'une maladie contagieuse, et que ses plus proches parents avaient abandonné avec horreur. Une fois encore il voulut accompagner à son dernier supplice un homme qui se désespérait dans ses protestations d'innocence ; il sut lui rendre la mort douce et consolante, et versa la résignation et la confiance dans ce cœur, sur lequel la justice des hommes s'était trompée peut-être !

Mais sa charité cherchait à s'exercer de préférence sur ceux qui s'étaient faits ses persécuteurs et ses ennemis : elle en trouva surtout une occasion bien remarquable.

Celui qui avait appelé tant de fois sur la tête de M. de Beauregard les rigueurs des tribunaux révolutionnaires ; qui l'avait fait condamner à la prison, déporter à Cayenne ; qui , depuis son retour , l'avait encore poursuivi de ses menaces ; cet homme était devenu malade , et voyait sans se repentir approcher le jour où il aurait à rendre à Dieu le compte terrible d'une vie orageuse et impie. Le saint pasteur tenta de gagner cette âme si coupable : il n'y a pas de démarches qu'il n'ait faites pour parvenir jusqu'au lit du mourant et y porter des paroles de paix et de réconciliation. Ce fut en vain que plusieurs fois par jour il se présentait à cette porte qui lui était toujours fermée ; le bourreau ne voulait pas pardonner à sa victime , il semblait qu'il ne voulût pas du ciel même , offert par cette main. Enfin , il put au moins introduire près du malade un autre prêtre ; et cet homme mourut : Dieu seul sait ce qu'est devenue son âme. Mais le curé de la cathédrale attendit le corps à la porte ; il suivit avec douleur le convoi de son ennemi , et , mêlé au deuil , il assista en priant aux cérémonies de ses lugubres funérailles. A qui avons-nous donc ouï dire qu'il était le seul honnête homme qui se trouvât à cet enterrement ?

La vie de M. de Beauregard n'a été, pour ainsi dire, qu'un long acte de foi ; nous pourrions donc nous dispenser désormais d'en citer des traits particuliers. Cependant nous voulons consigner ici un fait, sans doute peu connu, qui peut servir à rendre plus vénérable la mémoire du saint archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau du Bois-de-Sanxai, en prouvant qu'il avait reçu de Dieu des grâces particulières, spécialement pour la guérison des malades.

Le 19 février 1810, le saint prélat déjeunait à Poitiers, au monastère des Carmélites, où il avait officié : toutes les religieuses s'étant réunies au salon, chacune d'elles reçut individuellement sa bénédiction. Une seule restait assise sur une banquette dans l'embrasure d'une fenêtre ; elle était atteinte d'une maladie de poitrine, avait la fièvre, une toux violente, des crachements de sang ; et sa faiblesse ne lui permettait pas de se tenir debout. Depuis un an, les remèdes de la médecine avaient été impuissants pour la guérir ; elle n'en avait même pas été soulagée. M. de Beauregard l'aperçut là, enveloppée dans son voile, et lui demanda son nom : c'était une de ses pénitentes.—« Levez-vous donc, lui dit-il, et venez demander la

» bénédiction de monseigneur. » Soit timidité, soit défiance ou faiblesse, la carmélite refusait de se rendre à cette invitation; mais le pieux curé de la cathédrale, qui ne connut jamais les hésitations dans la foi, l'obligea de s'approcher et lui fit toucher le bras du saint archevêque, auquel il dit : — Monseigneur, voilà une petite » fille qui voudrait mourir, défendez-le-lui. » Mgr d'Aviau se recueillit un moment, leva les yeux au ciel, puis il dit : — « Combien la ferons-nous vivre?... Au moins autant qu'Ezé- » chias. » Depuis ce moment, la santé de la carmélite s'est améliorée au point qu'elle n'a pas cessé un moment de suivre dans toute sa rigueur la règle de son monastère, et elle vivait encore en 1826.

Le curé de St-Pierre n'avait pas cessé de faire partie du conseil des administrateurs du diocèse de Poitiers; ses lettres de grand vicaire lui avaient été successivement renouvelées et par le chapitre, lors de la première vacance du siège à la mort de Mgr Bailly, et par Mgr de Barral, évêque de Meaux, auquel fut confiée pendant un an l'administration du diocèse, et par M. de Pradt, qui avait succédé à Mgr Bailly. Enfin, le

24 avril 1809, il avait encore été appelé par le chapitre à faire partie de cette administration mémorable pour notre ville, qui fut à la tête des affaires ecclésiastiques pendant une longue vacance, et qui, dans ces temps si difficiles, rendit par sa fermeté, sa prudence, sa haute capacité et son zèle, de si importants services à notre province.

Bonaparte cherchait à cette époque à rallier à son parti les anciens serviteurs de nos rois et les hommes les plus remarquables de France ; il les tentait en leur présentant des faveurs. Un évêché fut officieusement offert à l'abbé de Beauregard ; c'était celui de Perpignan : il lui fut écrit de Paris que s'il consentait à l'accepter sa nomination était certaine. Bien des hommes désespéraient alors de voir jamais les Bourbons rétablis sur le trône qu'ils avaient occupé durant tant de siècles avec gloire ; beaucoup dont on citait jadis le dévouement avaient fléchi déjà les genoux devant l'idole. Mais lui, qui joignait une espérance bretonne à une fidélité vendéenne, il ne se laissa pas ébranler par les prévenantes caresses d'une ambition qu'il ne connaissait pas. — « Je ne suis pas fait pour être

» évêque , répondit-il à cette ouverture ; mais
» si le fardeau de l'épiscopat devait m'être im-
» posé, que ce ne soit pas par un usurpateur.
» Employez votre crédit pour empêcher que
» mon nom figure sur cette liste, ou pour l'en
» faire disparaître s'il y était déjà. »

Comment avait-on pu se flatter d'obtenir d'une âme aussi consciencieusement dévouée quelque acte qui eût l'air d'une sanction pour le régime que la France subissait alors ? Loin de témoigner pour lui la moindre sympathie, le curé de St-Pierre n'avait jamais caché ses répugnances ; nous n'en citerons qu'un exemple.

Un jour, à la fête de la Trinité, il prêchait à la cathédrale : M. de Pradt, qui présidait assez rarement aux offices de son église, était présent cette fois. L'orateur fut si éloquent, si entraînant, si sublime, que l'évêque de Poitiers en fut frappé d'étonnement et même d'émotion : il était peut-être le seul homme de sa ville épiscopale duquel ne fût pas encore connu un talent aussi remarquable. A peine le prédicateur eut-il quitté la chaire pour rentrer dans la sacristie, que le prélat vint l'y trouver, se jeta à son cou et l'embrassa, en s'écriant : — « Oh ! mon cher
» curé, que votre ministère est beau ! vous

» m'avez arraché des larmes. Je viens vous de-
 » mander une grâce que vous ne me refuserez
 » pas, j'espère; il faut que vous me promettiez
 » un second sermon. » L'éloquent orateur se
 montra tout disposé à se rendre aux désirs de
 son évêque. — « Hé bien, poursuivit celui-ci,
 » vous nous prêcherez le jour de la saint Napo-
 » léon... n'est-ce pas? » A cette proposition in-
 attendue, le rouge de la honte monta au front
 du curé de la cathédrale. Pour ne point man-
 quer de respect au caractère d'un homme qui
 depuis se respecta si peu lui-même, il baissa
 les yeux en balbutiant des excuses. L'évêque
 insiste; le prêtre ne se rend pas. — « Hé bien,
 » s'écrie M. de Pradt, piqué de cette résistance,
 » je vous l'ordonne! — Et ce serait à un vieux
 » vendéen que Votre Grandeur donnerait un
 » tel ordre?... Non, monseigneur, jamais! »
 En faisant cette réponse avec toute la chaleur
 d'une conviction profonde qui se sent froissée,
 M. de Beauregard avait attaché sur l'évêque un
 de ces regards qui font mourir la réplique
 sur les lèvres. M. de Pradt se retira confus;
 mais il n'a jamais pardonné ce refus.

Enfin il plut à Dieu de se lever; il brisa le
 brillant instrument de ses vengeances, et ramena

dans leur royaume les augustes restes de la maison de Bourbon. Ce fut un Brumauld qui salua le premier le retour de Louis XVIII. Le colonel d'artillerie, depuis général Brumauld de Villeneuve, cousin de celui dont nous retraçons la vie, fit tirer le coup de canon qui, le 25 avril 1814, annonçait à Calais l'arrivée de son roi.

— « Colonel Brumauld, lui dit ce prince, votre coup de canon est allé jusqu'à mon cœur ! » Il y en eut bien d'autres qui battirent à cette époque ; pourquoi cet élan national a-t-il si peu duré !

Nous ne dirons pas que le curé de la cathédrale de Poitiers partagea la joie générale ; on sent qu'il ne dut pas rester indifférent au triomphe d'une cause qu'il avait toujours soutenue et pour laquelle il avait tant souffert ; ne devait-il pas espérer d'ailleurs que cet événement si ardemment désiré aurait pour le bien de la religion des suites heureuses et importantes ? Il n'avait jamais dissimulé ses sentiments ; dans cette occasion ils se manifestèrent avec une dignité pleine d'énergie. Mais les ennemis de l'autel et du trône, ces hommes dont le cœur médite toujours quelque complot et trame des trahisons nouvelles, les enregistrèrent pour ne

les pas oublier. Ils furent bientôt mis à même de donner satisfaction à leur soif de vengeance.

L'île d'Elbe avait vomi son prisonnier, et, la trahison aidant, nos princes avaient été contraints une seconde fois de s'acheminer vers l'exil. Alors surgirent de toutes parts les *mangeurs de prêtres* que les révolutions apportent toujours dans leurs bagages calamiteux. Comme apôtre zélé, comme royaliste fidèle, le curé de St-Pierre avait un double titre à leur haine : sa vie fut mise en péril, sa poitrine était désignée aux poignards des énergumènes qui aux cris de *vive l'empereur !* ajoutaient celui de *vive l'enfer ! à bas le paradis !* Il ne cessa pas pour cela de remplir avec son zèle et son courage accoutumés les devoirs de son ministère ; et il a fallu que Dieu ait gardé sa vie, puisque lui-même n'en prenait aucun soin. Mais cette nouvelle épreuve, qui fut la dernière, ne servit qu'à lui donner l'occasion d'exercer sa charité d'une manière sublime dans une circonstance que nous croyons généralement inconnue.

Parmi les quelques furieux qui s'emportaient en menaces contre le saint prêtre, et qui le dési-
gnaient partout aux insultes et à la brutalité d'une soldatesque qui ne connaissait plus de

frein, il en était un qui en voulait surtout à sa vie ; c'était un maître corroyeur qui habitait sa paroisse : cet homme avait promis sa mort, et il était en état de tenir parole. M. de Beauregard se rend un jour chez lui, il trouve là sa femme qui fondait en larmes à la suite d'une scène violente qui venait de se passer entre eux.— « Où est votre » mari ? lui demande-t-il. — Ah ! monsieur le » curé, il est là haut, bien en colère !—Je désire lui parler.—Ah ! monsieur, gardez-vous-en bien, s'écrie cette malheureuse, il jurait encore ce matin que vous ne mourriez que de sa main.—C'est égal, il faut que je lui parle. » Et sans écouter les supplications de cette femme qui le conjure de se retirer, il monte en tâtonnant le sombre escalier de bois qui conduit au galetas indiqué. La femme de l'ouvrier n'avait pas osé le suivre :— « Mon Dieu ! mon Dieu ! n'y » allez pas, criait-elle ; » et, redoutant quelque événement tragique, elle ne retenait plus ses sanglots.

Quand le corroyeur aperçut son curé : — « Que viens-tu faire ici, *calotin* ? cria-t-il. — » Vous embrasser, » dit le prêtre ; et il avait fermé la porte derrière lui. Alors on ne distingua plus que les blasphèmes et les imprécations

du furieux qui parlait avec colère , mais dont on ne pouvait saisir les paroles ; puis de temps en temps il se faisait un silence faiblement troublé par les exhortations du courageux abbé qui parlait avec calme et dans la paix. Cette conversation dura une heure : ce fut une heure de tortures pour la pauvre femme, qui attendait en tremblant le dénouement de ce drame. Enfin on entendit la porte s'ouvrir : le prêtre avait vaincu ; il avait embrassé son ennemi , qui le reconduisit jusqu'à la rue avec déférence et respect. A quelque temps de là le curé de St-Pierre eut à confesser un pénitent de plus.

C'était là un des miracles que la noble grandeur d'âme de M. de Beauregard savait faire , et il les rendait si communs qu'on serait presque tenté de ne plus lui en faire un mérite. Il était toujours armé pour ce saint combat ; il cherchait ou faisait naître toutes les circonstances qui pouvaient lui assurer le succès ; il profitait avec une étonnante présence d'esprit de celles qui s'offraient à lui quelquefois de la manière la plus inattendue et la plus singulière.

Un jour de mardi gras , le curé de la cathédrale se rendait dans quelque communauté pour exhorter les pieuses recluses à gémir plus ten-

drement, tandis que les enfants du siècle redoublaient leurs folies sacrilèges. Appuyant sur un bâton de coudrier les fatigues de son long exil, il marchait le front penché vers la terre, songeant suivant son habitude aux choses qu'il allait leur dire. Un corps lourd tomba sourdement derrière lui; il se retourne, et, toujours occupé de ses méditations, il aide un homme, qui lui sembla un meunier, à remettre un sac sur sa bête de somme. Cela fait, ses yeux se lèvent vers la figure de celui auquel il venait de rendre ce service... Elle était masquée; c'était un déguisement de carnaval. — « Ah! malheureux! que faites-vous là? » dit le prêtre péniblement affecté. Le masque intimidé ne répondait rien. — « Etes-vous de ma paroisse? » — Oui, monsieur le curé, répond timidement l'inconnu. — Eh bien! promettez-moi que vous viendrez me voir à Pâques. — Monsieur le curé, j'irai, ma parole d'honneur! » En disant cela d'un accent profondément senti, le *pêcheur* avait pris une attitude solennelle, et frappait sa poitrine de sa main. Il tint parole, et fut fidèle au rendez-vous.

Cependant l'usurpation providentielle fut une

dernière fois vaincue ; la restauration vint faire disparaître enfin ce système de persécutions sourdes, de violences masquées, qui mettait incessamment le clergé entre l'apostasie et le martyre. Mais l'Église de France gémissait dans un état bien déplorable. D'après le concordat, malgré la mutilation qu'elle avait eue à subir alors, la totalité des places à remplir était de plus de quarante-six mille ; nous n'avions guère alors que trente-quatre mille prêtres, dont six mille avaient été ordonnés dans les treize dernières années ; les autres étaient des vétérans du sacerdoce, que décimaient incessamment les suites d'un long martyre, les infirmités, la vieillesse et la faim. On espérait un remède à tant de désastres ; car ce fut alors l'époque d'un grand mouvement religieux, mouvement qu'avaient préparé les prêtres fidèles, et à la tête duquel on vit se mettre avec courage tout ce que l'administration, la magistrature et l'armée comptaient d'hommes recommandables.

La ville de Poitiers ne fut pas la dernière à donner des preuves de sa foi, ainsi que de son dévouement pour la religion et pour la famille de ses rois : lui rappeler un des plus beaux actes de sa piété, de son royalisme, ce

sera citer un de ses titres de gloire, et prouver à nos concitoyens que pour rester fidèles à leur Dieu, à leur roi, ils n'ont qu'à suivre la voie qu'eux-mêmes ils ont tracée.

Le 18 décembre 1815, les autorités de cette ville adressèrent à MM. les vicaires généraux, administrateurs du diocèse pendant la vacance du siège, une pétition au bas de laquelle se trouvaient les noms les plus honorables parmi le clergé, l'administration, la magistrature et l'armée, demandant que la grande confrérie du Sacré-Cœur de Jésus fût érigée dans la cathédrale, et que la chapelle dite *des évêques* fût consacrée à cette dévotion (1). Un vœu si légitime ne pouvait être accueilli qu'avec empressement, alors que

« l'antique dynastie des Bourbons, qui n'a cessé
 » de produire des héros que pour montrer des
 » monarques bienfaisants, était remontée sur le
 » trône de ses pères ; que les représentants de
 » la France avaient fait entendre la voix de
 » l'honneur et de la foi sous des voûtes étonnées
 » de répéter leurs nobles accents, et que la re-
 » ligion avait recouvré ses sanctuaires et ses
 » autels (2). »

(1) Voyez la note XIII.

(2) Mandement de MM. les vicaires généraux.

Le 31 mai 1816, une ordonnance de MM. de Moussac, Soyer, Dargence et de Beauregard, établit, en réparation des crimes commis pendant la révolution, cette dévotion qui a pris naissance dans ce royaume. « Les plus illustres » de nos pontifes l'ont établie parmi les peuples » confiés à leurs soins; nos cités les plus florissantes l'ont reçue dans les transports de la » joie la plus pure. Le Dauphin, père du roi » martyr, et la vertueuse princesse qui lui » avait donné le jour, la pratiquaient à l'ombre » du trône. Le monarque dont les vertus et les » malheurs étonneront les siècles ne trouvait » de consolations, au sein de ses inexprimables » douleurs, que dans les hommages qu'il rendait au cœur de Jésus; il prononça le » vœu sublime de consacrer sa personne, sa » famille et son royaume à ce cœur adorable, » s'il recouvrait sa liberté et sa puissance. » Dans ces jours funestes où nous n'apercevions » que des ruines, où nous errions parmi les » tombeaux, ce cœur sacré fut le signe auguste » qui rallia dans nos contrées les Français fidèles au fils de saint Louis (1). »

(1) Au même endroit.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire remarquer ici qu'une restauration fut toujours le signal d'un mouvement religieux, et que tout mouvement religieux aboutit à une restauration. L'impiété marche à l'avant-garde des révolutions qui viennent enfanter les sacrilèges. C'est sous la sauvegarde de la religion que se placent les rois légitimes. La France est consacrée à la Vierge triomphante : c'était un sacré cœur qui brillait sur la poitrine du Vendéen ; c'est la Vierge des douleurs qu'invoque l'Espagnol fidèle : quel Dieu avouent les gouvernements révolutionnaires ? Une semblable foi ne saurait enfanter des espérances vaines.

Au milieu de cet entraînement général, il y avait des hommes qui, se roidissant contre les sollicitations de leurs consciences, se cramponnaient encore à leurs remords ; c'était ceux-là surtout que M. de Beauregard s'efforçait de guérir : il les entourait de ses prévenances affectueuses, et, se prêtant à leurs travers, cachait tantôt l'homme sous les hautes inspirations du prêtre, tantôt le caractère sacerdotal sous les dehors aisés et gracieux de l'homme de bonne compagnie. Son extérieur agissait autant sur les cœurs que ses paroles elles-mêmes ; il y avait

dans son regard quelque chose de scrutateur qui faisait croire à l'âme reprochable qu'elle était devinée ; on y pouvait lire en même temps une indulgente bonté qui encourageait les aveux , poussait à faire les premiers pas de retour ; mais il savait aussi l'animer quelquefois de cette sévérité imposante de la vertu justement indignée , et ce regard faisait alors monter le rouge de la confusion sur des fronts que personne encore n'avait accoutumés à tant de pudeur. Nous pourrions citer plusieurs exemples de conversions qui furent commencées par un seul de ces regards , et nous savons un homme entre autres pour lequel ce fut le salut.

Galvanisé par les idées philosophiques de l'époque , ce malheureux accourait comme par instinct aux spectacles de douleurs que la révolution offrait alors à ses adeptes. Lorsque le vicaire général de Luçon quitta la prison de Poitiers pour être conduit à la Guyane , il se trouvait sur son passage : les yeux du confesseur de la foi rencontrèrent les siens , et déposèrent dans son cœur un long remords. Le renégat chercha longtemps , mais en vain , un remède à cette blessure ; plusieurs années après elle était toujours aussi vive ; quand il fut

trouver un jour à son confessionnal celui qui la lui avait faite. Il s'en retourna guéri.

Il arriva encore une grande joie au cœur de l'abbé de Beauregard ; nous ne la passerons pas sous silence ; ses prières avaient eu sans doute une heureuse influence sur le fait que nous allons raconter, et il s'agit d'un de ses amis.

On était en janvier 1816. Par un temps nébuleux le curé de la cathédrale s'était rendu à l'église pour entendre un homme du peuple qui l'y avait fait appeler : la journée était avancée, et dans la chapelle, mal éclairée, on distinguait à peine les objets. Une jeune femme vint frapper à la porte du confessionnal, dit quelques mots au prêtre, puis s'agenouille et prie en l'attendant. Et quand la confession fut terminée, le curé quitta l'église accompagné de sa conductrice. Il était nuit, la neige était épaisse, le trajet long ; on tombait à chaque pas. Arrivé chez M. de G^{***}, l'abbé de Beauregard, après avoir secoué la neige dont ses vêtements étaient couverts, entre au salon, et se jette dans les bras d'un étranger qui l'y attendait : c'était une vieille amitié qui se rencontrait encore une fois par hasard ; mais l'émotion du pieux abbé fut à son comble, et il ne retint plus ses larmes,

quand l'étranger s'écria : « J'ai bien autre chose » à dire à mes amis !... Je suis converti. » Cet homme, nous en avons déjà parlé, c'était le chevalier de la Coudraie. Il raconta cette histoire à ses amis. Pourquoi ne la transcrivions-nous pas ici, puisque nous en avons fait connaître le héros ?

.... « Retiré en Suède, leur dit-il, je me mis à écrire la préface de mon dictionnaire de la marine, et, jouissant de ma liberté, je l'écrivis en homme libre. Un matin, je reçus un billet de l'ambassadeur de Russie, qui m'invitait, toute affaire cessante, à venir chez lui ; je m'y rendis. « Monsieur le chevalier, me dit-il, Bonaparte a » lu par-dessus votre épaule ; il est irrité. Je » ne sais comment le gouvernement suédois se » conduira à votre égard ; mais je vous engage » à éviter toute explication. Confiez-moi votre » manuscrit ; partez. Mon gouvernement vous » apprécie, et vous recevrez en Russie la subven- » tion que vous touchiez ici. » Je partis. En arrivant à Saint-Pétersbourg, le palais qu'habitent les Jésuites frappa mes regards ; je résolus de le visiter, et je m'y rendis le lendemain. Leur général me reçut avec la plus grande cordialité : « Votre nom nous était bien connu, me dit-

» il; vous avez été couronné dans plusieurs
» académies. Oserais-je vous demander ce qui
» vous amène en Russie? — Mon père, lui ré-
» pondis-je, je fuis la colère de Bonaparte, qui
» m'a poursuivi jusqu'en Suède; je viens me
» mettre sous la protection de l'empereur. »
Après avoir laissé la conversation errer sur di-
vers sujets, Sa Révérence s'arrêta, et me dit :
« La Providence vous a fait arriver chez un
» jésuite, je veux user de mon droit. Monsieur
» le chevalier, vous êtes bien avec les sciences,
» bien avec l'honneur; vous portez sur votre
» cœur le signe de la vaillance, veuillez me
» dire comment vous êtes avec Notre-Sei-
» gneur Jésus-Christ? — Ma foi, mon père,
» très-mal, répondis-je. — Et depuis quel
» temps? — Depuis que je suis sorti du collège
» des Jésuites de Poitiers. — Quel âge avez-
» vous? — Soixante-douze ans. — Vous êtes
» bien conservé; mais quand vous iriez à cent
» ans?... les années passent bien vite!... Encore
» une question. Aussi éloigné de Dieu, vous
» trouviez-vous heureux? — S'il faut vous dire
» la vérité, je n'ai jamais été heureux. — Mon-
» sieur le chevalier, il faut sortir de cet état
» pénible; il faut en finir. — En finir, mon

» père ? il m'en coûterait trop ! — Non, mon-
» sieur, vous n'aurez pas tant de peine que
» vous croyez. Nous avons ici un jésuite fran-
» çais avec lequel vous vous entendrez très-
» bien. — Il faut donc en finir ? lui répondis-
» je ; j'y consens : mais j'ai fait tant de fautes
» que j'ai besoin d'un chef d'ordre pour me
» guérir. Voulez-vous de moi ? » Le général
ne me répondit pas ; il me fit signe de me re-
tourner : je me trouvai à genoux sur un prie-
Dieu, aux pieds d'un crucifix ; il s'assit près de
moi. Mais quand je voulus commencer l'accu-
sation des fautes de ma vie, il se fit en moi une
si forte commotion, que je pensai me trouver
mal. Le bon père entr'ouvrit mon habit, me
soutint, me consola ; je restai une heure à ses
pieds ; il me serrait contre son cœur. Nous
avons l'un et l'autre besoin de repos : « Mon-
» sieur le chevalier, me dit le général, c'est
» assez dans un jour et pour vous et pour moi.
» — Ah ! lui dis-je, soyez assez bon pour ne pas
» me laisser longtemps dans l'état où je suis !
» — Eh bien ! revenez demain, et abandonnez-
» vous à la miséricorde de Dieu. » Je revins
pendant trois jours de suite : le quatrième jour
je dis au bon jésuite : « Mon père, dans la

» vérité de ma conscience, je crois vous avoir
» confessé tous les actes répréhensibles de ma
» vie. — Vous repentez-vous? me dit-il. —
» J'en ai le cœur brisé! — C'est assez; promet-
» tez-moi de vivre en bon chrétien.—Oui, mon
» père, désormais je serai fidèle en tout. — Je
» vais vous absoudre.» Et il prononça d'une voix
lente et grave les paroles sacramentelles. Mais
quand l'homme de Dieu me dit : « Allez en
» paix, » quand il me serra dans ses bras, j'é-
prouvai un sentiment de bonheur que je ne
pourrai jamais rendre. »

En terminant ce récit le chevalier fondait en larmes; ses amis partageaient son émotion, et l'abbé de Beauregaad surtout, qui l'aimait depuis bien des années, admirait les miséricordieux desseins de son Dieu, et lui en rendait grâces.

Malgré les soins multipliés et pénibles du ministère paroissial, le curé de la cathédrale se livrait encore à la prédication dans les autres églises : et ce serait une grave erreur que de croire que, s'il excellait dans les instructions familières, il ne sût pas s'élever à la hauteur d'un discours d'apparat. Il obtint encore dans ce genre des succès remarquables. Son débit était facile, pittoresque, plein de feu et de majesté ;

son maintien grave et imposant, ses gestes rares et vrais. Tous ses discours étaient enrichis d'une multitude de textes sacrés, qu'il distribuait avec goût et appliquait avec le discernement le plus délicat. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet; qu'il nous suffise de dire que, même dans les occasions les plus solennelles, il improvisait toujours; il se contentait de se tracer un plan qu'il méditait ensuite sans jamais rien écrire. Quelquefois même il dut monter en chaire sans avoir pu se livrer à la moindre préparation; cela lui arriva surtout dans une occasion d'éclat.

M. l'abbé de l'Échelle devait prêcher à la cathédrale un jour de Pâques; mais, au moment de monter en chaire, il se trouva subitement indisposé. Averti de ce contre-temps, le doyen du chapitre fut fort embarrassé; l'affluence était considérable, et la solennité de la fête eût semblé moins grande, si l'on n'eût pas adressé à la foule des fidèles le moindre mot d'édification. Mais qui oserait se charger de parler au peuple dans une telle circonstance? Pendant que tout ce temps se perdait en hésitations, on chantait *Complies*. Enfin, on va chercher M. de Beauregard à sa stalle. « Monsieur le

» curé, il faut prêcher, » lui dit le doyen. On sent bien que, malgré tout son zèle, il dut se défendre d'accepter une si lourde tâche : le débat dura quelque temps ; enfin l'homme de Dieu déclara qu'il faudrait un ordre positif pour vaincre sa résistance. « Eh bien ! s'écria le » doyen, je vous l'ordonne. » L'abbé de Beauregard obéit, et se dirigea vers la chaire. Comme il y montait, il entendit un de ses amis murmurer à demi-voix : « Pauvre curé ! il » va se déshonorer ! — C'est la dernière fois » que je monte dans cette chaire, se dit-il à » lui-même. » Cependant on avait entonné l'antienne de la Vierge : le prédicateur se prosterna ; avec cette puissance d'imagination qu'on lui a connue, il se transporte aux lieux qui furent témoins des mystères de la rédemption du monde, il assiste à la passion, saisit en un instant tous les détails de ce drame divin ; puis il se sent entraîné dans les cieux ouverts ; il voit tous les incidents du triomphe, auquel il croit assister lui-même. A peine le chœur eut-il cessé ses chants, que l'orateur, debout et désormais maître de son sujet, réveillait son auditoire par ces paroles prononcées avec le feu de l'enthousiasme. *Voici le jour que le Seigneur a*

fait , réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse. « Je ne sais plus ce que j'ai dit ensuite , » racontait-il depuis ; je ne voyais plus rien , » je n'entendais plus rien autour de moi , je » n'étais plus sur la terre. » En effet il semblait à ses auditeurs que ses paroles tombaient du ciel , tant elles étaient brûlantes , tant étaient élevées les pensées qu'elles exprimaient. Ce succès fut d'autant plus éclatant qu'il était inattendu ; et quand l'orateur eut quitté la tribune sacrée , la sacristie fut bientôt remplie de ses amis , qui accouraient pour le féliciter. Ce discours fit alors une grande sensation à Poitiers , et l'impression qu'il produisit n'est point encore effacée de la mémoire de ceux qui l'entendirent.

Tels sont les principaux traits de la vie de M. de Beauregard , curé de la cathédrale de Poitiers ; car il serait long et difficile de citer tous ceux qui furent remarquables : il en est tant qui ne sont pas connus encore ; tant que son ingénieuse modestie a réussi à nous cacher pour jamais ! S'il n'eût fait que remplir dignement ses devoirs de pasteur , nous ne l'en louerions pas : le clergé de notre patrie est , grâce à Dieu , assez riche en ce genre de mérite , pour qu'il

soit inutile de lui signaler des modèles. Mais M. de Beauregard déploya dans ce ministère, trop mal apprécié de nos jours, des talents rares et des vertus auxquelles il n'est pas donné à tous d'atteindre. Nulle piété ne fut plus douce que la sienne, nulle foi plus vive, nulle charité plus ardente; nulle main n'essuya plus de larmes et ne versa plus de bienfaits; nulle voix ne sut se faire mieux écouter, ni parler avec plus de fruit; nulle vie enfin ne fut mieux remplie; et les distractions que d'autres cherchent dans des lectures ou des conversations frivoles, dans des délassements qui seraient innocents s'ils ne faisaient perdre un temps toujours précieux, il les donnait, lui, à l'étude des sciences sérieuses ou utiles (1).

Ainsi donc s'écoulait sa vie, quand, le 11 juin 1817, un nouveau concordat fut signé à Rome entre le représentant du saint-siège et celui du roi de France. La trop grande étendue de quelques diocèses, l'insuffisance des sièges épiscopaux, les changements survenus dans la circonscription du territoire du royaume,

(1) Le diacre connaissait-il cette vie quand il a dit : *Il était devenu proverbial par la singularité de ses habitudes et son exaltation de cerveau!*

avaient nécessité ce nouveau traité, auquel on avait travaillé dès la première restauration. Le nombre des sièges fut porté à quatre-vingt-douze, et le 8 août suivant Louis XVIII nomma aux évêchés nouvellement créés. Ce fut aussi à cette époque que Mgr de Bouillé fut nommé à l'évêché de Poitiers. M. de Beauregard avait été désigné pour celui d'Amiens; mais Mme la duchesse de Berri, désirant que M. de Bombelles, son premier aumônier, y fût promu, afin de l'avoir plus près d'elle, la nomination du premier, qui n'était point signée, fut déchirée. Enfin une ordonnance du 6 septembre suivant le nomma à l'évêché de Montauban, que M. de Maccarthy venait de refuser. « Je » ne saurais vous dire, Monseigneur, lui écrivit » alors le cardinal de Périgord, combien je me » réjouis de vous voir associé à l'épiscopat; » j'espère que vous nous aiderez puissamment » à relever les ruines du sanctuaire. »

Le nouvel évêque était en effet digne et capable d'y travailler; ce fardeau ne fut point trop lourd pour ses épaules; son zèle pour le bien de la religion, son dévouement pour le Roi, lui donnaient de justes titres à cet honneur.

Sa Majesté désirant qu'il fit des diligences pour obtenir ses bulles le plus tôt possible, M. de Beauregard se rendit à Paris.

VIII.

Charles Joseph de Beauregard

VIII.

Pro Christo legatione fungimur.

Si le pieux abbé mit de l'empressement à obéir aux ordres du Roi, ce n'est pas qu'il se fût laissé éblouir par l'éclat de la nouvelle dignité à laquelle il venait d'être élevé; il en envisageait plutôt la terrible responsabilité que les avantages temporels, et il s'était résigné à cet honneur bien plus qu'il ne l'avait accepté. Il savait que chaque homme doit à son pays le tribut des talents quelconques que Dieu lui a donnés, le sacrifice de son repos, les sueurs de

son travail. L'abnégation mène aussi quelquefois aux dignités, de même que les refus ont souvent leur ambition. Mais cette nouvelle charge qu'on lui imposait jetait le trouble dans son âme, y faisait naître des craintes, des incertitudes, des combats. Jamais il ne s'était cru digne de l'épiscopat. « Je n'étais pas fait pour être évêque, » disait-il encore peu de temps avant sa mort. Il n'avait demandé à Dieu que la paix après une vie si agitée, et une humble retraite en attendant l'éternité. Ce n'était donc pas sans regret qu'il se voyait encore une fois éloigné de sa famille, et pour toujours, croyait-il ; ce n'était pas sans douleur qu'il quittait cette autre famille selon la foi, dont il était véritablement le père, et qu'il n'oublia jamais. Tourmenté de toutes ces pensées, agité par une injuste défiance de lui-même et par de généreux regrets, il supplia plusieurs fois qu'on éloignât de lui cette dignité sublime et terrible, tout en protestant de sa soumission à la volonté de son Roi.

Il devait avoir tout le temps de se préparer à cette haute destinée.

A peine le nouveau concordat eut-il été connu, qu'il s'éleva contre lui une opposition

acerbe et haineuse. La révolution vit là une nouvelle occasion de recommencer une croisade contre la religion : alors éclatèrent ces déclamations en faveur des fameuses libertés de l'église gallicane, qui avaient failli rendre la France hérétique, et que l'on disait menacées ; alors se renouvelèrent les clameurs contre le trop grand nombre des évêchés, la trop grande influence du clergé, les prétendus empiétements du pouvoir spirituel et l'ambition de la cour de Rome. Nous concevons ces efforts de l'anarchie qui se dissimulait mal ; elle savait que la religion était la vie de notre monarchie, elle ne perdait pas de vue son orgueilleuse et subversive devise : *Non serviam*. Mais nous ne comprenons pas comment le gouvernement d'alors, abjurant une expérience si chèrement acquise, céda si facilement le terrain à une opposition injuste et systématique à laquelle, dans une occasion semblable, Napoléon, qui se servait plutôt de la religion qu'il ne la servait elle-même, et qui avait essayé vainement de se passer du pape, sut si bien imposer silence.

On renoua de nouvelles négociations avec le saint-siège, dans le but d'obtenir les concessions réclamées par une assemblée incrédule et

hostile, à la suite de laquelle se traînait alors le ministère. Pendant toutes ces discussions, la position des ecclésiastiques nommés à des évêchés devint fort pénible : le séjour prolongé qu'ils étaient obligés de faire à Paris les contraignait à des dépenses qui dépassaient en général les bornes de leur fortune et devenaient ruineuses. On se décida enfin à leur accorder une légère indemnité, et le 12 mai 1818 le ministre de l'intérieur leur donna avis qu'une somme de cinq mille francs leur serait comptée, sauf la déduction du traitement dont ils pouvaient jouir.

Mais ce n'était pas de leurs propres tribulations que gémissaient alors ces hommes, l'élite du sacerdoce. Profondément affligés de la périlleuse situation où se trouvait placée la religion catholique au milieu de la désolation de l'Église, du sein de laquelle avaient surgi de nouvelles erreurs, ils firent entendre de saintes et respectueuses remontrances, dignes de figurer dans les fastes du monde chrétien à côté des manifestations les plus sages et les plus courageuses des premiers Pères de la foi.

« Sire, disaient-ils au Roi, lorsque les évêques
» de votre royaume voient l'église gallicane

» réduite à l'état le plus déplorable, peuvent-
 » ils garder le silence ? Leur silence serait cou-
 » pable. Nous devons à Dieu, qui nous a établis
 » les sentinelles de sa maison ; nous devons à
 » l'Église, dont nous sommes les défenseurs ;
 » nous devons à Votre Majesté, dont nous
 » sommes les sujets imperturbablement fidèles,
 » de lui faire entendre les accents de notre dou-
 » leur ; nous venons la supplier de tirer la re-
 » ligion de l'état où de criminelles intrigues
 » l'ont plongée (1). »

A cette démarche nos pieux prélats en firent bientôt succéder une autre : ils s'adressèrent au Saint Père ; et dans une lettre admirable, souscrite par soixante-dix-sept évêques sacrés ou institués, ils déclarèrent s'en rapporter à sa sagesse, à sa haute prudence, abandonnant généralement, pour le bien de la religion, leurs intérêts personnels, et, comme ils le disaient, *les restes de leur pauvreté*. Grâce à leur abnégation, les difficultés furent enfin levées, et l'on apprit le 3 septembre 1819 que le pape consentait à suspendre provisoirement l'exécution de plusieurs clauses importantes du concordat de 1817.

(1) Lettre des évêques au Roi.

Il est vraiment déplorable d'avoir à enregistrer ainsi des faits qui dénotent un acharnement, une persistance de persécution contre les évêques, que la restauration elle-même ne sut pas défendre, et qu'elle a quelquefois poursuivis de ses hostilités. A-t-on donc oublié que c'est pour ainsi dire par des évêques qu'avaient été faites nos antiques constitutions ; que nous leur devons tout ce qu'elles renferment de libertés, précieuses quand la religion leur sert de frein, subversives quand on les laisse envahir par une philosophie impie ? A-t-on oublié tout ce que les sciences, les arts, le bien public leur doivent ; qu'indépendants par leur courage, fidèles par devoir, ils ont su tour à tour arrêter par leurs remontrances les tentatives despotiques du pouvoir, et ramener par leurs exhortations et leur exemple les peuples égarés par de funestes doctrines ?

C'est une chose digne de remarque : tandis que chez tous les peuples les législateurs ont senti le besoin d'unir le pouvoir au sacerdoce, les catholiques sont ceux qui ont donné à leurs prêtres la moindre part de puissance ; et dans notre France, qui a besoin de religion plus que peuple de la terre, on leur dispute la plus petite

part d'influence. Aujourd'hui même on fait plus, on les signale aux haines des partis commé des hommes ou méprisables ou dangereux.

Hostilités funestes, mais vaines; on ne fera pas mentir la voix qui a dit aux ministres de son autel : « Toute puissance vous a été donnée » dans le ciel et sur la terre. » Aujourd'hui même, sous un gouvernement profondément incrédule, l'autorité épiscopale est la seule qui soit restée debout, la seule qui n'ait pas souillé la pudeur de son caractère. La voix d'un évêque a plus de poids, elle est entourée de plus de respects que n'en reçoit la plus éminente des puissances humaines.

Mgr de Beauregard eut à supporter sa part des tribulations dont nous venons de parler; il partagea les sollicitudes de ses vénérables confrères, adhéra ou participa à tous leurs actes, signa la *lettre au Roi*, ainsi que celle adressée au Saint Père. Mais ces préoccupations, pour graves qu'elles fussent, ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'autres soins qui intéressaient à un haut degré le bien de la religion : nous voulons parler de l'institution des *Filles de la Croix*. Il ne fut pas étranger à la formation de cette congrégation si éminemment utile; et pour

montrer la part qu'il eut à sa fondation, nous devons prendre les choses de plus loin.

Lorsqu'il n'était encore que curé de la cathédrale de Poitiers, Mlle Bichier, sainte personne qui habitait l'arrondissement de Montmorillon, était venue le consulter afin qu'il l'aidât dans le choix de l'ordre religieux qu'elle adopterait pour se consacrer à Dieu : elle trouvait partout des inconvénients, et resta dans une longue incertitude. Le pieux abbé, l'ayant un jour rencontrée, toujours ballottée par les mêmes indécisions, lui reprocha ses hésitations qui n'avaient pas de fin, et lui fit sentir que s'il y avait de nombreuses et diverses voies pour aller à la perfection, il fallait savoir en choisir une ; que la meilleure était souvent celle qui se trouvait le plus près de nous. « N'avez-vous pas, lui dit-il, des » malades à visiter et à soigner, des pauvres à » secourir, des enfants à instruire ? Retournez » chez vous, et faites cela. » La sainte fille crut entendre la voix de Dieu ; elle obéit, et s'associa quelques âmes pieuses. A quelque temps de là elle revint trouver le curé de St-Pierre : « Nous avons fait comme vous nous l'aviez dit, » lui dit-elle ; notre œuvre marche, et l'on vient » à nous ; aussi pensons-nous qu'il serait temps

» de nous donner une règle , et c'est de vous
» que nous voulons la tenir. » Les occupa-
tions de M. de Beauregard ne lui permettaient
guère de se livrer à un travail de ce genre , qui
devait être le fruit de bien des méditations ; il la
renvoya donc à son curé , le saint M. Fournet ,
de vénérable mémoire , qui l'avait déjà puissam-
ment secondé. Mais la règle qu'elles en reçurent
était d'une sévérité si grande , qu'elle n'était pas
praticable pour le plus grand nombre de ces
filles , dont le travail était déjà si pénible par lui-
même et si riche en sujets de mortification. Il
fallut revoir ces constitutions , les refondre , y
mettre la dernière main ; le curé de la cathé-
drale y travailla.

L'évêque nommé de Montauban n'oublia
point cette œuvre , qui était presque la sienne.
Arrivé à Paris en octobre 1817 , il se retira à
Issy , où , malgré ses soixante-huit ans , il se re-
mit à suivre les exercices et la règle du sémi-
naire ; il en reprit même les travaux , car nous
avons trouvé des traces des études et des re-
cherches théologiques auxquelles il se livrait
alors. Ainsi le vieux guerrier du Christ pouvait
encore tendre l'arc et disputer à la jeunesse sa
plus fraîche vigueur ; semblable à ces héros aux

cheveux blancs dont nous aimons à lire dans les chants homériques les fabuleuses prouesses.

Plusieurs fois le supérieur l'invita, comme un simple séminariste, à rendre compte devant la communauté entière de son oraison mentale, qu'il faisait lui aussi chaque jour dans la salle des exercices ; il s'en acquitta toujours avec une simplicité, une déférence qui édifiaient les maîtres et les disciples. On l'entendit plus d'une fois s'accuser des moindres distractions échappées à la faiblesse humaine dans ce colloque intime avec Dieu. Il en prenait occasion de dévoiler ainsi publiquement ce qu'il appelait *les misères de son âme* : c'était précisément alors qu'elle cherchait des humiliations et des abaissements, que cette belle âme se révélait tout entière, avec ses élans sublimes, sa piété ardente, sa foi vive, son zèle brûlant pour le salut de ses frères et pour la gloire de son Dieu. Le souvenir de ses oraisons est encore vivant chez ceux qui purent les entendre ; et plus d'une fois même, aujourd'hui, elles sont citées à St-Sulpice comme modèles aux aspirants au sacerdoce.

Ce fut surtout alors qu'il rendit des services à la congrégation des *Filles de la Croix* ; il s'appliqua à faire connaître l'esprit et le but de

cette nouvelle institution, méconnue et contrariée à sa naissance par ceux-là même qui auraient dû plus particulièrement la soutenir ; il sut lui trouver des protecteurs puissants et en faire apprécier l'utilité si précieuse. Il lui attira surtout les sympathies de Mgr d'Astros, alors vicaire général du diocèse de Paris et évêque nommé d'Orange, qui a tant fait depuis pour cette œuvre répandue maintenant par toute la France.

Les filles de la *bonne sœur* Bichier n'ont point oublié ce que leur institution doit au pieux et savant évêque d'Orléans, qui leur donna la première approbation solennelle et les entourait constamment du plus tendre intérêt ; elles s'en montrèrent reconnaissantes dès l'époque dont nous parlons, et demandèrent qu'il leur fût donné pour supérieur dans le diocèse de Paris, où elles comptaient quelques établissements, dont le plus important était à Issy. Persuadés que cette congrégation naissante ne pouvait que gagner à un pareil choix, les vicaires généraux qui administraient ce diocèse pendant la vacance du siège accueillirent ce vœu avec empressement, et le 12 octobre 1818 ils adressèrent à Mgr de Beauregard un acte de nomination dans les formes, lui donnant tous les pouvoirs nécessaires

pour l'administration spirituelle et temporelle des maisons établies dans les lieux de leur juridiction, et des facilités pour en fonder de nouvelles.

Quand il vit se reculer indéfiniment le terme des négociations entamées pour l'exécution du concordat, l'évêque nommé de Montauban songea à retourner à Poitiers pour quelque temps; il y revint en mars 1819. Cependant, grâce aux concessions du saint-siège, les difficultés ayant été aplanies, il dut tourner ses regards vers la nouvelle église que l'on voulait commettre à son zèle : toutes ses méditations n'eurent plus d'autre objet que le bien de ce diocèse ; nous en trouvons une preuve dans un mandement, resté inédit, qu'il destinait à annoncer son installation, et qui renferme les plus belles expressions de foi, de désintéressement et de modestie. Pour donner une idée des sentiments qui animaient alors le nouvel évêque, qu'on nous permette de citer un article de l'ordonnance qui se trouvait à la suite de son allocution : il témoigne de cette dévotion pour la Vierge, de ce dévouement pour son Roi, qui chez lui ne se sont jamais démentis.

« La prière dite l'*Angelus*, établie en France

» depuis plusieurs siècles à la demande d'un
» de nos Rois, étant universellement pratiquée
» dans tout notre diocèse, nous invitons tous les
» ecclésiastiques qui ont charge d'âme à inspirer
» aux fidèles qui récitent cette prière de faire à
» la fin, et seulement pendant un instant, une
» élévation de leur cœur à Dieu, pour lui de-
» mander la prospérité du royaume, le bonheur
» du Roi, et l'union de tous ses sujets à la légiti-
» mité et à son gouvernement. Ainsi il s'élève-
» ra de toutes les parties du diocèse et dans
» tous les cœurs un sentiment de foi en Dieu,
» de confiance en sa sainte Mère, et de fidélité
» au Roi. Ces sentiments sont trop chrétiens et
» trop français, pour qu'ils paraissent déplacés
» parmi les objets les plus graves de notre ad-
» ministration. »

Mais des difficultés s'élevèrent, auxquelles il ne s'était pas attendu. Le zèle du nouveau prélat alarmait la population protestante, assez nombreuse dans ce diocèse; ses convictions politiques, franchement avouées et sanctionnées par tous les actes de sa vie passée, inquiétaient ceux qui ne sentaient rien de semblable dans leur cœur. Les ennemis de la religion et de la légitimité eurent recours à leur arme habituelle,

la calomnie, et parmi ceux qui s'en firent les échos quelques-uns durent étonner; ils avaient été trompés sans doute. Au mouvement spontané de satisfaction générale qui avait accueilli cette nomination succédèrent bientôt, de la part de quelques hommes haut placés, des symptômes de mauvais vouloir, d'opposition et de défiance. Dans un tel état de choses, sur lesquelles nous ne devons point donner ici de détails, Mgr de Beauregard craignit de ne pouvoir faire tout le bien qu'il avait médité; il craignit même d'y devenir un obstacle. Alors se renouvelèrent les scrupules de sa conscience; trop profondément dévoué pour refuser à la religion, à la monarchie, un concours qu'on aurait cru nécessaire de sa part, il fit cependant de nouvelles instances pour être soulagé de l'épiscopat : on ne s'y rendit pas.

Ainsi se passèrent trois années.

C'est surtout à cette époque qu'il consacra ses loisirs à l'étude des antiquités de sa ville natale, si riche en trésors de ce genre. Il avait depuis longtemps retrouvé les traces de ces galeries souterraines, sur lesquelles d'autres constructions, anciennes aussi, avaient été élevées; il en avait suivi les détours, reconnu la direction,

examiné avec soin les curieux et gigantesques détails. Ses observations n'ont point été perdues ; on en trouvera la preuve dans le rapport que fit sur ce sujet M. Mangon de la Lande , président de la Société des Antiquaires de l'Ouest , rapport dans lequel nous lisons le passage suivant :

« Leur ensemble, ou plutôt leurs masses
» défigurées seraient restées inconnues, si un
» œil dès longtemps observateur, guidé par
» un goût sûr et éclairé, ayant vu par lui-même,
» et devinant, pour ainsi dire, plus encore
» qu'il n'avait pu voir, ne nous avait indiqué
» les souterrains où nous devons pénétrer si
» nous voulions connaître toute la magnifi-
» cence, tout le luxe des monuments qu'ont ren-
» versés les barbares successeurs des Romains
» dans les Gaules.

» Un prélat vénérable, l'honneur et la gloire
» du siège d'Orléans, M. de Beauregard, auquel
» quatre-vingt-cinq hivers n'ont rien fait ou-
» blier des travaux et des utiles découvertes
» de ses plus belles années, auquel tout ce qui
» tient à l'illustration de sa patrie, à l'illustra-
» tion d'une ville où son administration pasto-
» rale a laissé de si heureux souvenirs ; M. de

» Beauregard , dis-je , antiquaire par génie et
 » par inspiration , l'un des fondateurs de la So-
 » ciété des Antiquaires de l'Ouest , et qui a
 » voulu en être membre titulaire et cotisant ;
 » M. de Beauregard , dirai-je encore , en débu-
 » tant au milieu de nous par une savante disser-
 » tation , par de bons mémoires , par des dons
 » précieux , a bien voulu nous initier à sa pensée
 » et nous indiquer les galeries souterraines où
 » nous devions aller chercher des leçons , étu-
 » dier de véritables antiquités , afin d'être à
 » portée de leur rendre une sorte d'existence ,
 » et de pouvoir redire ainsi les grandes choses
 » qu'ont vues , qu'ont admirées et dont ont joui
 » nos pères. »

Si nous avons anticipé les dates en citant ce passage , c'est qu'il donne une idée de l'importance qu'ont acquise depuis les travaux scientifiques de notre savant et pieux prélat.

Le monument connu sous le nom de *Temple de St-Jean* , monument si précieux et qui a toujours attiré l'attention des savants , avait été aussi l'objet des observations et des études de M. de Beauregard : on peut même dire que c'est à lui que la conservation en est due ; car , en 1802 , lorsqu'on menaçait de le détruire , ou de

le consacrer à un usage qui l'eût nécessairement dégradé et mutilé, il le réclama au nom de l'évêque, et il obtint qu'il fût mis à la disposition de la fabrique de la cathédrale.

L'église de Ste-Radégonde, l'église de Notre-Dame, celle de St-Hilaire, avaient été scrupuleusement étudiées par lui : il avait consigné ses observations dans des notes précieuses qui pour la plupart ont été perdues ; cependant, à son départ pour Orléans, il en remit à M. le curé de St-Hilaire quelques-unes, de celles qui concernaient cette église.

Mais un des principaux objets de ses recherches, ce fut le *campus vocladensis*. Champagné-Saint-Hilaire, Anché, Voulon, Batteresse, Mougon, les rives du Clain et celles de l'Auxance, furent successivement explorés par lui avec le plus grand soin. Le savant et vénérable abbé Gibault était son collaborateur, et l'accompagnait dans ses excursions scientifiques. C'était du château de la Planche, près Vivône, qu'ils partaient pour aller explorer les lieux qui furent témoins de cette célèbre bataille ; c'était là que le soir avaient lieu leurs discussions et leurs dissertations savantes sur les points qui avaient été pendant la journée l'objet de leur

examen ; là qu'ils rédigeaient à la hâte des notes que M. de Beauregard travaillait ensuite dans ses moments de loisir : il en laissa un volumineux cahier à M. Gibault, qui le remit à la Société des Antiquaires de l'Ouest ; M. Ménard, son secrétaire, fut chargé de lui en présenter l'extrait dans la séance du 10 janvier 1835.

Nous n'entreprendrons point l'énumération des objets, des monuments, des lieux, qui furent le texte des méditations de notre savant antiquaire ; mais nous nous apercevons que nous n'avons rien dit de l'église de St-Jean de Montierneuf. Pourrions-nous ne pas dire que ce temple remarquable dut sa restauration et à la munificence du roi Charles X, alors comte d'Artois, qui y consacra cinquante mille francs, et aux soins éclairés de M. Vincent de Beauregard, et aux savantes études de l'évêque nommé de Montauban ? Ce dernier s'en occupa beaucoup à cette époque ; il aida l'abbé Gibault dans la recherche de la tombe du comte Guillaume, fondateur de cette abbaye, tombe qu'il se rappelait avoir vue avant 1789 ; il assista, le 8 juillet 1822, à l'ouverture qui en fut faite.

Puisque nous avons nommé M. Gibault, ajoutons que M. de Beauregard ne fut pas étranger

à son retour ; qu'il eut toujours pour ce saint prêtre un vif attachement et beaucoup de respect. Dans ses relations avec son vieil ami , son confrère dans la science , l'ancien curé de la cathédrale ne voulait pas se souvenir qu'il venait d'être nommé évêque ; le pieux abbé, dont l'humilité est devenue proverbiale à Poitiers , où elle fut admirée , se le rappelait peut-être trop : de là naissaient entre eux de saints combats dans lesquels chacun s'arrangeait de manière à ne point céder la plus humble place. L'évêque obligeait-il son ami à prendre le pas sur lui , celui-ci , après s'en être longtemps défendu , finissait par tourner la difficulté et marchait à reculons.

Un jour pourtant le bon abbé fut moins facile à réduire. Ils s'étaient rendus à Moulinet, qui était fort souvent leur point de départ pour les excursions que nécessitait l'étude du fameux *campus vaucladensis*. Ce jour-là, Mgr de Beauregard célébra le premier la messe dans la chapelle domestique et en présence de sa famille. M. Gibault se revêtit à son tour pour le saint sacrifice ; mais quand il se retourna vers l'autel , il vit l'évêque de Montauban agenouillé sur les marches , et se disposant à le servir. Il ne res-

tait plus à la chapelle que des enfants ou des femmes ; les hommes s'étaient retirés pour vaquer à leurs affaires. Personne ne pouvait donc tirer l'humilité du saint prêtre du mauvais pas où il la voyait ; il refusa de commencer les prières, et, prosterné sur l'autel, il attendait dans la plus grande confusion, répondant toujours aux invitations réitérées de l'évêque : « Non, Monseigneur, je n'y consentirai jamais. » Cette lutte dura une demi-heure. Enfin, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, Mgr de Beauregard, sentant qu'il fallait en finir, lui dit d'un ton plus ferme : « Eh bien ! l'abbé, je vous l'ordonne. » M. Gibault commença immédiatement sa messe. L'évêque usa de son autorité pour s'humilier, et le saint prêtre se laissa honorer par obéissance.

Bien qu'il fût déchargé des soins pénibles qu'exige l'administration d'une paroisse, M. de Beauregard n'en menait pas moins alors une vie fort active et toujours utile au diocèse qui allait bientôt le perdre ; mille travaux pieux se la partageaient. Il assistait aux offices à l'église de Notre-Dame, paroisse de sa famille, à laquelle il était alors venu se réunir. Il présidait les assemblées de charité, confessait toujours ses nom-

breux pénitents ; surtout il visitait les communautés , et adressait aux pieuses recluses de ces exhortations si entraînantés qu'elles n'ont jamais oubliées.

Ce fut au milieu de ces soins toujours multipliés que vint l'assaillir une douleur nouvelle. Le 31 mai 1822, il vit mourir dans ses bras Vincent de Monfolon, son frère, le seul de sa famille que la révolution eût épargné, et qui, pendant ces temps désastreux, avait été le soutien de sa mère et de ses frères. L'évêque de Montauban fut profondément sensible à cette perte; si quelque chose eût pu en adoucir l'amertume, c'eût été sans doute les preuves non équivoques de la douleur publique et les regrets que cet événement fit éclater à Poitiers ; mais il ne pouvait trouver que dans sa foi si vive des consolations véritables, il n'en chercha pas ailleurs (1).

Cependant le moment approchait où la couronne des évêques allait être placée sur le front du confesseur de la foi. M. de Varicourt venait de laisser vacant le siège d'Orléans, qu'il avait

(1) Voyez la note xiv.

occupé si peu d'années : ce prélat avait été enlevé de son troupeau dans les premiers jours de décembre de l'année 1822. Le 13 janvier suivant, l'évêque nommé de Montauban fut appelé par une ordonnance du Roi à lui succéder dans ce poste de confiance.

C'était donc en vain qu'il avait eu recours aux supplications et aux larmes pour obtenir qu'on éloignât de lui ce saint fardeau ; en vain il avait prié avec instance *qu'on ne disputât pas à ses vieux jours quelques moments d'une paix dont jamais encore ils n'avaient joui sur la terre.*

« Nous avons, disait-il, nous avons peu joui de
» ce repos que les hommes sont bientôt venus
» troubler. Ils ont attribué, dans leur erreur,
» quelques mérites à des peines qui étaient bien
» plutôt le prix de nos offenses ; ils ont fait
» valoir des exils un peu plus éloignés et plus
» sévères que ceux de tant d'autres prêtres cou-
» verts de mérite ; ils ont confondu notre nom
» avec celui d'un frère dont la vie innocente
» fut couronnée par le martyre ; ils ont pensé
» peut-être récompenser encore d'autres actes
» de fidélité qui ne sont que de simples de-
» voirs. »

C'était ainsi qu'il s'efforçait de dissimuler ses

mérites et ses droits à la dignité sublime dont Dieu et le Roi voulaient récompenser sa fidélité ; ainsi , qu'il repousait l'épiscopat qui était venu au devant de lui, et devant lequel lui reculait toujours ; et il fallut que le pape Pie VII, de glorieuse mémoire, combattit ses craintes, les scrupules de sa modestie, les délicatesses de son désintéressement (1).

M. de Beauregard se rendit donc à Paris pour qu'il fût procédé avec diligence aux informations canoniques nécessaires à l'obtention de ses bulles : il sentait lui-même les graves inconvénients qu'entraînent toujours les vacances, et, pour y obvier, autant qu'il était possible, il se mit immédiatement en rapport avec le clergé d'Orléans, afin que les renseignements et les lumières qu'il pourrait obtenir ainsi à l'avance le missent à même, dès son arrivée dans ce diocèse, de travailler avec efficacité au vaste champ qui allait être confié à sa culture. Là sa nomination avait été accueillie par des marques publiques et non équivoques de satisfaction et de joie : cette bienveillance unanime, les témoi-

(1) Voyez la note xv. Est-ce pour cela que le *diacre* a dit :
« Il était possédé d'une aveugle ambition ? »

gnages flatteurs qu'il en reçut, vinrent alors le consoler et l'encourager. Ces sentiments ne se sont jamais démentis ; il les justifia si bien, qu'ils devinrent plus vifs encore dans la suite, et les honneurs extraordinaires que les Orléanais ont rendus à la mémoire de leur vénérable évêque prouvent assez que le pasteur et son troupeau avaient su également s'apprécier et se comprendre.

Enfin, le nouvel évêque d'Orléans ayant reçu avis de l'arrivée de ses bulles, il se mit en retraite au séminaire d'Issy, et se prépara par de ferventes prières à recevoir dignement les nouvelles grâces et les privilèges éminents qu'exige et qu'apporte avec elle la dignité la plus élevée du sacerdoce.

IX.

Omnibus omnia factus sum ut
omnes facerem salvos.

M. de Beauregard avait mis toute sa vie sous le patronage de la Vierge ; il voulut recevoir la consécration épiscopale près d'un autel qui lui était plus spécialement dédié : ce fut donc dans la chapelle vouée à Notre-Dame-de-Lorette qu'eut lieu, le 1^{er} mai 1823, cette imposante cérémonie.

Cette solennité dut avoir en effet quelque chose de grand et de touchant à la fois : ce vieillard, que vous eussiez pu voir prosterné là dans ce sanc-

taire, était un confesseur de la foi ; soixante-treize hivers avaient passé sur sa tête, et pas un ne lui avait encore apporté ni le découragement, ni le repos ; sanctifié déjà par l'adversité, il attend dans l'attitude du suppliant l'imposition des mains du pontife son supérieur dans l'ordre de la hiérarchie. Ne trouvera-t-on pas que le caractère qui manque à cette tête déjà si vénérable, et qu'elle attend dans une position si humiliée, doit être quelque chose de bien sublime ?

Le prélat consécrateur était Mgr de Quélen, archevêque de Paris, après le nom duquel il n'est plus permis désormais d'ajouter d'éloges : il était assisté de Mgr de Cosnac, évêque de Meaux, et de Mgr de Bonald, alors évêque du Puy, que nous pourrions dire illustres, alors même qu'ils n'eussent pas été évêques. Tels furent les personnages principaux et nécessaires de cette auguste cérémonie.

Dès le lendemain de son sacre, l'évêque d'Orléans adressa aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale à l'occasion de son installation. Toutes les nobles pensées de son cœur se montrent dans cette touchante épître ; mais nous y admirons surtout l'humilité profonde avec la-

quelle il repousse tous les honneurs que l'on rend d'ordinaire au nouveau pontife qui vient, *au nom du Seigneur*, se mettre à la tête du troupeau. « Voulez-vous, nos très-chers frères, » y disait-il à ce sujet, voulez-vous que notre » avènement et notre entrée soient consolants » pour nous ? ne les célébrez pas par des ap- » plaudissements que nous n'avons pu mé- » riter. » Aussi, le 7 mai suivant, il prit sans pompe et par procureur possession de son siège épiscopal ; puis, après avoir prêté entre les mains du Roi le serment de fidélité auquel il ne sut pas forfaire, il se rendit immédiatement à Orléans, et saisit d'une main ferme les rênes du gouvernement de son église.

Pour remplir dignement la nouvelle charge qui venait de lui être imposée, que manquait-il à M. de Beauregard ? Depuis trente ans, sa vie avait-elle été autre chose qu'un merveilleux épiscopat ? Il n'y avait manqué que l'imposition des mains et la sanction officielle *du serviteur des serviteurs de Dieu* ; il venait de recevoir l'une et l'autre. Il y avait manqué peut-être encore les honneurs que l'on rend à ce saint caractère ; mais les honneurs, il les avait toujours

comptés pour rien. Quand, au milieu des guerres et des persécutions, il gouvernait au péril de sa vie les églises de la Vendée; quand, enfermé dans les bagnes, enfoui dans les entrailles homicides d'une prison flottante, jeté sur les plages inhospitalières de la Guyane, il marchait à la tête des malheureux compagnons de son martyr, ne remplissait-il pas tous les devoirs, n'exerçait-il pas la plupart des droits du sacerdoce le plus complet? Initié durant de longues années à tous les détails de la vie paroissiale, il avait acquis ces connaissances pratiques auxquelles il est, quoi qu'on en dise, bien difficile de suppléer complètement. Il connaissait à fond et les hommes et les choses, pour avoir vu de près et pratiqué les uns et les autres; enfin sa prédestination avait paru si évidente, qu'elle lui fut signalée dans des circonstances notables. Il n'était donc plus besoin qu'il cherchât autour de lui des modèles, il n'avait qu'à revivre sa vie passée; il ne s'agissait, si nous osons ainsi dire, que d'en changer le titre pour en faire une vie d'évêque.

Il ne faut cependant pas se le dissimuler, on venait d'imposer au pieux prélat un fardeau bien lourd, alors qu'il arrivait à un âge où tant

d'autres ont assez à porter du poids de leurs années. Outre son vaste diocèse, on lui confia le gouvernement de celui de Blois, que le Saint Père venait d'ériger par sa bulle du 10 octobre 1822, et auquel il ne fut pourvu qu'un an après. Mais de lourds fardeaux allaient bien à ses épaules ; si la Providence ne lui en a pas donné à porter de plus grands, c'est qu'elle n'a pas voulu, sans doute, que nous connussions toute la puissance des facultés de cette âme qu'elle s'était plu à orner.

Une fois installé dans son diocèse, M. de Beauregard chercha d'abord à connaître l'état dans lequel se trouvait cette église : « car, » écrivait-il à ses curés, je suis venu dans l'intention de faire le bien. » Puis, dans une lettre longue et sage, il leur rappelait les principaux points de la discipline ecclésiastique sur les devoirs personnels, sur ceux qu'ils avaient à remplir envers leurs paroissiens. Sa propre expérience lui donnait la facilité et les moyens d'éclaircir leurs doutes sur ces matières, de faire disparaître les difficultés, de neutraliser les inconvénients de certaines mesures.

Bientôt les victoires remportées en Espagne

par notre auguste Louis-Antoine, alors duc d'Angoulême, lui donnèrent une nouvelle occasion de faire éclater ses sentiments si français. Dans un mandement de longue haleine et très-remarquable, il peint en traits de feu toutes les phases de notre révolution, qu'il présente comme un terrible et miraculeux essai des vengeances de Dieu sur le monde ; puis il termine sa brillante allocution par cette exhortation touchante :

« Ne soyons donc point ingrats ; aimons notre
» bon Roi, nos princes ; mais aimons Jésus-
» Christ, dont la main nous les a rendus. Soyons
» bons Français comme nos pères, mais comme
» eux soyons chrétiens : *recordamini prioris*
» *seculi*. Soyons soumis aux lois de l'Etat, mais
» soyons dociles à celles de l'Église... C'est
» l'Évangile qui a fait la France si belle, si sa-
» vante, si grande : ah ! Dieu n'attend qu'un
» retour sincère de pénitence, de fidélité, d'a-
» mour, pour faire de nous la nation la plus
» heureuse de l'univers. »

Les premiers moments de l'administration du nouvel évêque ne nous offrent point d'actes saillants ; on conçoit qu'ils furent employés à observer et le bien pour l'encourager, et le

mal pour l'arrêter : on ne pourra qu'applaudir à une aussi sage réserve ; c'était une garantie donnée pour l'avenir. Voilà pourquoi, sans doute, les mesures prises plus tard ont produit de si heureux fruits ; elles avaient été longtemps méditées et préparées de longue main.

On ne connaissait donc encore, pour ainsi dire, que les dehors du nouveau pontife, et l'on en avait été séduit ; mais ses capacités administratives, sa prudence, sa fermeté, son zèle, la sûreté de son jugement, n'avaient point eu occasion de se produire. Son cœur s'était pourtant déjà montré tout entier dans ses lettres pastorales, dans ses mandements, dans ses discours ; car on avait entendu M. de Beauregard dans la chaire de sa cathédrale, il y avait voulu monter lui-même pour donner à son clergé l'exemple de l'accomplissement de l'un des devoirs les plus impérieux du sacerdoce. Aussi la vénération et l'amour de son peuple lui étaient-ils acquis dès ce moment ; il en reçut des preuves certaines.

Le travail auquel il se livrait sans relâche avait gravement compromis sa santé ; une maladie aiguë le conduisit aux portes du tombeau ; il dut même recourir aux derniers sacrements.

que l'Église administre aux infirmités humaines. Alors, dans tout le diocèse, des prières publiques furent adressées au ciel pour sa conservation ; on ne l'espérait même plus. Dieu la permit cependant : ce ne fut là qu'une épreuve qui servit à montrer combien le vieux pasteur était cher à son troupeau, aux prêtres, ses coopérateurs, qu'il guidait avec tant de charité et de sagesse. Il fut sensible à tant de témoignages d'une affection non équivoque, et, ambitieux lui-même de donner toujours des preuves de son dévouement pour la sanctification des âmes à lui confiées, il ne voulut point laisser à d'autres le soin de leur faire entendre, à l'occasion du carême de 1824, les graves enseignements de l'Évangile. Ce fut de son lit de douleur que partirent ces paroles simples et touchantes :

« Réduit à un état de faiblesse qui ne nous
 » permet pas de vous développer les grandes et
 » importantes vérités de la religion, nous imi-
 » terons l'apôtre St Jean, qui, moins infirme que
 » nous, quoique courbé sous le poids de près
 » d'un siècle de vie, se faisait porter au milieu de
 » l'assemblée des fidèles, et se bornait à leur
 » répéter ces paroles si touchantes, mais, hélas !
 » si peu méditées : *Mes chers enfants, aimez-*

» *vous les uns les autres.* Et sur ce que ses
» auditeurs lui demandèrent enfin pourquoi il
» répétait toujours la même chose, « C'est, ré-
» pondit-il, le précepte du Seigneur; si vous
» l'accomplissez, cela suffit. » Réponse admi-
» rable, s'écrie St Jérôme, et bien digne du
» disciple bien-aimé du Sauveur. Combien
» nous nous estimerions heureux, nos très-
» chers frères, si nous pouvions, par ce peu
» de paroles, ranimer parmi vous cette aimable
» vertu qui, pratiquée dans sa perfection,
» ferait de la terre un paradis anticipé! »

A peine rétabli de cette cruelle maladie, le vénérable pontife songe à mettre à profit ses méditations et la connaissance qu'il avait désormais acquise des besoins de son diocèse. Le mois d'août de cette même année le vit prendre une mesure des plus importantes, puisqu'il s'agissait de la sanctification de son clergé. Depuis bien des années, il était privé de ces retraites annuelles, si efficaces pour remuer les âmes et ranimer la ferveur qui tend toujours à s'affaiblir, même au milieu des fonctions les plus saintes; c'est dans le silence et la paix de ces exercices pieux que la main de Dieu perfec-

tionne les vocations sacerdotales. Combien ne sont-ils pas devenus plus nécessaires en ces jours mauvais, où la religion, de toutes parts attaquée, ne demande plus seulement des prêtres, mais surtout des apôtres? M. de Beau regard l'avait senti; il voulut faire jouir son clergé de ce bienfait, il voulut le voir, au moins une fois tous les ans, se rapprocher tout ensemble de son cœur. C'était le moyen de connaître en particulier chacun de ses coopérateurs, d'entrer avec eux dans le détail des difficultés de leur ministère, de leur aider à en arracher les épines, de jeter quelque baume sur leurs douleurs, de les soutenir dans les découragements qui viennent quelquefois abattre leur âme, de rajeunir, de resserrer les liens qui les unissent à leur premier pasteur.

C'était dans une chapelle de l'évêché que les exercices avaient lieu, c'était dans une des vastes salles du palais de leur évêque que MM. les ecclésiastiques prenaient leurs repas; et, dans ses lettres de convocation, le prélat les suppliait de regarder sa maison comme la leur propre, de demander avec confiance à tous ceux qui dépendaient de lui les soins, les aliments et les services que leur âge ou leurs in-

firmités pouvaient réclamer. Il n'y avait pas pour lui de plus grand bonheur que de se voir ainsi entouré de ses prêtres ; tous les ans il leur renouvelait ses instances pour les attirer tous près de lui : tant il avait à cœur de les arracher, pour un moment du moins, à ces préoccupations humaines qui égarent ; tant il sentait combien il est vrai que c'est non-seulement au péril de leur vie, mais encore au péril de leur âme, qu'ils se livrent à la sanctification des hommes, dont les maladies morales sont si contagieuses.

Aussi ne fut-ce qu'avec douleur que le pieux évêque se vit forcé d'interrompre pendant quelques années ces réunions si fructueuses : et quand le choléra-morbus, ce fléau destructeur, eut quitté sa ville épiscopale ; quand la révolution, cet autre châtiment du ciel, fut devenue moins hostile, moins susceptible, il s'empressa de rouvrir à son clergé cette voie vers la perfection. « Venez, Messieurs, écrivait-il ; venez
» vous réunir tous avec moi dans le cœur de
» Jésus-Christ ; c'est bien la plus douce con-
» solation, la plus fréquente pensée de ma
» vieillesse. »

Mais ce n'était point assez pour M. de Beau-

regard de veiller à la sanctification de ses prêtres, il cherchait les moyens d'en augmenter le nombre. A son arrivée dans son diocèse, il avait trouvé bien des paroisses dépourvues de pasteurs. Le séminaire manquait de sujets; il était provisoirement établi dans un local insuffisant et peu convenable; ses ressources étaient plus que bornées, et, bien qu'il eût à sa tête un homme estimable à tous égards, une administration mal entendue le poussait peu à peu vers le plus triste dénûment. Il était bien difficile, mais aussi était-il urgent de remédier à une situation si déplorable. L'ancien séminaire avait été transformé en caserne. M. de Varicourt avait, il est vrai, obtenu du roi la promesse que cet édifice serait rendu au diocèse; mais cet engagement n'avait point été rempli, il était presque oublié, et chacun avait reculé devant la somme énorme qu'exigeait la restauration d'un pareil établissement.

Le saint évêque reprit ce projet; depuis 1824 jusqu'à 1828, il ne cessa d'en presser l'exécution avec une persévérance que rien ne put distraire : aucune démarche ne lui coûta; rien ne put décourager ni ralentir son zèle, que le plus heureux succès vint couronner. Une ordon-

nance lui rendit enfin son séminaire, et affecta aux premières réparations un crédit de 18,000 francs. Cette somme était bien faible en présence de dépenses qui devaient dépasser 200,000 fr. Il dut renouveler ses sollicitations, les rendre plus pressantes, et il obtint du gouvernement 60,000 fr. encore, puis 18,000 fr. ; il demanda le reste à la charité des fidèles, aux aumônes desquels il joignit le résultat des privations qu'il eut le courage de s'imposer.

Cette restauration du séminaire est un des plus beaux faits de son administration ; il le dota encore d'une des plus belles chapelles qui soient en France dans les établissements de ce genre, chapelle qu'il enrichit d'une boiserie de prix arrachée à la dent des vers et rétablie avec le plus grand soin.

Mais c'eût été bien peu que la restitution de ce monument, si elle fût restée stérile : il nous fallait encore des monuments vivants de la sagesse du prélat. Il travailla à augmenter le nombre de ses lévites, en même temps que son ingénieuse charité multipliait les faibles ressources dont il avait pu disposer d'abord. Et ce fut là une des plus grandes consolations de la vieillesse de M. de Beauregard que de pouvoir

s'applaudir d'avoir vu , grâces à ses soins , avant de se démettre de son siège , cesser le déplorable veuvage de tant d'églises.

Il manquait encore quelque chose à cette œuvre. En général , l'éducation ecclésiastique laisse de nos jours quelque chose à désirer sous le rapport de l'uniformité. Si , à cet égard , elle n'a point eu jusqu'ici d'inconvénients , on ne peut se dissimuler qu'une espèce de centralisation , plus d'unité dans l'esprit des directeurs , une plus grande similitude de vues , n'eussent pour le bien de la religion de très-heureux résultats. Ce fut pour satisfaire à ce besoin , désormais généralement senti , que le pieux évêque confia la direction de son séminaire à cette congrégation savante qui jadis l'avait dirigé lui-même dans ses études.

Désormais son œuvre était complète : elle produisit d'heureux fruits ; ils se multiplient et se perpétuent , son digne successeur nous l'atteste.

« — Quand il ne nous resterait , s'écrie-t-il , que
» notre grand séminaire rendu enfin , par ses
» démarches actives et persévérantes , à sa des-
» tination première , confié par lui à la direc-
» tion de cette célèbre compagnie de Saint-
» Sulpice , dont nous pouvons bien dire avec

» Fénélon *qu'il n'y a rien de plus vénérable et*
» *de plus apostolique*, ne serait-ce pas assez
» pour immortaliser son épiscopat et rendre à
» jamais sa mémoire chère et précieuse au clergé
» et aux fidèles (1) ? »

Cependant—ceci n'étonnera personne—cette grande mesure ne fut pas également bien accueillie par tout le diocèse ; il fallut de la fermeté pour la mener à sa fin. Des intérêts personnels étaient froissés, des susceptibilités blessées ; l'esprit de coterie se livrait à de lar moyantes critiques, le vieux levain révolutionnaire et anti-religieux aigrissait les récriminations, des amis timides ou peu sincères faisaient entendre leurs doléances : l'émotion fut assez grande dans la ville pour que l'autorité pût feindre d'en être alarmée. Hostile au clergé, et plus encore peut-être à l'évêque, dont il ne partageait pas les opinions politiques, le préfet du Loiret vint faire à ce dernier de timides remontrances et essayer de lui faire changer de résolution. Mais M. de Beauregard n'avait pas eu de peine à deviner les causes de ces bourdonnements soulevés par cette détermination

(1) Mandement de Mgr Morlot du 28 novembre 1841.

importante; elles étaient de nature à le confirmer dans un dessein sagement conçu et longuement médité : il resta inébranlable, répondit à l'administrateur avec une noblesse, une fermeté qui l'étonnèrent, le fit rougir de sa feinte pusillanimité. Le préfet, interdit, garda un moment le silence; puis, pressant sa tête de ses deux mains, comme pour se débarrasser de sa honte, il s'écria avec l'accent d'une admiration mêlée de dépit : — « Ah ! monseigneur, » que vous êtes heureux de votre sage indépendance ! »

L'avenir de la religion est entre les mains du clergé; la responsabilité qui pèse sur lui à cet égard est immense, il ne peut s'y soustraire que par un dévouement qui ne connaisse point de bornes. Cette idée, qui n'avait pas échappé au saint prélat, faisait le sujet de ses méditations les plus sérieuses. Il sentit que les études ecclésiastiques étaient incomplètes; que, le temps déjà trop court du séminaire étant encore abrégé quelquefois pour les besoins pressants des paroisses, une instruction complémentaire devenait nécessaire aux jeunes prêtres : il insistait toujours sur l'importance qu'il voyait à ne

laisser arriver au sacerdoce que des sujets instruits et capables.

Il chercha donc les moyens d'amener son clergé à compléter lui-même ses études, tout en se livrant à l'administration des paroisses ; il crut en avoir trouvé un des plus efficaces en établissant les conférences ecclésiastiques. Ces conférences avaient lieu entre les curés d'un même canton, et chez l'un d'eux, une fois par mois : les sujets qui devaient y être traités étaient indiqués d'avance par l'évêque, auquel chacun des présidents transmettait un procès-verbal de chaque séance, avec les solutions données, leurs motifs, les principales objections et les doutes. Ces procès-verbaux étaient examinés avec soin par l'infatigable prélat, qui, lors de la retraite annuelle, éclaircissait les doutes et donnait les réponses aux questions qui pouvaient lui être soumises.

Cette mesure promettait d'heureux résultats ; elle en produisit en effet. Les liens d'une affectueuse charité se resserrèrent entre les ministres du même autel ; ces réunions propagèrent l'expérience des uns au profit de tous, inspirèrent le goût de l'étude, même pour des matières qui ne tiennent pas essentiellement à la religion,

et donnèrent une sage direction aux connaissances des jeunes prêtres. C'était là une amélioration importante déjà introduite ailleurs, et digne d'être adoptée par un prélat aussi remarquable par son savoir qu'il le fut par sa piété. Quand de toutes parts, dans toutes les classes, on marche aujourd'hui avec fruit vers les sciences, le clergé voudrait-il rester seul stationnaire ?

Tout ce qui intéressait le bien-être de ses coopérateurs était l'objet de la sollicitude de M. de Beauregard. A son arrivée à Orléans, il fut instruit que MM. les ecclésiastiques avaient établi entre eux une caisse de secours, pour ceux que des maladies, des malheurs imprévus ou leur grand âge avaient réduits à une gêne plus dure à supporter que la misère elle-même : il s'empressa de s'associer à cette belle œuvre, et de la favoriser de tout son pouvoir. Mais soutenue seulement par des dons volontaires et libres dans leur quotité comme dans leur opportunité, elle ne tarda pas à décliner ; elle menaçait de s'éteindre.

Il était urgent de donner un nouvel élan, et de l'organiser de telle sorte qu'elle devint

efficace et durable : le gouvernement n'accordait pour cet objet que des secours d'une désolante insuffisance ; ne serait-il pas déplorable de voir des ministres de nos autels réduits à la mendicité ? Le pieux évêque ouvrit sa bourse ; il fit un appel à la charité de son clergé , sa voix fut entendue. Il dut se réjouir d'avoir désormais l'assurance de pouvoir secourir encore les membres souffrants d'une église qui lui fut toujours si chère.

Oui , il aimait ses prêtres comme on aime des enfants ; il ne laissait passer aucune occasion de leur témoigner toute son estime , sans la saisir avec empressement ; il chercha souvent à leur donner publiquement des preuves de son respect pour leur caractère. Nous l'avons entendu bien des fois gémir de cette espèce de proscription qui pèse de nos jours sur ces têtes consacrées ; de cet inconcevable sentiment d'une envieuse haine qui jette sur elles le mépris pour s'affranchir de son admiration , les repousse pour n'avoir pas à rougir devant elles. Si le prêtre pouvait ne vivre que pour lui , il trouverait peut-être dans cette réprobation elle-même quelques motifs de satisfaction et d'orgueil ; mais sa condition est telle, qu'il doit tou-

jours se rapprocher le plus de ceux qui s'éloignent davantage. Il faut donc faire tomber les préventions, vaincre les répugnances : l'évêque d'Orléans ne cessait d'y travailler ; il n'adressait presque pas d'instructions à son église où il n'abordât ce sujet.

« Magistrats des paroisses, disait-il entre
» autres choses, nous vous en conjurons, ne
» regardez pas les ministres de Jésus-Christ
» comme des hommes ordinaires : ce sont les
» hommes de l'Église, ses envoyés et ceux de
» Dieu auprès de vous. Leurs manières sont
» simples et modestes, mais ils sont honorés
» du sacerdoce de Jésus-Christ même ; ils vous
» donnent leur vie, souvent leur santé qui s'é-
» puise avant le temps de la vieillesse. Leurs
» travaux continuels, leurs courses pénibles,
» les soins qu'ils se donnent pour instruire vos
» enfants de la loi de Dieu, pour vous apprendre
» à bien vivre et vous consoler aux approches
» de l'éternité, devraient être de quelque poids
» à vos yeux. Respectez-les ; Jésus-Christ a dit :
» Celui qui les écoute m'écoute, celui qui les
» méprise me méprise ; consolez-les par votre
» docilité ; secourez-les de tous vos moyens ;
» écoutez leurs justes demandes pour l'entretien

» de la maison de Dieu, et souvent pour leur
» propre existence. »

Son palais était toujours ouvert à tous les membres de son clergé, ils pouvaient s'y présenter à toute heure; ils n'ont pas oublié sans doute avec quelle bienveillance les y recevait celui qu'ils appellent encore *le bon père de Beauregard*. Il aimait surtout à y voir venir avec lui, au sortir des offices de sa cathédrale, ceux qui y avaient assisté; debout au milieu d'eux, dans son salon, il se livrait à une douce causerie, s'informait des moindres détails de leur vie, compatissait à toutes leurs afflictions, s'intéressait à leurs plus petites joies. Aussi rien ne l'affectait autant que le manque de confiance ou cette excessive timidité qui y ressemble. Nous l'avons entendu faire à ce sujet de tendres reproches à de jeunes prêtres qui se repliaient dans une trop grande réserve; il disait un jour à l'un d'eux : « La demeure de votre évêque » est-elle une place de guerre, où l'on ne puisse » entrer qu'on n'entende crier le *qui vive*? »

Mais si quelque âme rebelle résistait à ses avertissements, à ses exhortations réitérées; si la sévérité devenait pour lui un devoir, il savait se soumettre à cette pénible nécessité; il

ne fléchissait alors devant aucune crainte.

Il faut bien le dire, il eut à ce sujet quelques peines amères. Ce ne serait pas sans quelque profit pour l'honneur de sa mémoire que nous en dirions les détails : mais à Dieu ne plaise que nous cherchions à faire à sa vertu un piédestal des vices de quelques hommes. Cependant nous raconterons un trait de ce genre qui pourra donner une idée de sa fermeté, en avertissant toutefois que le sujet qui en fut le triste héros a quitté depuis longtemps le ministère et le diocèse.

Un prêtre indigne, que sa naissance elle-même eût à jamais éloigné de l'autel et qui n'y était parvenu que par un mensonge, faisait par sa mauvaise conduite la désolation du prélat : il se vit enfin contraint de sévir. Cet homme, d'un caractère violent, osa se présenter chez son évêque pour se livrer à d'indignes menaces; il avait caché des armes sous son habit. Mais sa contenance pleine d'une audacieuse assurance n'en imposa point au courageux vieillard, qui savait lire dans les regards et surprendre les pensées secrètes.

— « Vous dissimulez mal, Monsieur, lui dit-il ;
» vous avez sur vous deux pistolets, je les vois ;
» l'un est pour moi, sans doute..... et l'autre,

« est-il pour vous ? » Ce sang-froid déconcerta le mauvais prêtre ; il ne put soutenir le regard de feu de son évêque , et , baissant les yeux , il obéit quand il l'entendit lui ordonner de déposer ses armes sur son bureau. Alors passa dans les paroles du vénérable pontife toute la chaleur de cette charité qui enflammait son âme. Après une exhortation touchante , qui ne fut point interrompue , il embrassa le prêtre coupable qui s'en fut repentant.

L'évêque d'Orléans avait donc concentré d'abord toute sa sollicitude sur les points qui devaient contribuer à l'extension et à la perfection du sacerdoce. Ces actes , marqués au coin de la plus grande sagesse , occupèrent les premières années de son épiscopat et démentirent les craintes de sa modestie , en même temps qu'ils justifiaient le choix du roi et les espérances du pontife de vénérable mémoire qui , refusant de le décharger du fardeau qui lui était imposé , lui avait adressé ces paroles flatteuses :
« Courage , ô vous qu'anime un zèle si remarquable ! Repoussez toute crainte , et prenez avec confiance le gouvernement de cette église. Pour nous , suivant vos désirs , nous

» vous aiderons près de Dieu par nos prières ,
» autant que notre faiblesse peut nous le per-
» mettre, afin que vous combattiez un bon
» combat, et que vous gouverniez, à la grande
» gloire de Dieu et avec d'heureux fruits pour
» les âmes, le troupeau qui vous est con-
» fié (1). »

M. de Beauregard s'était fait une vie fort réglée, et autant que possible retirée : il ne voyait point le monde, ses relations se bornaient à des visites de convenances ou d'affaires, à de rares dîners d'étiquette dont il ne pouvait s'affranchir. Mais il recevait tous ceux qui se présentaient à sa porte : ses amis y venaient plus particulièrement le soir ; on se retirait régulièrement à neuf heures ; alors se faisait la prière, à laquelle assistait toute sa maison. Des causeries toujours attrayantes et instructives étaient les seuls délassements du prélat ; il se permettait cependant quelquefois le jeu du trictrac. Malgré ce genre de vie, que l'on pourra trouver sévère, ses relations étaient fort étendues et sa société très-recherchée : il ne faut pas s'en

(1) Voyez la note xv.

étonner, c'était lui seul que l'on venait chercher, il captivait toutes les facultés de l'âme, et plus le cercle qui entourait son foyer était restreint, plus on s'estimait heureux d'y avoir été admis.

Parmi ses visiteurs les plus assidus il faut compter les officiers de la garde royale qui étaient en garnison à Orléans. Quand arrivait un nouveau régiment, le premier soin des officiers était de s'ouvrir un accès près de lui ; ce n'était pas chose difficile. — « Que faut-il donc faire, » demandait un jour l'un d'eux, pour être admis chez votre vénérable évêque? — Il suffit, » lui répondit-on, de se présenter à sa porte. » Ils y venaient donc souvent ; la plupart se firent ses amis les plus dévoués, et nous en connaissons beaucoup dont le cœur bat encore au nom du vieil évêque.

A part les distractions que nous venons de dire, le reste de la vie de M. de Beauregard était consacré au travail. Tout dans son diocèse recevait son impulsion ; rien n'échappait à son regard scrutateur, rien à sa charité prévoyante, rien à son zèle, ni aucun abus à sa fermeté. Il surveillait avec une attention scrupuleuse l'éducation de la jeunesse, examinant avec soin les livres qu'on lui met entre les mains, pour y dé-

masquer les erreurs que, dans des temps devenus mauvais, un infernal machiavélisme savait mêler à la vérité. Aucune œuvre vraiment utile (nous en signalerons plus loin quelques-unes) n'a manqué de sa protection ni de son secours : il n'en a laissé périr aucune de celles que son prédécesseur lui avait léguées , et a su donner à beaucoup le développement dont elles ont paru susceptibles.

Et cependant, les plus douloureuses préoccupations, les soucis les plus amers bourdonnaient alors autour des têtes épiscopales. Certes, les affections politiques de M. de Beauregard n'étaient pas douteuses ; toute sa vie témoignait assez de son dévouement au roi, à son pays ; et si les paroles que nous avons citées de lui ne paraissent pas assez positives à cet égard, nous ne sommes point embarrassés pour en rappeler d'autres, prononcées elles aussi dans des moments solennels et au grand jour de la publicité.

« Élevons nos mains vers le ciel, disait-il à
» l'occasion du sacre de Charles X, pour qu'il
» répande sur son gouvernement les grâces si
» nécessaires au roi ; supplions la bonté de Dieu

» d'éloigner de son cœur et de sa pensée royale
» ces soucis, ces inquiétudes profondes qui as-
» siégent si souvent le cœur des rois..... N'a-
» busons point de la bonté du ciel qui nous a
» rendu les Bourbons, et souvenons-nous qu'il
» venge sur les nations les larmes que les peuples
» font verser à leurs princes. »

« Jamais, disait-il encore, jamais le cri fran-
» çais, le cri d'amour pour le roi, n'a été ni
» plus vrai, ni plus unanime : c'est l'acte de
» foi de toute la France, tant il est vrai que
» l'amour des rois prend sa source dans la
» conscience; leur puissance sur la terre est un
» apostolat pour la justice de Dieu. Ne séparons
» donc plus ces deux sentiments; aimons Dieu,
» servons le roi, voilà la noble politique, voilà
» toute la religion des Français. »

S'agit-il de faire célébrer la fête du roi légi-
time, il écrit à ses curés : « La fidélité au roi doit
» être écrite dans le cœur des chrétiens; elle doit
» être gravée en caractères ineffaçables dans le
» cœur des bons prêtres. Ce n'est pas une opi-
» nion de politique, c'est un devoir de reli-
» gion : les prêtres savent aussi mourir pour le
» roi, comme ils meurent pour leur Dieu.....
» Enfin, faites-leur bien entendre que la fidé-

» lité au roi est un devoir pour les chrétiens ,
» les gens de bien , et pour tous les Français. »

Tous les évêques de France professaient alors les mêmes sentiments : nous concevons que ce ne fut pas un titre aux sympathies des écrivains révolutionnaires de cette époque. Ceux-ci cachaient alors leurs sourdes menées sous les dehors d'un faux zèle; mais, sentinelles vigilantes, nos prélats voyaient le loin s'avancer l'ennemi et donnaient l'alarme. Pasteurs pleins d'une inquiète sollicitude, ils veillaient sur leurs troupeaux, et s'efforçaient de neutraliser les funestes effets des poisons qu'une rage infernale mêlait partout à leur nourriture.

Aussi tous les efforts des démolisseurs de trônes se tournèrent-ils contre eux. Ils savaient bien qu'ils ne pourraient abattre leur courage; ils savaient que les persécutions ne serviraient qu'à doubler leur zèle, à rallier les fidèles autour d'eux; mais ils se souvinrent de cette arme diabolique que leur avait léguée leur chef : — « Mentez, calomniez, il en restera toujours » quelque chose. » — Ce fut là leur mot d'ordre.

C'est dans le cœur même de leurs ouailles qu'ils voulurent attaquer les premiers pasteurs

des églises de France : ils les représentaient comme les ennemis de l'état et du trône, les émissaires de la cour de Rome, les fauteurs de l'absolutisme; ils cherchaient à rétablir les droits seigneuriaux et les dîmes, à installer cette terrible inquisition, institution en général fort peu connue de ceux-là même qui en faisaient un épouvantail. Ils durent rire sous leurs masques, ces conspirateurs hypocrites, quand ils virent devenir leurs complices des hommes qui n'étaient pas leurs compères, et qu'ils purent compter des alliés même parmi les amis aveuglés de la légitimité.

Un procès qui eut du retentissement à cette époque (1) vint salir la magistrature et le sanctuaire de la justice des odieuses calomnies que l'on versait alors avec tant d'impudeur et d'impunité sur le clergé tout entier. Les évêques durent s'en émouvoir; ils se virent contraints à rompre enfin le silence.

Tandis que les cardinaux, archevêques et évêques présents à Paris adressaient au roi une déclaration doctrinale, dans le but d'ôter tout prétexte à la calomnie et d'éclairer les esprits

(1) Procès du *Constitutionnel* et du *Courrier français*.

égarés ou prévenus, le vénérable évêque d'Orléans, profondément affligé de ces scandales, présentant les déplorables désastres qui menaçaient encore la religion et la patrie, adressait à S. M. Charles X la lettre suivante :

« Sire,

» Pénétrés de douleur, les évêques de France
» s'élèvent vers le trône pour supplier V. M.
» de les consoler, de les soutenir dans leur aff-
» liction profonde.

» Ils étaient loin de craindre de se voir ac-
» cuser d'être dangereux pour l'État par la
» cour royale de Paris, qui se déclare ainsi
» l'auxiliaire d'antiques factions et des hommes
» de ce temps qui troublent la paix de la France,
» ébranlent dans le peuple les croyances reli-
» gieuses.

» Quelle est donc cette puissance des évêques,
» pour les dire si redoutables? Sans doute ils
» ont aussi leur ambition, Sire, ils peuvent
» l'avouer; c'est celle de faire de bons chré-
» tiens, parce que les vrais chrétiens sont fi-
» dèles au gouvernement du roi. N'est-ce point
» par là qu'on les redoute?

» Toute la France le sait, les évêques ne

» peuvent être plus simples, plus modestes,
» plus réservés, ni surtout plus fidèles. Tout
» les y porte, leur serment, leur amour pour
» le meilleur des rois : ils ont fait leurs preuves
» dans les jours mauvais, ils ne changeront
» jamais.

» Les évêques n'ont ni émissaires, ni inqui-
» sition, ni journaux ; ils ne se réunissent pas,
» ils ne se parlent pas : un seul lien les unit,
» c'est leur devoir ; ils marchent dans la route
» tout ouverte de la vérité et de la justice ;
» voilà la confédération des évêques.

» Oui, Sire, les évêques ont besoin de la
» protection puissante du roi ; ils osent dire
» qu'ils n'en sont point indignes, et le roi très-
» chrétien doit cette bonté aux ministres de
» la religion qu'il professe et qu'il soutient
» par de si hauts exemples de piété et de
» vertu.

» Nous vous supplions, Sire, de faire en-
» tendre du trône une parole de consolation,
» de bonté, pour les évêques ; un mot de jus-
» tice qui fasse taire ceux qui les menacent.
» Oui, Sire, une de ces paroles dites avec cet
» accent de bonté, de noblesse, si faciles au
» roi, et qui va droit au cœur des Français.

» Toute la France l'attend pour savoir si elle
» doit revenir à nous.

» Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté le
» très-humble, très-obéissant et très-fidèle sujet.

» *Signé* JEAN , évêque d'Orléans. »

A cette lettre fut faite, sur l'ordre du roi, une réponse qui témoignait de sa douleur et de son bon vouloir : mais le prince n'était déjà plus le maître de régler les actes de son gouvernement sur les nobles inspirations de son cœur (1).

En même temps, un homme auquel de grands talents avaient été donnés commençait à s'en servir pour jeter le trouble et l'erreur dans l'Etat et dans l'Eglise. M. de Beauregard vit dès lors l'épouvantable abîme où il s'allait plonger ; il s'efforça de prévenir les désastres qu'allaient causer d'aussi déplorables doctrines. Le premier il lève le masque du faux prophète, le dénonce publiquement aux fidèles pour qu'ils aient à se tenir sur leurs gardes, et, du même coup, il stigmatise cet homme qui eut le triste privilège d'être, même après sa mort, un sujet de persécution pour les évêques.

(1) Voyez la note xvi.

« Il nous manquait encore de révoltants
» scandales, s'écrie le courageux pontife (1);
» l'année qui s'est écoulée nous les apporte.
» Un homme sorti des rangs des chevaliers
» français, dont le devoir était d'être fidèle à
» son Dieu, à son prince, descend tout-à-
» coup de ses montagnes. Il répand à grand
» bruit un livre audacieux dans lequel, sous
» les voiles d'un style obscur et énigmatique, il
» ose dénoncer à la fois aux tribunaux et à la
» France entière la religion catholique, qu'il
» ne nomme pas, mais qu'il désigne comme
» une dangereuse confédération, et dont il
» nomme les ministres des conspirateurs....
» Homme transfuge de la gloire que vous aviez
» acquise en défendant, à la face de la France,
» le courage et la foi des évêques! vous disiez
» aux représentants de la nation : *Vous réduisez*
» *les évêques à la pauvreté; vous leur ôtez leur*
» *croix d'or; une croix de bois les rendra plus*
» *vénérables aux peuples, et avec cette croix ils*
» *conquerront des chrétiens à la religion.* Com-
» ment osez-vous nommer conspirateurs les
» héritiers de leur fidélité, que vous avez

1) Mandement pour le carême de 1827.

- » proclamée hautement devant tant de témoins ?
» Conspirateurs !... c'est Jésus-Christ même
» qui nous l'ordonne : *enseignes toutes les na-*
» *tions...* Il était donc conspirateur, le grand
» apôtre, lorsqu'il parcourait la terre pour
» gagner des âmes, et quand il désirait réunir
» à la foi les cœurs de tous les hommes, pour
» les renfermer dans le cœur de Jésus-Christ ?
» Conspirateurs ! oui, nous conspirons dans le
» sanctuaire où Jésus-Christ s'immole ; c'est là
» que nous puisons le courage de pardonner les
» injures et les calomnies contre les familles de
» Jésus ; car aussi bien c'est au pied de ces au-
» tels que les chrétiens conspiraient le martyr.
» Mais si le noble de la montagne n'a pas osé
» nommer dans ses dénonciations notre sainte
» croyance, il descendra après lui un auxiliaire
» d'une autre sorte, un de ces hommes à qui
» le ciel avait imposé le devoir de défendre
» la religion et de mourir pour elle. Il ne
» dissimule pas son aversion ; et, d'une main
» qui ne lui fut donnée que pour bénir, il
» osera écrire ces douloureuses paroles : *Mal-*
» *heur au peuple qui est catholique, il descendra*
» *bientôt au dernier degré de la félicité publique.*
» Les bords de la Tamise lui ont répondu.

» *O Seigneur ! à quels temps m'avez-vous*
» *réserve !* s'écriait un grand évêque d'Angle-
» terre. Bénissons mille fois, N. T. C. F., le
» Dieu de Clovis de nous avoir donné pour roi
» un Bourbon véritablement chrétien. Sa foi,
» sa noble piété, celles de sa famille, gardent
» la France.... Ah ! pensez ce que nous serions,
» si la religion n'était pas assise sur le trône ;
» si nous étions livrés au gouvernement d'un
» prince qui n'aimât ni la piété, ni ses prati-
» ques ; bientôt peut-être nous cesserions d'être
» comptés parmi les états catholiques. »

Nous voudrions pouvoir insérer ici ce man-
dement en son entier ; il est rempli de pensées
graves, de hauts enseignements de morale et
de politique religieuse : mais les bornes dans
lesquelles nous devons nous renfermer ne nous
permettent pas de nous étendre sur ce sujet.
Qu'il nous suffise donc de faire remarquer avec
quelle sûreté de vue le saint prélat lisait dans
l'avenir : les princes pieux ont été arrachés du
trône ; et, tandis que la religion s'affadit sous de
pernicieuses caresses, que l'ambition de certains
tribuns réfugiés sous le froc abuse de sa morale
sacrée, notre patrie marche à grands pas de l'in-
différence au protestantisme.

De concessions en concessions, le gouvernement d'alors fut conduit à l'un des actes les plus graves par ses déplorables conséquences : la religion fut attaquée dans les sources mêmes du sacerdoce, et l'instruction de la jeunesse, arrachée à des mains habiles et saintes, fut livrée à des mercenaires que nous voyons souvent devenir ses premiers corrupteurs. La société de Jésus venait d'être encore une fois bannie ; les bons esprits déploraient cet événement d'un malheureux augure. Il nous souvient d'avoir entendu prononcer à cette époque, par la bouche de l'un de ces pieux proscrits, ces paroles qui ne se sont que trop bien justifiées : « Ne pleurez » pas sur nous, pleurez sur la religion, sur la » légitimité : ceux qui nous touchent les frappent au cœur ; notre exil n'est même plus un » avis dont on puisse profiter, c'est un signal, » c'est un arrêt. » Certes, nos neveux auront peine à croire qu'il se soit trouvé une nation, la plus éclairée du monde, qui ait enlevé à ses prêtres l'éducation de la jeunesse, et qui leur ait disputé jusqu'à la liberté d'instruire à leur gré les élèves du sanctuaire.

Quand furent promulguées les ordonnances du 16 juin 1828, l'épiscopat français déposa

aux pieds du roi une protestation respectueuse, signée en son nom par M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, son doyen. Il ne manqua pas de gens qui crièrent à la rébellion; ils feignaient d'oublier que si les droits de la religion sont imprescriptibles et sacrés, elle-même est pour les peuples la barrière la plus sûre contre le despotisme.

Cette manifestation ne parut pas suffisante à M. de Beauregard; comprenant combien il était urgent de travailler à paralyser les effets désastreux de cette mesure, il adressa aux curés de son diocèse une lettre confidentielle pour les associer à ses vues et les initier à ses desseins pleins de sagesse. Il leur recommandait surtout d'user avec tout leur zèle et la plus grande vigilance de la part d'influence que l'ordonnance leur laissait encore; de surveiller les écoles, et de lui rendre compte de la manière dont elles étaient tenues, de l'esprit qui y régnait. Puis, sa longue expérience lui faisant pressentir l'orage, il s'efforçait d'en amortir à l'avance les coups, en flétrissant dans toutes ses exhortations les pernicious principes des agitateurs des peuples, en en manifestant les désolants effets.

« La contagion a gagné tous les rangs ; c'est
» une révolte contre la Providence, qui a donné
» à chacun sa place ; nul n'est content de celle
» qui lui a été faite. Ce n'est pas assez des re-
» grets , on tend à s'élever à tout prix au ni-
» veau des autres, et souvent à les surpasser.
» La philosophie en a posé le principe : *tous les*
» *hommes sont égaux* ; et quand les passions
» irascibles se sont faites les auxiliaires de ce
» principe dangereux , alors la contagion pé-
» nètre facilement dans les masses , les gou-
» vernements s'agitent et tombent (1). »

« Vous serez sans doute assez sages, N. T. C. F.,
» pour ne pas vous scandaliser des téméraires
» qualifications par lesquelles les hommes irré-
» ligieux voudraient tenter d'atténuer le res-
» pect dû à notre ministère. Ces inventions sont
» vaines et anciennes ; notre sacerdoce est uni à
» celui de Jésus-Christ, nos fonctions sont
» nobles, elles sont saintes ; sans doute elles
» peuvent être au-dessus de nos forces, mais
» non au-dessus de notre zèle ; Dieu soutient
» ses prêtres quand ils sont humbles. Nous
» cherchons à gagner les âmes pour les donner

(1) Mandement pour le carême de 1829.

» à Jésus-Christ ; voilà notre conspiration !
» Nous sommes du parti de St Vincent de Paul ,
» de St François de Sales , de Bossuet , de Fé-
» nélon, ou plutôt, nous l'avouons avec gloire,
» nous sommes du parti de Jésus-Christ (1). »

C'était ainsi qu'il repoussait avec constance d'incessantes attaques.

Toutes ces préoccupations, non plus que les entraves qui lui furent souvent suscitées, même par l'autorité, n'avaient pas empêché l'évêque d'Orléans de s'occuper de soins qui pour avoir été moins remarquables n'en étaient pas moins importants. Il rendit une ordonnance concernant les *fêtes*, ne voulant plus rien laisser d'incertain sur leur classification, ni sur la diversité des devoirs qu'elles imposent. Il ramena son diocèse à l'uniformité des *prières liturgiques* et du chant dans les églises ; uniformité recommandée par les lois générales de l'Église. Il publia un nouveau tarif des *oblations*, qui n'étaient pas perçues partout de la même manière. « Il eût été sans doute à désirer, disait-il à cette occasion, que les fonctions du sacerdoce, qui ont pour objet les choses saintes, n'eussent au-

(1) Mandement pour le carême de 1830.

cun besoin d'être rétribuées ; mais Dieu , dans l'ancienne loi , avait établi que les prêtres et les lévites auraient part aux victimes qui lui étaient offertes , et St Paul nous dit que *ceux qui servent à l'autel doivent vivre de l'autel*. L'Église ne doit-elle pas la subsistance à ceux qui ont renoncé aux avantages du monde pour se consacrer à son service ? » Ces ordonnances étaient d'autant plus nécessaires que , depuis le concordat , la circonscription du diocèse avait été changée : des localités y avaient été annexées qui suivaient encore d'anciens usages et d'autres lois.

Par ses soins le bas-chœur de la cathédrale obtint une dotation du gouvernement : une maîtrise fut organisée.

Si la cathédrale elle-même a été achevée , si de nombreuses restaurations ont été faites à ce remarquable monument , c'est encore à lui qu'on en est redevable.

« Voyez-vous , chrétiens , ce temple auguste
» dans lequel vous entendez ce discours ; il fait
» l'admiration des hommes de l'art , il est la
» gloire de notre ville , les voyageurs s'arrêtent
» devant lui. Qui l'a donc élevé ce temple si
» grand et si beau ? qui donc a arrondi ses

» voûtes si légères ? qui a donc élevé ses tours
» majestueuses ? Un évêque des temps anciens ,
» qui, dans les actes de sa foi à la Sainte-Eucha-
» ristie, se prosternait devant elle dans un
» temple peut-être couvert de chaume. Il a dit
» dans son cœur : Mon Dieu, je veux vous
» élever un temple digne de vous, *cogito ædifi-*
» *care templum Domini Dei mei*. Ses désirs ont
» été entendus, les rois ont ouvert leurs trésors ,
» les peuples ont apporté leurs offrandes.
» Voyez-vous comment, à la voix d'un seul
» homme, s'est élevée cette superbe basilique? »

Ainsi disait le pieux évêque. Mais cette cathédrale, une des merveilles de notre France, depuis si longtemps commencée, était restée inachevée, et déjà l'aile du temps s'était mise à effacer, à déshonorer les œuvres d'un ciseau habile. M. de Beauregard vint lui aussi avec son zèle et sa foi, et la basilique fut achevée. Voyageurs qui vous arrêtez devant elle, elle abrite maintenant la tombe de son restaurateur.

Il semblait que son zèle se trouvât à l'étroit dans les limites de son diocèse; il allait chercher encore au dehors les occasions de l'exercer. Parmi les œuvres qu'il soutint par ses aumônes et par ses démarches actives, nous citerons

surtout celle de la Terre-Sainte. « N'oubliez pas, » disait-il souvent, les humbles gardiens du » tombeau de Jésus-Christ. » C'était par ses mains que passaient, pour y être envoyés, les riches secours sollicités dans toute la France par ses soins et par ceux du vénérable abbé Desmazures.

Quand l'armée française, guidée par l'illustre maréchal qui fut aussi l'ami du prélat, ajoutait par une victoire éclatante et rapide un joyau de plus à la couronne de son roi, l'âme si grande de M. de Beauregard répandit sa joie au milieu des fidèles de son diocèse. Mais la gravité des circonstances, qui échappait à tant d'esprits prévoyants, avait fait naître chez lui des pressentiments qui n'en furent point distraits ; c'était dans la prévision des événements déplorables qui allaient bouleverser notre patrie qu'il s'écriait :

« O mon Dieu ! ne vous éloignez pas de » nous ; vous seul êtes la vérité et la voie du » bonheur. Faites que toute la France soit » aussi fidèle à votre sainte religion que le roi » qui nous gouverne ; ajoutez nos jours à ses » jours ; que son règne soit puissant et glorieux ,

» et qu'aucun souci ne trouble les royales pen-
» sées de sa sagesse. Répondons, au pied de
» l'autel, aux accents d'amour et de fidélité
» que l'armée française a fait entendre tant de
» fois sur cette terre étrangère : *Vivat Rex!*
» (Reg. 1-24.) »

Et son cœur vendéen, tandis que son regard se plongeait dans l'abîme entr'ouvert, se rappelait encore dans ce moment critique ce cri sublime de la fidélité malheureuse et trahie :
Vive le roi quand même!

La grande apocryphe — le juillet 1830 avait été consignée; la félonie avait vaincu la loyauté trop confiante. Nous ne peindrons pas la douleur de M. de Beauregard, elle fut profonde; toutes ses affections venaient d'être encore une fois brisées, toutes ses prévisions jetées dans la confusion; il ne lui restait plus que sa résignation et son courage.

Les années qui s'ajoutaient aux années sur sa tête lui avaient fait désirer depuis quelque

X.

Dolemus angustias in quibus
versaris ; sed nosti arduan
et laboriosam esse vitam
episcopi. (Grégoire XVI ,
27 septembre 1834.)

La grande apostasie de juillet 1830 avait été consommée ; la félonie avait vaincu la loyauté trop confiante. Nous ne peindrons pas la douleur de M. de Beauregard , elle fut profonde : toutes ses affections venaient d'être encore une fois brisées , toutes ses prévisions jetées dans la confusion ; il ne lui restait plus que sa résignation et son courage.

Les années qui s'ajoutaient aux années sur sa tête lui avaient fait désirer depuis quelque

temps un repos dont il n'avait jamais joui ; on ne le lui eût plus disputé, sans doute : il songeait à demander une honorable retraite. Mais les jours étaient devenus mauvais, la guerre serait déclarée à la religion, les combats allaient commencer ; se retirer alors, c'eût été fuir : il n'y pensa donc plus. — « Non, disait-il, je ne déserterai pas au moment du danger, comme un lâche soldat ; désormais je dois mourir à mon poste. » Et renfermant dans son cœur d'honorables sentiments que rien n'en a jamais pu bannir, il sut se faire violence, pour le bien de son église : il ne montra plus d'autre bannière que celle du Christ.

Malgré les sombres menaces de ces hommes de sang que les révolutions poussent devant elles ou qui surgissent de leur sein ; bien que l'on pût un moment craindre pour ses jours, il ne voulut point abandonner son troupeau, ni même quitter sa demeure. Cette contenance ferme et sage fut comprise des Orléanais : respectant les convictions de son vieil évêque, admirant son caractère, la garde nationale vint spontanément et avec un zèle qui honore également ceux qui en firent preuve et celui qui en fut l'objet, veiller sur les restes de cette belle vie.

Mais s'il est des moments où le peuple livré à lui-même sait montrer les sentiments les plus délicats de générosité et de justice, il est aussi des hommes auxquels une position élevée n'apprend point à respecter les convenances. On sait comment la révolution chercha dans le renversement des croix le complément obligé de sa victoire : le préfet du Loiret écrivit au prélat pour l'inviter à faire enlever celle qui avait été plantée lors de la mission donnée à la ville épiscopale. — « Un évêque qui porte la croix sur sa poitrine, répondit M. de Beauregard, ne peut ni ne doit contribuer à son renversement. Il n'est pas en mon pouvoir de m'y opposer ; mais je protesterai de toutes mes forces contre son enlèvement ou sa destruction. » La municipalité provisoire lui ayant fait faire la même invitation, il y répondit avec la même dignité. L'autorité révolutionnaire ne recula cependant pas devant cette profanation ; la croix fut abattue, transportée dans la cathédrale, au milieu de laquelle on l'étendit à terre. Le pieux évêque vint alors prier en réparation de cette insulte, et fit placer avec honneur l'étendard de son Dieu dans l'intérieur de la basilique.

Cet acte d'impiété que venait de commettre

l'administration supérieure du département, devint pour les autorités inférieures un signal qui donna carrière à cette foule de vexations auxquelles il servit de prétexte et d'exemple. Les mauvaises passions ne connurent plus de frein, et la religion devint partout le but de leurs attaques. Les prêtres des campagnes furent surtout en butte à des persécutions d'autant plus acerbes qu'elles partaient de têtes moins éclairées : violentés dans leur conscience, tourmentés pour leurs affections connues ou supposées, poursuivis jusque dans les regrets de leur cœur, quelquefois même menacés de mort, ils se voyaient en proie à des préoccupations sinistres, et quelques-uns même crurent prudent de chercher hors de leurs paroisses un abri pour leur tête.

Cet état de choses pouvait devenir fatal. L'évêque d'Orléans sentit combien il était urgent d'y porter remède, de rallier les pasteurs dispersés, d'encourager ceux qui voyaient s'épuiser leurs efforts dans de pénibles luttes. Ce fut dans ces circonstances critiques, alors que ses moindres démarches étaient épiées dans des intentions malveillantes, que ses paroles pouvaient devenir le sujet de perfides insinuations,

et partant attirer sur lui-même des colères d'autant plus dangereuses qu'elles s'inspiraient de l'effervescence d'une liberté délirante; ce fut, disons-nous, dans ces circonstances qu'il adressa au clergé de son diocèse une lettre circulaire et confidentielle, pleine de modération et d'une haute prudence. Cette lettre, bientôt rendue publique, fut généralement appréciée; tout Orléans applaudit à ce langage ferme et résigné; l'autorité, qui n'y put trouver aucun prétexte à ses censures, y chercha des motifs à son approbation; et le gouvernement lui-même, torturant ces paroles graves pour leur faire prendre l'apparence d'une sanction, en fit crier, dans les rues de Paris, des passages enrichis de ses commentaires. Ce document nous paraît trop important pour que nous omettions de le transcrire ici dans son entier : il détruit ces accusations de fanatisme qui furent souvent prodiguées au pieux pontife; il prouve que le Vendéen sut souffrir et se taire pour ne laisser parler que l'évêque.

Orléans, le 18 août 1830.

« Messieurs,

» Nous venons d'éprouver un de ces événements rares parmi les nations, mais que l'É-

» vangile a prédits, *pressura gentium*, et dont
» les anciens, parmi nous, ont déjà vu de graves
» et mémorables exemples. Le ciel a marqué ces
» changements soudains pour rendre les nations
» plus attentives à sa puissance, *increpationes*
» *in populis*. Dans ces temps extraordinaires et
» difficiles, nous avons, Messieurs, des de-
» voirs plus prochains à remplir.

» Les grands mouvements partent des cen-
» tres, des mains fortes savent les dominer :
» Paris en offre l'exemple, le calme s'y est
» bientôt établi; mais les ondulations se ré-
» pandent au loin, *ebullierunt villæ*. Elles
» agitent les extrémités, et elles s'y calment
» ordinairement plus tard. Le peuple, moins
» éclairé sur les causes et les effets, est d'au-
» tant plus facilement et plus longtemps ému,
» qu'il est éloigné de l'autorité qui peut l'éclai-
» rer et le retenir. Il en est résulté quelques
» agitations qui ont inspiré des craintes aux ec-
» clésiastiques chargés des paroisses; j'ai appris
» avec inquiétude et douleur que quelques-uns
» de messieurs les curés du diocèse d'Orléans
» avaient été tentés de délaisser leurs pa-
» roisses.

» Il est de mon devoir de les éloigner de ce
» dessein. Leur absence causera du décourage-

» ment et de la douleur aux hommes religieux ,
» aux familles paisibles , qui craindront des
» dangers qui ne les menacent pas. On accusera
» les ecclésiastiques de semer la terreur , et nos
» églises s'affligeront de voir les pasteurs aban-
» donner leur troupeau. Je voudrais faire passer
» dans vos âmes la sécurité que Dieu a mise
» dans la mienne. Je vous en conjure, Mes-
» sieurs , n'abandonnez pas vos paroisses dans
» le temps de ces difficultés passagères : soyez
» pour elles des anges de consolation et de paix ;
» que votre gravité , votre prudence , votre
» modération , montrent ce que la religion
» donne d'assurance et de paix à une bonne
» conscience : voilà votre plus sûre défense.

» Le gouvernement n'a ni l'envie ni l'intérêt
» de vous inquiéter : il désire l'ordre public ;
» il doit sa protection à des ministres qui peu-
» vent y contribuer par leur exemple , leur
» paisible maintien ; il a publiquement promis
» de veiller à leur bien-être. Si , contre son at-
» tente , dans des moments où l'autorité supé-
» rieure n'a pas encore saisi les localités éloi-
» gnées , vous avez quelque chose à souffrir ,
» supportez ces peines avec patience : Dieu vous
» soutiendra dans ces épreuves passagères ;

» votre fidélité aura sa récompense, *beati paci-*
» *fici*; elles ne seront pas sans valeur ni sans
» estime, même aux yeux des hommes les plus
» prévenus.

» Continuez, Messieurs, à remplir vos fonc-
» tions, même celles de l'instruction; mais
» prenez soin de ne rien dire qui ait du rapport
» avec l'ordre présent des affaires publiques.
» Portez cette attention même dans vos entre-
» tiens avec vos amis. Le présent vous est à
» peine connu; ne donnez rien aux prévisions
» de l'avenir: le silence, si profitable en toutes
» rencontres, est un devoir dans le temps pré-
» sent.

» J'ai ouï dire que, dans quelques localités,
» messieurs les maires ont résolu d'assembler
» la garde nationale dans les églises; cette pré-
» tention est contre l'ordre, elle est despec-
» tueuse à la sainteté des temples. Toutefois,
» après avoir fait des représentations aux au-
» torités locales, gardez-vous d'aucune résis-
» tance: seulement ayez l'attention de retirer
» la sainte réserve; et je vous enjoins, dans tous
» les cas, de la retirer également des églises
» dans lesquelles vous faites un double service,
» quand vous n'y aurez pas de domicile actuel.

» L'Église, qui ne donne pas les couronnes
» et qui ne peut jamais y toucher, n'est point
» juge des hautes questions de la constitution
» des peuples ; elle ne permet point à ses mi-
» nistres d'y entrer ; elle voit la main qui porte
» le sceptre, mais elle ne le donne pas, elle ne
» prend jamais part à aucune stipulation : *cui*
» *honorem, honorem*. Elle doit obéissance au
» pouvoir, car c'est Dieu qui l'a établi ; si elle
» ne la lui rendait pas elle pécherait contre
» Dieu, qui veut l'ordre et qui est l'ordre :
» *non est enim potestas nisi à Deo ; quæ enim*
» *sunt, à Deo ordinata sunt*.

» Voilà, Messieurs, ce que mon attache-
» ment pour vous m'inspire de vous dire. J'ai
» fait connaître à l'autorité les motifs qui m'ont
» porté à vous adresser cette lettre. Je ne refu-
» serai jamais de donner à mon clergé les in-
» structions que je crois nécessaires.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de mon
» affection.

» Signé J., évêque d'Orléans. »

Cependant les hommes du nouveau pouvoir,
dans le double but d'exclure des probités gè-

nantes ou de s'attacher par un nouveau lien les consciences droites mais irrésolues, demandaient des serments qu'eux-mêmes avaient tant de fois violés. On avait songé même à astreindre les évêques à renouveler le leur ; on voulut qu'ils fissent aux formules de certaines prières des changements que l'on considérait comme des soupçons d'une sorte de sanction ; et l'on ne s'apercevait pas que toutes ces exigences témoignaient en faveur des droits que l'on voulait proscrire. M. de Beauregard soupçonna derrière ces prétentions une pensée de persécution pour l'Église : les suites d'une décision à cet égard pouvaient avoir des conséquences graves, il ne voulait ni ne devait les assumer sur lui ; et, quelles que fussent ses répugnances personnelles, il dut en référer au saint-siège. Un bref du saint Père, daté du 27 octobre 1830, en décidant la question, vint lui tracer la ligne qu'il devait suivre, et mettre en sécurité toutes les consciences, en déterminant les conséquences et les conditions de ce serment (1).

D'autres peines vinrent encore importuner sa

(1) Voyez la note xvii.

vieillesse. Chatel avait consommé son apostasie et inauguré, sous la protection d'une loi athée, son culte sacrilège : deux paroisses du diocèse d'Orléans furent envahies par les sectaires de l'*Église française* ; le cœur du pieux prélat en fut vivement affecté. Pendant près de deux ans il lutta successivement contre tous les ministres qui arrivèrent aux affaires, il employa tous les moyens pour obtenir l'expulsion de ces schismatiques ; ce fut en vain, *une main plus puissante que la sienne rendait tous ces soins inutiles*. Il résolut enfin de tenter un nouvel effort. Casimir Périer présidait alors le conseil des ministres ; M. de Beauregard lui écrivit en termes nobles et pressants ; il dénonçait les protecteurs occultes, mais haut placés, des usurpateurs sacrilèges ; représentait que la religion n'était pas attaquée toute seule, que la paix de l'État était aussi compromise par la tolérance d'un pareil scandale. Nous regrettons de n'avoir pu retrouver cette lettre ; ce qui nous en a été dit de mémoire prouve qu'elle était digne d'être publiée.

Le premier ministre comprit les représentations du saint évêque ; il en sentit la portée, promit de le seconder, invita l'administration

du département à lui prêter son appui. Deux de ces sectaires quittèrent le pays ou en furent chassés. Mais il en restait un à la Selle-en-Hermois qui fut plus difficile à réduire. Les habitants de la commune avaient participé à son schisme, et, dans leur aveuglement, ils soutenaient leur séducteur : les esprits s'étaient aigris, et les déclamations de l'apostat y avaient jeté une effervescence qui pouvait avoir des suites funestes.

Cependant il était devenu nécessaire de faire acte de fermeté ; il était important de profiter de la bonne volonté de l'autorité, bonne volonté assez rare, et qui peut-être se démentirait. Ne pouvant, à cause de son âge, se rendre lui-même à la Selle-en-Hermois pour y installer un curé, l'évêque d'Orléans chargea de ce soin M. l'abbé Richard, son secrétaire. La mission était délicate ; le pieux évêque ne se dissimulait pas les dangers qui menaçaient son envoyé ; et, dans l'impossibilité de lui prêter un secours actif, il élevait ses mains vers le ciel : « Priez » pour l'abbé, disait-il ; je vais célébrer la » messe à son intention, car il court le risque » d'être assassiné aujourd'hui. »

Ces craintes ne furent heureusement pas réa-

lisées. Suivant avec fermeté, avec adresse, les instructions du prélat, M. l'abbé Richard parvint à décider la commune à faire elle-même justice du sectaire qui l'avait séduite. Il fit preuve en cette occasion de beaucoup de courage et d'un grand dévouement ; on lui doit le succès de cette entreprise, qui fut un véritable service rendu à la religion dans ce diocèse.

Mais d'autres dangers menaçaient encore l'Église, ce furent d'autres douleurs pour l'âme du pieux prélat. Le premier il avait dénoncé aux fidèles les écueils de la voie où voulait les entraîner M. de la Mennais : maintenant que les pernicieuses doctrines du novateur faisaient des ravages parmi les pasteurs eux-mêmes de son troupeau, c'est à ses curés qu'il va ouvrir son cœur en leur donnant des avertissements plus prochains. On a cité et tronqué à dessein un passage d'une lettre qu'il leur écrivait à ce sujet : nous nous trouvons donc amenés à le rétablir ici en son entier, malgré l'abandon du style et quelques négligences pardonnables dans des instructions de ce genre.

« M. l'abbé de la Mennais, doué d'un talent
d'un ordre supérieur, mais d'une imagina-

» tion forte et étendue , après s'être fait con-
» naître dans le monde par des ouvrages qui
» ont servi l'Eglise , et même les systèmes poli-
» tiques de l'époque , a mis au jour un ouvrage
» où , par la force du raisonnement et la beauté
» du style , il a réduit au néant les sophismes
» de cette mensongère et fatale philosophie ,
» qui a trompé pendant plus d'un demi-siècle
» et la France et l'Europe. Cet ouvrage éton-
» nant a fait à son auteur une immense répu-
» tation. Il est bien difficile qu'un homme aussi
» supérieur n'ait pas la confiance de sa force ,
» et soit indifférent à sa haute renommée.

» Cependant les places manquèrent à des
» talents si remarquables , cette âme si active
» se déversa sur d'autres sujets. M. de la Men-
» nais abandonne les opinions qu'il avait pro-
» fessées et soutenues ; il se fait le champion
» d'une doctrine dont les désaveux sont écrits
» dans ses ouvrages ; il réveille des questions
» dont la révolution avait fait justice , que le
» clergé qui régit les églises de France , et Rome
» même , avaient réduites à leur juste valeur.
» Il combat avec des armes rouillées ; il s'attire ,
» par des provocations intempestives , une
» censure publique qui n'ajoute rien à sa gloire

» et qui compromet le clergé de France.
» C'est alors que sans mission, que son
» voyage de Rome ne lui fit pas obtenir, il se
» déclare le *réformateur* du clergé de France,
» dont la modération, la noble simplicité, ont
» réduit les partis au silence. Il voue à l'ana-
» thème et Louis XIV et les grands évêques
» qui honoraient ce siècle où tout était si grand.
» Le monarque est un tyran ; Bossuet est le
» fauteur de l'erreur ; le clergé est réduit à
» l'esclavage.
» Ce n'est pas assez, il va remuant des ques-
» tions presque fondamentales, il attaque les
» contrats canoniques entre le chef de l'Eglise
» et les souverains, que les siècles et le consen-
» tement de l'Eglise ont sanctionnés; il voudrait
» voir renaître les guerres que produisirent les
» élections qui furent jadis la cause de troubles
» et de scandales, en agitant et les églises et les
» peuples : toutefois je ne le suivrai pas sur le
» terrain de la politique. Un prélat plus illustre
» peut-être par son admirable patience dans
» les tribulations que par ses hauts talents et
» ses vertus ose blâmer de dangereuses nou-
» veautés. *triumphator non parceret*. Il est atta-
» qué sans respect et sans mesure ; on insulte à

» ses malheurs ; on a osé dire , on a osé imprimer que le clergé de France , qui s'honore de souscrire aux jugements d'un grand archevêque , a écrit sa honte dans la fange.

» Voilà pourtant l'homme qui veut réformer les évêques , et qui séduit les belles âmes des jeunes ecclésiastiques par la hardiesse de ses pensées et la singularité de son style. Je dois vous le dire , Messieurs , je suis assuré que tous les évêques de France , moins un peut-être , par des ménagements d'une ancienne amitié , repoussent ces témérités ; les blâmes sont descendus de bien plus haut encore , le clergé le sait , et le nouveau réformateur , inquiet des opinions publiques , est parti assez subitement pour Rome.

» Les ecclésiastiques que ces nouveautés ont préoccupés ne doivent point redouter mes censures : mon attachement pour tous , et mon estime singulière pour plusieurs , en est un sûr garant. Je n'ouvrirai point avec eux une polémique inutile , car je sais qu'une âme prévenue ne revient guère de ses préjugés ou religieux ou politiques ; je regretterai que l'union ne règne pas dans les pensées comme elle règne sans doute dans les cœurs :

" je leur demande, ce qui est un devoir dans
 " tous les cas, de se soumettre aux règlements
 " que je suis tenu d'établir, de ne point cen-
 " surer les actes du gouvernement que j'exerce
 " avec une anxieuse surveillance. Cependant le
 " cri de ma conscience et l'exemple que vien-
 " nent d'en donner d'illustres et saints évêques,
 " me forcent de déclarer à mon clergé que je
 " n'admettrai point dans mon séminaire des
 " sujets imbus de ces nouvelles doctrines (1).»

C'est ainsi qu'attentif à conserver intact le
 dépôt de la foi et les saines doctrines, il ne ces-
 sait de veiller ; et quand il voyait s'avancer l'en-
 nemi, il donnait le signal et commençait l'atta-
 que. « C'est un devoir que nous remplissons,
 " disait-il ; le Seigneur nous a mis dans notre
 " poste avec la sévère injonction de veiller sur
 " vous et le jour et la nuit : *sæpè speculum*
 " *Domini ego sum*. Toujours nous croyons en-
 " tendre une voix qui crie : Sentinelle, qu'as-
 " tu vu cette nuit ? *Custos, quid de nocte ?*
 " *Custos, quid de nocte* (Is. 21, 8). Heureux
 " de pouvoir répondre : Seigneur, j'ai fait ma
 " garde, j'ai dit au peuple de se convertir et de

(1) Lettre confidentielle (26 novembre 1831).

» revenir à vous : *dixit custos : Quærite, quærite, et convertimini.* »

Mais ce n'était pas assez pour M. de Beauregard de démasquer les erreurs et de combattre l'hérésie aussitôt qu'elle montrait sa tête orgueilleuse et maudite ; son regard perçant et sûr savait prévoir de loin les dangers qui menaçaient la foi. Il épiait partout les tendances mauvaises, et dans les mœurs du peuple, et dans les habitudes des grands, et dans les travaux du savant, et dans les écarts des hommes de lettres.

L'espèce de tolérance que le nouveau gouvernement afficha pour la religion, les caresses feintes qu'il chercha quelquefois à prodiguer aux évêques, l'avaient étonné ; elles l'alarmèrent ensuite. Il découvrit bien vite qu'on voulait en faire un moyen de gouvernement ; il vit que tous ces égards étaient dictés plutôt par les calculs d'une indifférente politique que par une tolérance éclairée : et il savait bien tout ce que cette indifférence renfermait de calamités pour l'avenir. La nouvelle révolution de France lui apparut alors dans son véritable jour ; elle n'était pas seulement politique, c'était une insurrection toute protestante ; dans cette croisade

anti-catholique il voyait la suprématie du pape aussi menacée que la légitimité des rois.

Des émissaires des sectes prétendues réformées parcouraient son diocèse ; soutenus par des femmes *bien en cour*, par des mains plus puissantes encore, peut-être, ils propageaient leurs doctrines, et triomphaient des efforts qu'il faisait pour en paralyser les funestes effets. On livrait aux mains des enfants du peuple des livres infectés d'opinions subversives, et qui tendaient à détruire toute subordination religieuse, à enlever toute sanction à la morale ; l'instruction de la jeunesse, soustraite à la légitime influence du clergé, était presque partout commise à des mains indignes ou dangereuses.

L'évêque d'Orléans ne se laissa point d'adresser à l'autorité les réclamations les plus énergiques ; il fit parvenir aux divers ministres qui se succédèrent dans le département de l'instruction publique, de sages et courageuses protestations. Aucune démarche ne fut négligée par lui, rien ne put intimider son zèle.

Enfin il ouvrit son cœur au souverain pontife lui-même ; il peignit les maux de son église, ceux de la France entière, avec les plus vives couleurs et de l'accent de la conviction la plus



déchirante. Il déplorait le sort des premiers pasteurs, réduits à voir se consumer leur vie dans une position fautive, empêchés de faire le bien qu'ils auraient désiré, et contraints de s'estimer heureux de pouvoir encore quelquefois arrêter le mal qui les débordait. Le saint Père fut ému de ce tableau désolant pour la foi.

« Nous avons reçu votre lettre avec la plus
» grande bienveillance, lui répondait-il; et
» cependant, à peine avons-nous pu contenir
» nos larmes, quand nous y lûmes encore
» décrits les maux et les scandales qui ont en-
» vahî, au grand détriment des âmes, les lieux
» où vous êtes et ceux qui les avoisinent.
» Certes, placé selon les desseins de Dieu et
» malgré l'insuffisance de nos mérites sur ce
» siège si éminent de Pierre, nous ne pouvons
» pas ne pas déplorer de toutes nos forces les
» calamités dont l'Eglise catholique du Christ
» est si gravement affligée, non-seulement
» dans votre pays, mais ailleurs. Nous nous
» efforçons aussi, autant que nous le pouvons,
» d'appliquer à ces maux leur remède; éle-
» vant sans cesse la nuit et le jour nos mains
» vers le Seigneur, afin d'obtenir miséricorde.
» Pour vous, vénérable frère, ne cessez pas de



” nous aider du pieux secours de vos prières et
” de vos supplications ; et continuez , avec la
” grâce de Dieu, à veiller sur ce troupeau (1). ”

Ce vieux pontife, que nous venons de montrer inébranlable dans toutes ses convictions, ferme dans son administration, sévère pour lui-même ; il était cependant, dans ses relations sociales, d'une tolérance la plus aimable et la plus éclairée. S'il poursuivait le scandale ou l'erreur avec toute la chaleur de sa foi, son cœur savait conserver pour les hommes égarés, même pour les hommes coupables, le feu de la charité la plus chrétienne : aussi, nous ne craignons pas de le dire, tous ceux qui l'ont approché, quelles qu'aient été leurs opinions politiques ou religieuses, ne se sont pas retirés sans emporter pour lui dans leur âme un sentiment plus vif que celui d'une froide estime : nous avons vu des ministres protestants eux-mêmes, auxquels il faisait dans ses actes administratifs une guerre incessante, l'entourer de leurs respects et de leurs prévenances. Animé du zèle le plus discret, il avait le secret de n'être point impor-

(1) Voyez la note XVIII.

tun ; et, malgré cette soif de la conversion des âmes, qui doit être l'apanage d'un évêque ou d'un apôtre, il ne montrait jamais l'impatience de cet esprit de prosélytisme qui froisse et humilie ; il ne s'écartait jamais des procédés de la plus aimable bienveillance, de l'indulgence la plus douce. Il connaissait trop bien le cœur de l'homme pour aller heurter de front ses préjugés : c'était en excitant son émulation, piquant indirectement son amour-propre, en donnant de ces marques d'intérêt auxquelles on croit aussitôt et qui imposent, si nous pouvons ainsi dire, la confiance, qu'il le décidait à chercher la lumière, lui laissant ainsi à la fois et la satisfaction et le bonheur de l'avoir trouvée.

Il avait de ces mots touchants et graves, de ces mots qui frappent d'autant plus qu'ils étaient moins attendus, ne s'oublent jamais, interrogent incessamment la conscience, et qui, semblables à la semence déposée dans une terre féconde, finissent toujours par germer et produire des fruits.

Après un entretien tout scientifique et amical, il reconduisait un jour un savant de la religion réformée : il ne voulut pas le laisser

partir sans lui donner un texte pour une étude à laquelle il ne songeait pas sans doute, et qu'il ne pourrait plus lui rappeler, car ce savant poursuivait ses voyages. Arrivé au seuil de la porte de son salon qui allait se fermer sur lui, il le rappelle. — " M. B***, lui dit-il, donnez-
" moi votre main.... Me croyez-vous un hon-
" nête homme? — Monseigneur, balbutia son
" interlocuteur surpris, je n'oserais pas me
" servir... — Oui, interrompit le prélat, vous
" m'estimez honnête homme; moi je vous crois
" un homme d'honneur. Eh bien! monsieur,
" poursuivit-il de l'air le plus affable et en
" lui serrant la main, entre vous et moi il y a
" un abîme!... cela mérite d'y penser. "

Une autre fois — c'était en juin 1832 — un jeune docteur allemand, qui parcourait le monde interrogeant la science et cherchant les secrets qui avaient pu lui échapper encore, arrive à Orléans : il savait y trouver un confrère — la science a aussi sa confraternité — dans celui auquel les catholiques donnent le titre d'évêque. Des études trop hardies, des maîtres imprudents et coupables avaient arraché la foi de ce cœur ambitieux de connaissances nou-

velles, un orgueilleux et vain rationalisme avait pris sa place.

L'enfant de la Germanie dut être content de l'accueil qui lui fut fait par le prélat ; mais dans ces entretiens pleins d'une onction touchante, inspirés par un tendre intérêt, par une charité toute pastorale, une science nouvelle, la plus nécessaire de toutes, lui fut révélée. Il la comprit, en fut touché ; s'il ne se rendit pas dès lors, c'est, écrivait-il depuis, que l'orgueil qui le retenait encore voulait avoir la satisfaction d'une plus longue résistance. Le vieil apôtre conseilla donc à son jeune ami de prendre la ville éternelle pour le but de ses excursions scientifiques ; il lui promit qu'il trouverait à Rome l'objet de ses recherches, insista pour qu'il fit ce voyage, lui procura des hôtes pour les étapes de cette longue route. Le jeune docteur partit. Dans ces évêques auxquels il était recommandé, il s'étonna de trouver partout des savants et des sages : chaque fois qu'une semblable hospitalité lui était donnée, elle lui faisait perdre quelqu'un de ses préjugés.

Mais il est surtout de notre sujet de manifester les sentiments que lui avait inspirés notre pieux évêque ; il va lui-même vous les dire.

« Le séjour que je fis à Orléans me fut d'une
» grande utilité, et acheva, sous quelques
» rapports, ma réconciliation avec l'Eglise. Ce
» fut là que j'eus le bonheur de faire la connais-
» sance de Sa Grandeur l'évêque d'Orléans,
» M. de Beauregard, prélat également distin-
» gué par sa piété noble et éclairée et par ses
» vastes connaissances, et l'un des hommes les
» plus remarquables de l'illustre épiscopat
» français. La bonté vraiment paternelle avec
» laquelle je fus accueilli par ce vieillard su-
» blime, qui à quatre-vingt-trois ans conser-
» vait encore tout le feu de la jeunesse, et
» dont les cheveux blancs recevaient un double
» éclat de sa haute dignité et des souffrances
» qu'il avait endurées pour l'Eglise, tant à
» l'étranger qu'au sein de sa patrie; cette bonté,
» dis-je, me toucha vivement. Chaque parole
» qu'il m'adressait avec une si sainte convic-
» tion tombait dans mon âme émue comme
» une goutte de baume fortifiant. Que je trou-
» vais de consolations dans les embrassements
» de ce digne prêtre! Nos entretiens roulaient
» sur tous les sujets les plus importants de la
» théologie et de l'histoire ancienne et moderne,
» sans en excepter même les événements con-

» temporains et la position à venir du saint-
» siège à l'égard de l'Église...

» Je n'oublierai jamais cet entretien surtout,
» plein d'onction, dans lequel j'appris à con-
» naître l'évêque dans tout l'éclat de sa sublime
» et angélique piété : me conduisant en quelque
» façon par une invisible main, il pénétra avec
» moi dans l'abîme qui s'était formé dans mon
» cœur. Jamais je ne m'étais trouvé dans une
» pareille position. Les yeux mouillés de pleurs
» et la langue enchaînée, je demeurais en si-
» lence sur le point culminant de la grande
» lutte entre l'ancienne et la nouvelle direction
» de mon esprit. Malgré l'immense enthousias-
» me que m'inspiraient en ce moment et la cause
» et le pieux évêque, j'eus de la peine à balbu-
» tier ce peu de mots : Monseigneur ! quand je
» serais un incrédule ou un athée, je rougirais
» de honte et je tomberais à vos pieds. Non, la
» France ne mérite pas de tels évêques....

» Des preuves répétées de la plus touchante
» sympathie m'attachèrent si tendrement à l'é-
» vêque, que je l'aimais comme un père... (1) »

Le pèlerin de la science se rendit donc à

(1) Histoire de ma conversion, par le docteur Augustin
Theiner. 1 vol. in-18, Paris 1838.

Rome, et à quelque temps de là il écrivait à celui qu'il aimait comme son père une lettre pleine du bonheur de la reconnaissance. « J'ai » trouvé ici, Monseigneur, y disait-il, ce que » Votre Grandeur m'avait promis quand elle insista si ardemment auprès de moi pour que je » me rendisse à Rome. Il y avait dans vos conseils quelque chose de prophétique.... C'est » peu si j'assure que Votre Grandeur a commencé et même terminé en moi la grande » œuvre de mon entière réconciliation à la foi.... » Après la divine Providence, vous y avez eu » la plus grande part, et je vous appellerai » toujours mon plus grand bienfaiteur. »

Celui qui a tracé ces lignes, le R. P. Augustin Theiner, de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, consultant de la congrégation de l'Index, professeur d'histoire littéraire et ecclésiastique au collège de la Propagande, est l'un des hommes les plus savants et les plus modestes de la capitale du monde chrétien.

A peu près à la même époque, le vieil évêque d'Orléans faisait une conquête d'un autre genre — on nous permettra cette locution remarquable aussi, et qui eut quelque chose de provi-

dentiel, à en juger par les conséquences qu'elle eut dans la suite. Ce fait demande de nous quelques détails.

M. Saulnier avait été nommé à la préfecture du Loiret : il succédait à un homme qui n'avait pas épargné à M. de Beauregard les marques de son mauvais vouloir, mais qui, ne pouvant cependant se soustraire à l'ascendant d'un si haut mérite, s'était laissé arracher quelquefois des cris d'admiration, des preuves de respect qui dissimulaient mal les sortes de remords qui agitaient son âme.

Dès son arrivée, le nouveau préfet vint rendre visite au prélat. Cette première entrevue eut la plus grande et la plus heureuse influence sur l'avenir religieux du diocèse d'Orléans ; disons plus, elle fut décisive. « Aussitôt que je vis cet » auguste vieillard, disait depuis cet adminis- » trateur à un ami qui leur fut commun, je me » sentis saisi d'une vénération filiale. » Et la confiance qui avait passé si subitement dans son âme était si grande, que dès le surlendemain, obligé de faire au conseil général du département une communication délicate et importante, il venait prendre les conseils de l'évêque, les suivait à la lettre, et il eut lieu de s'en applaudir.

De son côté M. de Beauregard sut apprécier la droiture des intentions, la loyauté de cet homme qui se faisait son admirateur; il lui donna son estime, conçut même de l'attachement pour lui, devint son confident : mais dans toutes ces relations l'évêque sut conserver ses convictions, les exprimer avec une noble franchise, que le chef civil du département sut respecter toujours. M. Saulnier ne professait point cette fureur de libéralisme qui ne voit dans ses adversaires que des ennemis, n'inspire d'autres sentiments à leur égard qu'une haine aveugle et irréfléchie. Pour n'être pas précisément religieux, il n'était cependant pas mécréant; la tunique d'un prêtre ne faisait pas naître chez lui le frisson d'un remords haineux. Son père avait été employé par l'empire; la restauration en repoussant le fils le jeta peut-être dans le camp libéral; car il possédait à un haut degré le sentiment monarchique, déplorait souvent les enivrants principes d'une liberté fougueuse et insaisissable, dont il redoutait la funeste influence. A nos yeux il ne fut libéral que par position, comme peut-être ne fut-il irréligieux que par faiblesse. Tel nous a paru cet homme public, auquel nous estimons que le département du Loiret doit des regrets.

Entre le prélat et lui s'établirent donc les plus aimables, les plus heureux rapports : ils marchèrent constamment de front et d'accord dans une administration difficile et qui recevait de fatigantes entraves tantôt du gouvernement lui-même, tantôt des administrés. Le préfet appuya courageusement l'évêque, alors que celui-ci élevait la voix contre les fauteurs sacrilèges d'un culte impie et profanateur ; ce fut encore lui qui l'aida à couvrir les énormes dettes que lui avait fait contracter la réparation du grand séminaire. De son côté l'évêque consolait le préfet des amertumes qui assaillent de nos jours les administrateurs, entourés qu'ils sont d'institutions incohérentes, incompatibles avec le mode de gouvernement que nous subissons (1). Il l'assistait de ses conseils, l'encourageait dans ses bons propos, lui faisait de bienveillantes remontrances. Bientôt il fut mis à même de lui rendre un signalé service.

De graves contestations s'étaient élevées entre le préfet et le général qui commandait alors à Orléans : la susceptibilité de ce dernier avait été fouettée par un officier subalterne qui nour-

1) Voyez la note XIX.

rissait des sentiments d'aigreur contre le préfet. Les deux autorités ne pouvaient plus vivre l'une près de l'autre, et l'on travaillait activement à faire casser le préfet, ou du moins à le faire changer de résidence.

M. Saulnier était directeur de la Revue britannique ; placé à proximité de la capitale, il pouvait surveiller et suivre cette publication lucrative ; un éloignement plus considérable ne lui eût pas permis de conserver ces deux positions également avantageuses, et il se fût vu contraint d'abandonner l'une ou l'autre : cette alternative était pour lui fâcheuse. Il fut trouver le vieil évêque ; lui raconte ses tribulations, ses craintes ; lui fait part de sa situation, le conjure de faire des démarches en sa faveur. — « Vos » amis plaideront ma cause, monseigneur, si » vous en faites la vôtre ; votre voix seule sera » d'un grand poids, elle peut faire beaucoup » pour moi, elle sera écoutée. » Il s'abusait, on fermait alors l'oreille aux sollicitations les plus justes et les plus graves du prélat. Parmi ses nombreux amis aucun n'avait suivi les capricieux écarts de l'inconstante fortune ; ils se tenaient loin des faveurs qu'elle avait égarées. Il en était un cependant qui pouvait encore quel-

que chose, même dans son éloignement. M. de Baudus avait conservé avec M. le maréchal duc de Dalmatie des relations honorables pour l'un et pour l'autre, puisqu'elles étaient fondées sur une estime méritée, et que l'opposition d'opinions loyalement avouées ne les avait pas interrompues. M. de Beauregard eut donc recours à lui. — « Employez votre crédit pour nous con- » server notre préfet, lui dit-il; c'est dans l'in- » térêt du département, dans l'intérêt de la » religion, que je vous le demande : il le » faut. »

La position de M. de Baudus était embarrassante : il avait eu des rapports avec le général, il lui avait même rendu des services que celui-ci paraissait avoir oubliés. Mais les sollicitations de son vénérable ami, les motifs sur lesquels elles s'appuyaient, firent cesser ses incertitudes : il vit là un intérêt général et sérieux ; il comprit que l'avenir de la religion dans ce diocèse ne devait pas être compromis par les ressentiments injustes d'un aide de camp ; il écrivit donc : mais en même temps, avec cette délicatesse de loyauté qui le caractérise, il adressa copie de sa lettre au général lui-même. Celui-ci reçut une autre destination, et le préfet fut maintenu. •

« J'ai toujours vu dans l'ensemble de ces faits
» quelque chose de providentiel qui m'a frappé,
» nous disait M. de Baudus, à l'obligeance du-
» quel nous devons ces détails. » C'est en effet
quelque chose de bien remarquable que cet en-
thousiasme inspiré par le prélat, ces rapports,
cet échange de services rendus et reçus, entre
les deux administrateurs de l'Orléanais. Cette
pensée excusera ces détails, un peu longs peut-
être ; mais nous avons voulu dire comment
M. Saulnier s'était acquis le dévouement de son
évêque, et en échange de quels services il avait
mérité la mort douce que nous allons raconter.

Au commencement de la session du conseil
général (1835) le préfet fut attaqué d'une
fluxion de poitrine : cependant une opposition
acerbe s'étant élevée dans le conseil, il fut obligé
de quitter son lit pour venir défendre lui-même
les actes de son administration. Les fatigues,
les préoccupations, les contrariétés qu'il éprouva
à cette occasion, firent faire à la maladie des
progrès rapides. M. de Beauregard visitait assi-
dûment le malade, lui portait des consolations
tout amicales, comme il savait en donner, des
conseils remplis de la plus douce bienveillance.
Ces visites faisaient du bien au préfet, qui ne

pouvait recevoir personne ; il désira qu'elles fussent plus fréquentes , on le lui promit.

Mais le génie du mal avait supputé ce qu'il pouvait encore rester de vie au malade ; ambitieux de lui conserver cette proie , ceux qui veillaient sur lui avaient résolu de le soustraire au *fanatisme religieux des prêtres* , comme ils appelaient l'heureuse influence d'un ministère plein de charité qui tient en ses mains les suites de la mort , la seule chose qui la fasse redoutable. On l'avait emmené à une campagne louée à la hâte.

Ceux qui avaient mesuré cet obstacle aux forces d'un vieillard de quatre-vingt-six ans ne connaissaient pas son zèle : s'il était avide de bonnes œuvres , il se montra toujours prodigue de sa vie. Le prélat monte en voiture , et , pour offenser le moins possible des préjugés si obstinés , il ne veut même pas être accompagné de son secrétaire. Cependant la porte lui est fermée ; on le repousse avec opiniâtreté comme un visiteur importun , et ce ne fut qu'en invoquant les désirs exprimés par celui qui était là luttant contre les souffrances , ce ne fut qu'à près avoir flétri , de ces paroles graves et sévères qu'il savait aussi trouver au besoin , une déci-

sion aussi cruelle, qu'il put violer cette odieuse consigne. M. Saulnier fut ému à la vue du pieux évêque. — « Ah ! que je voudrais vous ouvrir mon cœur ! » lui dit-il. — Mais déjà il ne parlait plus qu'avec peine.

Le lendemain le prélat revint encore : même opiniâtreté pour lui interdire l'entrée, mêmes instances de sa part pour l'obtenir, même bonheur dans l'issue de cette lutte. Le mal avait fait de nouveaux progrès : après avoir préparé le malade à cet acte solennel, l'évêque attendri et ne pouvant plus retenir ses larmes, lève les mains pour l'absoudre ; puis il fit avec l'huile sainte les dernières onctions sur ce corps qui s'en retournait d'où il était venu. Quand il eut fini, M. Saulnier, qui avait tendu avec empressement ses mains et ses pieds, ranima toutes ses forces pour lui dire : — « Ah ! que vous m'avez fait de bien ! vous avez ôté de mon cœur un poids qui m'écrasait. »

Enfin M. de Beauregard vint une dernière fois ; la résistance devint insurmontable. — « Il va mourir, lui dit-on ; il ne connaît plus personne, vous n'entrerez pas : il n'y a plus rien à faire pour vous. — Eh bien ! monsieur, j'ai encore un dernier devoir à remplir :

« laissez-moi parvenir jusqu'à sa porte, je vous promets de ne pas entrer. » On laissa pourtant faire le prélat, et il fut s'agenouiller à cette porte; et tandis que celle de l'éternité allait s'ouvrir pour celui qui agonisait là sur un lit de douleur, lui il pria.

Mais quelqu'un vint à sortir, qui fut touché de ce spectacle et qui eut honte. — « Ah! monseigneur, que faites-vous là? s'écria-t-il. — Mon devoir, monsieur. » On aida le vieillard à se relever, on l'introduisit encore. Il semblait que le mourant attendit cette dernière visite; tandis que le pieux évêque étendait ses mains pour le couvrir d'une dernière bénédiction, M. Saulnier ouvrit les yeux et jeta sur lui un dernier regard, un regard souriant d'espoir, humide de reconnaissance. Puis il mourut; et, grâce au dévouement de son évêque, il mourut chrétien.

En groupant des faits de même nature, ou qui nous semblaient avoir de l'analogie, nous sommes affranchis de suivre les dates; mais nous nous apercevons que nous n'avons pas parlé du choléra; il convient d'y revenir.

Ce fut en 1832 que ce terrible fléau vint de-

mander à la ville d'Orléans son contingent dans cette conscription de funérailles. Quand apparut l'épidémie, l'administration civile ne vit là qu'une fatalité devant laquelle il fallait courber la tête, ou bien un fait tout matériel que des mesures humaines toutes seules devaient prévenir ou paralyser. Ces hommes avaient conspiré longtemps sous cette devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera* ; ce qui voulait dire dans leur bouche : *Le ciel est sourd, ne compte que sur toi*. Certes nous sommes loin de blâmer les mesures de prudence humaine qu'on opposa au fléau dévastateur ; mais devait-il entrer dans l'esprit des administrateurs civils de prescrire ou d'entraver les cérémonies expiatoires auxquelles l'Église invitait les fidèles ? Ne devaient-ils pas veiller à ce que les prescriptions de leur louable sollicitude ne fussent jamais livrées ni à une coupable incurie, ni à une partialité vexatrice ? Des arrêtés de police furent publiés, ils étaient sages ; mais tandis qu'ils autorisaient une inquisition gênante qu'on n'épargna pas à une certaine classe d'habitants dont la position sociale, les lumières, la fortune, donnaient des garanties suffisantes, on mit ailleurs à les faire exécuter une négligence telle, que les quartiers les

plus mal famés furent à peine visités, et que la terrible maladie s'étant déclarée dans une maison habitée par plus de quarante personnes, on trouva dans les appartements mêmes six ou sept tomberées d'immondices infectes dont la police ne s'était pas autrement inquiétée.

Dans un mandement qu'il fit publier à ce sujet, M. de Beauregard avait prescrit des prières publiques : il ordonna qu'une neuvaine serait faite dans l'église dédiée à St Aignan, patron de la ville. Chacune des paroisses devait aller y célébrer à son tour une messe basse ; le prélat avait demandé qu'il leur fût permis de s'y rendre processionnellement, mais cette autorisation fut refusée ; le clergé dut se résigner à cacher ses prières sous les voûtes du temple. Cette susceptibilité haineuse et raide ne put cependant comprimer la foi du peuple ; celui de la paroisse de St-Paterne, sans qu'on se fût entendu, sans qu'aucun avis lui eût été donné, se réunit au nombre de sept à huit cents personnes ; il attendit en silence, dans le plus grand recueillement, à la porte du presbytère ; et quand le curé en sortit avec les officiers de son église, qui portaient enveloppés et soigneusement pliés leurs vêtements de chœur et les pieux

étendards, cette foule suivit avec ordre en récitant des prières, et se rendit ainsi au lieu de la station. Puis, comme si la Providence eût voulu que l'administration municipale reçût cette leçon dans toute sa sévérité, elle permit que le maire se trouvât sur le passage de ce cortège, qui, marchant en rangs serrés, l'empêcha de continuer sa course et l'obligea de rester là comme à un pilori pendant tout le temps que dura le défilé.

Une ambulance avait été établie pour les malades : l'évêque d'Orléans organisa un service de jour et de nuit ; il était fait par les prêtres de sa ville épiscopale, dont deux au moins étaient constamment à l'ambulance. Il s'y rendait lui-même fréquemment pour visiter et encourager les malheureuses victimes du fléau, et n'en sortait jamais sans y laisser d'abondantes aumônes.

Nous devons rappeler aux Orléanais le courage, la piété, le dévouement dont ils donnèrent alors tant de preuves. Malgré les nombreuses aumônes qui furent faites pour le soin des cholériques, des dons si importants et si multipliés furent en outre attribués au séminaire, que le pieux évêque en fut profondément touché.

Quand eut cessé l'épidémie, il ne se contenta pas d'applaudir à tant de zèle dans un mandement où il prescrivait des prières d'actions de grâces : il voulut faire entendre lui-même ses remerciements dans la chaire de sa cathédrale. Cette preuve de sa généreuse gratitude émut vivement ceux qui en furent témoins, ils firent bientôt partager à toute la ville leur affectueux enthousiasme.

Une autre douleur fatigua longtemps le cœur du prélat. En 1831, sous le prétexte vain qu'il y avait un consistoire à Orléans, les processions hors des temples y furent interdites : M. de Beau regard négocia sans relâche pour obtenir cette liberté à laquelle il attachait un grand prix ; il avait toujours sollicité en vain. Un préfet pour lequel il avait eu des bontés songea à tirer parti de cette circonstance pour amener le chef du clergé orléanais à une démonstration publique en faveur de l'ordre de choses. Il voulut obtenir de lui qu'il vint dîner à la préfecture le jour de la Saint-Philippe. Dans ce but il fit à l'évêché des démarches pressantes et multipliées ; elles étaient toujours repoussées. Un jour, le prélat était souffrant ; dans une longue visite le préfet du Loiret l'obséda de ses solli-

citations, et finit par mettre cette condition à l'autorisation qu'il promet de donner pour la sortie des processions. Placé entre les délicatesses de sa foi politique et les exigences de sa religion, fatigué d'une discussion longue et parfois animée, le pieux évêque consentit enfin à se dévouer à ce sacrifice, et l'homme du gouvernement se retira glorieux de sa victoire.

Mais le prélat une fois livré à lui-même ne tarda pas à se reprocher de s'être laissé aller à cette faiblesse ; il ne put se faire à l'idée de voir ses actes manquer ainsi à ses convictions. — « Non ! » disait-il à ses amis, non ! j'ai encore la » main chaude du serment que j'ai prêté à » Louis XVIII ! » Le préfet fut averti qu'il ne fallait pas compter sur ce convive : mais il n'épargnait pas ses démarches pour obtenir cette espèce de sanction morale ; il revint à la charge. Ses efforts furent vains : — « Que ferez-vous à » ce banquet ? Vous *toasterez* à *Louis-Phi-* » *lippe*..... et vous voudriez que moi, vieux » Vendéen.... Ah ! *parbleu*, jamais ! »

En racontant cette conversation, peu de temps avant sa mort, le pontife ajoutait avec son aimable simplicité : « Oui, il me fit faire ce jurement ; mais je m'en suis confessé. »

On n'avait rien cédé de part ni d'autre ; les processions n'eurent pas lieu cette année-là.

Alors M. de Beauregard recommença près du ministre ses démarches pour obtenir à Dieu la liberté de sortir de ses temples. Ses sollicitations durèrent près d'un an ; elles furent pressantes , et se terminèrent par une lettre belle de courage et d'indépendance , pleine de noblesse, de pensées profondes , d'expressions sublimes , lettre que nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici. L'autorisation fut enfin accordée , mais elle resta secrète pour un temps.

Arrivale dimanche de la *Quasimodo* : ce jour-là , c'était un antique usage , on se rendait processionnellement de la cathédrale à l'église de Saint-Aignan. La révolution de juillet avait , au nom de la liberté , suspendu cette pieuse manifestation. Le soir donc , après les vêpres , le clergé , prévenu , avait tout disposé pour la cérémonie ; un prêtre monta en chaire et avertit les fidèles que la procession allait se mettre en marche. Il se fit subitement dans l'assemblée un mouvement général d'étonnement et de joie : mais quand on vit marcher à la suite de son clergé le vieil évêque , malade , et souffrant au point que des précautions avaient été prises

pour le cas où il n'eût pas pu suivre jusqu'au bout le pieux cortége , alors un sentiment d'enthousiasme et de respect s'empara de tous les cœurs. La procession s'acheva dans un ordre parfait , et ne produisit d'autre agitation que celle d'une joie paisible et pure.

Cependant cette concession du ministre, quelque légitime qu'elle fût , avait déplu à l'autorité du lieu ; elle voulut s'en venger par de malencontreuses tracasseries. La Fête-Dieu arriva ; on avait demandé une garde d'honneur pour escorter le dais et maintenir l'ordre ; elle fut refusée : on n'insista pas. L'évêque d'Orléans fit appeler le supérieur des frères de la doctrine chrétienne : — « Mon frère , lui dit-il , les auto-
» rités me refusent leurs soldats ; je compte sur
» les vôtres. » Quatre cents enfants vêtus de blanc et couronnés de fleurs formèrent la haie et dirigèrent le cortége.

Ainsi ceux qui avaient eu le courage de cette tracasserie en eurent aussi la honte. On prétendait que ces manifestations religieuses pouvaient troubler l'ordre public ; qu'elles menaçaient d'exciter des rivalités et des passions que la force armée ne pourrait plus réduire. Ce jour-là la population entière de cette grande ville mar-

cha en paix , sous la sauvegarde et la protection de quatre cents enfants du peuple.

Cependant ces résistances perpétuelles, cette opposition persistante qu'il rencontrait toujours de la part de quelques dépositaires de l'autorité , désolaient le pieux prélat : ses forces s'épuisaient dans ces luttes sans cesse renaissantes , il commença à désirer le repos. Il se reprochait de ne point faire de bien ; il gémissait de n'y pouvoir arriver qu'à travers mille obstacles , heureux encore quand il ne lui en était point opposé d'insurmontables.

Malgré tant d'entraves , on a pu voir par tout ce qui précède combien son administration fut riche en belles œuvres. Il convient d'ajouter encore à celles dont nous avons parlé , l'établissement pour l'instruction des sourds-muets et celui destiné aux sourdes-muettes. Nous pourrions encore lui attribuer l'œuvre du Bon-Pasteur , car la réorganisation de cette communauté si précieuse peut être considérée comme une fondation nouvelle. Puis , il fallut soutenir tant d'établissements : le zèle du premier pasteur , la charité des Orléanais y pourvurent.

Ce serait ici le lieu de parler des aumônes du

prélat , mais sur ce point nous sommes obligés d'avouer notre impuissance. Personne ne mit plus que lui un soin minutieux à cacher ses dons pieux ; mais il ne put en dissimuler l'importance , et l'on verra plus tard , par le peu qui lui était resté , ce qu'il avait dû faire du reste. Nous savons qu'il soutenait surtout de sa bourse les frères de la doctrine chrétienne ; nous savons qu'il s'imposa souvent des sacrifices pour contribuer à la restauration des églises pauvres ; que les modestes pasteurs des campagnes, quand ils venaient à l'évêché pour vénérer leur évêque ou pour le consulter, ne s'en retournaient jamais les mains vides ; on leur remettait , soigneusement empaquetés , des linges , des ornements , ou d'autres objets nécessaires au culte ; c'était plus et mieux que de l'argent , et souvent de l'argent leur était aussi donné avec le reste ; nous savons encore que des prêtres surtout virent fréquemment leur détresse soulagée par sa main généreuse autant que discrète : mais comment , mais combien , mais quand donnait-il ? C'est ce qu'il s'est toujours étudié à nous cacher. Voici cependant un trait qui nous a été révélé depuis sa mort.

M. de Beauregard avait nourri longtemps

dans son cœur le projet d'aller revoir un moment sa famille et les lieux témoins de son enfance. Il calculait quelquefois la somme qu'il lui faudrait pour ce voyage : combien pour les frais de route, combien pour ceux de son séjour ; quelle aumône il laisserait à l'église de Migné, devenue célèbre par un miracle encore récent et près de laquelle reposent les dépouilles mortelles de son frère Emmanuel, quelle à l'hôpital général qui garde celles de Vincent de Monfolon. Il lui fallait tant pour laisser à l'église de Notre-Dame un souvenir de son passage, tant pour les pauvres de son ancienne paroisse ; et combien d'autres œuvres encore il se proposait de secourir ! Il avait souri à ce pieux complot, et pour que ses œuvres diocésaines n'eussent point à souffrir de cette dépense, il s'était mis depuis plusieurs années à réunir peu à peu la somme nécessaire. Enfin il avait amassé ainsi un millier d'écus ; il se voyait sur le point d'accomplir le rêve de son cœur.

Un jour arrivèrent à Orléans quelques pieuses carmélites ; elles allaient fonder dans un diocèse éloigné une maison de leur ordre. Elles se présentèrent au palais épiscopal, et n'y laissèrent pas ignorer leurs besoins et leur pénurie. Chez

le pieux évêque, compatir et secourir n'étaient qu'une même chose : son petit trésor passa aussitôt aux mains des filles du Carmel, qui ne se doutèrent pas de combien de douces consolations elles privaient leur généreux bienfaiteur. Il ne put jamais, depuis, faire ce pèlerinage, et ne revint plus au sein de sa famille que pour y mourir.

Nous ne savons si nous devons imputer à sa charité ou à sa foi le beau ciboire qu'il offrit à l'église de Saint-Aignan. Un jour qu'il y donnait lui-même la communion aux fidèles, un accident arriva, causé par son grand âge ; il laissa tomber une hostie. Une pensée d'expiation lui inspira ce don riche et précieux.

Au milieu de tant de soins pieux, au milieu de tant de préoccupations graves, de méditations profondes, l'évêque d'Orléans trouvait encore quelques instants à donner à l'étude des faits historiques et des anciens monuments, surtout des édifices religieux. Son diocèse en possédait un, particulièrement remarquable, qui devint surtout l'objet de ses observations et de ses soins : nous voulons parler de l'antique et vaste basilique de Saint-Benoît-sur-Loire. Il

fut assez heureux pour obtenir qu'on s'occupât de la conservation de ce précieux édifice, à la restauration duquel une somme de soixante-quinze mille francs fut employée. Ce fut lui qui y découvrit le tombeau de Philippe I^{er}, dont les cendres reposent dans cette église ; et, à sa sollicitation, fut rétabli le cénotaphe placé sur la sépulture de ce roi de France, la seule, peut-être, qui n'ait pas été violée. Les notes qu'il avait réunies sur ce monument composaient un manuscrit intéressant dont il se dépouilla avant de quitter son diocèse.

Si les travaux pénibles et saints de son évêché l'empêchaient de se livrer autant qu'il l'eût voulu à ses études scientifiques, il n'en fut pas moins utile à la science par la protection et les encouragements éclairés qu'il savait toujours lui donner. Admis, ou plutôt recherché par la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, il aimait à entretenir avec ses membres les relations les plus affectueuses. Des hommes d'un mérite non contesté qui s'étaient voués à l'étude des diverses branches des sciences, des artistes distingués, se montraient en-vieux d'obtenir son suffrage ; ils lui faisaient part de leurs travaux, et, mettant à contribution

les veilles de ses belles années, les souvenirs de sa longue vie, provoquaient ses observations, ses conseils ou sa critique.

Enfin, quand fut fondée à Poitiers la Société des Antiquaires de l'Ouest, toutes ses affections se tournèrent vers elle. Nous avons déjà dit à quels titres il en fit partie : il enrichit ses archives de dons (1) nombreux et précieux, dont elle se montra profondément reconnaissante en décidant qu'il en serait remercié par un acte officiel de gratitude et de respect. Plusieurs des membres de cette société entretenirent avec lui une correspondance suivie; ceux-là savent quelle fut dans ces relations son affectueuse exactitude, et combien, jusque dans les moindres détails, les souvenirs de sa jeunesse avaient d'actualité et de vie. C'est à eux qu'il appartenait de dire combien de précieux débris il a arrachés à leur ruine, combien il en a découverts, et sur quelles choses il arrêta la main destructrice du temps, ou celle plus funeste encore des modernes vandales. Aussi, en le remerciant des indications si précises qu'il leur donnait souvent malgré son éloignement, leur

(1) Voyez la note xx.

président lui écrivait-il : « Nous sommes heureux de vous avoir placé au premier rang des membres fondateurs , comme nous ayant donné les premiers encouragements , comme nous ayant soutenus de l'autorité d'un nom devenu cher et sacré dans le chef-lieu de notre arrondissement littéraire. »

Un autre membre de cette société savante , s'applaudissant de l'effet qu'avaient produit les manuscrits que M. de Beauregard avait envoyés , lui disait encore : « Ceux qui en ont commencé la lecture ont voulu la pousser jusqu'au bout : ils ont trouvé du charme à visiter avec vous nos églises , à parcourir nos vieilles rues , à remuer les pierres des tombeaux , à déchiffrer les inscriptions ; ils se sont pris d'une affection nouvelle pour les restes de nos antiquités , et ils ont donné des regrets à celles que le temps a détruites ou que l'indifférence des hommes a laissé perdre. »

Ainsi le pieux pontife avait vieilli dans les travaux de l'épiscopat et dans ceux de la science : il avait supporté tout le poids de la chaleur du jour ; ses mains s'étaient lassées à faire le bien , ses pieds ne pouvaient plus courir après ceux

qui s'égarèrent. Un peu de repos n'était-il pas dû à ce vétéran du plus grand sacerdoce ? Depuis longtemps ses désirs se tournaient vers une paisible retraite ; mais des intrigues s'agitaient autour de lui et plus haut que lui pour disposer de son siège dans des vues profanes ; il dut attendre encore. Cependant, quand il n'eut plus à redouter pour son église les suites de sa démission, quand il lui fut permis de remettre son troupeau en des mains dignes de recueillir son héritage, il ne balança plus. Il avait pesé les inconvénients de son départ et ceux plus sérieux encore d'une lutte avec une vieillesse si avancée ; sa conscience scrupuleusement interrogée se trouva d'accord avec ses vœux, il supplia le Saint Père de le décharger de son fardeau.

En même temps il offrait sa démission au chef du gouvernement avec une simplicité noble et touchante. « Je touche à quatre-vingt-
» dix ans, disait-il ; j'ai travaillé comme grand
» vicaire au service de l'Église plus de soixante
» ans : depuis quelques mois j'ai connu la vieillesse, je ne puis plus visiter les paroisses de
» mon diocèse. Partagé entre les tristes pensées
» de mon inutilité et l'inquiétude de ma con-

» science, j'ose vous prier de prendre en pitié
» ma triste situation. » Il se croyait le complice
de l'impuissance de la vieillesse, il se la repro-
chait comme une suite de son indignité; et ce-
pendant ni sa tête ni son cœur n'avaient vieilli.
Cette séparation fut pour lui un coup profondé-
ment senti, auquel il n'avait pas cru survivre
aussi longtemps. Si l'on eût voulu accorder un
coadjuteur à ses désirs, il n'eût jamais aban-
donné son église, et, comme il le disait alors,
ses vieux jours n'auraient pas été sans bonheur.
Cette grâce lui fut refusée; mais il put au moins
désigner son successeur, et il voulut donner à
son troupeau ce dernier gage de sa sollicitude.

Le 16 février 1839 il reçut l'avis que sa dé-
mission avait été acceptée par le Pape, qui, par
une distinction flatteuse et particulière, le
chargeait de l'administration de son diocèse,
non-seulement jusqu'à l'institution, mais encore
jusqu'à la prise de possession de son successeur.
Cette faveur toute spéciale était pour lui une
récompense de son zèle, et pour l'église d'Or-
léans une garantie. C'est alors que, dans une
instruction pastorale pleine de sentiments d'hu-
milité et d'une affection naïve et onctueuse, il

fit ses derniers adieux à ses chers diocésains, leur rendit compte des motifs qui l'avaient porté à prendre cette détermination.

« Je n'ai jamais été sans inquiétude, y disait-il, sur ce qui me manquait de science et de vertus pour remplir dignement les hautes fonctions de l'épiscopat, dont la charge m'avait été imposée à un âge très-avancé. Ce n'est point l'amour du repos, après une longue vie qui n'a pas été sans épreuves ni sans peines ; ce n'est point le désir de me réunir à mes parents ; il est loin de moi ce temps où, après quelques années d'absence, arrivant dans ma patrie, j'apercevais de loin le toit de ma maison paternelle, je sentais mon cœur ému d'une douce joie. Hélas ! les amis, les anciens de la famille, ont cédé la place à deux générations ; je suis resté seul d'une très-nombreuse famille, comme le vieux chêne de la forêt que la hache du bûcheron a respecté ; et je ne vois autour de moi que les rejetons d'une jeunesse dont les actions et les pensées ont peu de rapports avec les graves et sérieuses habitudes de la vieillesse.

« La miséricorde de Dieu, qui a payé quelques années de souffrance et de travail en

» reculant les chances de la caducité, m'a fait
» oublier les inconvénients du vieil âge; combien
» de fois n'ai-je pas dit à ceux de mes amis qui
» en faisaient la remarque, que je craignais
» bien que ce ne fût là ma seule récompense!
» Mais il y a environ un an la main de Dieu
» s'est retirée, j'ai passé une grande partie de
» ce temps sur le lit des douleurs, j'ai fait quel-
» ques efforts passagers, quelques actes de mon
» ministère, et j'ai facilement compris que les
» jours d'action s'étaient évanouis, que je ne
» pourrais plus désormais remplir le plus im-
» portant devoir d'un évêque, celui de visiter
» les églises et les paroisses du diocèse..... J'ai
» cédé à ma conscience et j'ai déposé la houlette
» pastorale, en demandant à Dieu d'accorder à
» l'église d'Orléans un pasteur selon son cœur,
» qui réparât et mes fautes et mes impuissances.
» Ne pensez pas, nos très-chers frères, que
» le sacrifice que Dieu a demandé de moi ne
» coûte pas à mon cœur; la vieillesse, qui dé-
» molit tout, n'a point éteint en moi ni la sen-
» sibilité, ni la reconnaissance que je dois gé-
» néralement à tout mon diocèse, si gratuite-
» ment bienveillant pour moi, pour lequel j'ai
» fait si peu de chose. Je ne serais peut-être

pas exempt d'une vaine complaisance pour moi-même, si je n'avais pas facilement compris que ce mouvement de faveur était un hommage religieux rendu à l'auguste ministère de l'évêque et une généreuse indulgence pour ma vieillesse. »

Cette citation démontrera mieux que nous n'eussions pu le faire la générosité des intentions du saint prélat; elle fait ressortir dans toute son évidence la pureté et, nous osons le dire, la beauté de son sacrifice. Si l'on rapproche ses paroles de l'esquisse incomplète et rapide que nous avons faite des actes de son administration, de quel éclat ne brillera pas sa modestie? Il ne parle partout que de sa faiblesse, de son impuissance; s'il s'applaudit de quelque chose, ce sera *du bien qu'il a vu faire, ou dont il a été le confident*; il parle de reconnaissance, mais c'est de la sienne.

Quand des hommes du pouvoir quittent leurs charges pour en envahir de plus élevées ou pour dormir sur nos dépouilles, est-ce de ce ton-là qu'ils rendent compte de leur administration?

Mais c'est en vain qu'il s'humilie, ses actes viennent à chaque instant démentir les paroles de sa modestie et couvrir sa voix. Au moment

même où il ne parlait que de son impuissance il venait d'établir dans son diocèse l'utile institution des prêtres auxiliaires. Inspirée par la vénération qu'elle portait au vieil évêque, une personne qui a voulu rester inconnue déposait en ses mains pour cette destination un don de deux cent mille francs, et cette œuvre prenait possession de l'ancien monastère de St-Euverte.

Bientôt il apprit que le grand archevêque de Paris venait d'obtenir du Saint-Siège l'autorisation de faire célébrer dans son diocèse la fête de l'immaculée conception de Marie, et de proclamer la sublime innocence de la mère de Dieu. Il se sent *ému d'une sainte jalousie*, sollicite la même faveur, elle lui est accordée. Et le 16 juillet 1839, quand il allait quitter cette église qui avait cru entendre sa voix pour la dernière fois, il lui annonce la concession qui vient de lui être faite sur sa demande, *s'estimant heureux de consacrer à la mère de Dieu ce dernier acte de son administration.*

Enfin l'heure de la séparation arriva : M. de Beauregard s'éloigna d'Orléans emportant avec lui le souvenir flatteur des témoignages de l'estime et de la vénération publique. Il avait acquis des droits à ces regrets. Ce serait peut-être

ici le lieu de rassembler, de résumer ses actes, de dire en quel état il avait trouvé ce diocèse; et, mettant ces deux tableaux sous les yeux de nos lecteurs, nous pourrions tirer avantage de ce contraste. Mais nous n'aurons pas recours à un pareil moyen; toutes comparaisons de ce genre sont blessantes et peu généreuses. Si les difficultés qu'il eut à vaincre sont oubliées, si l'on ne se souvient plus d'avoir désiré longtemps les améliorations qui sont son ouvrage, nous serons les premiers à nous en applaudir: les blessures qui ne laissent pas de cicatrices font plus d'honneur à la main qui les a guéries.

Mais pourquoi parlons-nous d'honneurs? Le pieux prélat les avait tous répudiés. Il se dirigeait lentement vers les lieux qui l'avaient vu naître, pour y chercher la paix dans l'oubli. Une vieille amitié l'attendait à son passage: Mgr de Sauzin, évêque de Blois, qui avait été son condisciple de Sorbonne et fut toujours son ami, lui avait offert une hospitalité tout affectueuse, pour lui ménager quelques instants de repos: cette offre avait été acceptée. Quand il aperçut son hôte, l'ancien évêque d'Orléans se jeta à ses pieds en s'écriant: — « Vous voyez à vos » pieds, monseigneur, un vieillard que l'âge et

» les infirmités ont rendu incapable. — Ah !
» monseigneur, répondit avec attendrissement
» son vénérable interlocuteur, pour nous le
» prouver il ne faudrait plus écrire. » Une émo-
tion plus facile à concevoir qu'à décrire s'em-
para des cœurs de ceux qui furent témoins de
cette touchante entrevue : combien n'eût-elle
pas été plus vive s'ils avaient pu savoir en quelle
circonstance, dans ce même lieu, l'une de ces
têtes épiscopales se pencherait encore sur l'autre !

Ce fut là que M. de Beauregard se sépara
une dernière fois de son clergé, représenté par
une députation qui, malgré lui, avait voulu le
suivre et ne le quitter que le plus tard possible :
ce fut pour lui le sujet d'une nouvelle émotion,
mais il eut le courage de les supporter toutes avec
noblesse.

Il poursuivit sa route, occupé de ses tristes
pensées, repoussant tous les honneurs que l'on
cherchait à lui rendre, les modérant du moins
quand il ne pouvait pas s'y soustraire : ils im-
portunaient sa douleur et contrariaient les pré-
visions de sa modestie.

Lorsqu'il traversa la petite ville de ***, le
clergé vint à sa rencontre pour lui payer le tri-
but de sa vénération et de ses respects. Un jeune

vicaire montra en cette occasion un empressement déplacé, et, devant de loin son vieux curé, accourait pour se livrer à des prévenances exagérées. Le prélat n'aima jamais que l'on rendit à sa personne des soins excessifs et prétentieux ; il fut blessé du peu d'égards que le jeune abbé témoignait pour son curé, vieillard à cheveux blancs, et voulut lui faire sentir l'inconsidération de cette conduite. — « Ne vous pressez pas tant, monsieur le vicaire, lui dit-il : je n'ai plus de cures à donner. »

IX.

Magnificè sapientiam tractabat.

Tandis que le vieil évêque se dirige vers la retraite qui va cacher le reste de sa vie, cessons pour un moment nos récits, et jetons les yeux sur les travaux auxquels il avait exercé sa plume. Nous aurons beaucoup à regretter, car la plupart de ses manuscrits ont été perdus, quand il ne les a pas détruits lui-même. Nous ne voulons point donner ici une analyse de ces écrits; il nous suffira de les avoir indiqués rapidement : mais nous nous arrêterons un peu plus sur les

mandements , que nous croyons utile et intéressant de faire connaître.

Nous avons déjà parlé de son *Histoire des évêques de Luçon* ; ce manuscrit doit se trouver encore aux archives de l'évêché de ce diocèse. La Société des Antiquaires de l'Ouest possède de lui un manuscrit volumineux ; c'est sa *Dissertation sur le campus vauclocladensis*. Elle possède encore des fragments d'une *Dissertation sur l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*. Nous avons dit un mot de son travail sur l'*abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire* ; il s'en était dépoüillé avant de quitter Orléans. Il avait rédigé des notes consciencieuses sur *le temple Saint-Jean*, sur *l'église de Notre-Dame* et sur celle de *Sainte-Radégonde*, sur l'*abbaye de Nouaillé* et sur celle de *Sainte-Croix*, enfin sur la plupart des anciens monuments du Poitou ; on ne sait aujourd'hui ce qu'elles sont devenues.

Quand la révolution lui fit de si cruels loisirs, alors que si peu d'espace le séparait des proscriptionnaires qu'il eût presque pu les voir transcrire son arrêt, il se livrait à l'étude avec un étonnant sang-froid et composait *sur divers sujets religieux* : nous avons dit que sa mère détruisit ces actes du nouvel apôtre. A Cayenne il écrivait

encore : cet ouvrage était en latin , sur *l'Imitation de Jésus-Christ* ; c'était un examen critique du plan et des desseins de l'auteur de ce livre , dont il suivait la marche lente et profondément judicieuse. Il perdit ce manuscrit à son retour.

Tandis que se négociait le nouveau concordat, lorsque , nommé à l'évêché de Montauban , M. de Beauregard attendait au séminaire d'Issy l'aplanissement des difficultés qu'avait rencontrées l'exécution de ce traité , il travaillait toujours ; il écrivait le résultat des entretiens et des discussions qu'il agitait avec les Fraysinoux , les Boyer, sur de hautes *questions théologiques*. Nous n'en avons trouvé que de faibles traces.

Ses instructions familières si remarquables, ses sermons dont le souvenir ne s'est point encore effacé de la mémoire de ceux qui les entendirent ; rien de cela ne nous a été conservé : nous l'avons dit , il improvisait toujours.

De tant d'ouvrages qui sont tombés de sa plume , il ne lui restait plus , à l'époque de sa mort , qu'une dissertation savante sur l'*ordre des Templiers*, l'un de ses derniers travaux , encore est-il inachevé ; et d'intéressants *mémoires sur son exil en Angleterre , son séjour*

dans la Vendée, sa déportation à la Guyane : nous les publions ici, et nous avons dit comment ils ont pu être conservés.

Enfin il nous reste encore le recueil de ses *mandements* et de ses *lettres pastorales*. C'est sur cette portion de ses œuvres que nous voulons attirer ici plus particulièrement l'attention de nos lecteurs. Ce sera par des citations nombreuses que nous montrerons avec quelle magnificence il savait parler de la sagesse et enseigner la véritable philosophie.

Nous avons eu déjà l'occasion de nous en applaudir, la voix de nos évêques a, dans nos misérables jours, acquis un grand empire ; et nous ne pouvons pas ne pas voir dans ce fait quelque chose de providentiel. Depuis soixante ans on n'a cessé de déclamer contre la puissance des prêtres ; on a consommé leur spoliation, organisé leur martyre : la religion, qui éleva nos plus beaux monuments, qui produisit dans tous les genres les chefs-d'œuvre dont nous sommes fiers, a été mise en dehors de l'État et presque hors la loi commune ; nos mœurs conspirent partout contre elle, et tandis qu'on fait admirer à nos enfants les beautés des théologies

du paganisme, tandis qu'on orne leur mémoire des belles inspirations littéraires que les génies de ce temps consacraient à leurs dieux, il ne nous est presque pas permis de nommer le nôtre, et « le vieux chrétien, dit M. de Beau-
 » regard, dissimule sa croyance, comme le
 » coupable cache ses méfaits. »

Cependant, si la voix d'un évêque vient à se faire entendre, s'il adresse ses *mandements* à son troupeau, s'il écrit à ses prêtres pour les encourager, les avertir ou les reprendre, bien que cette voix n'ait à proclamer que des vérités sévères que le monde n'aime plus à entendre, on l'écoute avec une religieuse attention, et nos philosophes surannés dissimulent mal leur dépit sous des récriminations injustes et désespérées. C'est qu'ils s'étaient placés aux portes de nos temples pour arrêter les hommes devenus pusillanimes avant d'être mécréants : mais les pasteurs, franchissant l'enceinte sacrée, vont au devant de leur troupeau, et la philosophie démasquée ne peut plus effrayer personne. Ainsi l'on cherche à écarter les oiseaux par d'effrayants simulacres ; mais quand le temps a achevé de pourrir ces fantômes vains, il ne reste

plus debout que leurs supports impuissants et ridicules.

L'évêque d'Orléans nous a laissé trente-quatre mandements ou instructions pastorales, et des lettres circulaires adressées à son clergé, qui ne sont pas moins remarquables. Nous avons déjà cité des passages des unes et des autres dans le cours de notre récit, quand ils se présentaient à nous, ou que nous en avons eu besoin pour autoriser nos paroles : mais pour donner une idée suffisante du style du pieux prélat, pour faire connaître les caractères de son éloquence, il faut des citations plus étendues. Nous empruntons la première au mandement qu'il publia le 13 octobre 1823, à l'occasion des victoires remportées en Espagne par S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême.

« Non, jamais les joies publiques n'ont été
» plus sincères ni plus pures, jamais elles n'eurent
» une plus belle cause. Dans les temps
» passés, chaque victoire coûtait des torrents
» de larmes, elles étaient une calamité, même
» pour les vainqueurs ; les peuples répondaient
» par de tristes gémissements aux applaudisse-

» ments commandés ; et pendant que les places
» publiques retentissaient des chants tumultueux du triomphe , la douleur était dans les familles , les mères cachées dans leurs maisons se lamentaient en secret , *dicentes* :
» *pax ! pax ! et non erat*. O temps à jamais déplorables , où la France était étonnée de ses désastreuses victoires ! Ses armées ajoutaient une province , un royaume à son territoire ; le sang innocent de nos enfants couvrait les campagnes ; les soldats arboraient leurs aigles , et les échafauds s'élevaient sur les places publiques.

» Alors la France , agitée d'épouvantables convulsions , avait reçu du ciel la terrible mission de punir les peuples , de renverser les trônes , d'effacer le nom des nations , et de couvrir la terre de destructions et de ruines. Depuis longtemps le poison était dans son sein ; elle s'était enivrée à la coupe de l'erreur ; tout allait s'éteignant , la foi , la vertu , la morale et la conscience publique. Ces principes sacrés et antiques , qui s'étaient formés par la longue expérience des siècles , et qui rendaient les peuples heureux , n'étaient plus que les préjugés de l'erreur et de l'ignorance.

» Ils étaient attaqués, non pas seulement dans
» les écrits de nos prétendus sages, non pas
» seulement dans leurs romans impurs, non
» pas sur nos théâtres, mais dans les livres
» classiques et jusque dans le sanctuaire des
» lois; hélas! même quelquefois dans les
» chaires chrétiennes.

» Mais le volcan, qui cachait dans ses
» entrailles ces feux souterrains, s'agite et
» s'entr'ouvre tout à coup avec un éclat ter-
» rible qui retentit jusqu'aux extrémités du
» monde, et fait chanceler les nations : à voce
» *ruinæ eorum commota est terra*. Alors s'é-
» chappe de son sein ce torrent impur et impé-
» tueux qui ravage tout dans sa fureur. Ce que
» l'expérience des âges, la prudence des sages,
» avait élevé avec tant de soins, tout fut ren-
» versé. Les rangs, l'autorité, les lois, la pro-
» priété, tout périt en un jour, aux cris sédi-
» tieux du peuple ivre de cette liberté maudite
» de Dieu, qui fut le signal de tous les crimes :
» *Vos non audistis me ut prædicaretis liberta-*
» *tem.... Ecce ego prædico vobis libertatem, ait*
» *Dominus, ad gladium, ad pestem et ad fa-*
» *mem; et dabo vos in commotionem cunctis*
» *regnis terræ.*

» Le puits de l'abîme fut ouvert , le nuage
» épais de l'erreur se répandit sur la France ;
» alors s'ébranlèrent ces innombrables armées
» qui , semblables à ces insectes qui dévastent
» les campagnes , vont dévorer les nations : *et*
» *de fumo putei exierunt locustæ in terram.* »

Le prélat continue ainsi à rappeler à son peuple les malheurs de la première révolution ; il montre ensuite celle d'Espagne née des mêmes causes , produisant les mêmes effets ; et après avoir prouvé que la restauration de ces deux empires est un miracle de la miséricorde de Dieu , il termine ainsi :

« Chrétiens , dans tout ce que le ciel a fait
» pour nous , dans les développements des évé-
» nements si extraordinaires dont nous fûmes
» les témoins et les objets , reconnaissons enfin
» les ménagements d'un tendre père. Les fléaux
» de sa justice ne nous avaient pas convertis , il
» veut essayer de sa douce miséricorde. Le
» peuple de Juda , tant de fois ingrat , s'endur-
» cit encore dans les rigueurs de la captivité ;
» il appelle Cyrus pour briser ses fers ; Juda
» ne peut plus résister à la bonté paternelle de
» son Dieu , on est touché des accents de recon-
» naissance et de repentir de tout ce peuple ,

» quand il recouvra sa liberté, sa patrie, son
» temple et ses lois. Esdras en fit la confession
» publique : Oui, Seigneur, s'écrie-t-il, les
» rois, les princes, les prêtres, le peuple, nous
» avons tous péché, nous avons irrité votre
» colère, nous avons mérité les châtimens d'un
» long esclavage..... Confessons-le, N. T. C. F.,
» nous avons été plus coupables encore que
» Juda, nous avons délaissé Jésus-Christ, nous
» avons eu sa gloire en mépris, nous avons
» transgressé les lois de son Évangile et les
» préceptes de son Eglise; comptez, si vous
» l'osez, nos scandales, nos impiétés. Et voilà
» que le ciel, qui n'a pu nous convertir par les
» rigueurs d'une révolution qui a fait verser
» tant de sang et couler tant de larmes, qui a
» couvert la France de la ruine de ses plus
» saints et plus beaux établissemens, veut
» recouvrer nos cœurs et conquérir notre fidé-
» lité par des bienfaits et des miracles. Ah! le
» pardon que le ciel nous accorde est encore
» plus étendu et plus généreux que celui de
» Juda; oui, nous avons retrouvé nos villes,
» notre patrie, nos temples; pour nous la mi-
» séricorde de Dieu est encore bien plus grande,
» puisqu'il nous a rendu notre roi et nos au-

» gustes princes. Juda ne fut pas aussi heureux, il les perdit pour toujours. »

Il faudrait lire ce mandement en son entier pour se faire une idée de la vivacité des couleurs avec lesquelles M. de Beauregard savait peindre les terribles scènes de nos années désastreuses ; comme il savait mettre le doigt sur chacune de nos plaies mal fermées, les faire saigner, réveiller la douleur pour que l'on sentît le besoin de recourir au remède et que l'on redoutât d'en voir revivre les causes. On admirerait l'heureux usage qu'ils avaient fait de l'Écriture sainte et des Pères, et avec quel art, avec quelle noblesse il faisait revivre, pour ainsi dire, l'ancien peuple de Dieu, cherchant, par des rapprochements toujours saisissants, à effrayer, à rassurer, ou à convaincre les imitateurs incorrigibles de ses coupables prévarications.

Montrons maintenant comme il traitait un de ces sujets que nos esprits forts appelleraient *les lieux communs de la chaire*. Quels principes de sagesse ou de morale ne sont pas devenus des lieux communs aux yeux de notre indifférence ?

Dans son mandement pour le carême de 1829 il analyse l'homme avec une hauteur de vues,

une profondeur de pensées , qui étonnent. Il dit sa fortune ; quelle était sa première grandeur maintenant abaissée, et dont les ruines sont encore si belles. Puis il raconte ses misères , ses faiblesses ; la vanité de la probité humaine, qu'il appelle la politesse de la conscience ; enfin il arrive à la chute de l'homme , et dit les débats de l'Eternel avec nos pères. Alors il nous présente ainsi le mystère de la rédemption :

« Quel dut être le courroux du Tout-Puis-
 » sant ! Les abîmes de l'enfer se creusent, Adam
 » et sa postérité doivent y descendre après avoir
 » éprouvé toutes les misères et la peine si dé-
 » solante de la mort. La sentence en fut écrite,
 » disent nos livres saints, de la main de Dieu
 » même, et scellée du sceau de sa justice. Non,
 » il ne sera donné à personne, ni dans le ciel, ni
 » sur la terre, de briser les sceaux que l'Eternel
 » a apposés sur le livre qui contient le crime et
 » le châtement : *et nemo poterat, neque in*
 » *cœlo, neque in terrâ, aperire librum.* Le ciel
 » frémit de douleur et de crainte, l'hymne sa-
 » cré des *Sanctus* a cessé, les vieillards qui
 » entourent le trône de Dieu déposent avec dou-
 » leur leurs couronnes, le chant mélodieux des
 » harpes d'or ne se fait plus entendre, un si-

» lence redoutable règne dans le ciel : *factum*
» *est silentium in cælo*. Il n'est donc plus de
» victime qui puisse apaiser le Seigneur et
» suffire à la grande injure du péché? Non, le
» Seigneur dédaigne et repousse les sacrifices :
» *impossibile est sanguine taurorum auferrî pec-*
» *cata*.

» Intervenez dans cette cause, anges du ciel, su-
» blimes légions ; offrez au Dieu justement irrité
» les dédommagements de vos adorations et de
» vos amours si purs. Et le Seigneur répond :
» Non, vos innocences, vos supplications ne
» me feront point oublier l'outrage que l'homme
» a fait à ma puissance : *Non mihi voluntas in*
» *vobis*. Pleurez, anges de paix, l'homme n'a
» plus d'espérances : *Angeli pacis amarè flebunt*.

» O miséricorde incompréhensible ! une voix
» se fait entendre : c'est celle du Verbe, fils
» éternel de Dieu ; ce sont les gémissements de
» l'agneau immolé dès la naissance du monde ,
» *occisus ab origine mundi*. Assis dans la gloire
» impénétrable de la Trinité sainte , *in splen-*
» *doribus sanctorum*, plein de grandeur et de
» majesté, il se lève de la droite de son père ,
» et il dit : Mon père, l'homme a outragé votre
» souveraine majesté ; les plus pures victimes

» ne peuvent désarmer votre juste courroux ;
» quelle main assez puissante pourrait rompre
» les sceaux que votre justice a imprimés sur
» la sentence qui le condamne : *quis est dignus*
» *solvere signacula ejus?* O mon père ! l'homme
» est l'ouvrage de vos mains ; il est votre image ,
» et nous l'avons aimé : il était destiné à chanter
» éternellement votre gloire. Je suis votre fils ,
» je suis avec vous et en vous , l'amour et la
» sagesse éternelle ; et cette sagesse m'a montré
» par où je pouvais vous apaiser et obtenir la
» grâce du coupable : *inveni in quo ei propitius.*
» Il est vrai , l'homme , né d'un jour , sorti
» de la poussière , a refusé de faire votre vo-
» lonté ; il a touché insolemment à votre dia-
» dème. O Père saint ! je veux réparer cette
» injure ; seul j'en ai la puissance ; je viens
» m'offrir à faire votre volonté : *ecce venio ut*
» *faciam voluntatem tuam.* Je règne près de
» vous , avec vous ; je déposerai ma couronne ,
» je descendrai sur la terre ; je m'abîmerai
» dans les hontes de l'incarnation ; je vous
» immolerai ce corps que vous m'avez formé
» dans le sein d'une vierge pure et sans tache :
» *corpus aptasti mihi.* Mon sang sera la ran-
» çon de l'homme : *pacificam per sanguinem ,*

» *sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt.*

» Le cœur de Dieu n'a pu se défendre des
» abaissements de son fils : *exauditus est pro*
» *suâ reverentiâ.* Un regard du Tout-Puissant
» ratifie cette transaction de pardon et d'amour :
» il se lève, il étend sa main ; il jure qu'il
» constitue son fils le prêtre éternel de la ré-
» demption des hommes : *Juravit Dominus, tu*
» *es sacerdos in æternum.* Un cri de bénédiction
» et de joie s'élève dans le ciel ; tous chantent
» la victoire de l'Agneau : *sanguine tuo tu rede-*
» *misti nos ;* les vieillards prosternés adorent
» le Dieu rédempteur du monde, et les animaux
» mystérieux qui entourent le trône répètent
» à l'envi le cri de joie, de louange, d'amour :
» *et quatuor animalia dixerunt : Amen !*

» Aussi, quand l'homme des douleurs
» paraît en la présence du président romain,
» couronné d'épines poignantes, tenant en sa
» main le roseau signe de mépris, meurtri de
» sa cruelle flagellation, couvert de blessures et
» de sang, objet de pitié et d'abjection pu-
» blique, *abjectio plebis,* le président semble
» avoir reçu du ciel la mission de le signaler à
» la terre entière ; il le présente au peuple et
» il s'écrie : Voilà l'homme, *ecce homo !* Oui,

» voilà l'homme obéissant à Dieu pour réparer
 » l'orgueil de l'homme : voilà l'homme-Dieu ,
 » qui endure la peine que méritait Adam :
 » *ecce homo !* voilà l'homme qu'il faut imiter
 » pour être sauvé : *ecce homo !* »

En lisant cet exposé si dramatique, on croirait assister avec le pieux évêque aux conseils du maître du monde. Mais s'il abaisse ses regards vers la terre, s'il sonde les grandes plaies de notre époque, on ne sait plus auquel de ces deux sentiments abandonner son âme, ou à celui de l'admiration qu'inspire cette profondeur de vues, ou à celui de la douleur que font naître des tableaux d'une si déchirante vérité. Ainsi nous lisons dans son mandement pour le carême de 1838.

« Ne remarquez-vous pas le mal que fait à
 » la société cette froide et universelle indiffé-
 » rence, cet oubli de Dieu ? D'où viennent donc
 » ces agitations continuelles, ces tumultueux
 » et incertains mouvements qui balancent la
 » société, cette déviation des esprits qui s'exa-
 » spèrent pour des chimères ? Que sont de-
 » venues ces douces qualités qui rendaient la
 » société si facile, qui faisaient le fond du ca-
 » ractère de notre nation ? C'est que dans un

» temps plus heureux Dieu était le témoin de
» toutes les transactions sociales ; une reli-
» gieuse charité unissait les âmes ; tous les
» Français étaient des frères , parce qu'ils
» étaient tous chrétiens. Depuis que nous nous
» sommes émancipés de l'influence divine ,
» l'amitié , la confiance , ont disparu : chaque
» individu tient à part ses opinions , ses espé-
» rances , ses craintes ; et quand les hommes se
» rencontrent , on voit sur leur front une pensée
» de gêne , de retenue que le prophète nomme
» *stupeur* (Is. , 13-18.) , et , comme dans une
» ville de guerre , on serait tenté de demander :
» Qui êtes-vous ?

» Un entraînement public éteint parmi nous
» la pensée de Dieu et la charité ; c'est la lecture
» des écrits périodiques. Si les écrivains qui les
» rédigent remplissaient leurs pages de faits
» curieux , de découvertes dans les arts , d'ar-
» ticles de bonne littérature , ils auraient , sans
» danger , occupé une oiseuse curiosité , et les
» hommes modérés y trouveraient d'innocentes
» diversions : mais la plupart de ces écrits sont
» timbrés par les passions , souvent ils con-
» tiennent des accusations , de patentes dénon-

» ciations ; ces tribunaux exceptionnels citent
» à leur barre les individus , ils dénoncent leurs
» actes , leurs pensées , ils discutent même les
» croyances religieuses , ils jugent les institu-
» tions publiques et censurent les actes de ceux
» qui les président , inspirant ainsi au peuple
» le dédain dissolvant de toute autorité. Si ces
» écrivains viennent à heurter les hommes qui
» ne partagent pas leurs pensées , alors c'est
» la guerre , les partis descendent dans l'arène ,
» ce sont des vases enflammés qui vomissent le
» feu : *vasa bellantia*.

»Et voyez-vous sans douleur ces jeunes
» hommes de nos provinces, qui chaque année
» arrivent dans la capitale au nombre de plu-
» sieurs mille ? Pénétrés de l'ambition que leur
» inspirent des parents vaniteux, exaltés de l'es-
» poir de l'indépendance et de la liberté, sous
» le prétexte d'étudier les lois et la science de
» guérir, ils viennent prendre leur part des
» mauvaises mœurs, des doctrines irrégieuses ;
» et , n'ayant rien appris, après avoir perdu un
» reste d'innocence et de modération, ils ren-
» trent dans leurs familles dont ils dédaignent
» les modestes occupations, et répandent dans

» leur patrie des doctrines destructives de l'ordre public, de la soumission à l'autorité et du respect à la religion.

»N'allez pas croire que notre dessein soit de détourner la jeunesse de l'étude des lettres, des sciences et des arts. La science est une nécessité de notre siècle, l'étude est une heureuse diversion aux importunités des passions; mais nous voulons vous montrer que la science qui enrichit l'esprit et que celle qui forme le cœur sont deux choses bien diverses, et que chacune a son but et ses moyens. Il fut un temps où elles étaient réunies. Des corps religieux s'étaient voués à l'éducation publique; ces corps étaient savants et célèbres, ils ont laissé des monuments de leur savoir qui ont rempli les bibliothèques, et leurs élèves ont fait la gloire de la France. Mais la main de Dieu se leva sur nous, l'abîme engloutit la monarchie avec toutes ses institutions, la terre fut couverte de ruines, de sang et de larmes.

» Alors parut un homme puissant dans les combats; la France ébranlée le prend pour son défenseur, il se fait son maître; il lui est donné de punir la terre, de vaincre les na-

» tions, de distribuer des couronnes; une fois
» encore, *la terre se tut devant un homme.*
» Quel Bossuet, un jour, viendra nous dire les
» ruines des empires, le bruit des trônes qui se
» brisent, les humiliations des rois, les reines
» qui pleurent comme les plus pauvres femmes,
» l'orgueil du conquérant du monde? Encore
» une victoire, l'Europe est à ses pieds. *Mais*
» *voilà que Dieu regarde le camp du superbe ;*
» il ordonne aux frimas du nord, et quelques
» nuages de neige détruisent une armée de plus
» de quatre cent mille hommes!

» Il fallait à ce victorieux des armées; il vou-
» lut inspirer à la jeunesse le goût des armes,
» il institua des lycées qui étaient des écoles
» militaires; ces établissements soumis à l'uni-
» versité furent confiés à des hommes de lettres
» qui avaient conservé l'enseignement pendant
» la révolution: le clergé fut mis en dehors de
» l'enseignement.... »

Il semble qu'à mesure que M. de Beauregard s'avancait vers sa tombe, sa voix devenait plus harmonieuse; ses instructions étaient plus saisissantes, ses discours avaient plus de charmes, nous les voyons remplis d'une simplicité majestueuse et biblique. C'est à son mandement

pour le carême de 1839 que nous emprunterons une nouvelle citation.

« On reproche aux vieillards de rappeler les
» temps anciens ; il est vrai : nous avons connu
» ces temps où notre patrie vivait de Dieu. La
» religion était alors la modératrice de la société,
» elle en réglait tous les mouvements ; l'autorité
» était respectée , parce qu'elle venait de Dieu ;
» la diversité des rangs, loin de troubler la so-
» ciété , en était l'ornement ; les familles étaient
» stationnaires et peu ambitieuses ; chacun res-
» tait à la place que Dieu lui avait marquée , et
» comme il y avait de l'honneur dans le peuple,
» toutes les places y étaient honorables ; un
» doux sentiment de charité faisait disparaître
» les inégalités de la fortune , et souvent les
» hommes les moins élevés dans l'ordre social
» étaient l'objet de l'estime publique.

» Quand un orage terrible agite la mer et que
» les vents impétueux soulèvent les flots amon-
» celés , rien ne résiste à sa fureur ; elle ren-
» verse les digues , elle entraîne au loin leurs
» ruines. La mer rentre enfin dans les bornes
» que la main de Dieu lui a tracées , mais les
» vestiges de ces malheurs laissent de longs et
» douloureux souvenirs.....

»La contagion qui avait flétri la France
» franchit bientôt ses limites, et, comme un
» fleuve débordé, elle se répand dans toute
» l'Europe. Les princes, les rois sont devenus
» ses complices ; ils décernent des honneurs à
» ces hommes qui sapent leurs trônes. Mais la
» justice de Dieu s'irrite à la vue de cette con-
» spiration d'impiété ; il laisse tomber du ciel
» sur la France l'étoile fulminante de sa colère ;
» tout à coup les esprits de ses habitants sont
» dans l'agitation et dans le trouble. Aux cris si-
» nistres de liberté, d'égalité, le peuple s'empare
» de la puissance, il délibère. Alors se réunit
» ce sénat destructeur dont les membres, com-
» me les habitants sauvages de nos forêts,
» hurlent des lois de destruction et de ruines :
» *judices ejus lupi*. L'abîme s'est ouvert, il en-
» gloutit à la fois toutes les institutions de la
» France, et ce qui, depuis plus de douze
» siècles, en faisait la gloire. Le vertueux
» Louis XVI, le meilleur des hommes, y est
» précipité avec sa famille ; il baisse la tête sous
» le glaive parricide en proclamant son inno-
» cence et en offrant son sang au ciel pour a-
» paiser sa colère. L'Europe tremble au bruit
» de ces épouvantables ruines : *A voce ruinæ*

» *ejus corrueunt omnes gentes.* Je n'oserais pas
» dire les jours qui succédèrent à ces incroya-
» bles événements : pour les peindre, il faudrait
» les écrire avec du sang. La France en fut
» bientôt inondée ; dans toutes nos villes les
» bourreaux se lassent d'immoler leurs victimes.
» Bientôt la terreur est universelle ; les conspi-
» rateurs eux-mêmes tremblent ; il se fait un
» silence d'horreur ; et pendant que les légions
» françaises vont punir les peuples et les princes,
» la France infortunée se trouve sans Dieu, sans
» roi, sans prêtres, et sans pain.

» C'en est donc fait ; la religion de J.-C. est-
» elle bannie de la France pour jamais ? Non,
» la sagesse de Dieu saura bien vaincre la malice
» des hommes et tromper les vaines conjectures
» de la raison. Le secret de Dieu est à lui seul :
» *Secretum meum mihi....* Il va parler à un
» soldat étranger qui se repose de ses victoires
» au pied des pyramides d'Egypte. Voyez ce
» nouveau Cyrus à qui Dieu révèle les secrets
» de sa puissante volonté. L'on te connaît peu,
» dit le Seigneur, marche devant moi : j'ai for-
» tifié ton bras pour les victoires, va soumettre
» et punir les nations et les rois : j'humilierai
» devant toi leur orgueil, je te livrerai leurs

» états et leurs trésors : *Ego ante te ibo*. Mais
» sache bien que je suis ton Seigneur, et ce que
» je fais c'est pour l'amour de mon peuple. N'a-
» vez-vous pas vu avec quelle facilité ce soldat
» vainqueur échappe à tous les dangers, aux
» desseins de ses ennemis, à la jalousie des puis-
» sants, et avec quelle paix il va s'asseoir sur le
» trône, maître de la France et de l'Europe ?

» Quel fut l'étonnement de la France quand
» elle vit le vainqueur des rois ouvrir des né-
» gociations avec le chef de l'Église ? Bientôt
» cet homme, devant qui la terre se tut, et
» qui commande à l'Europe, baisse la tête sous
» les saintes influences de la religion catho-
» lique, qui est reconnue et publiquement
» proclamée en France....

» C'est à ces miraculeux événements et à la
» miséricorde de Dieu que vous devez les pas-
» teurs qui régissent vos paroisses. D'où vient
» que leur zèle n'a pas produit les fruits qu'ils
» devaient attendre de vous ?....

» Écoutez ce que dit Jésus-Christ : Ceux qui
» vous écoutent m'écoutent, ceux qui vous
» méprisent me méprisent. Mais la vengeance
» m'appartient. Quand les peuples sont ingrats,
» ma justice est sévère; la France l'a éprouvée.

» Ne rendez pas mon sang inutile. La foi ca-
» tholique fait vivre les nations ; quand elles
» l'abandonnent elles se détruisent. Mais c'est
» assez , mettons fin à ces discours , peut-être
» trop étendus ; c'est le propre des vieillards ,
» quand ils parlent à leurs enfants. »

Nous croyons avoir assez étendu nos citations pour donner une idée des mandements de M. de Beauregard et faire naître le désir de les connaître ou de les relire. Ces instructions coulent d'une âme qui s'épanche ; il savait donner du charme à la vérité , à la vertu. La nature l'avait fait éloquent , de cette éloquence spontanée , si l'on peut ainsi dire , qui n'étudie point ses allures , ne compose pas son attitude , ne dispose point à l'avance et avec art ses mouvements. Tous ses écrits sont d'une fécondité d'expression qui étonne ; ils ont un attrait qui fait qu'on les dévore , un caractère prononcé d'individualité qui les fait d'abord reconnaître , et les rend , pour ainsi dire , inviolables. Débarassés de tous les lieux communs de l'école , purs de ce vain luxe d'un style prétentieux , de ce dévergondage d'une imagination désordonnée qui ne fait que masquer le vide de

l'âme, ils sont riches d'idées neuves ou heureusement rajeunies, de ces sentiments antiques qui s'effacent de nos jours. Ils ont les allures homériques; on y admire un mélange de grâce et de dignité, des mouvements d'enthousiasme qui entraînent, une touchante simplicité qui va au cœur.

- L'abandon qui règne dans toutes ses compositions, abandon qui va même quelquefois jusqu'à l'incorrection, nous plaît encore. Il était trop pressé par ses idées pour avoir le temps de disposer avec art ses paroles; sa plume se hâtait, poussée par les impressions si vives, si multipliées de son cœur; et quand elle ne trouvait pas assez vite les mots pour peindre ses pensées, il lui en dictait d'insolites que leur énergie, leur saisissant à-propos, leur touchante naïveté forcent le lecteur à adopter et souvent même à admirer. Au reste, ceux qui ont connu M. de Beauregard, ceux qui ont joui de sa conversation, entendu ses récits, reconnaîtront avec nous que ses mandements, ses instructions pastorales, ses discours d'aparat n'ont jamais été, pour ainsi dire, qu'une improvisation écrite.

On ne sera pas étonné de le voir revenir

quelquefois sur les mêmes sujets ; il est des enseignements que l'on ne saurait rendre trop vulgaires , il est des vérités que l'on ne saurait trop rappeler ; il est des objets sur lesquels l'imagination aime à s'arrêter et à revenir encore : ce sont de ces idées vastes , dans lesquelles elle peut errer suivant ses caprices , sans en trouver les bornes : elle s'égare à leur surface, elle en creuse les profondeurs, s'efforce d'atteindre à leur hauteur ; elle ne se fatigue pas cependant , car ces pensées , souvent communes , sont toujours nouvelles par leur immensité ; elles tiennent à l'infini. (1)

Ainsi la pensée de la mort, ou , pour nous servir de ses expressions, *la grande misère de mourir*, revient souvent sous la plume de M. de Beauregard. — « En vain l'Église nous arrête
 » un moment parmi nos agitations tumultueuses ; elle répand la cendre sur nos fronts orgueilleux, sur nos têtes inconsidérées ; et, comme une mère affligée de l'universelle infortune , elle nous fait à chacun la triste confidence que sortis de la poussière nous retournerons dans la poussière. *Vous vivrez , nous dit cette mère tendre, bien peu de jours , et ces jours seront peut-être malheureux.*

» Rendez-les profitables par la pénitence : vous
 » passez sans être émus près du tribunal qui
 » nous menace tous, vous restez indifférents
 » aux deux pensées les plus importantes de la
 » vie. Ne sonnez plus, trompettes du sanc-
 » tuaire; vos éclats menaçants n'éveillent plus
 » les pécheurs, il semble qu'ils ont fait un
 » pacte avec elle; et l'inconsidération de ces
 » conscrits du sépulcre leur persuade que ja-
 » mais ils ne seront rappelés, et qu'ils n'en-
 » tendront pas un jour la mort qui leur dira :
 » *Vous avez assez vécu; fils de l'homme, re-*
 » *tournez (1)!* »

Mais, si pour effrayer les *têtes inconsidérées* il leur montrait les rigueurs de notre inévitable destinée, il savait aussi trouver de mélodieuses paroles pour adoucir aux âmes pieuses ces pensées tristes et salutaires.

« Jésus sortira de son tabernacle; il s'est
 » couché sur le lit de la croix, il s'inclinera
 » encore sur le lit de vos douleurs; il placera
 » son cœur brûlant d'amour près de votre cœur
 » défaillant, sa tête couronnée d'épines près

(1) Mandement pour le carême de 1827.

» de votre tête accablée : c'est dans les bras
» de l'innocent Jésus que vous abandonnerez
» votre âme. Descendez paisiblement dans votre
» sépulcre ; dormez votre sommeil, enfants de
» l'Eucharistie : au dernier des jours l'ange de
» la résurrection touchera vos tombeaux de son
» sceptre d'or ; vous vous éveillerez étonnés
» de votre brillante gloire ; et, comme l'enfant
» bien-aimé s'éveille à la voix d'un tendre père,
» vous irez vous plonger dans les bras de votre
» Dieu et vous enivrer dans les torrents d'un
» bonheur éternel (1). »

Cette pensée de mourir lui était toujours présente à lui-même ; il est peu de ses mandements où il ne se la rappelle, où il ne parle de la mort comme on ferait d'un ami dont on attend le retour prochain. — « En vous tenant
» ce discours, disait-il, c'est bien plutôt à
» nous à méditer la brièveté de la vie ; à nous
» qui touchons de si près au moment où toutes
» les illusions se dissipent..... Nous devons
» vous le dire avec la sincérité d'un père, nous
» ne regretterons pas beaucoup la vie, elle n'a
» pas été pour nous sans de pénibles épreuves,

(1) Mandement pour le carême de 1826.

» et nous verrons arriver sans peine le moment
 » du repos (1). »

Une autre fois il terminait ainsi une instruction sur la création et la chute de l'homme : —

« Qu'il nous serait doux d'étudier avec vous
 » ces grands événements, de parcourir pour
 » votre instruction les siècles qui les ont pré-
 » cédés ! Mais nous ne pouvons nous le pro-
 » mettre ; le ciel, trop indulgent pour nous,
 » a déjà ajouté beaucoup à nos années ; nous
 » sentons s'affaiblir l'activité de notre âme et
 » du peu de moyens que nous avait prêtés la
 » Providence ; nous entrevoyons le terme de
 » notre course. Nous sommes resté seul parmi
 » bien des ruines, comme le raisin qui a échap-
 » pé au vendangeur et comme l'olive restée dans
 » l'arbre après la moisson : *sicut racemus vel*
 » *trium olivarum in summitate rami* (Is. 17). »

C'en est assez sur ce sujet, on trouvera que c'en est trop peut-être, et que ces détails, ces citations n'étaient pas ici à leur place. Mais, redisons-le encore, nous n'avons jamais voulu faire un livre ; nous n'avons voulu qu'une chose, manifester une belle vie, la montrer sous toutes

(1) Mandement pour le carême de 1839.

ses faces , pour l'honneur de l'homme qui la vécut , et avec profit , peut-être , pour ceux qui doivent la lire.

Et , tenez , nous nous laisserons aller encore à une dernière citation.

Après la mort de M. de Beauregard , lorsque l'on réunit les papiers restés épars sur son bureau , on trouva parmi bien d'autres , à côté d'un testament écrit la veille , le brouillon d'une lettre qu'il avait eu l'intention de faire remettre à son clergé ; cette lettre était restée inachevée. Non , nous ne devons pas la taire ; elle autorise tout ce que nous pourrons dire de ses derniers jours , de cet attachement qu'il garda jusqu'à la fin pour son troupeau , de la fraîcheur de ses dernières pensées ; elle prouve qu'il mourut les armes à la main.

« Messieurs ,

» Cette lettre ne vous parviendra que lorsque la nouvelle de ma mort vous aura été connue. Je ne l'écris point pour réveiller en vous des souvenirs ou des regrets que je crois bien n'avoir pas mérités ; cette pensée serait vaine et orgueilleuse. Je vois de près le terme de ma vie ; cette pensée domine toutes les

» autres , et mon âme se balance entre la justice
» de Dieu et sa miséricorde , qui auront à
» s'exercer sur une longue existence , dont la
» route fut toujours signalée par les grâces in-
» finies de sa bonté. Non , ma vie n'a point été
» exempte des agitations , même des dangers.
» Banni deux fois de ma patrie , j'ai éprouvé
» les contradictions dont se plaint l'apôtre : j'ai
» été exposé aux tempêtes de la mer , *pericula*
» *in mare* ; trois fois j'ai été accusé d'avoir dé-
» tourné des fonds que je n'ai jamais touchés ,
» accusation qui m'a valu les injustes reproches
» des compagnons de mon exil , *periculum ex*
» *falsis fratribus*. Mais à chaque infortune la
» main de Dieu m'a toujours préservé du dan-
» ger. Enfin l'âge des inévitables infirmités est
» venu ; la main de Dieu exerce sur moi sa jus-
» tice.

» Quand je m'éloignai d'Orléans , ce ne fut
» pas sans douleur : mon administration avait
» été assez paisible. Presque tous les postes
» avaient été garnis ; de grandes réparations
» avaient été faites à l'église-mère , l'office ca-
» nonial y était rétabli ; mes deux séminaires
» étaient sans dettes , le petit m'offrait d'heu-
» reuses espérances , et je laissais au grand ,

» administré par MM. de Saint-Sulpice, une
» des chapelles de France les plus belles et les
» plus remarquables. Enfin, ce qui touchait le
» plus mon cœur, c'était la bienveillance uni-
» verselle des habitants d'Orléans, que le tra-
» vail ne m'avait pas permis de cultiver.

» Mais, dans un âge très-avancé, à quatre-
» vingt-dix ans, je sentis diminuer mes forces,
» et je me trouvai dans l'impossibilité de visiter
» les paroisses du diocèse; je crus devoir me dé-
» mettre de mon évêché. Je me retirai dans ma
» patrie pour y chercher le repos que j'avais
» toujours désiré en vain; je fis mes bons pro-
» pos de silence et de paix.

» Bientôt la main de Dieu a commencé sur
» moi des épreuves qui ont duré deux ans,
» pendant lesquels j'ai essuyé de dangereuses
» maladies, de grandes infirmités, et surtout
» l'impossibilité de marcher. Dans cet état,
» hors ma nombreuse famille, j'ai vu peu le
» monde, et vous croirez facilement que,
» n'ayant plus les affaires qui m'ont occupé si
» fortement pendant seize ans, mes douloureux
» loisirs ont été l'objet de quelques sacrifices :
» mais ils l'ont été aussi de pensées tristes et
» profondes.

» Tout, autour de moi, était solitude et si-
» lence ; et je considérais le compte que je ne
» tarderais pas à rendre à la justice de Dieu.
» Quand je mesurais les actes de toute ma vie
» aux grâces si continuelles dont la bonté de
» Dieu m'avait comblé, dès les jours de mon
» inconsidération et de ma jeunesse, dans la
» maturité de l'âge, dans les jours de la vieil-
» lesse, où les secours du ciel étaient si grands
» que j'ai passé les années de la caducité sans
» m'en apercevoir ; ces pensées, qui occupaient
» mes fréquentes insomnies, remplissaient mon
» âme de craintes, de douleurs, et m'étaient de
» continels reproches de mes continuelles in-
» gratitudes.....

» Toutefois, je dois vous le dire, ce minis-
» tère même si redoutable m'a toujours soutenu
» et a repoussé de mon cœur le sentiment de la
» crainte. L'admirable mystère de l'Eucharistie,
» le droit que j'avais de monter sur le calvaire,
» d'offrir la victime qui a désarmé la justice éter-
» nelle, me rassurait sur mes incommensurables
» misères. Non, on ne doit plus craindre quand on
» se purifie dans le sang de Jésus ; le seul sentiment
» d'un prêtre qui a été le confident de la rédemp-
» tion des âmes, c'est un tendre amour....

» Mais c'est assez vous entretenir de mes mi-
» sères : il est une pensée qui occupe aussi mon
» âme, c'est votre avenir et les devoirs qui
» vont se partager votre vie. Vos études, vos
» exercices au séminaire, les préoccupations de
» votre jeune âme, ne vous ont pas permis les
» redoutables réflexions sur les dangers dont
» vous êtes menacés.

» Ne le voyez-vous 'pas? la terre
» tremble sous nos pas, l'avenir semble nous
» menacer. En faveur à la cour du *roi des Fran-*
» *çais*, le protestantisme lève la tête. Les évêques
» ne sont plus traités avec les ménagements qui
» leur sont dus : la sainte institution de l'épis-
» copat ne montra jamais plus de prudence,
» plus de ménagements, plus de désintéresse-
» ment. Etrangers à tous les partis, les évêques
» ont offert à la France tout ce que l'on pouvait
» attendre de leur sagesse ; et cependant les
» ministres, sous un vain prétexte, jettent
» sur leur ordre sacré les préventions les plus
» injustes, exigent d'eux une servitude à
» laquelle n'est astreinte aucune autre institu-
» tion.

» Oui, plus nous étudions le
» temps où nous vivons, même aidés que nous

» sommes par la foi , nous ne voyons autour de
» nous que des obscurités sans mesure : tous
» les événements historiques sont sans applica-
» tion dans le siècle où nous vivons. Je sais que
» le clergé ne règle pas ses devoirs sur la poli-
» tique ; ses règles sont l'Evangile, les lois de
» l'Eglise , la conscience, avec l'assistance de
» Dieu qui n'abandonne jamais la famille catho-
» lique : mais nous ne pouvons nous dissimuler
» que nous sommes dans une situation fort
» étrange , qui échappe à la sagesse des pré-
» voyants et aux ressources de la prudence. Tous
» les peuples sont placés entre l'étonnement et
» la crainte d'événements extraordinaires.....

» Que fut jadis dans notre France l'Eglise de
» Jésus-Christ? Placée au premier rang dans
» l'Etat, elle influait sur tous les événements ;
» c'était un astre brillant qui dans sa marche
» donnait la vie à la société. Elle se recrutait
» parmi les familles riches et célèbres.....

» Mais les ingrattitudes de la France bravaient
» le ciel ; la vaine sagesse du monde déclara la
» guerre au Christ. Tout à coup Dieu semble
» avoir abandonné la France ; l'abîme s'ouvre, et
» l'Eglise y disparaît avec un éclat qui enri-
» chira l'histoire.

» Or, venez maintenant, vous que le ciel a
» conservés pour soutenir l'Eglise; vous avez
» reçu le dépôt sacré des âmes, vous héritez du
» salut des hommes. Mais vous n'avez hérité de
» rien de ce que le monde a vu dans l'Eglise;
» ni des richesses, ni des grands noms, ni de la
» science, ni de la faveur. Après des études de
» peu d'années, presque sans connaissance des
» hommes, de leurs passions, de leurs vices,
» comme le jeune berger d'Israël, vous allez
» combattre le géant qui vient à vous armé de
» toutes pièces et blasphémant votre sainte fai-
» blesse. Dans quelle redoutable situation le
» ciel vous a placés ! qu'elle est dangereuse !....
» . . . Prêtres de J.-C., que de maux
» vous avez à guérir !..... Quand le clergé était
» plus nombreux, les travaux se partageaient :
» ainsi sur un vaisseau se repose la moitié de
» l'équipage, tandis que l'autre est employée à
» la manœuvre. Le prêtre jadis pouvait se
» livrer sans scandale à quelques délassements
» dans le monde, il pouvait jouir innocem-
» ment de quelque repos dans la société de sa
» famille. Ce repos vous ne l'aurez plus, il ne
» serait plus innocent : veiller et prier, ce sera
» désormais le seul loisir de vos âmes. Je vous

» en conjure , les temps et la volonté de Dieu
» vous le commandent , soyez des saints , car
» c'est le seul moyen que Dieu vous laisse pour
» remplir vos devoirs. Devenez étrangers à tout
» ce qui ne mène pas à la gloire de Dieu et
» au..... »

Interrompu par la mort.

XII.

Nemo invidet otio meo; otium
meum habet magnum negotium.

Tandis que les habitants du diocèse d'Orléans faisaient éclater leurs regrets, qu'ils pleuraient le départ du vieux pontife qui depuis tantôt dix-sept ans avait régi leur église, M. de Beau-regard était attendu à Poitiers avec un empressement que l'on n'aura plus maintenant de peine à concevoir. On s'informait du jour de son arrivée, on allait s'enquérir de l'asile où il fixerait les restes de sa longue vie. Chacun rappelait les souvenirs de sa jeunesse et les faits

qui pouvaient le rapprocher de lui : il avait baptisé l'un , dirigé la conscience d'un autre ; celui-là avait été conduit par lui pour la première fois au banquet divin ; il avait dit à un troisième un mot qu'il n'avait point oublié, qu'il n'oubliera jamais ; il avait donné cela en telle circonstance ; — il avait tant donné ! — et l'on cherchait à faire de ces souvenirs comme des liens par lesquels on voulait tenir à lui , on les invoquait comme des titres qui donnaient le droit de l'aimer et de le dire : c'est que tous avaient gardé pour lui une vénération profonde , dont ils n'avaient jamais manqué les occasions de lui renouveler l'assurance.

Le peuple surtout , et particulièrement celui des faubourgs , le peuple qui l'avait vu de si près , qui l'avait si bien compris , était tout expansif dans ses sentiments d'affectueuse reconnaissance : il voulut se porter en masse au devant de lui hors de la ville. Pour éviter cette ovation touchante , mais que la sensibilité de son cœur eût pu lui rendre funeste et qui eût blessé sa modestie , il fallut que le prélat tint caché le jour de son arrivée : il ne vint point d'abord à Poitiers , il se rendit directement à la campagne.

Au reste, cette popularité peu commune, si l'on en médite bien la cause, nous doit donner une haute idée de l'importance des fonctions curiales, si peu appréciées de nos jours. Par cette manifestation éclatante et spontanée, était-ce le savant que le peuple voulait honorer? Il ne le comprenait pas. Etaient-ce les services rendus à la religion, à l'Etat, dans des missions élevées, par des lutttes courageuses? Il ne les savait pas. Etais-ce le captif, l'exilé, le déporté de Cayenne? Le peuple souffre trop et trop souvent pour attacher un si haut prix aux douleurs. Le caractère de l'évêque avait bien pu être pour quelque chose dans cet hommage; mais incontestablement le héros du peuple, en cette circonstance, c'était l'ancien curé de la cathédrale. Qu'on ne s'étonne pas de cette préférence: de toutes les fonctions qu'a remplies M. de Beau regard dans le cours de sa longue vie, c'est peut-être là celle où il sera le plus difficile de le faire oublier.

C'est que le peuple, qui possède à un haut degré le sentiment de la justice, du vrai mérite, des convenances, avait compris et le ministère et le pasteur: c'est que celui-ci connaissait bien ce peuple lâchement caressé par les uns, injus-

tement blessé par les autres , mal jugé par tous. Il avait su, lui, se mettre à sa portée, non pas en descendant jusques à lui , mais en lui tendant la main pour l'aider à franchir une partie de l'espace que l'éducation met entre les hommes. Il voulait et il travaillait à lui faire une conscience, à lui apprendre à s'estimer lui-même, afin que, content de la place qui lui a été assignée par la Providence, il honorât la société, et ne cherchât plus à la bouleverser en appuyant brutalement sa main calleuse dans la balance des partis, qui savent en faire tour à tour leur instrument et leur victime.

Ce fut donc à Moulinet que descendit d'abord l'ancien évêque d'Orléans. N'essayons pas de peindre avec quelle émotion il revit ces lieux, gracieux et frais, témoins des premiers jeux de son enfance : c'était là qu'avait vécu sa mère ; là, sur ces pelouses vertes, qu'il avait formé ses premiers pas ; là il avait souri à la vie, et il venait encore y sourire à la mort.

Les habitants du hameau, qu'il avait tous vus naître et dont les pères avaient servi sa famille, avaient préparé pour sa bienvenue un de ces feux champêtres dont ils font l'expression de

leur joie. Tous étaient tombés à genoux autour de sa voiture, sous ces antiques marronniers ses contemporains, ou que lui-même avait plantés peut-être; les années avaient sillonné de rides profondes l'écorce des vieux arbres et blanchi les cheveux du vicillard. Il bénit les villageois; puis, se mêlant à leurs groupes, il les reconnaît tous, les nomme de leur nom, leur parle de leur famille, donne un regret à ceux qui sont morts, une bénédiction à ceux qui étaient nés pendant son absence; et, sur leurs instances, il va lui-même approcher le feu des ramées rustiques qu'ils avaient amoncelées. C'est alors que montèrent aux nues avec la flamme et la longue fumée les cris mille fois répétés de *vive monseigneur!* Il s'y mêla des voix qui, dans les mauvais jours, avaient éveillé sur sa famille l'attention d'une persécution distraite et affairée; mais tout était oublié. L'émotion avait fait place à la joie la plus franche, la plus naïve, et la gaité vint aussi se mettre de la partie quand M. de Beauregard, s'approchant du cercle des plus âgés, vint à trahir avec son affabilité ordinaire les espiégleries de leur jeunesse, que leurs cheveux blancs avaient presque oubliées: il leur en rappelait les moindres circonstances, leur

montrait du doigt le lieu de la scène , et sur tous ces fronts élargis par la main du temps se reflétait le bonheur de ces souvenirs de leur jeune âge. Enfin , grâce à ses libéralités , les paysans se réunirent dans un banquet commun , complètement obligé de toutes les fêtes rustiques.

Moulinet est situé dans la paroisse de Migné , lieu devenu célèbre par l'apparition miraculeuse de cette immense croix de feu qui semblait présager l'approche des nouveaux malheurs qui menaçaient notre patrie : nous ne sommes que trop punis pour n'en avoir pas tenu compte. Le pieux évêque avait déjà enrichi de ses dons le trésor de cette modeste église : sans se donner au moins quelques jours de repos , il voulut aller prier à cet autel sur lequel les regards de Dieu semblaient s'être plus spécialement fixés ; il y déposa de nouvelles offrandes. Bientôt après, voulant perpétuer le souvenir du miracle par un monument qui parlât aux yeux, il fit appendre à la voûte de l'église une grande croix de cuivre , image de celle qui parut dans les airs ; une plaque de marbre noir , incrustée dans la muraille , porte une inscription qui rappelle les circonstances de ce fait mémorable : sa mo-

destie n'a pas permis que son nom à lui-même y fût placé (1).

Quelques jours après son arrivée, M. de Beauregard vint se fixer à Poitiers : il voulut y vivre retiré. Il avait été nommé chanoine de premier ordre au chapitre royal de St-Denis, quand il eut donné sa démission de l'évêché d'Orléans : cette honorable retraite était due à son long et pénible apostolat ; il était juste que le vieux et fidèle serviteur de la monarchie légitime trouvât place dans ce chapitre fondé en expiation de la mort du roi-martyr. La pension attachée à ce titre était sa seule fortune, car il avait abandonné son patrimoine à sa famille au moment où il était entré dans les ordres sacrés ; les malheurs de la première révolution l'avaient du reste englouti au milieu de tant d'autres ruines.

Toutes ses pensées l'éloignaient de l'éclat qu'entraîne un bruyant état de maison ; la sienne fut organisée avec convenance, mais surtout avec simplicité : il était venu dans cette retraite, disait-il, pour s'y préparer à mourir, et en attendant il voulait y vivre dans le deuil

(1) Voyez la note XXI.

de son veuvage mystique. Aussi tout chez lui dut-il subir les retranchements de son humilité, témoigner de ses préoccupations graves et tristes. Il se couvrit de vêtements de deuil, et de tous les attributs de l'épiscopat il n'avait conservé que son anneau, la croix, et son bâton pastoral sur lequel il lui était bien permis d'appuyer sa vieillesse. Fuyant les distractions, même les plus innocentes, il ne voulut point renouer ses anciennes relations de société : après avoir rendu quelques visites dont il ne crut pas pouvoir se dispenser à son arrivée, il ne sortit presque plus.

Il avait cependant voulu revoir des lieux chers à sa dévotion et qui avaient été les sujets de ses études historiques : il visita l'église de Ste-Radégonde, celle de St-Hilaire, celle de Notre-Dame. Mais il voulut surtout aller encore une fois prier sous les immenses voûtes de la cathédrale, où il avait exercé si longtemps le ministère paroissial. Il parcourut dans toute son étendue la vaste basilique : arrivé à la chapelle de la paroisse, tant de souvenirs se pressèrent à la fois dans son âme, qu'elle en parut comme accablée. Longtemps il resta immobile, promenant ses regards sur tous les détails de ce

lieu de prière, comme si ce qu'il voyait lui eût été inconnu, ou plutôt comme une mère qui, retrouvant un enfant depuis longtemps perdu, cherche à confronter les traits gravés dans son cœur avec ceux qu'ont embellis ou modifiés les progrès des années. Il fixa surtout les yeux sur cette tribune sacrée dans laquelle il monta si souvent pour évangéliser ce peuple avide de sa parole ; puis il se prosterna et resta quelque temps absorbé dans la prière.

Quand il se fut relevé, M. Garnier, curé de la cathédrale, qui l'accompagnait, s'approcha de lui : — « Monseigneur, lui dit-il, demandez » à Dieu qu'il me fasse la grâce de remplir ici » votre place d'une manière qui ne soit indigne » ni de vous ni de lui. — Ah ! M. le curé, ré- » pondit le pieux évêque, je viens de lui de- » mander pardon de toutes les paroles vaines » que j'ai dites dans cette chaire. » C'est ainsi que de tous ces beaux faits dont nous cherchons à lui tresser une couronne, il s'en faisait des motifs pour s'humilier.

Comme s'il eût craint de ne pas avoir le temps de se dépouiller du peu qui lui restait, il se hâta de le distribuer et aux pauvres eux-mêmes,

et aux établissements religieux qui se livraient plus particulièrement au soulagement et à l'instruction du peuple : — « Gardons-nous d'une » dangereuse prévoyance qui fait des rêves » pour l'avenir, avait-il dit à son clergé : cette » avarice déguisée est presque toujours déjouée » par la Providence qui la condamne. Faisons le » bien pendant notre vie; celui qu'on se pro- » pose de faire à la mort ne profite guère. » Conseil judicieux et sage qui montre qu'il avait bien compris ce que valent ces fastueuses dispositions testamentaires qui ne prouvent qu'une chose à notre avis; c'est que notre cupidité nous suit jusqu'au sépulchre, que nous ne savons nous dépouiller que des biens qui nous échappent, que nous ne sommes prodigues que des choses qui ne sont déjà plus à nous, et, quelquefois, que notre vanité sait nous survivre à nous-mêmes. Pour lui il appuyait encore cet avis de son exemple.

A cette époque le Judas Espagnol avait vendu son roi et ses frères d'armes; une portion des nobles débris de l'armée fidèle, si indignement trahie, fut poussée jusque dans nos murs. Le comité formé par les légitimistes pour venir au secours de tant d'honorables misères sollicitait

en leur faveur des souscriptions mensuelles. Celui qui avait bu jusqu'à la lie la coupe amère des exils , qui avait souffert courageusement pour une semblable cause , ne pouvait rester insensible à de si nobles infortunes. — « Vous » comptez par mois, vous, Messieurs, écrivait- » il aux membres du comité; moi , qui vis au » jour le jour , je vous envoie d'avance et tout » d'un coup mon offrande. » Et certes elle était de nature à ne pas faire soupçonner les bornes étroites qui avaient été fixées à ses revenus. Cela ne l'empêcha pourtant pas de secourir en outre directement des membres du clergé espagnol; et nous en savons que sa charité est allée trouver jusque dans des départements éloignés du lieu de sa résidence.

Plus tard, quand arrivèrent à Poitiers les douloureux détails des inondations de Lyon et du bassin du Rhône, le cœur de M. de Beauregard fut vivement affecté de ces désastres qui, venant s'ajouter à tant d'autres, semblent avoir quelque chose de providentiel. — « Envoyez » tout ce que j'ai, dit-il à Mlle de Curzon, sa » nièce; envoyez tout, je n'ai plus besoin de » rien pour le peu de temps que j'ai encore à » vivre. »

Mais les émotions profondes et multipliées qui avaient agité son cœur, si vivement sensible, à son départ d'Orléans, et surtout depuis son arrivée à Poitiers, avaient cruellement fatigué son corps, moins fort que son âme. Il lui fallut encore une fois se mettre sur le lit des douleurs : sa famille conçut de nouveau des craintes sérieuses pour sa vie ; elles se calmèrent heureusement bientôt. Mais la maladie le laissa dans un état de faiblesse qui ne lui permit plus que bien rarement de quitter sa maison et souvent même son salon.

Que faisait alors le pieux vieillard ? Il se réjouissait de ses espérances, il était patient au milieu de ses souffrances, il cherchait à sanctifier par la prière le reste de sa vie, c'étaient les seules précautions qu'il eût prises pour l'avenir.

Sa porte était toujours ouverte à tous ceux qui venaient y frapper ; il les recevait tous avec une affabilité toute affectueuse, il se réjouissait avec ceux qui avaient de la joie, pleurait avec ceux qui venaient le faire le témoin de leurs larmes : son érudition étonnait le savant ; son amabilité, ses manières qui rappelaient cette gracieuse politesse de l'ancienne noblesse, char-

maient l'homme du monde ; l'expression si brûlante de sa foi édifiait les âmes pieuses ; et, grâce à cette douce indulgence qui caractérise les hommes supérieurs, grâce à cette compatissance qui fut un des apanages de son âme, grâce à son inépuisable charité, tous se retiraient contents et de lui et d'eux-mêmes ; ceux qui souffraient laissaient chez lui une partie de leurs douleurs, et ceux qui étaient venus songeant à leur misère n'étaient plus préoccupés en s'en retournant que de leurs sentiments de reconnaissance.

Aussi avec quel empressement ne cherchait-on pas à être admis chez l'ancien évêque d'Orléans ? Nous y avons vu venir surtout des jeunes hommes qui, s'il eût inspiré moins de vénération, l'eussent pu croire de leur âge, à la fraîcheur, à la naïveté de sa conversation ; de vieux Vendéens qui avaient quitté leur pays et entrepris ce pèlerinage pour ne pas mourir sans le revoir ; des hommes haut placés parmi les illustrations de notre France, qui, traversant nos murs, faisaient arrêter à sa porte leur voiture de voyage pour recueillir en passant un sourire, un mot affectueux du vieillard.

Une distraction qui était efficace parce qu'elle intéressait surtout son cœur, c'était de voir bien

habituellement les membres de sa nombreuse famille. — « Le sentiment le plus vrai de mon cœur, disait-il souvent, et le plus inaltérable, a toujours été celui de mon attachement à ma famille, à tous ceux qui la composent, sans exception de personne. » Et nous ne pouvons pas en douter, nous l'avons vu s'offrir en sacrifice pour ceux auxquels il était uni par les liens du sang. Aussi quel accueil affectueux ne leur faisait-il pas ? avec quel intérêt il savait parler à chacun de ses occupations, de ses affaires, des choses qui l'intéressaient le plus ! Toutes leurs douleurs, comme toutes leurs joies, venaient aboutir à son âme. Il aimait à prendre dans ses bras ses arrière-petits-neveux, à passer sa main dans leur chevelure blonde, à faire naître le rire sur leur front encore vierge des soucis de cette vie. Puis venaient les membres d'une autre famille, les amis les plus dévoués, qu'on voit arriver avec bonheur parce que la bienveillance est dans leur cœur, qu'on voit s'éloigner sans trop de peine parce que l'on sait qu'ils reviendront.

Des évêques qui avaient vieilli comme lui dans les soins du même sacerdoce, d'autres, plus jeunes, qui avaient été conduits par son

bâton pastoral avant d'en avoir un, venaient aussi visiter dans sa retraite le vétéran de l'épiscopat : nous avons vu à la fois dans son modeste asile plusieurs de ces vénérables pasteurs des peuples.

Mais une grande consolation était surtout réservée à M. de Beauregard : vous vîtes aussi le voir, Monseigneur, vous, son successeur dans sa dignité, le continuateur de son zèle ; vous vîtes aussi le voir, et il ne demanda plus à Dieu que de bien mourir. Car nous savons la joie que vous lui apportâtes, nous savons ce que vous laissâtes pour vous dans son cœur de sentiments d'affection et d'estime ; et, puisque nous voulons dire ce qu'il vous sembla des restes de cette belle vie, permettez - nous de citer ici vos paroles. — « Nous n'avons vu, disiez-
» vous à votre troupeau, qui fut autrefois le
» sien, nous n'avons vu que les dernières lueurs
» de ce flambeau, qui jeta tant d'éclat dans
» l'Église de Dieu ; mais, jusqu'au dernier
» soupir, nous bénirons le Seigneur d'avoir pu
» contempler ce front si calme, cette figure si
» majestueuse, ce saint et vénérable confesseur
» de la foi. Oui, nos très - chers frères, nous

» étions prosterné, il y a peu de jours, à ses
» pieds; nous recevions, pour vous et pour
» nous, les bénédictions de son cœur, les con-
» fidences de sa belle âme, et ces doux épan-
» chements d'une tendresse dont vous étiez le
» principal objet. Comme il aimait à retracer
» les souvenirs de son séjour au milieu de vous !
» comme il rappelait avec un intérêt tout pa-
» ternel ces lieux qui lui étaient si chers, et ses
» anciens collaborateurs qu'il aimait comme
» des fils et comme des amis, et tous ses diocé-
» sains, pour lesquels il conservait des entrailles
» de père ! Hélas ! un mois n'est pas encore
» écoulé, et il a disparu de ce monde, et aucun
» de nous n'était là pour recevoir son dernier
» adieu, son dernier soupir ! »

Mais ces paroles nous avertissent que cette vie va bientôt s'éteindre ; nous nous sommes un peu trop hâtés, revenons pour quelques instants sur nos pas.

Comme il avait répudié ses dignités, l'ancien évêque d'Orléans n'avait point abdiqué son zèle pour le bien de la religion ni pour celui de son pays. Quand tous les évêques de France, justement alarmés de la direction que l'on voulait

donner à l'instruction publique, des entraves nouvelles que l'on cherchait à mettre à l'éducation des jeunes élèves du sanctuaire, firent entendre les réclamations les plus énergiques et les mieux fondées contre ces prétentions tyranniques, il adressa aussi lui aux hommes du pouvoir des observations pleines de sagesse et de courage, qui pour n'avoir pas été publiées n'en ont qu'un mérite de plus, celui de faire ressortir encore cette humilité sévère, de laquelle il ne voulut jamais se départir, surtout dans ses derniers jours.

Dans une autre question qui intéressait l'éducation des femmes, qui tendait à modifier l'organisation d'un ordre religieux et à lui faire perdre en quelque sorte sa nationalité, il soumit au Souverain Pontife des observations respectueuses, auxquelles le Saint Père promit d'avoir égard en leur lieu.

Il employait encore à l'étude ses douloureux loisirs. Sous le titre de *Justification de quelques articles des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, il avait commencé un travail qui eût offert sans doute le plus grand intérêt, si la mort ne fût venue faire tomber la plume de sa main. Il avait conservé à un si haut degré

toute la puissance de ses facultés intellectuelles, que, non content de se livrer à des études qui lui étaient déjà familières, il en eût entrepris de nouvelles, et il eût pu le faire avec succès. —

« Si je n'allais pas mourir, disait-il, j'apprendrais l'hébreu; cela me servirait dans bien des circonstances. »

C'était ainsi, c'était en consacrant au service de la religion tout ce qu'il avait de talents, tout ce qui lui restait de forces, qu'il se montrait reconnaissant envers la Providence, « dont les secours, disait-il, étaient si continuels, que j'ai passé les années de la caducité sans m'en apercevoir. » Aussi ne reprochait-il guère à la vieillesse que la faiblesse de ses jambes qui, ne lui permettant plus de se tenir debout, le privait de monter à l'autel pendant les derniers mois de sa vie. Ce sacrifice fut pour lui le plus douloureux de tous : — « Ah! s'écriait-il dans les élans de sa foi, je voudrais qu'il me fût permis de célébrer la messe à genoux! »

M. de Beauregard aimait à se faire gloire, — si jamais il s'est fait gloire de quelque chose! — il aimait, disons-nous, à rappeler qu'il était le plus vieux des Vendéens et le plus vieux des

évêques de France. La Providence a voulu que , dans une vieillesse si avancée , celui qui toute sa vie avait combattu pour la religion et pour la légitimité reçût des marques honorables du souvenir et de la satisfaction de ceux qui sont l'auguste personnification de ces principes tutélaires et imprescriptibles. Quelques mois avant sa mort il reçut de Sa Sainteté Grégoire XVI un bref flatteur, rempli de bénédictions et de vœux pour son bonheur : de son côté, Mgr le duc de Bordeaux lui faisait remettre un souvenir auquel le saint vieillard attachait un grand prix, et qui sera conservé avec orgueil dans sa famille (1).

Nous n'avons connu qu'après sa mort le bref que lui adressa le Saint Père; mais il nous montra lui-même ce qui lui fut envoyé de la part de Henri de France, tant il tenait à nous faire part de sa joie : « Il y a là-dedans de l'orgueil de ma part, nous disait-il, mais Dieu me le pardonnera à cause de vous et à cause de lui. » Nous pouvons bien le dire, ce fut là une des plus grandes consolations de ses derniers jours : peut-être pourrions-nous ajouter qu'il s'était attiré lui-même cette marque d'estime, car nous savons que le prince lisait avec plaisir les lettres

(1) Voyez la note xxii.

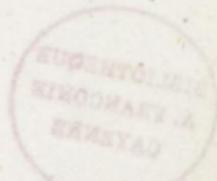
que le vénérable prélat adressait à l'un des courtisans les plus dévoués du malheur, dont il était depuis longtemps le confident et l'ami.

Cependant le principal objet de toutes les pensées de M. de Beauregard, c'était la mort qu'il voyait prochaine. Ses loisirs, que le soin des affaires extérieures ne remplissait plus, étaient employés à des méditations sérieuses et profondes. Il voyait près de lui le terme de sa vie, et il tremblait de tomber entre les mains de Dieu. Il tremblait ! Si nous ne savions pas que cette crainte est le commencement de la sagesse, que penserions-nous de cette frayeur, après une telle vie? — « Hélas ! nous disait-il, moi qui tous
» jours ai prêché la confiance à ceux qui allaient mourir, j'ai peur de la mort. Ce n'est
» pas que je regrette la vie, elle n'a pas été
» pour moi sans amertume ; si jusqu'ici la
» vieillesse m'a été douce, le temps est venu où
» je ne puis guère échapper à ses infirmités les
» plus cruelles, les plus humiliantes ; mais,
» quelque triste que puisse devenir ma vie, je
» puis toujours m'appliquer les mérites des
» souffrances de mon Dieu ; c'est là toute mon
» ambition, et la mort m'enlèvera les moyens

» de prévenir sa justice. » Je ne sais si nous, gens du monde, nous pouvons assez admirer cette foi, que nous ne savons pas, en général, suffisamment comprendre.

Il comptait les grâces dont la Providence l'avait entouré « dès les jours de son inconsidération et de sa jeunesse, dans la maturité de l'âge, dans les années de la vieillesse, » et il ne comptait pour rien la manière dont il y avait répondu. La responsabilité des dignités dont il avait été revêtu l'effrayait ; et, repassant toute sa vie, il ne la trouvait pas bonne : il la pesait et la trouvait légère. Cependant il ne pouvait pas se refuser cette justice, qu'il avait au moins toujours désiré le bien, et, recouvrant cette paix qui a été promise aux hommes de bonne volonté, il ne se livrait plus qu'à des sentiments d'amour et de confiance : il attendait sans impatience comme sans remords.

Si nous pouvons dire ces choses, c'est qu'il nous les disait lui-même sans cesse ; c'est qu'il employait sérieusement son temps à compter ses *manquements* pour s'en repentir ; c'est qu'il faisait tout haut et avec une grande humilité l'examen de sa conscience. Certes nous avons eu raison de le dire, que personne ne lui re-



proche ces quelques moments de repos, car il les employait à une bien grande affaire.

Un jour — c'était un de ses derniers jours — nous nous trouvions seul avec M. de Beauregard : toujours occupé de ces méditations profondes, tournant d'un côté ses regards vers sa vie passée pour en interroger les actes, puis jetant les yeux sur son tombeau prochain comme pour le faire son juge, il ne fut presque pas distrait par notre présence, et il continua tout haut ses pensées.

« Les vieillards parlent volontiers de leurs » anciens jours, » nous dit-il comme pour s'excuser. Nous, qui étions avide de l'entendre, nous nous gardions bien de l'interrompre tandis qu'il nous retraçait les mœurs d'une autre époque, qui ne sont plus aujourd'hui ni comprises, ni même presque connues ; tandis qu'il rattachait à son discours de précieuses notions scientifiques, des aperçus pleins de sagesse sur les arts, des jugements du goût le plus délicat sur la littérature.

Puis, comme tous ses entretiens finissaient par un acte d'humilité : « Que ma vie vous serve » d'exemple, continua-t-il ; soyez plus avisé,

» plus sage que je ne l'ai été. Ah ! j'avais pour-
» tant à vivre une vie plus facile que la vôtre.
» J'ai vu la religion hautement protégée, je
» l'ai vue chaudement persécutée ensuite : y
» avait-il donc tant de mérite à être chrétien
» quand tous nos intérêts, même humains,
» nous portaient à le paraître ? y en avait-il
» encore beaucoup quand on ne nous laissa pas
» de milieu entre la fidélité et l'apostasie ?

» Pour vous, on ne tente plus votre foi par
» les honneurs, les bourreaux ne la réveillent
» plus, elle ne sent pas les picotements des
» traits aigus du ridicule. Tout est indifférence
» autour de vous, c'est par la torpeur et l'en-
» gourdissement qu'on veut vous prendre ;
» vous ne lisez plus sur le front de vos adver-
» saires qu'une dédaigneuse pitié. Aux yeux du
» monde, la religion n'est plus ni un mal, ni
» un bien ; c'est une opinion, on la proclame
» libre comme les autres : vous entendrez même
» vanter votre dieu comme un homme de génie,
» ses ministres sont une sorte de philosophes
» que l'on peut respecter. Tout est empoisonné
» autour de vous ; il semble que Dieu va mar-
» quer ses serviteurs au front, car il n'y aura
» presque plus de milieu entre la sainteté et

» l'apostasie.... Le temps qui m'a été donné a été
» moins mauvais. Oh! Dieu a fait pour moi de
» bien grandes choses! »

Et avec cette magnificence d'expression qu'il savait trouver, avec ce feu dans le regard qui environnait son front d'une majesté inaccoutumée, il nous racontait les merveilles de Dieu sur lui, disait-il; c'étaient les merveilles de sa vie.

« Croyez-vous, poursuivit-il, que toute l'avidité de l'ambition humaine eût pu porter
» aussi haut mes désirs? croyez-vous que toute
» son adresse eût pu me pousser aussi loin?
» C'est que la Providence a mis sa main sur mon
» épaule : elle m'a conduit où elle a voulu, dès
» ma plus tendre jeunesse, sans avoir égard à
» ma médiocrité. Pourquoi ai-je toujours été au-
» dessus de ce que je devais être? Pourquoi mes
» succès remarquables dans mes études? Pour-
» quoi le respect que m'ont toujours témoigné
» mes adversaires, mes ennemis; les égards
» dont j'ai été entouré dans ma patrie, dans
» les pays lointains, et surtout dans mon ad-
» versité? Pourquoi m'a-t-on mis au front la
» couronne des évêques, et la croix d'or sur la
» poitrine? Pourquoi suis-je arrivé à ma quatre-

» vingt-treizième année, terme que si peu
» d'hommes atteignent, et sans presque m'en
» apercevoir?... Valais-je donc mieux que les
» autres?... Non certes; mais Dieu a voulu
» faire éclater sur mon indignité les miracles
» de sa bonté et de sa puissance : je ne fus
» qu'un prétexte... Oh ! oui, la Providence m'a
» écrasé de ses bienfaits; je serais bien ingrat de
» m'en taire (1). »

Il se fit alors un moment de silence : le vieillard priait sans doute, car, malgré tout le feu qu'il avait mis dans ses paroles, il ne nous parut pas fatigué. Pour nous, nous admirions avec quelle naïveté, avec quelle noblesse il venait de nous raconter les gloires de sa vie pour en faire hommage à son Dieu : ainsi l'on pare une victime avant de la conduire à l'autel. Alors un étranger fut introduit dans le salon; nous nous retirâmes. Le bon évêque nous rap-

(1) Cette conversation nous avait tellement frappé, que nous écrivîmes à notre retour ce que nous avions pu en retenir. Cette précaution nous a mis à même de la rapporter ici; et des notes informes, écrites de la main de M. de Beauregard, que nous avons trouvées depuis, nous ont rappelé une partie de ce que nous avons oublié. Mais tout ce que nous disons de cet entretien ne peut en donner qu'une idée bien imparfaite.

pela : — « M. de ^{***}, nous dit-il, nous terminerons cette conversation une autre fois. » Cette autre fois ne nous a pas été donnée !

Monseigneur — puisque nous ne voulons pas vous nommer ici d'un nom moins respectueux, mais plus tendre —, nous sommes revenu en effet, fidèle à notre promesse, mais vous ne nous aviez pas attendu et vous ne pouviez plus nous entendre. Ah ! pourquoi ne nous aviez-vous pas dit que vous aviez fait dès lors le sublime sacrifice qu'une pieuse indiscretion nous a révélé depuis ? Avare des derniers jours que vous deviez passer parmi nous, nous n'eussions pas quitté votre retraite et nous aurions recueilli avec amour vos dernières paroles..... Mais nous n'avons trouvé d'interlocuteur qu'un cercueil !

Cependant il n'était pas muet pour nous ; là vous nous parliez encore. Quand, environnant votre couche funèbre — sombre et froide couche ! — les prêtres chantaient *que Dieu avait dressé devant vous une table richement servie ; qu'il avait répandu l'huile sainte sur votre tête ; qu'il vous avait enivré à une coupe divine ;* alors nous avons rappelé à notre cœur les paroles

que vous lui aviez dites, et nous crûmes entendre votre voix. Aviez-vous donc anticipé, Monseigneur, vos propres funérailles, pour que votre bouche pût répéter d'avance ce que d'autres voix diraient ici tandis que votre âme le chanterait au ciel ? Ah ! nous avons interprété ces paroles que vous nous aviez dites : « Nous » terminerons cette conversation une autre » fois. » Nous avons suivi jusqu'au bout vos froides et vénérables dépouilles, nous leur avons parlé, nous les avons écoutées, et nous nous sommes agenouillé au lieu où elles reposent pour toujours ; le toujours de notre monde.....

Depuis quelque temps la santé de M. de Beauregard était devenue beaucoup meilleure : il avait pu, dans les premiers jours de novembre, célébrer la messe, ce qui depuis longtemps ne lui était pas arrivé. Il avait assez de forces pour marcher mieux qu'il ne le faisait naguère ; il avait pu même présider à un modeste repas qu'il donna à l'occasion de la visite que lui fit son pieux successeur. Tout pouvait donc réellement faire espérer à sa famille, à ses amis, de le conserver encore au milieu d'eux : mais ils

avaient compté sans sa généreuse abnégation, sans sa charité brûlante. Car c'est ici le lieu de révéler le beau sacrifice qu'il a su faire de sa vie : cette circonstance, il ne l'avait avouée qu'à une âme digne de comprendre la sienne, et qui depuis longtemps lui était si dévouée qu'elle semblait être une partie de son existence.

C'était vers la mi-novembre : le pieux vieillard s'était entretenu de la position spirituelle de deux personnes marquantes dont il déplorait les égarements. Le schisme retenait l'une hors du sein de l'Église romaine ; l'autre, ... ne soulevons pas le voile dont il a toujours voulu que son nom fût couvert. Le cœur du saint évêque, qui aimait les personnes pour ce qu'elles ont de vraiment précieux, pour leur âme, était douloureusement affecté de l'état dans lequel persistaient celles-ci. Ce jour-là il avait plus particulièrement songé à elles dans sa prière : — « Je viens, » dit-il, d'offrir à Dieu ce qui me reste de » vie pour obtenir la conversion de ces deux » grands pécheurs. »

Cette offrande n'était point indigne d'être faite ; ceux qui ont vu *les dernières lueurs de ce flambeau* savent que sa vieillesse ne pouvait lui être importune : elle était même si étonnante

qu'il semblait que la Providence en eût voulu faire comme la sanction de sa vie , et il craignait lui-même *que ce ne fût là sa seule récompense.*

« Digne ministre de celui qui s'est fait tout
» à la fois prêtre et victime pour nos péchés !
» votre offrande, il faut l'espérer , sera salu-
» taire à ceux dont le malheur vous touchait si
» vivement. Cette mort, venue avec autant de
» promptitude que de calme et comme sur votre
» appel , n'en est-elle pas un gage ? Un tel sa-
» crifice a dû plaire à Dieu , non pas seulement
» par le sentiment généreux qui l'a inspiré ,
» mais encore par le prix de cette vie qui en
» faisait la matière. Ce n'étaient pas , malgré
» son grand âge , des jours mauvais , jours de
» peine et de douleur , sans jouissance et sans
» consolation , qu'il offrait à son Dieu. Qui , à
» sa place , n'eût désiré voir se prolonger cette
» belle vieillesse , presque exempte d'infir-
» mités , entourée de tant d'hommages , capa-
» ble de goûter , avec les joies de la piété , les
» plaisirs de l'étude et les doux charmes de
» l'amitié ? Nous l'avons vu , ce saint patriar-
» che , heureux au milieu de cette famille digne
» de lui , honoré par les plus vertueux , con-
» sulté par les plus savants , chéri par les pau-

» vres , vénéré par les prêtres , que dis-je , par
» les évêques qui venaient de bien loin pour
» recevoir sa bénédiction (1). »

Le mardi 23 novembre 1841 , quelqu'un vint le consulter sur une affaire grave , lui demander des renseignements et des détails sur des faits déjà anciens et importants. Il resta plusieurs heures enfermé avec cette personne , répondant à des questions sérieuses et multipliées , rappelant ses souvenirs , lui dictant un exposé des faits : rien n'annonçait alors chez lui la moindre souffrance , ni aucun changement à l'état ordinaire de sa santé. Quand ce visiteur se fut retiré , celle qui fut comme l'ange gardien de la vieillesse du prélat le trouva debout devant le foyer : — « Je me sens mal , lui dit-il , je crois » que Dieu m'a pris au mot , je vais mourir. » En effet , il n'eut même pas la force de gagner son lit ; il fallut l'y porter. La maladie fit des progrès rapides , on dut lui faire les dernières onctions : il ne cessait de demander le saint viatique , mais la nature du mal qui le pressait ne permit pas qu'on se rendit à ses ardents désirs. Enfin , dans la nuit du 25 au 26 , il s'en-

(1) M. Cousseau , oraison funèbre de Mgr de Beauregard.

dormit dans le Seigneur, sans agonie, sans souffrances, pressant contre son cœur le crucifix de sa pieuse mère, le même qui l'avait consolé pendant les douleurs de sa déportation, alors qu'il était le seul confident de ses peines. Il était entré dans sa quatre-vingt-treizième année.

Comme le berger qui, le soir, pousse doucement devant lui le troupeau qu'il veille avec une tendre sollicitude, il rentrait dans le sein de Dieu le dernier de sa nombreuse famille. Il y aura retrouvé, avec son père, cette mère dont la vie et la mort avaient été précieuses; cet Emmanuel si humble, si dévoué; Georges, le saint martyr de sa foi; Charles, dont il avait envié la mort si douce; Vincent, dont on révère encore la mémoire; sa sœur, dont les vertus égalèrent les douleurs; et cet autre martyr de la fidélité, Thomas, le généreux soldat de l'autel et du trône. Il fut le dernier de sa maison: de cette famille si nombreuse, Mme de Curzon est la seule qui ait laissé des descendants.

M. de Beauregard avait reçu en partage

tous les dons de l'esprit et du cœur. Dans quelques positions qu'il se soit trouvé il a toujours su s'y montrer en modèle ; il y a brillé de tout l'éclat qu'elles pouvaient supporter , et nous pourrions même dire que , s'il n'a pas paru plus grand , il faut s'en prendre aux circonstances , qui lui ont manqué , puisque lui n'a paru au-dessous d'aucune de celles qui lui ont été offertes. Profondément savant , surtout dans tout ce qui avait quelque rapport avec la religion ; dialecticien habile , écrivain plein d'originalité , d'éloquence onctueuse , d'une naïveté touchante et quelquefois sublime , il eût été l'une des plus grandes lumières de l'Église , si les persécutions d'abord , si les soins pastoraux ensuite , lui eussent permis de se livrer avec plus de suite aux travaux de la science chrétienne. Inébranlable dans sa foi , courageux dans sa charité , imperturbable dans ses espérances , il se montra toujours dévoué pour ses amis , généreux pour ses adversaires , affable et indulgent pour tous. Près de lui on trouvait la vie douce ; il savait faire que sa supériorité ne blessât personne , bien qu'elle ne pût lui être contestée. Peu d'hommes savent mettre dans leur conversation le charme dont il paraît la sienne ; ses

narrations étaient pleines de naïveté, de fraîcheur, de traits brillants : ce qu'il vous apprenait dans ses entretiens si attrayants, il n'avait l'air que de vous le rappeler, et l'amour-propre pouvait être souvent la dupe de cette aimable tromperie.

Son aspect était grave, vénérable ; sa taille élevée, majestueuse ; la vieillesse n'avait presque point fait fléchir ses épaules, elle avait seulement rendu sa marche pénible et chancelante. Son regard scrutateur, sérieux, sévère même, en imposait au premier abord et rendait son accueil froid pour les personnes qui lui étaient inconnues : mais ce n'était là qu'un moment donné à l'observation ; dès qu'il avait deviné le cœur de l'homme qu'il avait devant lui — peu d'instants lui suffisaient pour cela —, il reprenait son affabilité ordinaire et déployait toute l'aisance d'un homme qui se trouve en pays de connaissance. Son âme passait toute alors dans son regard ; ses yeux brillaient d'un feu inusité, ils interrogeaient finement son interlocuteur, ou bien l'encourageaient par une expression de douceur indicible. Que ceux qui l'ont approché nous disent s'il n'y avait pas dans toutes ses manières, dans toutes ses paroles, dans toute sa

personne, comme un aimant indéfinissable qui attirait vers lui.

Ferme dans son administration, à quelque titre qu'il l'ait exercée, il savait y mettre des ménagements, de la prudence; il savait attendre les moments opportuns, mais quand il avait médité mûrement quelque projet utile et juste, il n'était pas facile de l'empêcher d'aller à son but: si l'on élevait en face de lui un obstacle qu'il ne pût rompre du premier choc, il ne se rebutait pas, il cherchait à le tourner ou à le détruire peu à peu. S'il renonçait facilement à ses propres droits, à ses avantages particuliers, aux honneurs qui étaient dus à sa personne, il n'abandonna jamais ceux qui intéressaient en lui la dignité dont il était revêtu, ou la religion dont il était le ministre.

Quand, lors de son voyage dans la Vendée, Mme la duchesse de Berry passa par Orléans, on sembla avoir pris à tâche de l'éloigner de sa personne, ou de le faire passer inaperçu devant elle. On rencontrait souvent alors, dans les charges publiques, de ces hommes qui, étalant aujourd'hui, suivant l'énergique expression de notre orateur, le cynisme de leur apostasie, jettent la récrimination et l'invective à la face

de notre antique monarchie qu'ils ont trahie et perdue. M. de Beauregard résolut de triompher de leur mauvais vouloir, et de les faire les témoins des honneurs que les Bourbons savent rendre à la religion de leurs pères, de la bienveillance qu'ils ont toujours témoignée à ses ministres. Il vint, à la tête d'une députation de son clergé, pour présenter ses hommages à Madame, et, comme on lui avait *défendu de haranguer*, il dit à la princesse avec une gracieuse dignité : « Je suis par mon âge le doyen » des Vendéens, par mon âge aussi je suis le » doyen des évêques de France : ces deux titres » ont mis dans mon cœur de bien belles choses » pour vous ; quel dommage qu'on m'empêche » de vous les dire ! » Celle que la Vendée nomma *la bonne duchesse* voulut bien en entendre davantage ; elle témoigna au vieil évêque la plus grande bienveillance, voulut visiter sa cathédrale, daigna s'appuyer sur son bras, et fit un don précieux à son église.

Il savait revêtir toutes ses pensées d'une forme attrayante, et dire les choses même désagréables d'une manière obligeante pour ceux auxquels elles s'adressaient : la circonstance dont nous

venons de parler nous en offre encore une preuve. On avait *oublié* d'inviter l'évêque d'Orléans au dîner que la préfecture donna à Madame : au moment de se mettre à table, l'auguste voyageuse en fut instruite ; elle ordonna qu'on fût le prévenir, l'attendit, et voulut qu'il fût placé près d'elle. Cette place avait été assignée au général *** par l'ordonnateur de ce banquet. — « Général, lui dit M. de Beauregard, je sais » que vous n'avez jamais reculé, mais ici nous ne » sommes pas au feu, et je dois obéir aux ordres » de Madame. » La glorieuse mère de notre Henri daigna lui ouvrir, pendant ce repas, son cœur si français ; sans doute elle comprit aussi celui du vieux Vendéen, du digne évêque.

M. de Beauregard avait conservé toute sa vie des habitudes austères, qui furent d'autant plus ignorées, qu'il savait y déroger hors de chez lui, et dans les occasions qui eussent pu leur donner quelque éclat : c'était là encore un calcul de son humilité. La paille remplaça dans son lit le duvet des nôtres ; et, lorsqu'il fut devenu évêque, alors qu'il crut devoir honorer sa dignité par un état de maison moins simple, peu de personnes se doutèrent sans doute que les

riches draperies qui ornaient le lieu de son repos cachai^{ent} une couche aussi sévère. Cependant, quand une extrême vieillesse et de graves maladies l'y eurent contraint, il se permit quelque adoucissement à cette mortification ; le patriarche de l'épiscopat est mort sur un lit de crin.

La révolution de juillet était venue ajouter encore aux privations qu'il savait s'imposer. Quand nos économistes hypocrites rognèrent si noblement le traitement des évêques pour enrichir celui des curés de quelques phrases sonores, M. de Beauregard se vit obligé de vendre ses chevaux pour ne rien enlever aux œuvres qu'il soutenait de sa bourse : ainsi le charitable pasteur, auquel son âge avancé ne permettait plus guère de sortir à pied, allait être condamné à rester comme prisonnier dans son palais. Mais la générosité de son âme s'était communiquée à tout ce qui l'entourait de près : pourquoi n'osons-nous pas nommer la personne pieusement désintéressée qui prit sur sa propre fortune la somme nécessaire à l'acquisition et à l'entretien d'un nouvel équipage, en faisant croire au vieillard que c'était là le résultat d'une économie plus sévère dans la tenue de sa maison ?

Ainsi le prélat put encore se livrer au-dehors à ses œuvres saintes ; mais il a toujours ignoré cette noble supercherie et quelle aumône lui avait été ainsi faite.

Que pourrions-nous dire encore pour faire ressortir l'esprit de pauvreté du pieux confesseur de la foi ? Il ne posséda presque jamais rien en propre : il n'avait même pas songé à se ménager une retraite pour ses derniers jours ; celle où il les passa lui fut prêtée par une personne de sa famille , qui l'avait encore meublée à ses frais. Il s'était dépouillé des moindres objets , de ceux que les pauvres trouvent souvent le moyen de se procurer ; il avait ordonné que l'on remit à Mgr de Poitiers , pour contribuer à ses bonnes œuvres , l'argent qui pourrait lui rester à sa mort ; enfin l'estimation consciencieusement faite de toutes les choses , même les plus petites , qui lui avaient appartenu, n'a pu s'élever à la misérable somme de cent écus.

Voilà ce que fit et ce que fut cet homme , dont la mort a réveillé un calomniateur obscur et sans pudeur que sa main avait à plusieurs fois béni : car nous ne voulons pas oublier ce trait, qui eût manqué peut-être à la gloire de celui

dont nous venons de retracer la vie. Oui, il est glorieux pour lui que, ne trouvant pas à médire de sa vie, on en ait été réduit à la calomnier. Ces outrages, qu'il a partagés avec les plus saints, les plus dignes de nos évêques, il les méritait au même titre qu'eux; nous les revendiquons pour l'honneur de sa mémoire : car, aussi bien, n'est-ce pas à ces colonnes séculaires, qu'aucune tempête n'a jamais ébranlées, que les insectes vont tendre leurs toiles, dans l'espoir de vivre à leur ombre?

Un reproche a été fait à M. de Beauregard; nous ne devons pas l'omettre. Il s'est trouvé des personnes qui l'ont blâmé de s'être démis de son siège : nous devons avouer qu'ici nous ne pouvons pas comprendre leur pensée.

Si nous rappelions son grand âge, les persécutions, les combats, les fatigues de sa vie; si nous disions le besoin de quelque repos, qui lui était si légitimement dû; si nous invoquions même l'intérêt de son diocèse, pour lequel il avait tant fait, mais aussi pour lequel il restait à entreprendre des travaux trop pénibles pour ses mains fatiguées; de semblables excuses seraient sans doute de nature à être admises.

Mais pourquoi chercher des excuses, quand nous admirons, nous, la beauté d'un tel sacrifice ? Il tenait à ses diocésains par le fond de ses entrailles ; ils nous ont donné le droit de dire qu'il était payé de retour : tout lui avait réussi ; les plus belles œuvres prospéraient dans son diocèse, toutes les paroisses étaient pourvues, les monuments religieux de sa ville épiscopale avaient été restaurés et embellis, il en avait augmenté le nombre, son administration était désormais devenue facile ; il pouvait jouir de tout cela, c'était son ouvrage ; il pouvait en jouir au milieu de la vénération publique, dans un palais l'un des plus beaux de ceux consacrés en France à un pareil usage : il avait autour de lui des amis dévoués, il jouissait d'un revenu qui ne pouvait plus lui être ravi ; il pouvait enfin se croiser les bras et attendre la mort. Ainsi eût calculé l'égoïsme.

Il avait médité, lui, sur d'autres intérêts qui n'étaient pas les siens ; il les crut compromis par ce qu'il appelait son impuissance ; il résolut de se retirer. Il n'avait pas de patrimoine, pas un lieu à lui où il pût reposer sa tête nonagénaire : ses habitudes de dix-huit ans, il faudrait les changer ; ses affections si vives, il faudrait les

briser ; il n'emporterait avec lui que ses préoccupations pour le bonheur de son troupeau, pour lequel il ne pourra plus former que des vœux inquiets. L'isolement l'attend dans sa retraite ; ses amis d'autrefois n'y sont plus, et il sera trop tard pour en aimer de nouveaux : il faudra y vivre ignoré, sans autorité, sans jouissances ; il sera comme un étranger au milieu de sa patrie ; le repos même, ce repos du cœur, il ne l'y trouvera pas. C'est égal, il se retirera ; Dieu le veut.

S'il n'y a pas là la matière d'un grand sacrifice, si ce sacrifice n'a pas été noblement fait, nous en serons réduit à avouer que nous n'avons pas connu ce cœur qui vient de cesser de battre.

XIII.

Planxerunt eum omnis Israël planctu magno.

Le corps de M. de Beauregard avait été embaumé d'après le procédé de M. Gannal : après une mort si douce, sa figure, loin d'avoir aucune expression de douleur, avait conservé toute la pureté, toute la noblesse de ses traits ; on l'eût cru encore endormi du sommeil de la vie.

Dans ce siècle sans foi, où toutes les sources de la piété sont éteintes, où la majesté de la mort elle-même n'imprime plus de respect, le pieux prélat avait craint les indécents scandales

qui viennent quelquefois troubler les pompes inusitées des funérailles des évêques : il avait manifesté le désir de n'être point exposé, et demandé qu'on ne livrât pas son corps comme une proie à des curiosités profanes.

Le samedi 27 novembre, tout le clergé de la ville de Poitiers, les élèves des séminaires, vinrent processionnellement faire la levée du corps, pour le transporter à la cathédrale, où fut célébré un service avec toute la pompe qu'on sut y mettre. Les restes du vénérable prélat étaient portés par huit prêtres en aubes ; d'autres portaient des torches de cire blanche, et de jeunes séminaristes, tenant les insignes épiscopaux voilés de crêpes, marchaient devant le cercueil : le poêle était porté par des dignitaires du chapitre. M. de Rochemonteix, vicaire général, présidait à la cérémonie ; il officia, assisté à l'autel par deux membres du chapitre. Mgr de Bouillé était dès lors atteint de la cruelle maladie qui vient de l'enlever à la vénération de son diocèse.

Des convois avaient été distribués dans toute la ville : la famille du prélat ne voulut pas surtout que le peuple, qu'il avait toujours aimé, fût oublié dans cette circonstance ; la convoca-

tion funèbre fut aussi déposée à l'humble porte de l'habitant des plus modestes quartiers. Un deuil nombreux suivait donc ses dépouilles mortelles ; on y put remarquer surtout les Espagnols fidèles du dépôt de Poitiers. M. de Curzon , devenu désormais le chef de la famille , conduisait le convoi ; ses fils , ses neveux le suivaient ; il était accompagné de M. Samoyau , vicaire général du diocèse.

Le peuple assista dans le plus religieux silence à cette douloureuse cérémonie ; on l'entendait , en se retirant , célébrer l'affabilité , la charité et les autres vertus du pieux défunt ; on commençait même à publier de lui des faits touchants , qui jusqu'alors avaient été ignorés.

M. de Beauregard avait demandé à être inhumé dans l'église de Notre-Dame , où il avait été chanoine dès 1762 : mais le vénérable évêque de Poitiers voulut qu'il reposât dans les caveaux de sa cathédrale , près de ses prédécesseurs , et il en demanda l'autorisation au ministre. Après les absoutes , le corps y fut porté processionnellement et provisoirement déposé.

Cependant la triste nouvelle avait été annoncée à Orléans : elle y fut douloureusement accueillie.

Dès le 28 novembre, Mgr Morlot pleurait cette mort à la face de tout son diocèse, et ordonnait pour son prédécesseur des honneurs et des prières.

« Il n'est plus, s'écriait-il, ce pontife si excellent, cet ancien de l'épiscopat ! il est mort chargé d'années, de trésors amassés pour le ciel, et de cette gloire pure et véritable que le temps ne saurait flétrir. *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum, et divitiis, et gloriâ.*

» Maintenant, hélas ! à peine reste-t-il encore quelques débris de cet ancien clergé auquel appartenait Mgr de Beauregard. Ainsi qu'il vous le disait lui-même en vous adressant de touchants adieux, *il restait seul, en quelque sorte, comme le vieux chêne de la forêt que la hache du bûcheron a respecté.* Mais, malgré ses grands travaux et les souffrances qui furent son partage sur la terre de l'exil, à l'époque de la grande tribulation ; malgré les sollicitudes d'un long épiscopat, où ses vertus s'exercèrent avec tant d'énergie et de constance, il avait conservé, dans sa verte vieillesse, cette activité d'esprit, cette force de caractère, cette aménité de mœurs, ce

» charme inexprimable qui sont comme le par-
 » tage des jeunes années. Ce qui en lui frappait
 » surtout d'admiration et de respect, c'était,
 » nos très-chers frères, cette foi si vive, cette
 » ferveur brûlante, ce zèle pour la gloire de
 » Dieu, cette tendre dévotion à Marie, qui
 » communiquaient à son regard, à ses discours,
 » à ses actions, je ne sais quoi d'auguste et de
 » sublime : tout en lui annonçait l'homme de
 » Dieu, le prêtre embrasé, l'évêque qui, selon
 » la belle expression de St Grégoire, veut être
 » le promoteur de tous les genres de bien, et
 » marcher toujours en avant, pour travailler
 » au bonheur de tous. *Publici et communis boni*
 » *procurator et antistes.* »

De son côté l'Orléanais du 1^{er} décembre
 1841 jetait aussi quelques larmes sur cette
 tombe.

« Un vénérable et pieux évêque qui, pendant
 » dix-huit ans, a fait bénir son administration
 » toute paternelle dans notre diocèse, Mgr Bru-
 » mauld de Beauregard, vient de terminer à
 » Poitiers sa longue carrière si pleine de vertus,
 » de dévouement, de bonnes œuvres.... En
 » quittant naguère notre diocèse, le prélat
 » emportait dans sa retraite les regrets uni-

» versels ; aujourd'hui nous pleurons le martyr
» vendéen, le déporté de Sinnamari, dont le
» malheur et la persécution ne purent jamais
» affaiblir les convictions religieuses et poli-
» tiques, ébranler la fidélité à son Dieu, à son
» roi. »

Mais il ne suffisait pas aux Orléanais des regrets de leur cœur; ils voulurent les manifester par une démarche qui honorât la mémoire de leur ancien évêque, en même temps qu'elle serait un témoignage éclatant de leur pieuse reconnaissance.

Le 9 décembre, Mgr Morlot réclama au nom de son diocèse, et de la ville d'Orléans en particulier, les restes de son prédécesseur. « Nous vous demandons un sacrifice pénible, écrit-il à M. de Curzon ; mais j'espère que vous y trouverez quelques consolations dans la pensée que ces saintes dépouilles seront au milieu de ses enfants selon la foi, dans ce temple auguste où si longtemps il a présidé les assemblées des fidèles, et édifié ce clergé, ces populations qui lui étaient si chers. »

Oui, ce fut pour la famille de M. de Beau-

regard un bien cruel sacrifice , que de laisser ainsi emporter loin d'elle ces chers et précieux restes. Nous savons qu'on l'en a blâmée , nous savons que le peuple surtout en a murmuré , qu'il a même manifesté des pensées d'opposition , et que sur plusieurs points il y a eu quelque émoi quand on apprit le départ du cortège funèbre. Ces sentiments , qui n'ont d'ailleurs entraîné à aucun trouble , sont trop honorables et pour le peuple de Poitiers , et pour celui qui les inspira , pour que nous les puissions passer sous silence : ce n'est pas la première fois que nos compatriotes ont fait preuve de leur zèle pour conserver au milieu d'eux les dépouilles de leurs hommes saints ou célèbres.

Mais la famille n'a pas dû rester indifférente à d'autres impressions , graves aussi et généreuses. N'y eût-il pas eu trop d'égoïsme dans un refus ? Pouvait-elle se résoudre à blesser ainsi les cœurs si noblement reconnaissants des Orléanais ? Ne réclamaient-ils pas le corps de celui qui fut leur père , qui les aima de tant d'amour ? Ne leur avait-il pas dit en arrivant au milieu d'eux : — « Nous sommes à vous pour la vie et pour la mort , *ad commoriendum et*

» *ad convivendum* (1) ? » N'avaient-ils pas le droit d'invoquer cette promesse solennelle ?

Non, la famille n'a pas dû repousser cette demande ; elle ne pouvait pas consentir à priver la mémoire de son chef des honneurs qu'on voulait lui rendre dans son ancien diocèse, des bénédictions publiques qu'on voulait être admis à verser sur son cercueil. Il avait été enseveli avec trop peu de larmes, s'est écrié l'éloquent abbé Pelletier. « Aussi la dépouille mortelle de
 » celui qui fut la gloire de l'église d'Orléans
 » devait nous être rendue ; car, s'il est vrai que
 » les gémissements et les prières de tout un
 » peuple, que la pompe des obsèques, que
 » l'érection d'un monument funèbre peuvent
 » servir à calmer la douleur, il eût été cruel de
 » nous priver encore de ce qu'il y a de consolant
 » dans la solennité des funérailles (2). » La famille dut se résigner à ce douloureux et dernier sacrifice.

Cependant on préparait à Poitiers, pour le moment du départ du corps, un service solennel

(1) Mandement d'installation.

(2) M. Pelletier, oraison funèbre de Mgr de Beauregard.

qui devait être célébré à la cathédrale : M. l'abbé Cousseau, chanoine honoraire, vicaire général et supérieur du grand séminaire, avait été chargé de prononcer l'oraison funèbre de l'illustre prélat. Qui mieux que ce savant pieux et modeste pouvait payer ce tribut à la mémoire de M. de Beauregard ? Le saint évêque avait toujours eu pour lui la plus haute estime, et lui-même lui portait en retour un dévouement tout filial. Mais un malentendu qui précipita l'époque de la cérémonie funèbre d'Orléans vint contrarier ce projet et en rendre l'exécution impossible.

MM. les chanoines Richard et Dupré, députés du chapitre de la cathédrale d'Orléans, arrivèrent à Poitiers dès le 20 décembre. Le lendemain mardi, le corps du prélat fut retiré du caveau des évêques de Poitiers, et déposé sur un catafalque dressé dans la nef de la cathédrale. Là, après l'absoute solennelle, en présence de la famille, de ses amis, du chapitre réuni en habit de chœur, ce précieux dépôt fut remis entre les mains des délégués de Mgr l'évêque d'Orléans.

Aucun accident ne vint contrarier le doulou-

reux convoi ; rien ne semblait devoir en arrêter la marche jusqu'aux limites du diocèse d'Orléans : mais une de ces amitiés saintes et profondes qui savent survivre à la mort et que n'arrête point la froideur de la tombe , attendait sur leur chemin ces vénérables restes. Mgr de Sauzin , évêque de Blois , qui a vu aussi lui s'user en vain sur son cœur une longue suite d'années , voulut qu'on amenât jusques à son palais le corps de celui qui fut son confident , son hôte et son ami. Le char funèbre vint s'arrêter devant la chapelle de l'évêché : c'était la nuit du mercredi matin. Le pontife ne songe pas à son grand âge ; il interrompt son sommeil , revêt ses habits pontificaux , et , malgré un froid piquant , vient s'agenouiller dehors près du cercueil de celui qui fut son collègue dans l'épiscopat. Sa tête , blanchie par les ans , s'incline encore une fois sur cette tête froide , et il laisse couler sur elle , avec ses larmes , ses ferventes prières. Entrevue solennelle et touchante entre les restes d'une noble vie et les restes d'une sainte mort. Quand il se fut relevé , le pieux évêque dit aux délégués du chapitre d'Orléans qui étaient là émus et recueillis : « Messieurs ,

» je vais offrir le saint sacrifice pour mon excellent ami ; priez Dieu qu'il m'accorde une mort semblable à la sienne. »

On se remit en route , et vers la fin de la matinée on arrivait à Beaugency. Le char funèbre s'arrêta devant la chapelle des dames Ursulines ; M. le curé l'y attendait , entouré du clergé de son canton , dans une chapelle ardente que l'on avait eu soin de disposer à cet effet. Après les prières d'usage , le funèbre cortège continua sa marche , escorté jusqu'aux limites de la ville par le clergé , auquel s'était joint un grand concours de peuple douloureusement recueilli.

A St-Ay on l'attendait encore ; il y reçut le même tribut d'honneurs , de regrets et de prières.

Enfin , à trois heures du soir , on joignit la Chapelle. Le clergé , précédé des enfants qui portaient des cierges à la main , vint recevoir le corps sur la route et le conduisit processionnellement à l'église. Les pieux et vénérables habitants du château suivaient le convoi , entourés de la foule des fidèles , ambitieux de venir rendre leurs derniers devoirs à celui qu'ils aimaient comme un père. Le modeste sanctuaire

avait été revêtu de deuil ; le cercueil fut déposé sur un catafalque , au milieu d'une chapelle ardente.

Après les vêpres des morts , M. l'abbé Richard fut prié d'adresser quelques paroles à ce peuple nombreux qui , dans une attitude douloureusement recueillie , semblait attendre qu'on lui parlât de son ancien évêque. Le pieux abbé était pris au dépourvu , mais il n'avait pas besoin de préparation ; son cœur n'avait rien à apprendre, puisqu'il n'avait rien oublié ; le dévouement sans bornes qu'il a montré dans cette triste circonstance en est la preuve. Ému lui-même , il toucha profondément son auditoire, et de tous les yeux coulèrent des larmes qui s'efforçaient en vain d'être silencieuses.

Le concours des fidèles qui venaient prier ne cessa qu'à une heure avancée de la nuit ; puis , quand le peuple se fut retiré dans un ordre morne et lugubre , la garde du corps fut confiée à des prêtres qui veillèrent en priant près de lui.

Cependant tout se préparait à Orléans pour la cérémonie funèbre. Depuis quinze jours des services se célébraient successivement dans toutes les paroisses de la ville, et ce jour-là même Mgr

Morlot avait assisté à celui qui eut lieu dans la chapelle de son séminaire.

Une députation de la famille de Mgr de Beauregard était arrivée à Orléans dans la nuit.

Le mercredi à midi et à six heures les cloches des paroisses firent retentir dans les airs , pendant une demi-heure , leurs voix douloureuses ; on entendit celles de la cathédrale de deux en deux heures.

Enfin le jeudi matin , 23 décembre , à six heures , la ville fut éveillée par les lugubres cris des cloches de toutes les églises ; la détente du gros timbre de la cathédrale avait été lâchée. Tout le clergé s'était réuni à Saint-Paterne , près la porte Banner.

A huit heures arriva le convoi. Le corps était placé sur un char funèbre surmonté d'un dais de velours noir , orné de panaches blanches , enrichi de broderies et de franges d'argent ; il était traîné par des chevaux noirs , portant des panaches en tête et couverts de housses de velours. Un piquet de gendarmerie à cheval l'escortait : puis venait la voiture qui portait MM. les députés du chapitre , en habit de chœur.

La dépouille mortelle fut descendue du char et confiée à huit élèves du séminaire : d'autres

tenaient des torches à l'entour ; les insignes du prélat, voilés de crêpes, étaient portés devant lui ; MM. les vicaires généraux portaient le poêle.

Le cortège, composé d'un clergé nombreux accouru des points les plus éloignés du diocèse, se mit en marche, précédé des croix des douze paroisses de la ville. MM. Emmanuel et Edouard de Curzon, petits-neveux du prélat, suivaient ses vénérables restes.

Aux fenêtres des maisons, dans les rues, sur les places, se pressait, silencieuse, la population tout entière, « qui semblait vouloir, dit » *l'Orléanais*, par son attitude et son recueillement, protester contre ces ignobles calomnies anonymes jetées sur la tombe d'un vénérable prélat qu'elle avait constamment entouré de son respect et de son amour. »

On entra à la cathédrale par le grand portail, tendu de noir : une noble simplicité régnait dans la décoration intérieure de la basilique. Tout le chœur était voilé de noir à la hauteur des travées : au fond, derrière l'autel, se dessinait sur les draperies funèbres une large croix blanche. Des tapis noirs recouvraient les dalles du sanctuaire : la chaire était voilée d'un velours

de même couleur, bordé de franges d'argent. Au milieu du chœur s'élevait un majestueux catafalque, surmonté d'un dais de velours d'où descendaient des rideaux de même étoffe; il était orné de panaches blancs et enrichi de franges et de broderies : de nombreux flambeaux brûlaient sur les marches par lesquelles on y montait.

Un clergé nombreux se pressait dans le chœur, où l'on avait aussi préparé des places pour les autorités et les notables de la ville. On y remarquait les administrateurs municipaux, les conseillers de préfecture, presque tous les fonctionnaires civils, des officiers en uniforme, des membres de la cour royale en habits de ville, l'université, le tribunal de commerce, et le tribunal de première instance en robes. Parmi les notables se trouvaient M. le marquis de la Rochejaquelein et M. le duc de Lorges.

La garde nationale occupait le milieu de la nef, que remplissaient les habitants en habits de deuil : les bas-côtés de l'église étaient envahis par le peuple, la classe ouvrière, et toutes les personnes qui n'étaient point en noir. Des gardes d'honneur avaient été placées aux coins de l'autel, ainsi qu'à ceux du catafalque, au

pieu duquel se tenaient les représentants de la famille.

Mgr l'évêque d'Orléans officiait, assisté des hauts dignitaires de son clergé ; la messe fut chantée en plain-chant, avec le concours des instruments, dans la plus grande pompe : toute cette imposante cérémonie, dirigée par M. Moga, se passa dans l'ordre le plus remarquable.

Après la messe, M. l'abbé Pelletier, aumônier des prisons, prononça l'oraison funèbre. Il avait pris pour texte ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Exemplum esto fidelium... in fide.* Puisque nous avons à regretter que cet éloquent discours n'ait point été imprimé, on nous saura gré sans doute d'en citer ici quelques passages. Voici comment l'orateur sacré abordait son auditoire :

« La première vertu d'un évêque, c'est une
 » foi vive et ardente. Chargé par Jésus-Christ
 » d'enseigner les peuples, de les prémunir
 » contre les artifices de l'erreur, et de conserver
 » intact le dépôt de la saine doctrine, il doit
 » nourrir dans son âme un attachement invio-
 » lable aux vérités révélées, les méditer jour et
 » nuit, en demander sans cesse l'intelligence,
 » et obtenir du ciel cette abondance de convic-

tion et de lumières, indispensable pour agir
puissamment sur les cœurs. Il doit surtout
vivre de la foi, montrer dans sa conduite que
l'Évangile est son unique règle, et par l'éclat
de ses exemples donner à ses paroles plus de
poids et d'autorité. *Exemplum esto fidelium
in fide.*

Or, tel a été, Messieurs, le pontife vénérable que notre reconnaissance, notre affection et nos vœux avaient suivi dans sa retraite, et dont la mort presque subite est venue récemment nous surprendre et nous affliger. Pendant sa longue carrière, dans la bonne et la mauvaise fortune, au sein de la paix la plus profonde comme au milieu des plus grands dangers, dans la plus extrême abjection comme au faite des grandeurs, il a paru à tous, aux étrangers et aux siens, à ses amis et à ses ennemis, un homme de foi par excellence. Sa foi a été sa force, son guide et son conseil. C'est elle qui l'a soutenu dans les plus terribles épreuves; c'est elle qui l'a dirigé dans le plus épineux des ministères; c'est elle qui lui a inspiré et fait faire le plus généreux des sacrifices. Trois idées, Messieurs, dont le développement ne

» peut manquer de vous intéresser, si toutefois
» vous voulez bien écouter avec indulgence cet
» éloge, peu digne, je l'avoue, de celui que
» nous pleurons. Du moins on nous rendra cette
» justice que, dans cette imposante assemblée,
» un prêtre, cédant à d'honorables instances et
» au besoin de son cœur, s'est levé pour bénir
» publiquement la mémoire et célébrer les ver-
» tus de l'illustriissime et révérendissime sei-
» gneur, monseigneur Jean Brumauld de Beau-
» regard, ancien évêque d'Orléans. »

Esquissant rapidement les principaux traits de la vie de son héros, M. l'abbé Pelletier rencontre bientôt la révolution, dont il dénonce ainsi les causes et peint les tristes effets :

« Pendant un demi-siècle, à la faveur des
» doctrines du libre examen et du sens privé,
» sourdement et activement propagées par les
» sectateurs de la prétendue réforme, au milieu
» des interminables querelles habilement en-
» tretenues par les faux disciples de saint
» Augustin, à l'aide des sociétés secrètes,
» dont Benoît XIV avait dénoncé au monde
» entier les tendances et les odieux projets,
» un vaste complot qui dans ses ramifications
» embrassait toute l'Europe, s'était ourdi

» contre le trône et contre l'autel. L'impiété
» avait des intelligences partout, dans les pa-
» lais des rois, dans les académies et jusque
» dans le sanctuaire. Depuis longtemps les
» meilleurs esprits redoutaient les derniers
» malheurs, l'Eglise de France s'attendait à une
» catastrophe.....

» Bientôt la foudre éclata. La fille aînée de
» l'Eglise fut d'abord violemment arrachée du
» sein de sa mère, et condamnée à languir dans
» le schisme. Mais c'était trop peu pour l'im-
» piété, qui avait juré d'exterminer le sacer-
» doce : au nom de la liberté et de la tolérance,
» sans doute par la plus amère dérision, la
» persécution commença. Alors les lois, les
» mœurs, la justice, la civilisation quittèrent
» la noble terre de France, dont les anges pro-
» tecteurs se voilèrent la face, pour ne pas voir
» les églises saccagées, les monastères envahis,
» les vierges chassées, les ministres du Sei-
» gneur poursuivis, arrêtés, conduits au sup-
» plice. C'est à vous qu'il appartient de raconter
» cette sanglante histoire, vénérables confrères,
» qui avez assisté comme témoins ou comme
» victimes à ce terrible drame, et qui vous
» plaignez avec raison de ce que ces faits d'un

» enseignement si salutaire s'effacent de la mémoire des peuples. »

Nous avons déjà cité plus haut le passage dans lequel M. l'abbé Pelletier montrait le saint évêque au milieu des élèves de son séminaire. Ce passage se continuait ainsi :

« Un évêque si attentif à préparer à l'Église de dignes ministres devait nécessairement s'appliquer à la sanctification de ses prêtres. M. de Beauregard a eu la gloire d'instituer parmi nous les retraites pastorales, et d'offrir presque tous les ans à ses coopérateurs dans l'œuvre de Dieu l'immense bienfait des exercices spirituels. Il savait, Messieurs, que le prêtre, lancé sur la mer de ce monde, est sans cesse battu par des vagues furieuses; que, témoin tous les jours de tant de naufrages, de tant de scandales, il sent parfois les forces lui manquer en portant secours à ses frères qui périssent. Tout, en effet, vient aboutir au cœur du prêtre, les malheurs publics, les chagrins des familles et les angoisses des âmes. Tant d'impressions diverses, tant de sollicitudes et d'efforts l'affaiblissent et l'épuisent; il arrive un moment où il a besoin de se reposer dans le recueillement et

» la prière, pour travailler ensuite avec un nouveau courage à étendre le règne de Jésus-Christ. Or, de nos jours, sans doute parce que les temps sont plus difficiles et les pièges plus nombreux, le Seigneur a préparé à ses ministres des grâces plus abondantes par le moyen des retraites ecclésiastiques, dont l'usage est devenu général, et qui contribuent au maintien de la discipline et à l'édification de l'Eglise beaucoup plus efficacement que les anciens synodes.

» C'est à la fin de ces pieux exercices, vénérables confrères, que notre digne évêque aimait à nous ouvrir son cœur, et vous vous souvenez encore des paroles éloquentes que sa foi lui inspirait. »

Nous bornerons là nos citations, bien qu'à regret. Ce discours, écrit avec pureté, prononcé avec émotion, avec une chaleur entraînant, fut écouté dans la plus religieuse attention, et fit rouler dans bien des yeux des larmes d'attendrissement et de douleur.

L'oraison funèbre terminée, on revint au chœur. Mgr Morlot et quatre grands vicaires, en chapes noires, firent les absoutes ; puis on se

rendit processionnellement à la chapelle de saint Mamers, où le corps devait être inhumé. Le prélat officiant récita les prières de la sépulture ; et, pendant le *de profundis*, qui fut chanté avec une lugubre solennité, les restes mortels de l'*illustrissime et révérendissime seigneur, monseigneur Jean Brumauld de Beauregard*, qui fut évêque d'Orléans, chanoine de premier ordre au chapitre royal de St-Denis, furent déposés dans le lieu de leur repos.

Cette cérémonie imposante et grave avait duré plus de six heures, sans que la tenue des assistants eût cessé un moment d'être édifiante et recueillie. Enfin, quand le sol du sanctuaire eut été nivelé sur cette tombe épiscopale, tous, prêtres et fidèles, se retirèrent, heureux de posséder désormais pour toujours au milieu d'eux les cendres du saint évêque auquel ils venaient de payer un dernier tribut de respects et d'amour.

Mais quand, le soir, on eut rouvert les portes de la cathédrale, que la nécessité d'y ramener l'ordre ordinaire et d'enlever les ornements du deuil avait obligé à fermer, on vit accourir de nouveau une foule empressée, mais recueillie :

elle venait prier et pleurer sur cette tombe chère et vénérée. Ce concours dura plus d'un jour, et le souvenir du pieux évêque restera longtemps gravé dans le cœur de ses enfants reconnaissants et fidèles.

Sur les instances d'un grand nombre de personnes qui, n'ayant pu assister aux funérailles de Mgr de Beauregard, désiraient vivement qu'il leur fût rendu possible de donner à sa mémoire un témoignage public de leur douleur, un nouveau service fut célébré le jeudi 30 décembre à l'église Saint-Paul. M. l'abbé Pelletier y prononça de nouveau son éloge funèbre.

Enfin, le 7 janvier 1842, un service solennel de quarantaine fut encore célébré à la cathédrale de Poitiers. Là, avant les absoutes, en présence de tout le clergé de la ville, du séminaire, de l'élite de la société, M. l'abbé Cousseau, supérieur du séminaire, prononça encore une fois l'oraison funèbre du pieux prélat. En présence de cette représentation vide, un nouveau regret vint nous assaillir ; nous ne possédions déjà plus même la froide dépouille de celui qui, né dans nos murs, vécut longtemps avec nos pères en leur faisant du bien.

L'orateur sacré avait pris pour texte ces paroles du Psaume XXXVI : *Lex Dei ejus in corde ipsius, et non supplantabuntur gressus ejus*. Il avait envisagé son sujet de haut, et l'a traité constamment avec ce talent qu'on aime à lui reconnaître. « Je ne viens point, s'écrie-t-il, » verser des larmes sur un tombeau ; je viens » m'instruire avec vous par l'étude d'une vie » constamment chrétienne et sacerdotale ; je » viens fortifier votre âme et la mienne par le » spectacle des plus saints combats, par l'espérance de la plus magnifique couronne. »

Tel est son but, telles sont les pensées qui l'ont préoccupé. C'étaient bien là le but et les pensées qui animaient les discours funèbres des modèles de l'éloquence de la chaire. Louer les grandeurs humaines en face de celui qui seul est grand, c'est presque un blasphème ; les louer en face d'un tombeau, c'est une amère ironie. Mais, faire sortir d'un sépulcre de hautes instructions pour ceux-là mêmes qui l'entourent, glorifier Dieu des vertus qu'il a mises dans une de ses créatures, applaudir à la fidélité inébranlable d'une âme, en présence même de la demeure vide qu'elle sanctifia, voilà le véritable éloge digne d'un chrétien, d'un évêque ; voilà la noble

mission d'un ministre de l'Évangile. Heureux quand il peut proclamer, comme M. l'abbé Cousseau, qu'il n'a « rien à taire, rien à déguiser, rien à déplorer. »

Ainsi, dépouillant, pour ainsi dire, cette vie de son enveloppe humaine, il laissa de côté les faits qui eussent plus particulièrement intéressé cette curiosité profane qui va entendre un éloge académique. Il montra « rassemblées dans » cette âme vraiment sacerdotale toutes les « douleurs et toutes les joies, toutes les « gloires et tous les travaux du clergé de « France depuis près d'un siècle. »

Nous ne citerons rien du discours de M. l'abbé Cousseau, nous ne pourrions en choisir quelque passage sans regretter d'en taire un autre; chacun d'ailleurs voudra lire en son entier ce panegyrique vraiment digne de celui qui en fut le héros (1).

Maintenant, dirons-nous avec M. l'abbé Pelletier, que la tombe se ferme, que le pontife repose en paix; notre douleur s'est assez con-

(1) L'oraison funèbre de Mgr de Beauregard, prononcée par M. l'abbé Cousseau, se trouve à Poitiers, chez Barbier, libraire, imprimeur de l'évêché.

solée des honneurs rendus à sa mémoire, car nous voulons qu'il nous en reste assez pour nous rappeler toujours tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons admiré dans monseigneur de Beauregard.

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

La famille Brumauld est originaire de Verteuil, en Angoumois ; la rapidité qu'il nous a fallu mettre dans ce travail ne nous a pas permis de remonter jusqu'à son origine. Ne voulant nous autoriser que de titres authentiques, ceux que nous avons dans les mains ne nous permettent de partir que de l'année 1475 environ. A cette époque nous trouvons :

1^{er} degré. Imbert Brumauld, 1^{er} du nom. Nous ne savons pas quel fut le nombre de ses enfants.

2^e degré. Imbert Brumauld, II^e du nom. Ici encore nous avons manqué de détails précis.

3^e degré. David Brumauld, 1^{er} du nom, sieur de la Que-nouillère. Il n'eut qu'un fils unique, savoir :

4^e degré. David Brumauld, II^e du nom, sieur de la Que-nouillère, qui épousa, le 4 mai 1648, demoiselle Anne Gaschet, fille de François Gaschet, sieur de Beauregard, un des cent gentilshommes de la maison du roi, écuyer de la grande écurie.

David fut secrétaire des finances de Mgr le duc d'Orléans ; il a été enterré dans l'église de Poursac, près Verteuil. Il laissa trois enfants mâles, dont :

5^e degré. Jean Brumauld, 1^{er} du nom, sieur de Chercon-nay. Il servit avec distinction dans les gendarmes de la garde, fut blessé à la bataille de Nerwinde en 1692, ce qui l'obligea à quitter le service. Il avait épousé, le 4 octobre

1701, demoiselle Renée Pasquet du Bousquet, dont le père jouissait de la confiance de S. A. S. Monsieur le Prince, qui l'appela dans son conseil. Il fut intimement lié avec M. Fouquet, surintendant des finances.

M. de l'Hermitage, son beau-frère, qui était calviniste, avait quitté la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Réfugié en Hollande, son mérite et ses talents le firent nommer résident des Provinces-Unies près le roi d'Angleterre : il y fit fonction d'ambassadeur jusqu'à sa mort, et sa mémoire est encore estimée à la cour de Londres.

Jean Brumauld mourut à sa terre de St-Georges, près Verteuil, le 11 octobre 1741. Il laissa deux fils : Jean-Charles et Charles de St-Georges.

6^e degré. Jean-Charles Brumauld, II^e du nom, sieur de Beauregard. Il fut conseiller au présidial, subdélégué général de l'intendance du Poitou, assesseur de la maréchaussée. Il mourut à Poitiers le 7 août 1770. Il eut treize enfants ; nous ne parlerons pas de ceux qui moururent en bas âge.

7^e degré. Jean-Emmanuel Brumauld de Beauregard, III^e du nom, né à Poitiers le 25 décembre 1743. Il fut, comme son père, conseiller au présidial, assesseur de la maréchaussée, conseiller au conseil supérieur et subdélégué général de l'intendance sous M. de Blossac et sous M. de Nanteuil. Il mourut à Moulinet, près Poitiers, le 25 septembre 1802.

André-Georges Brumauld de Beauregard, né à Poitiers le 17 mars 1745; chanoine de Notre-Dame de Poitiers, docteur en Sorbonne, chanoine théologal et vicaire général de Luçon; exécuté sur la place de la Révolution à Paris, le 27 juillet 1794.

Jean Brumauld de Beauregard. C'est celui dont nous donnons ici la vie.

Jean-Charles Brumauld de Beauregard, né à Poitiers le 3 mai 1751. Il fut capitaine au régiment d'Angoumois. Au moment de la révolution de 93 il passa en Espagne, où il fut

admis dans un régiment d'émigrés. Il mourut à Poitiers le 1^{er} novembre 1806.

Anne-Julie Brumauld de Beauregard, née à Poitiers le 22 mai 1752; mariée le 13 septembre 1779 à M. J.-J.-Amable Parent de Curzon, secrétaire du roi près le parlement de Besançon, mort en émigrant, à Verdun, le 14 octobre 1792. Sa veuve mourut à Poitiers le 22 juillet 1827, laissant cinq enfants.

Vincent Brumauld de Beauregard, né à Poitiers le 14 décembre 1754. Il fut directeur des domaines, député au Corps législatif, conseiller de préfecture, administrateur des hôpitaux, du bureau de bienfaisance, de l'église Notre-Dame, membre du conseil municipal de Poitiers. Il mourut le 31 mai 1822 à Poitiers.

Thomas Brumauld de Beauregard, né à Poitiers le 14 mars 1758; garde du corps, émigré, volontaire au régiment de Béon-cavalerie; fusillé à Quiberon en août 1795.

II.

« Plusieurs années avant la révolution et dans le temps de l'effervescence du philosophisme, la franc-maçonnerie était fort répandue en France..... Malheureusement quelques ecclésiastiques, mais non des premiers rangs, s'y faisaient admettre..... Des religieux, même en très-grand nombre, étaient franc-maçons. J'ai connu et vu souvent un homme qui s'était fait carme, mais qui n'avait point voulu être prêtre; il demeurait à la communauté de la rue des Billettes à Paris, et il était lié avec beaucoup de grandes maisons. Les religieux lui avaient donné un superbe logement et lui rendaient autant de respects qu'à leur général. Il était franc-maçon; il passait ordinairement le mois de septembre dans un château à Clamart, et tous les mercredis on lui prêtait la voiture pour aller à sa loge.... »

« Voici un bien petit événement dont j'ai été presque témoin oculaire. J'avais été passer le mois de février dans ma famille, où se trouvait alors le plus jeune de mes frères, qui était garde du corps et fut l'un des martyrs de la fidélité à Quiberon. Notre excellente mère l'envoya après le dîner chez de jeunes amis, mari et femme, pour les engager à venir passer la soirée chez elle avec d'autres personnes. Le mari était directeur des domaines du roi, et très-bien né; la femme était nièce de M. de Bécombe, auteur du livre *Transitus animæ christianæ*, qui est dans le goût de l'Imitation. Mon frère

causait avec ces amis de la maison, quand un domestique vint demander si l'on recevrait un prêtre cluniste de la maison de Montierneuf de Poitiers. La maîtresse de la maison, qui était sans toilette, ne voulait pas recevoir. « Laissez-entrer, dit le mari, c'est un ami. » Le religieux entra. Après quelques phrases de civilité, il tira de sa poche une paire de gants blancs, et les présenta à la dame qui allait les refuser, lorsque son mari lui dit : « Madame, acceptez-les, et permettez que M. l'abbé vous embrasse; il est franc-maçon, et il vous a choisie pour sa dame. » Il toucha en effet le front de Mme de R. Le jeune garde du corps en fut fort étonné, et il vint nous raconter cette singulière visite. (M. de Beau regard, Dissertation sur les Templiers.)

III.

« Dans les dernières années qui précédèrent la révolution, le théologal de Luçon exécuta un dessein qui l'avait occupé longtemps : ce fut l'établissement d'un pensionnat pour les pauvres demoiselles et les filles bien nées, faites pour avoir de l'éducation. Il était persuadé que l'immoralité, qui était si commune en France et dans la pauvre noblesse, venait de l'ignorance des principes et du défaut d'éducation. Il pensa que comme le vice est contagieux, l'exemple de la vertu peut la rendre plus commune et plus facile. Comme les talents agréables sont facilement désirés chez les gens riches, il pensa encore qu'en appelant de Paris des maîtres d'un talent supérieur, il inspirerait le désir d'y avoir recours, et qu'en procurant aux enfants des talents agréables, *ce serait un prétexte* pour les instruire de la religion.

» Pour réussir à ce plan, il fallait des institutrices qui épousassent ses pensées ; un local vaste, de beaux bâtiments, beaucoup d'argent pour les constructions, et des fonds pour l'entretien des élèves pauvres. Le plan me parut très-beau, mais je le crus impossible à réaliser. La chambre ecclésiastique refusa des secours ; Mgr l'évêque ne voulut répondre de rien ; tout le monde lui fut contraire, et je craignais que nous ne fussions ruinés par ces dépenses.

» Le théologal seul nous disait avec confiance : « *Vous verrez que tout ira bien.* » Et véritablement la Providence

bénit cette œuvre.... Le pensionnat , assuré par lettres patentes , protégé par les princes frères du Roi , par le duc de Penthièvre, le duc de Luxembourg , etc. , commença les instructions. Les maîtres formèrent bientôt des élèves , le goût de l'éducation s'étendit, et le théologal, à son retour du dernier voyage qu'il fit à Paris , jouit de son travail et de sa gloire.

» Mais il était trop modeste pour s'établir le chef de cette œuvre brillante. Il se tint à l'écart, et fit mettre à la tête de cette belle maison Mgr de Mercy et M. de Fresne. Un bureau fut composé du clergé et de la noblesse. Des pensions furent données aux demoiselles pauvres , et les maisons riches se disputèrent les places pour leurs enfants. Le bureau lui offrit une pension franche pour l'une des filles de ma sœur ; il la refusa , et demanda seulement pour cette enfant la préférence pour y entrer , et nous payâmes sa pension. » (M. de Beauregard , Vie de son frère.)

Nous avons sous les yeux un cahier écrit de la main du théologal, et intitulé : *Ce qu'on se proposait dans le pensionnat de Luçon*. Il témoigne de la hauteur de ses vues ; il fait vivement regretter qu'une si belle institution ait été si promptement détruite. Outre un plan , déjà exécuté , pour l'instruction des pauvres , il en avait encore un troisième pour l'éducation des enfants des riches fermiers des marais et de la plaine.

On a pu remarquer dans la citation que nous venons de faire que celui dont nous écrivons la vie ne dit pas un mot de lui-même dans tout ce qui a rapport à cette belle fondation : il n'en est pas moins vrai qu'il y contribua puissamment de sa bourse, qu'il y employa aussi son crédit ; et il obtint en particulier de l'abbé Desgrigny la cession d'un prieuré simple de 7,000 fr. de revenu.

IV.

Lettre datée de Luçon du 31 mai 1791, sous enveloppe, à l'adresse du curé de la Réorthe.

Un décret de l'assemblée nationale, Monsieur, en date du 7 mai, accorde aux ecclésiastiques qu'elle a prétendu destituer pour refus de serment l'usage des églises paroissiales pour y dire la messe seulement; le même décret autorise les catholiques romains, ainsi que tous les non conformistes, à s'assembler pour l'exercice de leur culte religieux dans le lieu qu'ils auront choisi à cet effet, à la charge que dans les instructions publiques il ne sera rien dit contre la constitution civile du clergé.

La liberté accordée aux pasteurs légitimes par le premier article de ce décret doit être regardée comme un piège d'autant plus dangereux que les fidèles ne trouveront dans les églises, dont les intrus se sont emparés, d'autres instructions que celles de leurs faux pasteurs; qu'ils ne pourraient y recevoir des sacrements que de leurs mains, et qu'ainsi ils auraient avec ces pasteurs schismatiques une communication que les lois de l'Église interdisent. Pour éviter un aussi grand mal, MM. les curés sentiront la nécessité de s'assurer au plus tôt d'un lieu où ils puissent, en vertu du second article de ce décret, exercer leurs fonctions et réunir leurs fidèles paroissiens dès que leur prétendu successeur se sera emparé de leur église; sans cette précaution, les catholiques, dans la crainte d'être privés de la messe et des offices divins, appelés par la voix des faux pasteurs,

seront bientôt engagés à communiquer avec eux, et exposés aux risques d'une séduction presque inévitable.

Dans les paroisses où il y a peu de propriétaires aisés, il sera sans doute difficile de trouver un local convenable, de se procurer des vases sacrés et des ornements; alors une simple grange, un autel portatif, une chasuble d'indienne ou de quelque étoffe commune, des vases d'étain, suffiront dans un cas de nécessité pour célébrer les saints mystères et l'office divin.

Cette simplicité, cette pauvreté, en nous rappelant les premiers siècles de l'Église et le berceau de notre sainte religion, peut être un puissant moyen pour exciter le zèle des ministres et la ferveur des fidèles. Les premiers chrétiens n'avaient d'autres temples que leurs maisons; c'est là que se réunissaient le pasteur et le troupeau pour y célébrer les saints mystères, entendre la parole de Dieu et chanter les louanges du Seigneur. Dans les persécutions dont l'Église fut affligée, forcés d'abandonner leurs basiliques, on en vit se retirer dans les cavernes et jusque dans les tombeaux; et ces temps d'épreuves furent pour les vrais fidèles l'époque de la plus grande ferveur. Il est bien peu de paroisses où MM. les curés ne puissent se procurer un local et des ornements tels que je viens de les dépeindre, et en attendant qu'ils se soient pourvus des choses nécessaires, ceux de leurs voisins qui ne seront pas déplacés pourront les aider de ce qui sera dans leurs églises à leur disposition. Nous pourrons incessamment fournir des pierres sacrées à ceux qui en auront besoin, et dès à présent nous pouvons faire consacrer les calices ou les vases qui en tiendront lieu.

Mgr l'évêque de Luçon, dans les avis particuliers qu'il nous a transmis pour servir de supplément à l'instruction de Mgr l'évêque de Langres, et qui seront également communiqués dans les différents diocèses, propose à MM. les curés :

1° De tenir un double registre où seront inscrits les actes de baptême, mariage et sépulture des catholiques de la paroisse. Un de ces registres restera entre leurs mains; l'autre sera par eux déposé tous les ans entre les mains d'une personne de confiance.

2° Indépendamment de ce registre, MM. les curés en tiendront un autre, aussi double, où seront inscrits les actes de dispenses concernant les mariages qu'ils auront accordés en vertu des pouvoirs qui leur seront donnés par l'article 18 de l'instruction : ces actes seront signés de deux témoins sûrs et fidèles; et pour leur donner plus d'authenticité, les registres destinés à les inscrire seront approuvés, cotés et parafés par Mgr l'évêque, ou, en son absence, par un de ses vicaires généraux; un double de ces registres sera remis, comme il est dit ci-dessus, à une personne de confiance.

3° MM. les curés attendront, s'il est possible, pour se retirer de leur église et de leur presbytère, que leur prétendu successeur leur ait notifié l'acte de sa nomination et institution, et ils protesteront contre tout ce qui serait fait en conséquence.

4° Ils dresseront, en secret, un procès-verbal de l'institution du prétendu curé et de l'invasion par lui faite de l'église paroissiale et du presbytère. Dans ce procès-verbal, dont je joins ici le modèle, ils protesteront formellement contre tous les actes de la juridiction qu'il voudrait exercer comme curé de la paroisse; et pour donner à cet acte toute l'authenticité possible, il sera signé par le curé, son vicaire, s'il en a un, et un prêtre voisin, et même par deux ou trois laïques pieux et discrets, en prenant néanmoins toutes les précautions pour ne pas compromettre le secret.

5° Ceux de MM. les curés dont les paroisses seraient déclarées supprimées sans l'intervention de l'évêque légi-

time useront des mêmes moyens ; ils se regarderont toujours comme seuls légitimes pasteurs de leurs paroisses , et s'il leur était absolument impossible d'y demeurer , ils tâcheront de se procurer un logement dans le voisinage et à la portée de pourvoir aux besoins spirituels de leurs paroissiens , et ils auront grand soin de les prévenir et de les instruire de leurs devoirs à cet égard.

6° Si la puissance civile s'oppose à ce que les fidèles catholiques aient un cimetière commun , ou si les parents des défunts montrent une trop grande répugnance à ce qu'ils soient enterrés dans un lieu particulier , quoique béni spécialement , comme il est dit article 19 de l'instruction , après que le pasteur légitime ou l'un de ses représentants aura fait à la maison les prières prescrites par le rituel , et aura dressé l'acte mortuaire , qui sera signé par les parents , on pourra porter le corps du défunt à la porte de l'église , et les parents pourront l'accompagner ; mais ils seront avertis de se retirer au moment où le curé et les vicaires intrus viendraient faire la levée du corps , pour ne pas participer aux cérémonies et prières de ces prêtres schismatiques.

7° Dans les actes , lorsque l'on contestera aux curés remplacés leurs titres de curés , ils signeront ces actes de leur nom de baptême et de famille , sans prendre aucune qualité.

Je vous prie , Monsieur , et ceux de MM. vos confrères à qui vous croirez devoir communiquer ma lettre , de vouloir bien nous informer du moment de votre remplacement , s'il a lieu ; de l'installation de votre prétendu successeur et de ses circonstances les plus remarquables ; des dispositions de vos paroissiens à cet égard ; des moyens que vous croyez devoir prendre pour le service de votre paroisse et de votre demeure , si vous êtes absolument forcé d'en sortir. Vous ne doutez sûrement pas que tous ces détails ne nous intéressent bien vivement ; vos peines sont les nôtres ,

et notre vœu le plus ardent serait de pouvoir, en les partageant, en adoucir l'amertume.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux et inviolable attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Lorsque le théologal fut cité à Fontenay-le-Comte devant le tribunal criminel à propos de cette lettre, il répondit *fort noblement*, au rapport de son frère, dont on ne contestera pas le jugement en cette matière; mais comme il s'était servi des termes mêmes de la constitution pour invoquer la liberté d'émettre ses pensées, il se reprocha toujours depuis de n'avoir pas dès lors fait une profession de foi publique, et sa foi scrupuleuse chercha toutes les occasions de réparer ce qu'il appelait sa lâcheté; il s'en présenta bientôt une.

Détenu à Poitiers, au Petit-Séminaire, il eut à subir un interrogatoire, le 22 brumaire an II, devant les membres du comité de surveillance, Barbot-St-Paul et Giraud: là il manifesta noblement ses opinions et sa croyance religieuse; c'est cette manifestation courageuse qui l'a conduit au martyre.

V.

Dans le rapport des commissaires, M. de Beauregard était non-seulement nommé, mais sa lettre au curé de la Réorthie y était transcrite en son entier. Le théologal parvint à se procurer dans les bureaux du comité des recherches une copie de ce fameux rapport rempli de calomnies grossières ; il le fit imprimer et répandre dans toute la France, et spécialement dans la Vendée. Les commissaires, qui à chaque page se donnaient de mutuels démentis, en furent couverts de confusion. Ce ne fut pas assez : le saint prêtre fit imprimer, en réponse à ce rapport, une lettre signée de lui, que nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici en son entier à cause de son étendue. Ces démarches courageuses déchainèrent contre lui toutes les fureurs révolutionnaires.

« Si l'on appelle, disait-il dans sa lettre, dont nous possédons l'original, si l'on appelle une coalition contre les décrets le développement des principes de la foi, un ferme attachement à l'autorité de l'Église et à son légitime pasteur, elle existe sans doute, cette coalition, entre M. de Mercy et la très-grande majorité de son clergé ; ils ne s'en défendront pas : mais ce n'est pas à *l'époque de la prestation de serment qu'elle a pris naissance* ; ce n'est pas *dans le territoire du département de la Vendée qu'elle est circonscrite* : elle s'étend à tous les légitimes pasteurs, à tous les fidèles enfants de l'Église catholique. Ce concert d'attachement à

l'enseignement, à la juridiction de l'Église et à ses légitimes pasteurs, fondé sur l'autorité de l'Écriture, la foi de tous les siècles, la nature même de la juridiction spirituelle, nous ne pouvons nous dispenser de le dire, serait-il un acte de séduction? l'exposition de ces principes, un *plan d'opposition formé contre la loi*?..... Est-ce un système particulier, une opinion nouvelle, un plan d'opposition formé contre les lois, que de ne point reconnaître pour pasteurs de l'Église des ministres que l'Église n'a pas institués? Mais c'est un point essentiel, qui tient au dogme de la foi et est expressément défini par les saints conciles, que tout pasteur institué par la seule puissance civile, et sans les formes canoniques, n'a dans l'Église aucun pouvoir légitime; que ceux qui méconnaissent l'autorité de l'Église ou de ses légitimes pasteurs se rendent coupables de schisme; que ceux qui occupent leurs places sont des usurpateurs que l'Église désavoue, que les fidèles doivent méconnaître, et qu'il faut éviter....

» Il est bien démontré, par le rapport de MM. les commissaires, que les habitants du département de la Vendée conservent pour leurs anciens pasteurs un attachement presque unanime; qu'ils ne sont pas moins éloignés de reconnaître ceux que la nouvelle constitution leur présente. Mais est-ce un crime aux yeux de la loi, qui accorde la liberté des opinions et du culte? Et à qui serait-il imputé? A ces vénérables pasteurs qui ont su mériter l'estime et la confiance d'un peuple devenu, par leurs soins, sensible et reconnaissant? ou à ces fidèles catholiques qui refusent de reconnaître pour légitimes pasteurs de l'Église ceux que l'Église n'a pas institués?..... Quoi! ne point changer de foi avec les événements, croire aujourd'hui ce qu'on croyait hier; ne point admettre une Église différente de celle que dix-huit siècles ont admise, ce serait ce qu'on appelle un *système d'opposition contre les décrets*!..... Et cette liberté n'est refusée qu'aux catholiques romains, ou, s'ils en font

usage, elle est dénoncée comme l'effet d'un complot criminel, le *résultat de la politique intéressée des prêtres égarés et factieux* ! Car dans les inculpations contre le clergé non sermentaire on n'a pas craint de porter jusqu'à ce point la malignité, la calomnie.....

» Ah ! sans doute ils avaient un puissant intérêt, ces généreux pontifes, lorsque, sourds aux cris des tribunes et à la fureur d'un peuple qui fait entendre ses menaces autour de l'assemblée, ils ont refusé le serment, au péril de leur vie, avec une fermeté, une unanimité qui a fait naître dans les cœurs aigris par la haine et la confusion le sentiment de l'admiration. Mais quel intérêt supérieur à celui de la foi a pu soutenir le courage de ces dignes successeurs des apôtres, qui nous rappellent, dans ce siècle irrégulier, les plus beaux temps de l'Eglise, et relèvent par leur constance la gloire de l'épiscopat dépouillé ? Est-ce un autre intérêt qui a déterminé ces vénérables curés à renoncer à tout plutôt que d'admettre un serment que leur conscience repousse ? Dépouillés de leurs revenus, réduits à un traitement humiliant et incertain, les entendez-vous se permettre la moindre plainte ? Destitués de leurs places, chassés de leurs demeures, placés entre les remords et l'indigence, ont-ils cessé de montrer la même résignation, le même attachement à leurs principes ? Les a-t-on entendus témoigner d'autre regret que celui d'être séparés du troupeau dont ils étaient les pères et les guides, et de se voir interdits, comme des ministres infidèles, des fonctions qui faisaient leur consolation et leur bonheur ? Est-ce l'intérêt qui a inspiré à ces jeunes ministres, la plupart sans ressources, le refus qu'ils font d'acheter au prix d'un serment le traitement et le titre de curé ? Où sont ceux, parmi les prêtres non sermentaires, qui se sont écartés, dans les humiliations, dans les épreuves auxquelles ils sont journellement exposés, des règles de la modération, de la patience, de la charité que la vraie reli-

gion inspire? Les a-t-on vus opposer la résistance à l'autorité, à l'opinion, à la calomnie des dénonciations? Non; leur silence, celui de leurs adversaires déposent également en leur faveur, et seuls suffiraient pour prouver qu'ils ne sont pas moins amis de l'ordre et de la paix que fidèles à tous les devoirs dont les ministres des autels doivent donner l'exemple. Et cependant ils sont accusés de fomenter des troubles, et de former des complots contre l'exécution des lois!.... »

Le rapport de MM. Gallois et Gensonné est curieux à connaître; ces commissaires laissent échapper partout en faveur des prêtres fidèles et des catholiques de la Vendée des aveux précis et précieux. Transcrire ici ce document serait s'écarter trop de notre sujet; on pourra le lire dans le second volume de *l'Histoire de la révolution française*, de M. Thiers, note 4, page 299.

VI.

*Extrait du registre des audiences du tribunal criminel
révolutionnaire du 9 thermidor de l'an II de la ré-
publique.*

Par jugement rendu ledit jour en audience publique,

Appert, le tribunal, d'après la déclaration du jury de jugement sur les questions qui lui ont été soumises, portant : qu'André-Georges Brumaut-Beauregard, ex-chanoine, ex-grand vicaire, âgé de quarante-neuf ans, né à Poitiers, y demeurant, est convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple et d'avoir conspiré contre sa souveraineté, en participant aux trames, complots, conspirations et assassinats de *Capet* et sa femme ; en entretenant des correspondances et intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la république ; en leur fournissant des secours, tant en hommes qu'en argent ; en attendant à l'unité et à l'indivisibilité de la république ; en employant le fanatisme pour exciter la guerre civile et armer les citoyens les uns contre les autres ; en provoquant par des propos, discours ou écrits, la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté ; en introduisant sur le territoire de la république les faux assignats de la fabrication de Pitt ; en favorisant l'émigration et en recélant les meubles et effets des émigrés ; en cachant et faisant enfouir une grande quantité de numéraire et d'argenterie portant les empreintes de la féodalité ; en cherchant à avilir les autorités constituées ; en formant

des rassemblements pour signer des pétitions contre-révolutionnaires ; en s'opposant au recrutement des volontaires pour le département de l'Eure. Ensemble l'accusateur public en son réquisitoire ; avoir condamné à la peine de mort ledit *Brumaut-Beauregard*, conformément aux articles 4, 5, 6 et 7 de la loi du 22 prairial dernier ;

Et déclaré ses biens acquis à la république.

De l'acte d'accusation dressé contre le sus-nommé a été littéralement extrait ce qui suit :

Brumaut dit Beauregard, ex-grand vicaire de l'évêque de Luçon, ex-chanoine théologal, a été l'un des conspirateurs les plus audacieux et les plus fanatiques. Prêtre réfractaire, ayant même refusé de prêter le serment de fidélité et d'égalité, ses lettres et celles qui lui ont été adressées prouvent qu'il ne s'est occupé qu'à répandre et à propager son système *liberticide* de résistance et de rébellion à la loi : il est constant que c'est lui qui a été le principal agent, dans le département de la Vienne, des ouvrages incendiaires et fanatiques, fabriqués par les ci-devant évêques et autres contre-révolutionnaires, et destinés, en égarant les citoyens, à allumer le feu de la guerre civile dans ce département et ceux environnants. Arrêté, traduit au comité de sûreté générale de la convention, et condamné à la déportation, il s'est soustrait à ce jugement, et n'a fait usage de sa liberté que pour se rendre dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, pour y fomenter la guerre civile qui y a éclaté. Les réponses de ce *conspirateur*, lors de son arrestation, ne font qu'ajouter à la nécessité de faire subir à ce *scélérat* la peine due à ses *forfaits*.

Nous avons pensé qu'on ne serait pas fâché de trouver ici le texte de ce jugement, qui donnera une idée du style de l'époque. Le *scélérat* fut en effet exécuté le jour même, 27

juillet 1794. Il avait adressé la veille à sa mère cette lettre sublime qui appartient à l'histoire, et dont on a souvent cité des fragments. On nous saura gré sans doute de l'insérer ici en entier.

VII.

Lettre d'ANDRÉ-GEORGES BRUMAUD DE BEAUREGARD, chanoine, théologal, chancelier et vicaire général de Luçon, à sa mère, le 26 juillet 1794, veille de sa mort sur la place de la Révolution, à Paris.

Je suis à la veille de comparaître à ce redoutable tribunal où je suis traduit sans savoir pourquoi. Ma conscience ne me fait aucun reproche : je ne suis pas pour cela justifié. Le sort qui m'est destiné va, selon toute apparence, mettre fin pour moi aux épreuves de cette malheureuse vie.

Grâce à Dieu, il n'est pas imprévu. Prêt à paraître devant Dieu, il me reste encore des devoirs à remplir. Je vois en vous son image ; c'est entre vos mains, ma digne et tendre mère, que je veux renouveler l'expression des sentiments que vous prîtes soin de transmettre à vos enfants.

Je crois tout ce que croit et m'enseigne l'Église sainte, catholique, apostolique et romaine, dépositaire de la vraie foi qu'il a plu à Dieu de révéler aux hommes, et hors laquelle il n'y a point de salut. Je veux mourir comme j'ai vécu, dans un fidèle attachement à sa doctrine.

Je rends grâce à Dieu des faveurs dont je suis redevable à sa Providence paternelle. Je lui demande pardon des fautes sans nombre dont je me suis rendu coupable à ses yeux, et je m'humilie devant les hommes des scandales que je leur ai donnés.

J'implore l'assistance de mon ange gardien, l'intercession de St André mon patron, et des saints en qui j'eus une dévo-

tion particulière; celle de la sainte Vierge, à qui je fus dévoué dès mon enfance; et par une vocation marquée de la Providence, j'éprouvai plus d'une fois des effets sensibles de sa protection toute-puissante, j'espère qu'elle ne m'abandonnera pas à cet instant de ma vie, le plus important pour mon salut.

Plein de confiance en la divine miséricorde qui se déclare d'une manière plus éclatante pour les plus grands pécheurs, j'accepte en esprit de pénitence, pour l'expiation de mes péchés, le sacrifice de ma vie; je l'accepte avec un cœur pénétré de reconnaissance, ce sacrifice que la foi me présente comme la plus précieuse de toutes les grâces. Plus j'en suis indigne, plus j'ai lieu d'attendre de la prédilection divine le fruit qu'elle attache à cette insigne faveur.

Qu'il me soit permis de le dire, ma chère bonne mère, en vous ouvrant mon cœur, je dois à la bonté de Dieu ce témoignage : dans les épreuves auxquelles il a permis que je fusse soumis, j'ai déjà ressenti les consolants effets de son infaillible parole. C'est de vous que j'appris à la connaître; et lorsque je médite ce que promet à ceux qui seront jugés dignes de souffrir pour lui celui qui est la vérité, la vie, je crois encore entendre de votre bouche ces exhortations touchantes d'une mère de sept enfants, qui, sacrifiant au premier de ses devoirs ses plus chers intérêts, transmet à la postérité l'exemple le plus mémorable de sa tendresse et de sa foi. Je sens cette vertu puissante m'élever au-dessus de moi-même, et avec elle la joie, la confiance se répandre dans mon âme. Si le moment du combat est si consolant, que sera-ce de la victoire? Ne vous affligez donc pas, ô la plus tendre des mères! de la situation de votre fils : dans l'épreuve d'un moment vous voyez la voie qui conduit à la vie. Eh! que sont toutes les tribulations du monde en proportion de cette vie qui n'aura pas de fin!

Soyez, je vous prie, ma chère bonne mère, l'interprète de

ce que je voudrais pouvoir exprimer à tous mes frères dans ces derniers moments. Vous savez combien fut étroite l'amitié qui nous unit : jamais elle ne souffrit la moindre altération : les liens que vous prîtes soin de former pour votre consolation et notre bonheur ne sont pas rompus ; j'ai cette confiance, plus forte que la mort, ils nous réuniront dans une meilleure vie.

Je ne saurais assez reconnaître les marques d'amitié que je reçus de mon frère aîné dans tous les temps, et les sacrifices qu'il fit au désir de vous être utile et à nous tous. Je prie Dieu qu'il soit la récompense de sa vertu, et qu'il conserve auprès de vous votre consolateur et votre appui.

Je prie Monfalon (1) de recevoir aussi l'expression de mes tendres sentiments et de ma reconnaissance de tout ce que le zèle et l'amitié lui inspirèrent de faire pour moi. Je sens tout ce que son cœur souffre de ce que nous sommes privés de la consolation de nous embrasser.

Le mien gémit encore de l'éloignement de celui de mes frères (2) à qui la Providence avait pris soin de m'unir de plus près ; faites-lui parvenir, je vous prie, dès que les circonstances le permettront, les tendres expressions de mon amitié, fondée sur l'estime et la confiance, et de mes vœux pour lui.

Puisse-t-il être l'interprète de mes sentiments auprès de ce digne évêque (3) que Dieu, dans sa miséricorde, donna pour chef à l'église de Luçon ; de ces vénérables confrères, de ces dignes pasteurs qui m'offrirent de si grands exemples de zèle et de vertu ! Ils savent combien m'étaient chers les liens qui nous unissaient. Je renouvelle

(1) Un de ses frères qui habitait Paris à la date de cet écrit.

(2) Jean Brumauld de Beauregard, dont nous écrivons la vie.

(3) M. de Mercy.

avec eux la profession des religieux sentiments qui nous furent communs ; je les prie de recevoir l'expression de ma vénération, de ma reconnaissance ; d'oublier les scandales que je leur ai donnés, et de se souvenir de moi dans leurs prières.

Je ne désire pas moins d'être rappelé au souvenir de ces dignes et vénérables confrères de ma captivité (1). Je mets au rang des grâces les plus précieuses l'instruction et l'exemple que je trouvai parmi eux : j'espère de leur charité, qui fut pour moi si indulgente, qu'ils voudront bien ne me pas oublier.

J'embrasse ces chers enfants pour lesquels je partage avec vous les sentiments de la plus tendre amitié. Ma consolation était de les voir croître sous vos yeux, et j'ai cette confiance que la semence que vous et leur vertueuse mère (2) prenez soin de répandre dans leur cœur ne sera pas infructueuse ; puisse ma situation devenir pour eux une leçon utile ! Je recommande à l'ainé de graver dans son cœur, et de transmettre à ses frères, le dernier avis qu'il a reçu de moi verbalement, le plus important de tous ceux que j'ai pu lui donner.

Je voudrais pouvoir rappeler ici tous ceux à qui je tiens par les liens du sang et de l'amitié, ou par les devoirs de l'attachement et de la reconnaissance ; vous serez l'interprète de mes sentiments que vous connaissez auprès de ceux qu'il ne m'est pas permis de nommer.

Je prie mon ami (3) de lire dans mon cœur ce que je regrette tant de ne pouvoir lui exprimer. Nommer mon ami,

(1) Les ecclésiastiques reclus à Poitiers, avec lesquels M. de Beau-regard avait été réuni pendant plusieurs mois avant son transfert aux prisons de la Conciergerie, à Paris.

(2) Anne-Julie Brumauld, sa sœur, veuve de J.-J.-A. Parent de Curzon.

(3) M. Defresne, doyen et vicaire général de Luçon.

c'est assez vous faire connaître à qui est dû ce titre qu'il possède depuis longtemps. Puisse une famille chérie (1), qui fut pour nous l'objet de tant de soins, recevoir aussi l'expression de mes tendres sentiments ! Je n'ai jamais douté de son attachement ; je recommande à son souvenir celui qui ne cessa de s'occuper d'elle.

J'unis, ma digne et tendre mère, le sacrifice de tout ce qui fut cher à mon cœur aux sentiments que Jésus-Christ mon Sauveur conserva jusqu'à la fin pour sa sainte Mère et pour ceux qu'il daigna appeler ses frères et ses amis. C'est au pied de la croix que, vous embrassant pour la dernière fois, je vous offre l'expression de ma soumission, de mon respect, de mes plus tendres sentiments, et le regret des mécontentements que je vous ai occasionnés. C'est pour vous, la plus chérie des mères, et pour tout ce que vous aimez ; c'est pour l'intérêt de la religion, pour notre malheureuse patrie, pour la persévérance des justes, pour la conversion des pécheurs ; c'est pour tous ceux qui furent la cause ou l'occasion de nos peines, c'est pour mes péchés, qu'un par la foi à Jésus-Christ mon Sauveur souffrant et mourant pour moi, plein de confiance en ses mérites, à sa parole, à ses divines promesses, je fais à Dieu le sacrifice de ma vie ; je remets mon âme entre ses mains.

(1) Le pensionnat de Luçon.

VII.

M. de Beauregard a fait de nombreuses mais inutiles recherches pour se procurer les documents officiels sur la mort de son frère Thomas : cependant son nom se trouve sur le monument de Quiberon ; il y est mal écrit, mais il est à remarquer que les journaux du temps, qui annoncèrent l'exécution de son frère, estropièrent aussi le nom de Brumauld. On trouve sur les registres tenus par les commissions militaires de Vannes et d'Auray le nom de *Thomas Imbert, ci-devant garde du corps du Roi*. Les précautions qu'il prit pour que sa famille ne fût pas inquiétée à cause de lui doivent faire supposer qu'il aura cherché à cacher son nom ; et ce qui nous porte à croire que c'est bien lui qui a été désigné ainsi dans les listes, c'est que le nom d'Imbert a été porté par deux de ses aïeux.

Nous trouvons dans une note écrite de la main de l'évêque d'Orléans : « M. Paris, historien de la défaite de Quiberon, y nomme M. de *Brumeauld le plus bel homme et le plus brave* de l'armée ; voilà pour la vanité. Le plus consolant, c'est que j'ai vu dans cette Histoire qu'il a eu le bonheur de se confesser. Un témoin oculaire m'a dit l'avoir vu marcher à la mort, tête haute et avec courage, le second des émigrés. »

Nous lisons dans les mémoires de M. de Villeneuve : « On appelle divers officiers supérieurs de notre armée ; puis les officiers du régiment de Béon, et à leur tête M. le comte

» d'Anceau, leur lieutenant-colonel, son neveu M. de Cafarella, et ensuite *le plus bel homme et le plus brave de ce corps*, M. de Brumeauld, ancien garde du Roi. »

Ce fut Mme de Thalhouet qui annonça la mort de Thomas de Brumauld à sa famille. Un jour qu'elle avait envoyé quelques provisions à son fils, emprisonné aussi lui en attendant là la mort, M. de Beauregard glissa dans le panier sa montre et un billet qui annonçait qu'il allait être fusillé. Le tout fut religieusement envoyé à M. Vincent de Beauregard par cette dame qui fut, elle aussi, bien cruellement frappée.

Thomas de Beauregard était un très-bel homme; il avait une voix remarquable, et les princesses, qui aimaient à l'entendre, le faisaient venir chanter dans leur salon. Il était entré aux gardes, compagnie de Villeroi, en 1787; incorporé dans le régiment de Béon, comme sous-officier d'abord, il y obtint plus tard une lieutenance; fait prisonnier à Quiberon, il avait 37 ans quand on le fusilla.

IX.

*Sommaire des jugemens rendus par le tribunal criminel
du département de la Vienne, du 2 vendémiaire an VI.*

Jugement contre Jean-Baptiste Brumauld-Beauregard, ci-devant chanoine et vicaire général de Luçon, âgé de quarante-huit ans, natif de la commune de Poitiers, et François-Gabriel-Joseph-Henri Duval-Chassenon, âgé de soixante-quatre ans, ci-devant président en la ci-devant chambre des comptes de Nantes, demeurant commune de Poitiers, par lequel le tribunal, considérant qu'il résulte des pièces de la procédure et des déclarations des témoins que ledit Brumauld-Beauregard a exercé les fonctions d'un culte, en faisant des baptêmes, mariages, prédications et autres cérémonies, sans avoir préalablement fait la déclaration de soumission et obéissance aux lois de la république, prescrite par l'article VI du titre III de la loi du 7 vendémiaire an IV; qu'il est par là contrevenu aux articles V et VI de ladite loi;

Considérant qu'il résulte en outre des pièces de la procédure, et des déclarations des prévenus, que ledit Brumauld-Beauregard a exercé les fonctions d'un culte dans un rassemblement excédant le nombre de dix personnes au delà celles de la maison dudit Duval-Chassenon; qu'il est encore contrevenu par là à l'article XVI, section III, de la même loi;

Vu les dispositions des articles de la loi ci-dessus citée, et dont il a été fait lecture;

Le tribunal annule le jugement rendu par le tribunal de la police correctionnelle de l'arrondissement de Poitiers le

24 fructidor dernier, par mal jugé au fond et insuffisance d'application des dispositions de la loi; en conséquence, fait défense audit Brumauld-Beauregard d'exercer les fonctions d'un culte, tant qu'il n'aura pas fait l'acte de soumission prescrit par la loi, et le condamne à l'amende de 500 liv. par corps, et à six mois d'emprisonnement.

X.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Extrait des registres des délibérations du directoire
exécutif.*

Paris, le 23 frimaire an VI de la république française.

Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre de la police générale,

Vu la lettre du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale de Poitiers, département de la Vienne;

Considérant que le nommé Brumauld-Beauregard, ci-devant chanoine dignitaire de Luçon, département de la Vendée, a toujours suivi les rebelles de ce département; que rentré à la faveur de l'amnistie, il n'a profité de l'indulgence du gouvernement que pour susciter des ennemis à la cause de la liberté; qu'il est généralement connu pour un homme dangereux et capable de semer le trouble et la division parmi les citoyens de la commune de Poitiers; qu'enfin, ayant été condamné à six mois de détention et à 500 liv. d'amende, pour avoir, au mépris des lois, célébré le culte, prêché la révolte, annulé des mariages contractés devant les autorités civiles, il se trouve encore aujourd'hui détenu dans la maison de justice de Poitiers;

Arrête, en vertu de l'article 24 de la loi du 19 fructidor dernier :

ART. 1^{er}.

Le nommé Brumauld-Beauregard sera sur-le-champ déporté.

ART. 2.

Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui ne sera point imprimé.

Pour expédition conforme :

Le président du directoire exécutif,

Signé : P. BARRAS.

XI.

Je m'empresse, Madame, de vous donner des nouvelles de M. l'abbé de Beauregard votre fils. Je l'ai laissé à Cayenne le 24 janvier; il jouissait alors d'une bonne santé : il a été bien cruel pour moi de ne pas l'avoir pour compagnon de retour; combien j'aurais jöüi de le ramener près de vous! Il me parlait souvent de sa tendresse filiale, de son respect pour vos vertus : c'est ainsi que sa belle âme se consolait et soutenait ses malheurs.

Je vais faire tous mes efforts pour obtenir son rappel. Hier le ministre de la police m'a promis le plus prompt rapport. Comptez sur mes soins; je les dois à l'amitié que j'ai vouée à M. votre fils; je les dois à ses malheurs et à vos vertus.

Signé : LAFFONT-LADÉBAT.

Paris, 23 ventöse an VIII.

Nous avons voulu citer ici cette lettre qui honore également celui qui l'écrivit et celui qui en fut l'objet; elle est une preuve de l'estime qu'avait inspirée M. de Beauregard à des hommes que leurs convictions religieuses et politiques semblaient devoir tenir éloignés de lui.

XII

LIBERTÉ , ÉGALITÉ.

Le substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel séant à Poitiers , au citoyen Beauregard.

Poitiers, ce 22 floréal an IX de la république.

CITOYEN ,

Vous n'avez prêté aucun serment voulu par les lois de 90 et 91 ; vous n'avez fait aucune soumission , aucune déclaration aux administrations municipales, et vous exercez publiquement, au mépris de la loi du 7 vendémiaire, les cérémonies de votre culte ; vous l'exercez de manière à porter le trouble et la désolation dans les campagnes, à alarmer toutes les consciences, à diviser toutes les familles. Aucune de vos démarches en cette commune, aux Anses, à Puis-Lonchard, à Moulinet et dans les environs ; aucune de vos prédications insurrectionnelles, ne me sont inconnues. Elles ont, sur les amis de la paix de toutes les opinions, fait des impressions si profondes, que de toute part des plaintes m'ont été portées contre vous.

Je vous déclare que j'ai donné les ordres les plus positifs pour vous faire saisir et conduire devant moi, si vous reparez avec de pareilles intentions dans ces communes ; vous

y serez saisi au milieu même des infortunés que vous égarez.

J'avais dû croire qu'instruit à l'école du malheur, pouvant jouir sans trouble de tous les droits de citoyen sous un gouvernement protecteur, vous vous fussiez efforcé de prouver que celui qui vous frappa fut injuste ; mais si la ferveur outrée d'un zèle très-saint, sans doute, ne vous permet ni de vous soumettre aux lois de votre pays, ni de trouver bon que les autres citoyens s'y soumettent ; si votre bras ne se montre qu'armé d'une torche enflammée, il est de notre devoir de l'éteindre, et j'aurai le courage de remplir ma tâche.

Je pouvais beaucoup contre vous, je n'ai rien voulu faire sans vous prévenir ; évitez-moi le désagrément d'avoir encore à provoquer des mesures sévères.

Je vous salue.

Signé : GRILLAUD, substitut.

XIII.

Les autorités principales de la ville de Poitiers, à Messieurs les vicaires généraux du diocèse de Poitiers, le siège vacant.

MESSIEURS,

Un petit ouvrage qui circule depuis quelque temps dans les sociétés bien pensantes de cette ville, en attirant l'attention des personnes amies des principes éternels de la religion, n'a pas même trouvé indifférente une autre classe de lecteurs moins zélés en apparence, mais qui ne laissent pas de nourrir en eux de bons désirs. Tous ont lu avec intérêt cet ouvrage, intitulé *le Salut de la France*, où l'auteur, quel qu'il soit, vivement pénétré des vérités que la foi nous propose, indique le remède le plus sûr pour guérir et cicatrizer les plaies que l'impiété a faites à ce royaume, le premier parmi les nations chrétiennes et policées. C'est la *consécration solennelle au sacré cœur de Jésus*, dévotion sublime et tendre qui, pendant les temps les plus orageux, a rallié les fidèles serviteurs du Roi.

Si des gens encore imbus d'opinions pernicieuses osaient élever la voix contre la manifestation de ces principes, sans nous arrêter à leurs clameurs, nous leur déclarons que, marchant sur les traces de nos aïeux, nous nous glorifions de professer ouvertement une religion qui fit leur bonheur, et qui, pour faire le nôtre, n'attend de notre part que de la fidélité.

Le culte du *sacré cœur de Jésus* est déjà pratiqué dans plusieurs oratoires de cette ville ; mais on désire en voir accroître la pompe et l'éclat , pour exciter de plus en plus les sentiments de componction , de confiance et d'amour qu'il fait naître et qu'il entretient. Ainsi , pour seconder le pieux empressement des habitants de Poitiers , qui souhaitent se consacrer publiquement à ce divin cœur , nous , leurs premiers magistrats , devenant leurs organes ; nous nous adressons avec confiance à vous , Messieurs les vicaires généraux , afin qu'il vous plaise d'instituer à cette fin une fête expiatoire , réparatrice et tendant à l'union des esprits et des cœurs , laquelle fête serait célébrée dans l'enceinte de votre église cathédrale.

Il y a dans cette belle basilique un endroit propre à cet établissement ; c'est la chapelle dite des *Évêques* , où l'on n'offre point le saint sacrifice , peut-être parce qu'elle a été déshonorée... Nous vous la demandons , assurés que cette inauguration lui rendra sa pureté primitive. D'ailleurs le tableau du sacré cœur , aux frais duquel pourvoient quelques personnes pieuses , en remplaçant celui que l'on voit encore , fera disparaître les teintes aux trois couleurs que l'impiété , dans son délire , a répandues sur les saints personnages qui y sont représentés.

Votre conduite ferme et courageuse dans les jours difficiles ayant été pour tous les habitants de Poitiers un sujet d'admiration , nous avons la confiance , Messieurs , que vous daignerez accueillir avec bonté les vœux qu'ils ont formés , et que vous voudrez bien y apposer le sceau de l'autorité épiscopale.

Poitiers , ce 14 décembre 1815.

Suivent les signatures.

XIV.

*Extrait du Recueil des actes administratifs de la préfecture
du département de la Vienne, n° 43.*

31 mai 1822.

« La ville de Poitiers vient de faire une perte irréparable dans la personne de M. Vincent Brumauld de Beauregard, ancien directeur des domaines et ancien conseiller de préfecture, administrateur des hôpitaux de Poitiers, du bureau de bienfaisance et de l'église de Notre-Dame, membre du conseil municipal, décédé le 31 mai 1822, à l'âge de soixante-sept ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église Notre-Dame, sa paroisse. Toutes les autorités, tous les citoyens les plus recommandables de la ville y ont assisté. Chacun s'est empressé de rendre ce triste et dernier hommage à celui dont toute la vie a été une longue suite de vertus, à celui qui a été pour les uns un ami sûr, un guide éclairé; pour les autres un zélé protecteur, et pour tous un modèle. Si les connaissances étendues et variées de M. de Beauregard, si les grâces de son esprit et la solidité de son jugement l'ont fait rechercher avec empressement de toutes les personnes qui cultivent le monde ou les lettres; si son attachement, sa fidélité au Roi et à son auguste famille l'ont rendu cher à tous les bons Français, sa piété si vive et si vraie, sa charité si ardente et si soutenue, en ont fait un objet de vénération pour les hommes de toutes les classes et de toutes les opinions, pour le riche comme pour le pauvre, pour le bon

comme pour le méchant. Tous adoraient ou respectaient en lui la vertu dont il était l'image; aussi jamais perte ne fut plus vivement sentie et n'excita plus de regrets. L'administration perd en M. de Beauregard un collaborateur aussi éclairé qu'infatigable; les pauvres pleurent en lui un père, les hommes de bien un ami. La douleur publique s'unit à la douleur déchirante et profonde de Mgr de Montauban et de toute sa famille; famille respectable par ses vertus patriarcales, et qui ne peut trouver d'adoucissement au coup qui vient de la frapper que dans les secours de la religion. »

Cet éloge, rédigé par M. le baron Locard, honore M. de Monfolon; mais voici une lettre, trouvée dans ses papiers, qui prouve de sa part un désintéressement assez rare pour mériter d'être cité.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 30 septembre 1815.

M. le Préfet de la Vienne m'a transmis, Monsieur, la lettre que vous lui avez écrite pour obtenir que M. J. de B*** soit nommé, en votre place, aux fonctions de conseiller de préfecture de ce département.

Cette démarche est une preuve de votre délicatesse; elle mérite des éloges. Cependant je n'y vois pas un motif suffisant pour ne pas répondre à la confiance du Roi. Je vous engage à accepter les fonctions qui vous sont confiées, et à faire connaître votre détermination à M. le préfet.

— De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires.

XV.

M. de Beauregard avait écrit au pape pour lui soumettre ses craintes, les scrupules de sa modestie, et le prier d'éloigner de lui une dignité dont la responsabilité l'effrayait. Ce fut en réponse à cette lettre qu'il reçut le bref suivant :

Venerabili fratri Joanni, Episcopo Aurelianensi,

Pius PP. VII.

Venerabilis frater, salutem et Apostolicam Benedictionem. Tuis litteris obsequentissimis, die 20 februarii datis, grati animi tui officium expromis, quod ad istam sedem Aurelianensem nostrâ fueris auctoritate promotus. Litteræ autem illæ tuæ verè talem te produnt pietate, zelo, et singulari in hanc B. Petri cathedram devotione, qualem te nobis Nuntius iste noster expresserat. Eo igitur gratiores extiterunt nobis, atque eo amantiùs te cum præcipuâ fraternæ charitatis erga te nostræ testificatione complectimur. Age verò, qui tam præclarâ es voluntate, timorem omnem expelle, et alacriter istius ecclesiæ regimen suscipe. Nos te, quemadmodùm optas, nostris, quantum infirmitas nostra patitur, apud Deum precibus adjuvabimus, ut bonum certamen certare, gregemque tibi concreditum, magnâ cum Dei gloriâ et animarum fructu, pascere valeas et gubernare.

Memor vicissim nostri tua fraternitas sit in orationibus suis, nosque tibi et fidelibus omnibus curæ tuæ commissis Apostolicam Benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romæ, apud S. Mariam Majoren, die 7 maii ann
1823, pontificatûs nostri anno 14.

PIUS PP. VII.

XVI.

A cette lettre il fut répondu , de la part du Roi , par Mgr l'évêque d'Hermopolis :

MONSEIGNEUR ,

J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire celle que vous adressez au Roi , et dont vous avez bien voulu me donner communication.

J'ai lu avec le plus vif intérêt les sages et douloureuses réflexions que vous a inspirées la vue de ce qui se passe au milieu de nous depuis quelque temps.

C'est bien là le langage d'un évêque plein de zèle pour les intérêts de son Dieu et de son Roi.

Sa Majesté me charge de vous dire qu'elle n'a jamais douté des sentiments de l'épiscopat , et qu'elle est touchée du nouveau témoignage qu'elle en reçoit aujourd'hui par votre organe. Son cœur si noble et si chrétien s'afflige , comme le nôtre , des plaies de la religion , et veut les guérir.

Espérons que la Providence , qui nous a sauvés tant de fois , nous sauvera encore en arrêtant le mal qui excite vos justes plaintes , et dont les progrès ont jeté l'alarme dans toutes les âmes vraiment religieuses et françaises.

XVII.

Bien que des brefs semblables, à très-peu de chose près, à celui-ci, adressés à des évêques ou archevêques, aient été déjà souvent publiés, nous n'en transcrivons pas moins ici celui que reçut M. de Beauregard : ce rescrit détermine la valeur du serment politique, que bien des personnes paraissent encore ne pas comprendre.

*Venerabili fratri Joanni, Episcopo Aurelianensi,
Pius PP. VIII.*

Venerabilis frater, salutem et apostolicam benedictionem.

In gravi, quâ premebamur, acerbitate ob notas Galliarum calamitates, haud levi nobis solatio fuerunt obsequentissimæ litteræ, quas à pluribus istius regni archiepiscopis et episcopis accepimus. Gratum scilicet nobis accidit perspicere venerabiles eosdem fratres de subortis quibusdam gravioris momenti dubiis ad sanctam hanc sedem, pro veteri more, referentes, atque unâ significantes gallicanum clerum universum eximio religionis tuendæ, ac disciplinæ custodiendæ studio animari. Non parùm quoque nos recreavit, quod nonnullæ ex ipsis litteris confirmaverint nobis, carissimum in Christo filium nostrum novum regem Ludovicum Philippum egregia erga episcopos,

reliquumque clerum voluntate esse, ac suum omne studium ad tranquillitatem tuendam conferre.

Porro rescripsimus jàm superiori mense ad antistites illos, qui primi nos consuluerant. Acceptis deindè tuis litteris, quæ die 23 mensis ejusdem datæ sunt, paribusque præclari pro religione, et Ecclesiâ zeli, et in sanctam hanc Petri cathedram obsequii notis distinctæ, ad quæstiones item à te propositas respondere properamus. Itaque postulabas primo, utrùm liceat præstare memorato Francorum regi juramentum fidelitatis his verbis expressum: « Ego juro fidelitatem regi Francorum, obedientiam Chartæ constitutionali et legibus regni. » Hæc sanè juramenti formula haud nova in Galliis est. Memineris autem, venerabilis frater, vel ab eo tempore, quo Ludovicus XVIII regnare cæpit, non defuisse qui illam, ità indefinitè uti expressa est, adhibere recusaverint. Et Pius VII. glor. mem. prædecessor noster, eam non habuit pro licita, nisi postea-quàm idem rex Ludovicus XVIII. Formulam ipsam eâ ratione exposuit, quâ omnis ab illâ non recti sensûs suspicio amoveretur. Eo nimirùm pertinuit solemnis declaratio, quam regius legatus ipsius regis nomine fecit die 15 julii anni 1817, quæque statim in publicum prodiit tum romanis, tum gallicis typis impressa. Cùm verò nihil sit, ex quo declaratio tunc edita ad sensum juramenti explicandum, nunc revocata senseri debeat; hinc fideles, qui antea propter memoratam declarationem formulâ illâ licitè utebantur, hodie pariter poterunt eâdem formulâ juramentum præstare novo regi Francorum, qui scilicet ad præsens, tranquillatis rebus, Galliæ regnum tenet. Sed quærebas prætereâ, venerabilis frater (aliis videlicet litteris, quæ à te simul, atque ab alio antistite ad cardinalem nostrum majorem pœnitentiarum datæ sunt), an episcopis, aliisque sacerdotibus liceat memorato Francorum regi juramentum præstare antiquâ illâ formulâ, quâ permissum illud fuerat in concordato anni 1801, atque

postremis etiam temporibus usitatum. Respondemus autem , annuere nos, ut quemadmodum ante novissimas vices rite agi consueverit, ita etiam in præsens novo regi juramentum prædictâ formulâ fiat.

Hæc ad postulationes tuas, venerabilis frater, rescribenda duximus. Interea Patrem misericordiarum fervidis precibus exoramus, ut te in vineâ suâ diligenter operantem omnipotenti suo patrocinio fovere, ac cœlestibus suæ gratiæ muneribus quotidie magis locupletare dignetur : atque horum auspicem apostolicam benedictionem, tibi, venerabilis frater, gregique tuis curis concredito peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem die 27 octobris
anni 1830, pontificatûs nostri anno 11.

PIUS PP. VIII.

On trouve dans la Vie de Mgr de Quelen d'intéressants détails sur cette décision prise par le S. Père, et provoquée d'abord par l'illustre archevêque de Paris.

XVIII.

La lettre que M. de Beauregard écrivit au pape fit quelque sensation à Rome parmi les prélats qui en eurent connaissance : nous avons sous les yeux une lettre où l'un d'eux exprimait le vœu que les autres évêques de France dénonçassent ainsi au Saint Père les menées anti-catholiques dont leurs diocèses devenaient le théâtre. Voici la réponse qui fut faite par Sa Sainteté à l'évêque d'Orléans.

*Venerabili fratri Joanni, Episcopo Aurelianensi,
Gregorius PP. XVI.*

Venerabilis frater, salutem et apostolicam benedictionem.

Casu accidit, venerabilis frater, ut pius ille dioceseos tuæ presbyter, qui proximo exeunte mense tuas nobis litteras detulit, hinc ad te sine nostrâ responsione profisceretur. Cæterùm litteras ipsas benevolo planè animo accepimus; etsi vix lacrymas continuerimus, cùm in illis descripta iterùm legeremus mala et scandala, quæ istic, vicinisque in locis cum tanto animarum detrimento invaluerunt. Equidem in supremâ hâc Petri sede, meritis licèt imparibus, Deo ità disponente, constituti, non possumus, non dolere vehementer calamitates, quibus catholica Christi Ecclesia nedùm in regione istâ, sed alibi etiam gravissimè

affligitur. Annitimur etiam pro nostro munere sua malis adhibere remedia; levantes interim nocte ac die manus nostras ad Dominum, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Tu verò ne cesses, venerabilis frater, pio orationum et obsecrationum subsidio adjuvare nos; et perge cum Dei gratiâ custodire vigilias super gregem istum, atque omnem præsertim curam operamque conferre, ut clerus tuus verò secundum scientiam zelo animatus laicis et verbo præluceat et exemplo. Quod superest, Deum suppliciter oramus, ut te incolumem servet in senectute bonâ, et uberi pastoralium laborum fructu lætificet. Ac nostræ in te præcipuæ caritatis pignus adjungimus apostolicam benedictionem, quam ex intimo corde depromptam, et cum memorato Ecclesiæ tuæ clero fidelique populo communicandam, tibi, venerabilis frater, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem die 19 julii anni
1837, pontificatûs nostri anno septimo.

GREGORIUS PP. XVI.

XIX.

CABINET DU CONSEILLER D'ÉTAT. — PRÉFECTURE DU
LOIRET.

Orléans, 6 juin 1833.

« Je suis bien touché, Monsieur, de la lettre que je reçois. Dans les relations que j'ai eues avec vous, dont je ne perdrai jamais le souvenir, et que je regretterai toujours, j'ai vu qu'on s'attachait encore davantage par le cœur que par les idées. Quoique les nôtres diffèrent à beaucoup d'égards, cette différence ne peut rien réduire de l'attachement que je vous ai voué. Il en est de même de mes relations avec notre vénérable évêque. C'est en grande partie dans son amitié que je trouve des consolations pour une vie assez triste; car la froide estime que je trouve ici, estime quelquefois péniblement acquise, ne me suffit guère. Sans le désir que j'ai de mettre à fin des travaux administratifs qui ne sont encore qu'ébauchés, et qui laisseront, je l'espère, dans ce département quelques traces du séjour que j'y aurai fait, et sans la bienveillance active que je rencontre dans notre évêque et dans quelques autres personnes malheureusement en trop petit nombre, je ne sais si j'aurais le courage de continuer volontairement un genre de vie sans charme et sans distraction. Je ne vous demanderai pas pardon, Monsieur, de ces épanchements; ils vous prouveront, je l'espère, tout le compte que je fais sur votre amitié. »

Ce fragment d'une lettre de M. Saulnier à M. de Baudus, lettre que ce dernier a eu l'obligeance de nous communiquer, justifie à merveille, ce nous semble, tout ce que nous avons dit des rapports qui s'établirent entre ce préfet du Loiret et M. de Beauregard.

XX.

*Aperçu des dons faits par M. de Beauregard à la
Société des Antiquaires de l'Ouest.*

1° Histoire de l'abbaye de St-Filibert.

2° ***.

3° Un manuscrit très-étendu, intitulé : *Fasciculus antiquitatum nobiliacensium*, contenant l'histoire de l'abbaye de Nouaillé, près Poitiers, avec les pièces à l'appui.

Il eut l'attention de faire relier soigneusement cet ouvrage, qui donne de précieux détails sur un des principaux établissements de l'ordre de St-Benoît dans notre province.

4° Cinq beaux volumes in-f° magnifiquement reliés, renfermant 138 planches, et contenant : 1° Antiquités du département du Loiret, par M. Jollois ; 2° lettre sur l'emplacement du fort des Tourelles à Orléans, par le même ; 3° monuments anciens et modernes érigés en France à la mémoire de Jeanne d'Arc, par le même ; 4° Histoire du siège d'Orléans, par le même ; 5° antiquités du grand cimetière d'Orléans, par le même.

5° Vues pittoresques de la cathédrale d'Orléans, par MM. Jolimont et Chapuy.

6° Un recueil de 25 anciennes gravures représentant des églises et autres monuments, et de 22 lithographies représentant des monuments ou des vues du Loiret et de la Vienne.

7° Histoire de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire.

8° 160 pièces ou médailles, dont 80 romaines, parmi les-

quelles la rare médaille de Néron avec la légende *MACellum Augusti*, et dans le champ, les halles que ce prince fit construire à Rome. Un grand nombre de ces pièces sont en argent.

9° Une poignée d'épée antique.

La Société des Antiquaires de l'Ouest possède encore de M. de Beauregard plusieurs dissertations savantes, et entre autres : 1° celle très-volumineuse sur le *campus vocladensis*; 2° une sur l'*ascia*; 3° une notice détaillée sur Pierre de Sacierges, évêque de Luçon au xv^e siècle; 4° une note sur une particularité relative à l'ancienne abbaye de St-Maixent; 5° d'autres notes sur la translation des reliques de St Hilaire, sur l'église qui lui est dédiée, et sur d'autres monuments de Poitiers.

XXI.

Il avait semblé à M. de Beauregard que rien, dans l'église de Migné, ne rappelait suffisamment l'apparition miraculeuse : on n'y voyait surtout rien qui en parlât aux yeux. Ce fut pour réparer cette omission qu'avec l'autorisation de l'évêque de Poitiers, il fit placer dans l'église le monument dont nous parlons.

C'est une croix de sept mètres de longueur et d'environ vingt centimètres d'équarrissage. Elle est suspendue à la voûte par des chaînes de fer et dans l'attitude dans laquelle apparut la croix miraculeuse; elle est entièrement recouverte d'un cuivre dont la couleur rappelle, autant que possible, celle de la croix céleste.

A l'un des angles du chœur, sur une plaque de marbre, est gravée l'inscription suivante :

« MGR DE BOUILLÉ, ÉVÊQUE DE POITIERS, VOULANT CON-
» SERVER A JAMAIS LA MÉMOIRE DE LA CROIX MIRACULEUSE
» QUI PARUT LE 17 DÉCEMBRE 1826, ET FUT VUE PAR PLUS
» DE 2,000 PERSONNES EN AVANT L'ANCIENNE ÉGLISE QUI
» FORME AUJOURD'HUI LA NEF, A FAIT AJOUTER TROIS
» BRAS EN FORME DE CROIX, ET QUI SE TROUVENT PLACÉS
» DANS LA DIRECTION ET SOUS L'ENDROIT MÊME OU SE FIT
» L'APPARITION. LA CROIX SUSPENDUE A LA VOUTE EN EST
» LE SOUVENIR ET L'IMAGE. »

XXII.

On ne lira pas sans intérêt la lettre que M. de Beauregard écrivait au Pape quelques mois seulement avant sa mort. Nous la transcrivons ici.

*Sanctissimo Domino, Domino nostro Gregorio
Papæ XVI.*

BEATISSIME PATER,

Cùm è sede aurelianensi, benigniter annuente precibus meis Paternitate Vestrà, jàm nonagenarius descenderem, hoc tantùm erat in votis, ut curis pastoralibus solutus et in solitudine recogitans annos meos, optimi consenioris atque admodùm venerandi coepiscopi Joannis-Baptistæ de Bouillé virtutibus ac societate aliquantisper frui possem, et in gremio matris meæ Ecclesiæ Pictavensis, juxtà sepulcrum sancti Hilarii, ignotus tandem morerer senex. Ecce

autem, occulto Dei iudicio, ultra annos patrum meorum incolatus meus prolongatus est, et inter frequentes infirmitates tantæ senectutis consecrarias, non tantùm vita superest, sed sensus viget.

Ecclesiæ igitur dolorum consors, vel gaudiorum particeps, nunc hostium assultus patentes vel opertas insidias quibus in Galliâ præcipuè nostrâ minora clericorum seminaria, rem tanti laboris et pretii, totam sacerdotii spem, radicitus tollere nituntur, præterita cum præsentibus conferens, anxiam mente prospicio; nunc levans oculos meos in montes undè certum semper populo Christiano venit auxilium, auctorem fidei et consummatorem Jesum invoco, qui super petram ædificavit Ecclesiam suam, difficillimis nostris temporibus in excelsâ summi Pontificatus arce fortissimum eundem prudentissimum pastorem, alterum nomine et virtute Gregorium collocavit.

Te clavum Ecclesiæ tenente, Beatissime Pater, nulla tempestas fidelibus timenda est : Te rebus Gallicanis invigilante, Tibi et Sanctæ Sedi firmiter adhærentibus venerandis præsulibus, coepiscopis meis, patrum fides in filiis permanebit, Beatorum Hilarii et Martini, Dionysii et Remigii incolumis servabitur hæreditas.

Ego verò bellorum Domini olim particeps, nunc spectator otiosus, Ecclesiæ cui utcumquè meo tempore ministravi, hodiè orationibus meis tantùm servio. Si per ætatem et vires liceret, irem, Beatissime Pater, irem ad limina SS. Apostolorum, vota mea ipse perferens; irem ad pedes successoris Petri, rationem ministerii mei redditurus, et canum caput Apostolicæ Benedictioni lætus inclinarem. Quod autem per me ipse agere nequeo, hoc ago per dilectum filium Antonium C., Presbyterum Pictaviensem, quem jam antè Aureliani sedens diligebam, nunc verò in hoc senectutis meæ secessu plus diligo. Illum ut viscera mea suscipere dignetur Beatitudo vestra, et me per illum cogitet



osculari pedes et Apostolicam Benedictionem, ultimum
senis Episcopi solatium, humiliter flagitare.

Beatissime Pater,

Sanctitatis Vestræ,

Devotissimus ac obedientissimus filius,

+ JOANNES, *olim Episcopus Aurelianensis.*

Pictavii, die x aprilis MDCCCXLI.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE SOMMAIRE.

Avertissement. Page.	V
Vie de Mgr de Beauregard. Page.	XV
Avant-propos. Page.	XVII

I.

Naissance de M. de Beauregard. — Son enfance. — Son éducation. — Il est nommé chanoine de Notre-Dame de Poitiers. — Il entre à St-Sulpice. — Il est nommé chanoine de la cathédrale de Luçon. — Il est prêtre. Page. 1

II.

A Luçon. — Il est nommé vicaire général. — Un franc-maçon. — Belles œuvres des deux frères. — La *grande* révolution. — Il refuse les serments. — Il est jeté en prison. — Il quitte son diocèse. — Pourquoi il y revient. — Nouvelle fuite; il se retire à Moulinet. — Dénonciation. — Exil. Page. 25

III.

Ce qu'était alors devenue la famille de Beauregard. 63

IV.

A Paris. — La mort du roi. — En Angleterre. — Oraison funèbre de la reine. — Tentative de retour en Vendée. — L'abbé de Folleville. — M. de Beauregard aumônier de l'armée de Lord Moira. — Il est envoyé près de Charette. — Vicaire de Beaufou. — Un synode. — Caché à Nantes. — Retour à Moulinet. Page. 67

V.

Il exerce son ministère à Poitiers. — Mission de Curzay. — Procès criminel. — Il est condamné et jeté en prison. — Déporté. Page. 109

VI.

En prison à Rochefort. — Départ pour la Guyane. — La traversée. — Cayenne. — Il est rappelé. — Il est pris par les Anglais qui le conduisent à Lisbonne. — Retour à Poitiers en traversant l'Espagne. Page. 117

VII.

Triste situation dans laquelle il retrouve sa famille. — Il reprend sa vie de missionnaire. — Encore des persécutions. — Il pardonne. — Il est nommé curé de la cathédrale. — Ses prônes. — Il refuse un évêché. — Il embrasse et convertit un assassin. — Le chevalier de la Coudraye. — Il est nommé évêque de Montauban. Page. 139

VIII.

Le concordat de 1817. — Tribulations des évêques. — Les *Filles de la Croix*. — Il demande à être déchargé de l'épiscopat. — Il est nommé évêque d'Orléans. Page. 193

IX.

Il est sacré à Issy. — Arrivée à Orléans. — Retraites pastorales. — Restauration du grand séminaire. — Conférences ecclésiastiques. — Nouvelles tribulations des évêques. — Il écrit au roi. — M. de la Mennais. — Encore une révolution. Page. 217

X.

La croix de mission. — Lettre confidentielle aux ecclésiastiques de son diocèse. — Les prêtres de Châtel. — Le

protestantisme. — Il convertit un savant allemand. — M. Saulnier, préfet du Loiret; ses relations avec M. de Beauregard; sa mort. — Le choléra. — Les processions. — Il se démet de son évêché. Page. 261

XI.

Un mot sur ses travaux scientifiques. — Ses mandements. Page. 321

XII.

Retour à Poitiers. — Comment il y vécut. — Quelques consolations. — Il se prépare à la mort. — Une dernière conversation. — Un beau sacrifice. — Sa mort. — Conclusion. Page. 359

XIII.

Funérailles. — Translation des restes de M. de Beauregard à Orléans. — Oraisons funèbres. Page. 401

Notes et pièces justificatives. Page. 427

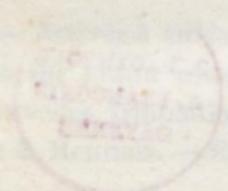


protestantisme. — Il convertit au saint allemand. — M. Sani-
nier, prédicant du Lorient; ses relations avec M. de Beaumont;
sa mort. — La chaire. — Les processions. — Il se démet de
son évêché. Page 101

La mort sur ses travaux scientifiques. — Ses mandements.
Page 121

Historique de la religion. — Comment il y vécut. — Quelques
consolations. — Il se jure à la mort. — Les dernières con-
versations. — La belle assemblée. — Sa mort. — Conspiration.
Page 129

Funérailles. — Translation des restes de M. de Beaumont
à Nantes. — Oraison funèbre. Page 101
Notes et pièces justificatives. Page 127





GB4





